

Comptes 2024

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui des comptes 2024

Monsieur le président,
Madame, Monsieur,

1. Introduction

Le résultat des comptes 2024 se solde par un bénéfice de 1'884'507 fr. soit 1'774'407 fr. de mieux que prévu au budget. Ce bon résultat est lié en grande partie à la vente de SITEBCO pour un montant de 1'282'331 fr. et, dans une moindre mesure, à l'augmentation de la dotation du fonds de l'impôt sur les personnes morales réparti entre les communes, représentant un montant de 266'000 fr. pour Cortaillod.

Le bouclage des comptes de l'exercice 2024 se présente comme suit :

Charges d'exploitation	20'370'710 fr. 79
Revenus d'exploitation	- 21'110'928 fr. 72
Résultat provenant de financements	- 785'357 fr. 21
Résultat extraordinaire	- 358'932 fr. 23
Excédent de revenus	- 1'884'507 fr. 37

2. Analyse des comptes

2.1. Comparaison avec les comptes 2023

La comparaison des résultats 2024 avec les comptes 2023 fait ressortir les éléments suivants :

- Les charges de personnel (rubriques 30) sont en diminution (100'081 fr.). Le personnel communal est composé de la manière suivante (en équivalent plein temps) :

Services	2024	2023
- Administration :	5,6 EPT et 1 apprenti	5,6 EPT et 1,5 apprentis
- Service de conciergerie :	4,0 EPT et 1 apprenti	4,0 EPT et 1 apprenti
- Sécurité publique :	0,2 EPT	1,0 EPT
- Service technique :	4,1 EPT	4,5 EPT
- Service des travaux publics :	5,5 EPT	6,5 EPT et 0,5 apprenti
- Bibliothèque :	0,3 EPT	0,3 EPT
Total	19,7 EPT et 2 apprentis	21,8 EPT et 3 apprentis

A cela s'ajoute quatre patrouilleurs scolaires. A noter que le poste d'agent de sécurité publique a été supprimé dans le courant de l'année au profit d'un contrat de prestations avec la Ville de Neuchâtel.

- Les charges de biens, de services et d'exploitations (rubriques 31) diminuent de 270'077 fr. par rapport aux comptes 2023. Les principales diminutions sont liées aux chapitres de l'approvisionnement en eau (71010) - 232'805 fr. et des eaux usées (72010) - 49'908 fr. ainsi qu'au chapitre forêts (82000) - 53'039 fr. Les chapitres des eaux potable et usée étant autofinancés, cette diminution n'a pas d'impact sur le résultat des comptes. Les augmentations importantes des charges de biens et de services se situent au chapitre 34105 pour l'amortissement des nouveaux vestiaires au terrain de La Rive (59'000 fr.), au chapitre 34202 avec un cofinancement de 30'000 fr. des travaux menés par la Ville de Boudry pour la rénovation du sentier des Rochettes, au chapitre 61500 concernant le contrat d'entretien de l'éclairage public pour un montant de 24'000 fr. Les coûts de l'électricité augmentent de 42'319 fr. soit près de 100'000 fr. depuis 2022.
- Les taxes d'équipement encaissées durant l'année pour les chapitres routes communales, eaux et réseau d'électricité diminuent de 172'062 fr (rubrique 42400.08).
- Le dédommagement pour l'utilisation du réseau électrique (chapitre 87110) augmente de 77'533 fr. pour atteindre un montant de 549'406 fr. Cette augmentation est le reflet des investissements réalisés par la Commune sur le réseau électrique ces dernières années.

- Les dépenses liées à la sécurité sociale (chapitre 5) augmentent légèrement, de 12'469 fr. (0,5 %), par rapport aux comptes précédents, mais elles sont inférieures (- 1,8 %) au montant budgété. La facture sociale est composée des éléments suivants :

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Bourses d'études	52'319.-	73'000.-	58'929.-
Subsides LAMal	917'952.-	884'900.-	889'473.-
FIP, financement LACI	61'265.-	56'200.-	53'439.-
Intégration socio-professionnelle	92'760.-	110'800.-	101'255.-
Allocations familiales	50'198.-	50'900.-	51'215.-
Contribution entretien	5'601.-	8'800.-	7'040.-
Aide sociale	1'046'765.-	1'088'000.-	1'080'652.-
Lutte contre la fraude	19'069.-	21'100.-	19'590.-
Social privé	89'655.-	85'500.-	59'833.-

2.2. Comparaison avec le budget 2024

Les charges d'exploitations sont légèrement supérieures au budget (0,8 %). Les principales différences avec le budget 2024 s'expliquent de la manière suivante :

- Les charges de personnel sont inférieures de 148'504 fr. en lien notamment avec la suppression du poste d'agent de sécurité publique et des indemnités perçues de l'assurance accident.
- Dans le chapitre 31 « Charges de biens, de services et d'exploitation », on notera, outre les différences mentionnées dans la comparaison avec les comptes 2023 et celles liées aux syndicats intercommunaux, des dépenses supérieures en particulier pour les frais de chauffage (26'514 fr.), pour l'entretien des routes communales (12'368 fr.), pour l'entretien des stations de pompes (22'604 fr.) et pour l'entretien des bâtiments (26'686 fr.).
- Le chapitre 33 « Amortissements du patrimoine administratif » présente des charges supplémentaires liées à l'amortissement intégral de l'étude sur la fusion (117'088 fr.) et de l'étude de la capitainerie (25'532 fr.) ainsi que d'un changement de règle permettant un amortissement dès l'année d'achat, par exemple pour le nouveau véhicule du Service des travaux public (21'800 fr.).
- Au chapitre 34 « Charges financières », on relèvera la démolition d'anciennes fondations sur une parcelle acquise à la route de Sachet (25'324 fr.) ainsi que les frais de vente de l'immeuble de l'ancien Cercle, à la Goutte-d'Or (16'377 fr.).

2.3. Syndicats intercommunaux et charges intercommunales

Les charges liées aux principaux syndicats intercommunaux et autres structures intercommunales montrent les évolutions suivantes :

	Comptes 2024	Budget 2024	en %	Comptes 2023	en %
Cercle scolaire Cerisiers	5'471'761.-	5'368'100.-	+ 1,9	5'184'900.-	+ 5,5
Sapeurs-pompiers	281'156.-	286'100.-	- 1,7	276'014.-	+ 1,9
Protection civile	64'773.-	63'600.-	+ 1,8	63'531.-	+ 2,0
Service de sauvetage	239'580.-	188'200.-	+ 27,3	187'122.-	+ 28,0
Mission de secours (ECAP)	60'310.-	63'000.-	- 4,3	42'695.-	+ 41,3
Théâtre de Neuchâtel	73'285.-	72'600.-	+ 0,9	74'514.-	- 1,6
Syndicat d'athlétisme	25'575.-	26'200.-	- 2,4	25'975.-	- 1,5
Guichet social régional	383'468.-	392'800.-	- 2,4	384'011.-	- 0,1
Transport régional	465'273.-	472'900.-	- 1,6	419'950.-	+ 10,8
STEP Boudry-Cortailod	13'625.-	19'500.-	- 30,1	21'050.-	- 35,3
STEP de la Saunerie	307'132.-	424'000.-	- 27,6	341'701.-	- 10,1
Déchetterie de la Croix	153'535.-	150'600.-	+ 1,9	150'592.-	+ 2,0
Syndicat forestier	50'668.-	86'100.-	- 41,2	104'189.-	- 51,4
Objectif.ne	16'793.-	16'600.-	+ 1,2	16'471.-	+ 2,0
Région Neuchâtel littoral	10'555.-	10'400.-	+ 1,5	10'353.-	+ 2,0

Les dépenses de la plupart des syndicats sont conformes aux budgets annoncés à l'exception du service de sauvetage (+ 27,3 %). L'augmentation de 103'661 fr. des charges du Cercle scolaires Les Cerisiers (CSRC) est liée d'une part à une augmentation du nombre d'élèves et d'autre part une revalorisation de certains traitements du corps enseignant, décidée par les autorités cantonales. On notera également les fortes diminutions des charges liées aux syndicats des STEP et au syndicat forestier.

3. Impôts et péréquation financière intercommunale

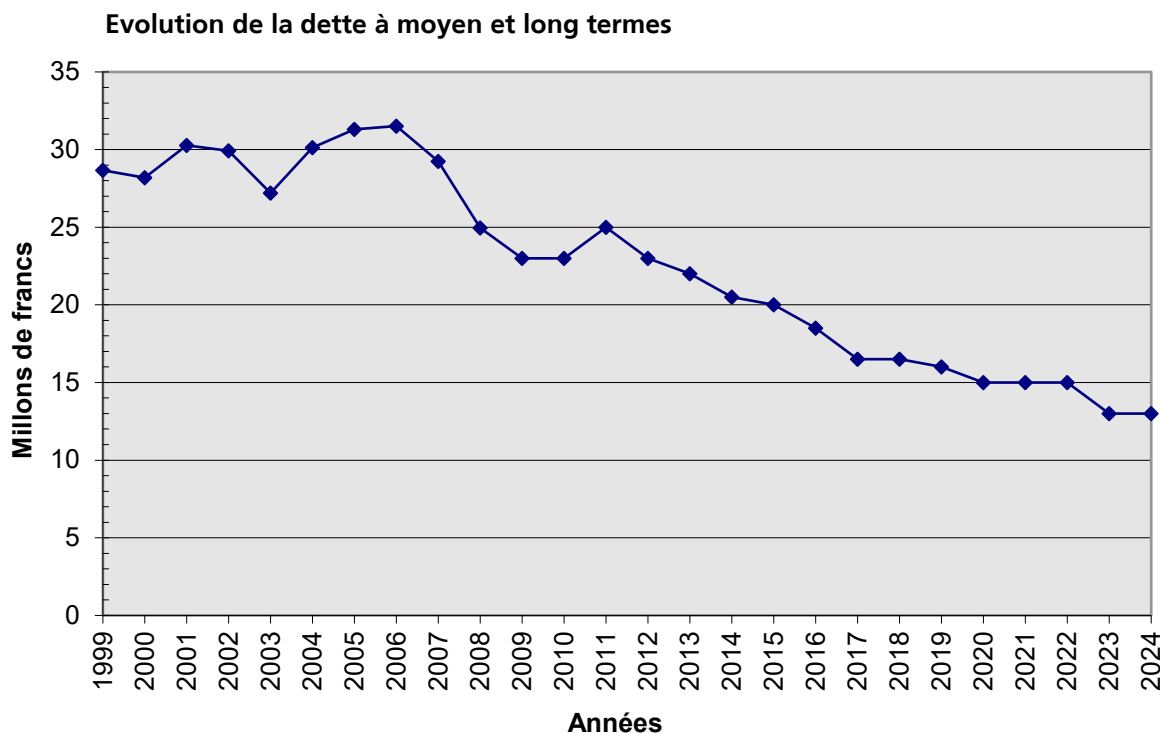
Après la baisse observée en 2023, les revenus fiscaux de la Commune augmentent à nouveau de 532'428 fr. par rapport à 2023. On notera en particulier l'augmentation importante de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques qui compense la baisse de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. L'introduction par le Canton de l'écrtage du revenu de l'impôt sur les personnes morales nous permet de percevoir un revenu de 266'115 fr. non prévu au budget. Cette redistribution vise à compenser la hausse importante et soudaine des recettes d'impôt des personnes morales dans certaines communes. Initialement, cette solution temporaire ne devait être valable que pour 2024, mais elle a été prolongée pour l'année 2025. Une solution pérenne devrait être trouvée pour les années 2026 et suivantes.

La contribution de la Commune à la péréquation financière augmente de 56'750 fr.

4. Dettes, intérêts et disponibilités

La dette à long terme s'est maintenue à 13 millions de francs au 31 décembre 2024. Un emprunt de 2 millions, arrivé à échéance en 2024, a été renouvelé. La charge de la dette reste stable à 185'245 fr. L'emprunt à court terme de 0,6 million contracté en 2023 a été remboursé et les créances dues par des tiers à la Commune sont en augmentation (1'025'335 fr.).

Les disponibilités et placements à court terme diminuent de 758'154 fr. et se montent à 729'600 fr. au 31 décembre 2024. Les liquidités sont à un niveau faible correspondant à 13 jours de charges d'exploitation. Le flux de trésorerie d'exploitation se montant à 2'961'353 fr., celui-ci couvre presque entièrement la sortie de liquidités de 3'234'702 fr. engendrée par les investissements. A terme, ce découvert devrait toutefois être compensé par l'emprunt.



5. Investissements

Les investissements nets du patrimoine administratif en 2024 se montent à 3'012'659 fr. En comparaison, l'amortissement du patrimoine administratif se monte à 2'722'173 fr. La proportion des investissements est de 16,2 % en 2024 et de 16,4 % en moyenne des quatre derniers exercices. Ces valeurs sont proches des 15 % considérés comme une proportion moyenne selon les règles du MCH2.

Le degré d'autofinancement en 2024 est de 131,5 %. Selon les règles du MCH2, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à 100 %. Sur les quatre derniers exercices, ce degré est en moyenne de 111,8 %. La capacité d'autofinancement s'est montée en moyenne à 3'180'933 fr.

En règle générale, les montants dépensés sont inférieurs aux crédits votés. Sur la route de Sachet, les dépassements concernant des dépenses non planifiées pour la signalisation (carrefour du Tilleul) et pour la canalisation d'eau (augmentation du diamètre de la conduite principale) sont compensés par des dépenses inférieures dans les autres rubriques. On constate également des dépassements fréquents des crédits dans le domaine de l'électricité liés à une mauvaise prévision de notre prestataire de service.

6. Règles financières

L'article 4 du règlement communal sur les finances impose deux règles de frein aux dépenses en cas d'excédent de charges. Cet excédent doit être couvert par l'excédent du bilan et ne pas dépasser 10 % du capital propre de l'exercice bouclé. Les comptes 2024 présentent un excédent de revenus, ces règles ne s'appliquent donc pas. Pour information, l'excédent du bilan (fortune nette) est en hausse à 30'491'810 fr. et les capitaux propres augmentent à 46'695'414 fr.

Avec un taux d'endettement net de 18,8 % à la fin de l'exercice, le degré d'autofinancement minimal des investissements fixé à l'article 5 du règlement financier est de 25 %. Le résultat des comptes 2024 laisse apparaître un degré d'autofinancement de 131,5 %. La règle concernant l'autofinancement est donc également respectée.

7. Commentaires et perspectives

Les comptes communaux se soldent par un bénéfice exceptionnel de 1,88 millions. Les résultats des comptes sont souvent influencés par des revenus exceptionnels. Cette année le bénéfice de la vente de SITEBCO constitue un revenu qui ne se répètera pas. L'année passée, le résultat était influencé par des revenus comptables liés à la réévaluation du patrimoine. En déduisant ces revenus exceptionnels, on constate que le résultat net de 2024 reste positif à 626'000 fr., proche du résultat net de 2023.

Les investissements ont pu être financés sans recourir à l'emprunt, mais le niveau des liquidités et le résultat des flux financiers ne permettent plus d'envisager de poursuivre les efforts d'investissements sans recourir à de nouveaux emprunts. Cela est envisageable sans menacer à terme les finances de la Commune, compte tenu du faible niveau d'endettement actuel.

8. Conclusions

La fiduciaire Deuber et Beuret SA a procédé au contrôle des comptes communaux ; son rapport de révision vous est remis en annexe.

Le Conseil communal remercie les citoyennes et les citoyens ainsi que les contribuables pour leurs contributions en faveur de la collectivité. Il remercie également les collaboratrices et collaborateurs communaux pour leur engagement pour la Commune.

Nous vous invitons à accepter le présent rapport et les comptes de l'exercice 2024, en adoptant l'arrêté annexé. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions de recevoir, Monsieur le président, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Cortailod, le 5 mai 2025

Au nom du Conseil communal	
La vice-présidente	Le chef du dicastère
Anneline Straubhaar	Olivier Félix



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

révision
comptabilité
succession
fiscalité
immobilier

COMMUNE DE

CORTAILLOD

Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle ordinaire des comptes

EXERCICE 2024

Bilan
Compte de résultat
Tableau des flux de trésorerie
Commentaires aux comptes annuels

Agrément n°502090



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2024

Au Conseil général de la Commune de Cortaillod,

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Commune de Cortaillod, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de profits et pertes, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Commune de Cortaillod, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations présentées dans le rapport du Conseil communal au Conseil général, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil communal relatives aux comptes annuels

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil communal et/ou au service des finances notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO, à l'art. 60 LFinEC et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil communal.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons au Conseil général d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire Deuber & Beuret SA

Antoine Deuber
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Thierry Beuret
Expert-réviseur agréé

Cortailod, le 06 mai 2025
TB/dld

Commentaires aux comptes de l'exercice 2024

BILAN D'OUVERTURE

Pour donner suite à l'application des recommandations du précédent rapport de révision pour l'exercice 2023, les contrôles ont été effectués :

- Créer un protocole concernant les crédits complémentaires décidés par le Conseil communal : Création d'un protocole courant 2024. Ce point est réglé.

Nous avons contrôlé la concordance entre le bilan final 2023 et le bilan d'ouverture 2024. Nous avons également porté notre attention sur les extournes des actifs et passifs transitoires.

BILAN

ACTIFS

Disponibilités

Nous avons contrôlé par sondage les mouvements auprès du compte de PostFinance SA numéro 20-1060-6 ainsi que le solde du compte au 31.12.2024 d'un montant de CHF 275'476.98 qui correspond au relevé à cette date.

De plus, nous avons également contrôlé les mouvements des comptes principaux auprès des banques ainsi que les soldes au 31.12.2024. Les soldes des comptes pour la Banque Cantonale Neuchâteloise numéro U0015.44.00 soit CHF 61'478.18. Il y a également un compte courant auprès de la Banque Migros numéro 67.376.789 d'un montant de CHF 390'702.62.

Placement à court terme

Il n'y a pas de placement à court terme au 31 décembre 2024.

Créances (sur prestation à des tiers)

Le montant des postes créances de tiers à encaisser pour un montant de CHF 2'032'660.15 est justifié par les listes de postes sur débiteurs. A ce stade, nous n'avons pas constaté de perte sur débiteurs et aucune provision n'a été portée en déduction des montants à recevoir par la commune.

Comptes courants avec des tiers

Nous avons obtenu les listes justificatives concernant ces différents comptes courant qui sont suivis régulièrement et dont le solde est à CHF 0.00.

Impôts anticipés (Autres débiteurs)

La demande de restitution de l'impôt anticipé 2024 a entièrement effectuée. Le montant de CHF 2'342.00 correspond à l'impôt anticipé de l'année 2024.

Nous avons contrôlé la concordance entre la comptabilité et les pièces comptables ainsi que le formulaire 25 adressé à l'AFC.

Créances fiscales (Impôts à encaisser)

Le montant des postes créances fiscales à encaisser pour un montant global de CHF 2'738'957.05 est justifié par des décomptes gérés par l'Etat de Neuchâtel. A ce stade, nous n'avons pas constaté de perte sur débiteurs et aucune provision n'a été portée en déduction des montant à recevoir par la commune. Nous avons contrôlé l'intégralité du bouclage des débiteurs « impôts ». Aucun écart n'a été constaté.

Comptes courants internes

Il existe le compte courant du Service Social Régional du Littoral Ouest (GSR-LO) pour un montant de CHF 310'694.21. Ce compte concorde avec le décompte final 2024 établi par le GSR.

Nous avons contrôlé par sondage les montants comptabilisés et n'avons pas rencontré d'écart.

Comptes d'attentes

Les soldes de ces comptes ont été justifiés par des pièces comptables.

Actifs de régularisation

Nous avons contrôlé les extournes au 1^{er} janvier 2024 ainsi que l'existence au 31 décembre 2024 des actifs de régularisation. Aucune anomalie n'a été détectée.

Stocks, fournitures et travaux en cours

Les stocks ont été justifiés par des inventaires au 31 décembre 2024. Nous n'avons pas constaté d'obsolescence nécessitant des écritures de corrections de valeurs.

Placements financiers

L'intégralité des placements a été contrôlée. Il existe une nouvelle obligation de caisse au sein de la BCN.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF) et du patrimoine administratif (PA)

Tous les investissements ont été contrôlés et sont couverts par un crédit d'investissement.

Les amortissements légaux comptables se montent à CHF 2'579'553.99 pour l'exercice révisé. De plus, il a été prélevé un montant de CHF 496'282.00 à la réserve de retraitement du patrimoine administratif comme l'exige les nouvelles directives comptables à titre d'amortissement dudit patrimoine. Ce montant a été également comptabilisé en charges d'exploitation.

Nous avons pris connaissance du règlement communal qui donne compétence au Conseil communal la possibilité d'ouvrir un nouveau crédit d'engagement ou décider d'un crédit complémentaire pour un montant de CHF 30'000.00 par objet.

Immobilisations incorporelles

Les soldes de ces comptes ont été justifiés par des pièces comptables.

L'étude qui a été faite pour la fusion « Boudry-Cortailod-Milvignes » (non aboutie) a été amortie en totalité courant 2024.

Prêts

Il existe des prêts aux communes et syndicats de communes, ainsi qu'aux entreprises publiques. Les soldes de ces comptes ont été expliqués par des justificatifs.

Participations, capital social

Nous avons vérifié les bases utilisées pour la valorisation de l'ensemble des positions au 31 décembre 2024.

Les participations sont revalorisées sur les fonds propres, selon l'art. 46 RLfinEC.

PASSIFS

Engagements courants

Engagements courants

Nous avons obtenu une liste nominative des créanciers correspondant à la comptabilité.

Une liste nominale au sujet des cautions et des dépôts divers a été également demandé.

Engagements financiers à court terme

Il n'existe plus d'emprunt au 31 décembre 2024.

Passifs de régularisation

Nous avons examiné l'intégralité des passifs de régularisations ainsi que la comptabilisation des extournes. Nous avons contrôlé la comptabilisation des intérêts hypothécaires courus afin de respecter le principe d'échéance.

Provisions à court terme

La provision pour les heures supplémentaires et les vacances à payer a été comptabilisée dans ce compte et la provision est ajustée en fin d'exercice.

Engagements financiers à long terme

Emprunts

Il s'agit des emprunts que la commune a obtenus auprès de différentes institutions financières afin de financer son fonctionnement et ses investissements. Les soldes des emprunts et les intérêts payés ou courus ont été vérifiés et nous n'avons pas constaté d'écarts.

Provisions à long terme

Dans ce poste, des prestations supplémentaires liées au personnel ont été comptabilisées et adaptées.

Capitaux propres

Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres

Tous les financements spéciaux présentent des soldes représentants des réserves. De ce fait, aucune adaptation de tarifs n'est nécessaire pour l'heure.

Détail de certaines réserves		31.12.2024	31.12.2023
a. Financements spéciaux			
2900100	Réserve approvisionnement en eau		
01.01.2024	Solde ouverture	344'387.26	609'668.33
	Excédent de charges	-32'237.45	-265'281.07
31.12.2024	Solde	312'149.81	344'387.26
2900201	Réserve épuration des eaux		
01.01.2024	Solde ouverture	1'087'242.24	1'193'723.51
	Excédent de charges	-28'794.75	-106'481.27
31.12.2024	Solde	1'058'447.49	1'087'242.24
2900301	Réserve déchets ménages		
01.01.2024	Solde ouverture	286'729.17	246'360.14
	Excédent de charges	-8'479.01	40'369.03
31.12.2024	Solde	278'250.16	286'729.17
2900401	Réserve déchets entreprises		
01.01.2024	Solde ouverture	40'461.46	38'081.02
	Excédent de charges	-597.27	2'380.44
31.12.2024	Solde	39'864.19	40'461.46
2900700	Réserve port		
01.01.2024	Solde ouverture	375'000.00	375'000.00
	Transfert selon directive	- 375'000.00	0.00
31.12.2024	Solde	0.00	375'000.00
31.12.2024	Solde financement spéciaux	1'688'711.65	2'133'820.13
b. Fonds enregistrés comme fonds propres			
2910000	Taxes compensatoires pour places de stationnement		
01.01.2024	Solde ouverture	169'449.75	154'449.75
	Excédent nul	0.00	15'000.00
31.12.2024	Solde	169'449.75	169'449.75
2910100	Fonds forestier		
01.01.2024	Solde ouverture	144'158.75	132'619.15
	Excédent de charges	-1'151.40	11'539.60
31.12.2024	Solde	143'007.35	144'158.75

2910200	Fonds du port		
01.01.2024	Solde ouverture	0.00	0.00
	Transfert selon directive	404'882.16	0.00
31.12.2024	Solde	404'882.16	0.00
2910300	Réserve taxes d'équipement (dessertes)		
01.01.2024	Solde ouverture	1'828'009.98	2'008'332.56
	Excédent de charges	-183'131.77	-180'322.58
31.12.2024	Solde	1'644'878.21	1'828'009.98
2910600	Redevance à vocation énergétique (bâtiment)		
01.01.2024	Solde ouverture	233'168.16	206'766.66
	Prélèvement	0.00	-15'000.00
	Excédent de charges	-49'8921.59	41'401.50
31.12.2024	Solde	183'275.57	233'168.16
2910601	Redevance à vocation énergétique		
01.01.2024	Solde ouverture	214'946.29	204'757.84
	Excédent de charges	-11'847.74	10'188.45
31.12.2024	Solde	203'098.55	214'946.29
2910700	Réserve entretien ouvrages AF		
01.01.2024	Solde ouverture	9'668.88	8'283.14
	Excédent de recettes	1'385.74	1'385.74
31.12.2024	Solde	11'054.62	9'668.88
2910800	Fonds d'entretien des immo. du PF		
01.01.2024	Solde ouverture	0.00	0.00
	Virement	261'429.39	0.00
31.12.2024	Solde	261'429.39	0.00
31.12.2024	Solde fonds propres	3'021'075.60	2'599'401.81

Sont également intégrées dans les capitaux propres les réserves budgétaires et de réévaluation liées au retraitement.

La réserve liée à la réévaluation au retraitement se monte à CHF 5'127'832.00 au 31 décembre 2024 ; le montant de CHF 496'282.00 à titre d'amortissement excédentaires ayant été débité de ce compte.

Nous constatons une augmentation de fortune nette de CHF 1'884'507.37 représentant un excédent de recettes du compte de fonctionnement 2024.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

En préambule, nous avons constaté que le visa du chef du dicastère figure sur les pièces justificatives. Nous avons également contrôlé le cheminement de la facture avant son paiement.

Nous avons procédé au contrôle du compte de fonctionnement selon la méthode des sondages et par la procédure de vérification croisée.

Les explications concernant les écarts importants entre les comptes de l'exercice 2024 et le budget se trouvent dans les commentaires du Conseil communal à l'appui des comptes 2024 qui nous ont été soumis. Nous renonçons par conséquent à les reproduire et nous vous renvoyons à ce document.

Nous avons contrôlé la totalité des dicastères relatifs à la commune de Cortaillod. Nous n'avons pas de modification à apporter ni de remarques à formuler.

Gestion des déchets

Les déchets ménages sont financés à 20% par les impôts. La réserve se monte à CHF 278'250.16 au 31.12.2024.

Pour information, le règlement du service des communes fixe à 20% le financement maximum du poste déchets ménages dès l'exercice 2020.

Concernant les déchets d'entreprises, ceux-ci sont totalement autofinancés.

Intérêts sur emprunts

Nous avons contrôlé la comptabilisation des intérêts passifs payés durant l'année 2024 ainsi que le passage au principe d'échéance avec le calcul des intérêts courus.

Salaires

Nous avons contrôlé les salaires par sondage et n'avons pas constaté d'écart par rapport aux pièces comptables présentées. Nous avons également contrôlé le mode de fonctionnement et de signatures pour le paiement des salaires, à savoir signature collective à deux par l'administrateur ainsi que la responsable des ressources humaines.

Subventions

Nous avons contrôlé les justificatifs relatifs aux subventions diverses touchées par la commune. Les calculs sont exacts et correspondent à la comptabilité.

Service des forêts

Nous avons contrôlé les produits et les charges relatifs au service des forêts. Nous n'avons pas rencontré de problème et aucune modification ne doit être apportée. Nous avons également vérifié la comptabilisation des escomptes accordés et obtenus.

Action sociale

Nous avons contrôlé le décompte final établi par le canton. Celui-ci correspond à la comptabilité.

Impôts communaux

L'intégralité des documents fournis par l'Etat de Neuchâtel a été vérifiée et concorde avec la comptabilité 2024.

Péréquation financière

Nous avons pris connaissance des documents relatifs à la péréquation financière. Aucune modification ne doit y être apportée. Celle-ci est calculée sur le dernier exercice bouclé.

COMPTE D'INVESTISSEMENT

Nous avons contrôlé par sondage, le mouvement de ces comptes, les amortissements, ainsi que le report dans les comptes du bilan. Toutes les écritures ont été justifiées et sont correctement comptabilisées. Les investissements votés par le conseil général en 2024 sont conformes aux arrêtés, que nous avons vérifiés par sondage et ressortent clairement dans les tableaux établis par l'administration.

SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Nos vérifications nous ont permis de constater que les mesures d'organisation et de procédures actuelles en place permettent :

- de protéger le patrimoine de votre commune
- d'assurer l'exactitude et la régularité de la tenue de la comptabilité

RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation sur les comptes 2024.

Nous remercions par la même occasion l'ensemble des collaborateurs de l'administration communale pour leur aimable collaboration lors de notre révision.



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

révision
comptabilité
succession
fiscalité
immobilier

COMMUNE DE

CORTAILLOD

Rapport détaillé de l'organe de révision

EXERCICE 2024

Agrément n°502090

RAPPORT DETAILLE DE L'ORGANE DE REVISION AU CONSEIL COMMUNAL

**sur l'exercice 2024 de la
Commune de Cortaillod**

Selon l'article 728 b CO sur l'exercice 2024

Dans le cadre du mandat qui nous a été confié et conformément à la LFinEC et à la RFinEC, nous avons procédé à un contrôle ordinaire des comptes annuels 2024 de votre commune.

L'entrée en vigueur de la LFinEC prévoit un contrôle par l'organe de révision dit « ordinaire » à la suite de la mise en place du MCH2. Etant donné que la norme sur le contrôle ordinaire prévoit un rapport détaillé, nous avons selon la norme, émis ce rapport.

Conformément aux dispositions de l'article 728 b CO, nous vous communiquons, ci-après, notre rapport détaillé concernant nos constatations relatives à l'établissement des comptes annuels, au système de contrôle interne ainsi qu'à l'exécution et au résultat du contrôle.

EXECUTION ET RESULTAT DE LA REVISION

Exécution de la révision

- Les principes appliqués à notre audit ressortent des Normes d'audit Suisses NAS ainsi que du Manuel Suisse de révision MSA ainsi que de la recommandation d'audit RA-60 concernant les comptes communaux et la directive aux organes de révision des comptes communaux émise par le Département des finances et de la santé de la République et Canton de Neuchâtel du 20 janvier 2016.
- Nous avons procédé à notre audit dans les bureaux de l'administration communale.
- Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Les personnes chargées de la responsabilité de la révision remplissent les exigences fixées par l'article 727 b al.2 CO et possèdent les compétences et l'agrément prévu par l'article 4 LSR.
- Dans le cadre de notre mandat nous attestons que nous n'avons pas fourni de prestations de service autre que celle consistant en l'audit des comptes annuels qui fait l'objet du présent rapport.

Nous avons vérifié notamment :

- L'application du plan comptable MCH2 ainsi que l'application des directives y relatives quant à l'évaluation des postes du bilan.

- Que les correctifs demandés lors du précédent rapport de révision soient appliqués.
- Que le bilan d'ouverture correspond au bilan final de l'année précédente.
- Que tous les comptes de trésorerie ouverts au 31 décembre 2024 figurent au bilan communal à cette même date et que les soldes au bilan concordent avec les relevés de caisse, compte postal et comptes bancaires.
- Par sondages, que les amortissements sont effectués selon les règles et les taux fixés par la législation cantonale.
- Que la totalité des soldes d'emprunts figurant au bilan soit dûment attestée par les relevés d'annuités reçus en 2024 et que les intérêts comptabilisés concordent avec les conditions prévues dans les contrats d'emprunts.
- Que toutes les charges et tous les revenus d'investissements soient dûment justifiés par des documents probants au 31 décembre 2024.
- Par sondages, que les dépenses et recettes du compte de fonctionnement soient dûment justifiées par des factures, décomptes ou autres pièces justificatives signées par un ou plusieurs membres du Conseil communal dont le responsable du département.
- La comptabilisation des tableaux de bord émis par l'Etat de Neuchâtel pour la taxation des impôts des personnes physiques et morales.
- L'établissement d'une réconciliation du chiffre d'affaires déclaré à la TVA avec le chiffre d'affaires ressortant des comptes annuels, ceci pour tous les secteurs soumis à la TVA.
- Nous avons comparé les salaires comptabilisés avec les salaires déclarés à l'AVS et avons constaté la concordance de ces éléments.
- Nous avons vérifié de manière comparative, le taux de charges sociales de l'exercice en cours avec l'exercice précédent et constaté que l'écart peu significatif était justifié par une hausse des cotisations prévoyance.ne.
- Pour les charges et les revenus, nous avons analysé les écarts importants par rapport au budget et avons pu obtenir les explications concernant ces derniers.

RESULTAT DE L'AUDIT

Réserve dans le rapport au Conseil général

Nous précisons que nos travaux d'audit n'ont pas révélé de divergences conduisant à la mention de réserve dans notre opinion d'audit.

En application des directives aux organes de révision des comptes communaux du 20 janvier 2016, nous joignons au présent rapport, notre rapport relatif aux examens d'informations financières sur la base des procédures convenues, au sens de la (Normes d'Audit Suisse) NAS 920.

AUTRES POINTS

Selon la directive 01-2022 :

- Nouvelle évaluation des immobilisations du patrimoine financier :
Ce point est réglé.
- Taxe de base et à la consommation :
Ce point est réglé.

Selon la directive 02-2022 :

- Comptabilisation des taxes d'équipement :
Ce point est réglé.
- Réserve d'entretien des immeubles du patrimoine financier :
Ce point est réglé.

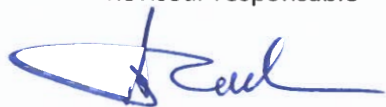
Selon la directive 01-2023 :

- Nouveau règlement communal sur les finances :
Aucune décision prise à ce jour.
- Création d'un fonds des ports :
Dès 2024 ce point est appliqué. Ce point est réglé.
- Dissolution des excédents de la réserve de retraitement du PA (à effectuer d'ici 2030) :
Aucune décision prise à ce jour.

En vous remerciant de la confiance témoignée, nous vous présentons, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Fiduciaire Deuber & Beuret SA

Antoine Deuber
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



Thierry Beuret
Expert-réviser agréé



Cortailod, le 6 mai 2025

Annexe : Rapport selon les procédures convenue NAS 920



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

révision
comptabilité
succession
fiscalité
immobilier

RAPPORT SUR LES CONSTATATIONS EFFECTIVES NAS 920

**sur l'exercice 2024 de la
Commune de Cortaillod**

Rapport sur les constatations effectives au Conseil communal de la Commune de Cortaillod

Conformément à la Directive aux organes de révision des comptes communaux émise en date du 20 janvier 2016 par le Département des finances et de la santé de la République et Canton de Neuchâtel, nous avons procédé, dans le cadre de notre activité de révision à l'examen d'informations financières sur la base des procédures convenues.

Notre mandat a été effectué selon la Norme d'audit suisse 920 « Examen d'informations financières sur la base de procédures convenues ». Nous avons obtenu tous les éléments probants appropriés sur la base de sondages. Nos opérations ont servi uniquement à vous permettre de vous faire une opinion sur les informations financières de la Commune de Cortaillod. Notre rapport n'entend servir aucun autre objectif et est uniquement destiné à votre information.

Conformément aux procédures convenues, nos constatations peuvent se résumer comme suit :

- a) La signature collective à deux est appliquée et respectée auprès de tous les établissements financiers.
- b) Les engagements envers les financements spéciaux ont une base légale ou réglementaire.
- c) Le degré d'autofinancement des investissements 2024 correspond aux mécanismes du frein à l'endettement communal conformément au règlement communal des finances.
- d) Durant l'exercice 2024, il existe :
Plusieurs dépassements de l'enveloppe de crédits autorisés par le Conseil général, (respectivement CHF 5'767.90, CHF 27'712.80, CHF 2'837.90, CHF 701.31, CHF 23'019.56, CHF 9'870.81 et CHF 13'950.69). Ces montants ne dépassent pas les limites de CHF 30'000.00 octroyées au Conseil communal.
Deux dépassements de crédit plus important (CHF 58'653.36 assainissement tableaux électriques BT et CHF 43'360.75 renforcement réseau électrique Pièces-Chaperon), ces dépassements devraient faire office d'une demande de crédit supplémentaire.
- e) En 2024, il n'y a eu aucun marché public attribué.



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

Dans le cadre de notre activité, nous avons également examiné l'application des principes suivants :

révision

comptabilité

succession

fiscalité

immobilier

a) Nous confirmons qu'il n'y a pas eu d'achat courant 2024, donc pas de prix de transaction.

b) Il existe une vente immobilière pour le bien-fonds 4426, celui-ci a été effectué au prix du marché.

c) Il faut également prendre note qu'aucune transaction n'a été effectuée avec des membres de l'exécutif ou des proches durant l'année.

Les opérations mentionnées ci-dessus ne constituent ni une vérification des comptes ni une révision en conformité avec les Normes d'audit Suisses (NAS), nous ne donnons pas d'assurance sur ces éléments.

Notre rapport sert uniquement à répondre aux objectifs exposés ci-dessus et à vous informer. Il ne saurait être utilisé dans aucun autre but ni remis à aucune autre partie. Il se réfère uniquement aux éléments désignés ci-dessus et non à de quelconques autres états financiers de la Commune de Cortaillod pris dans leur ensemble.

Fiduciaire Deuber & Beuret SA

Antoine Deuber
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Thierry Beuret
Expert-réviser agréé

Cortaillod, le 6 mai 2025

route de Boudry 16 • CH-2016 Cortaillod • tél. +41 (0)32 843 36 60 • fax +41 (0)32 843 36 63
www.fidudb.ch • office@fidudb.ch

membre FIDUCIAIRE | SUISSE



Comptes 2024

Bilan condensé		situation au 31.12.2024	situation au 31.12.2023
1	ACTIF	63'438'752.88	62'333'470.63
10	Patrimoine financier	13'910'950.87	13'145'693.78
100	Disponibilités et placements à court terme	729'600.68	1'487'754.88
101	Créances	5'090'154.31	4'064'819.71
104	Actifs de régularisation	981'792.45	509'947.51
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	964.00	462.00
107	Placements financiers	467'316.00	47'288.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	6'641'123.43	7'035'421.68
14	Patrimoine administratif	49'527'802.01	49'187'776.85
140	Immobilisations corporelles du PA	46'233'716.86	45'940'396.43
142	Immobilisations incorporelles	583'933.15	586'768.42
144	Prêts	210'000.00	230'000.00
145	Participations, capital social	2'500'152.00	2'430'612.00
2	PASSIF	-63'438'752.88	-62'333'470.63
20	Capitaux de tiers	-16'743'337.92	-16'725'646.46
200	Engagements courants	-2'224'095.49	-2'295'959.35
201	Engagements financiers à court terme	0.00	-600'000.00
204	Passifs de régularisation	-822'272.37	-143'660.20
205	Provisions à court terme	-51'883.46	-40'940.31
206	Engagements financiers à long terme	-13'000'000.00	-13'000'000.00
208	Provisions à long terme	-25'251.60	-25'251.60
209	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	-619'835.00
29	Capitaux propres	-46'695'414.96	-45'607'824.17



Comptes 2024

Bilan condensé		situation au 31.12.2024	situation au 31.12.2023
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-1'688'711.65	-2'133'820.13
291	Fonds	-3'076'599.80	-2'654'926.01
293	Préfinancements	-1'441'400.00	-1'474'400.00
294	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	-4'869'061.34
295	Réserve liée au retraitement	-5'127'832.00	-5'624'114.00
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	0.00	-244'199.89
299	Excédent/découvert du bilan	-30'491'810.17	-28'607'302.80



Comptes 2024

Comptes de résultats	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
Charges d'exploitation	20'370'710.79	20'208'700	162'011	19'962'656.73	408'054
30 Charges de personnel	2'729'595.30	2'878'100	-148'505	2'829'676.63	-100'081
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'504'368.08	2'507'300	-2'932	2'774'445.16	-270'077
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'722'173.61	2'498'700	223'474	2'458'265.95	263'908
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	129'223.35	142'500	-13'277	137'784.94	-8'562
36 Charges de transfert	11'309'864.74	11'220'100	89'765	10'805'367.63	504'497
37 Subventions à redistribuer	211'357.60	210'000	1'358	186'746.00	24'612
39 Imputations internes	764'128.11	752'000	12'128	770'370.42	-6'242
Revenus d'exploitation	-21'110'928.72	-20'337'900	-773'029	-19'640'750.11	-1'470'179
40 Revenus fiscaux	-15'078'716.70	-14'668'000	-410'717	-14'433'578.88	-645'138
42 Taxes	-3'265'174.31	-3'351'700	86'526	-3'446'208.71	181'034
43 Revenus divers	-28'308.37	-18'500	-9'808	-36'741.03	8'433
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéci..	-345'858.80	-1'260'700	914'841	-596'321.97	250'463
46 Revenus de transfert	-1'417'437.25	-77'000	-1'340'437	-170'849.60	-1'246'588
47 Subventions à redistribuer	-211'305.18	-210'000	-1'305	-186'679.50	-24'626
49 Imputations internes	-764'128.11	-752'000	-12'128	-770'370.42	6'242
Résultat des activités d'exploitation	-740'217.93	-129'200	-611'018	321'906.62	-1'062'125
34 Charges financières	420'838.43	349'900	70'938	691'916.51	-271'078
44 Revenus financiers	-1'206'195.64	-972'300	-233'896	-1'427'561.96	221'366
Résultat provenant de financements	-785'357.21	-622'400	-162'957	-735'645.45	-49'712
Résultat opérationnel	-1'525'575.14	-751'600	-773'975	-413'738.83	-1'111'836
38 Charges extraordinaires	222'041.77	1'131'000	-908'958	193'346.58	28'695
48 Revenus extraordinaires	-580'974.00	-489'500	-91'474	-800'765.82	219'792
Résultat extraordinaire	-358'932.23	641'500	-1'000'432	-607'419.24	248'487
Total du compte de résultats	-1'884'507.37	-110'100	-1'774'407	-1'021'158.07	-863'349



Comptes 2024

Comptes d'exploitation condensés Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
Fonctionnelle		-1'884'595.72	-110'100.00	-1'774'495.72	-1'021'158.07	-863'437.65
Total des Charges		21'013'502.64	21'689'600.00	-676'097.36	20'847'919.82	165'582.82
Total des Revenus		-22'898'098.36	-21'799'700.00	-1'098'398.36	-21'869'077.89	-1'029'020.47
0	ADMINISTRATION GENERALE	1'667'979.02	1'647'600.00	20'379.02	1'546'712.81	121'266.21
	Charges	2'233'056.26	2'065'800.00	167'256.26	2'085'611.94	147'444.32
	Revenus	-565'077.24	-418'200.00	-146'877.24	-538'899.13	-26'178.11
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	477'480.63	589'200.00	-111'719.37	517'713.64	-40'233.01
	Charges	839'558.23	926'000.00	-86'441.77	875'335.62	-35'777.39
	Revenus	-362'077.60	-336'800.00	-25'277.60	-357'621.98	-4'455.62
2	FORMATION	6'341'991.60	6'235'200.00	106'791.60	6'071'393.20	270'598.40
	Charges	6'650'047.25	6'540'100.00	109'947.25	6'343'017.25	307'030.00
	Revenus	-308'055.65	-304'900.00	-3'155.65	-271'624.05	-36'431.60
3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	-576'479.20	682'900.00	-1'259'379.20	562'700.29	-1'139'179.49
	Charges	1'268'306.99	1'175'300.00	93'006.99	1'105'130.45	163'176.54
	Revenus	-1'844'786.19	-492'400.00	-1'352'386.19	-542'430.16	-1'302'356.03
4	SANTE	277'621.85	235'300.00	42'321.85	202'185.75	75'436.10
	Charges	278'690.65	235'300.00	43'390.65	202'185.75	76'504.90
	Revenus	-1'068.80	0.00	-1'068.80	0.00	-1'068.80
5	SECURITE SOCIALE	3'527'263.53	3'531'000.00	-3'736.47	3'494'058.20	33'205.33
	Charges	3'528'563.53	3'532'800.00	-4'236.47	3'495'858.20	32'705.33
	Revenus	-1'300.00	-1'800.00	500.00	-1'800.00	500.00
6	TRANSPORTS	1'398'368.14	1'300'400.00	97'968.14	1'361'496.72	36'871.42
	Charges	1'772'076.18	2'686'000.00	-913'923.82	1'783'989.67	-11'913.49
	Revenus	-373'708.04	-1'385'600.00	1'011'891.96	-422'492.95	48'784.91
7	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	611'295.00	714'800.00	-103'505.00	605'570.31	5'724.69
	Charges	3'238'451.66	3'445'800.00	-207'348.34	3'506'628.30	-268'176.64
	Revenus	-2'627'156.66	-2'731'000.00	103'843.34	-2'901'057.99	273'901.33
8	ECONOMIE PUBLIQUE	-131'472.86	-26'800.00	-104'672.86	-204'687.27	73'214.41
	Charges	570'945.78	537'100.00	33'845.78	589'311.53	-18'365.75
	Revenus	-702'418.64	-563'900.00	-138'518.64	-793'998.80	91'580.16
9	FINANCES ET IMPOTS	-15'478'643.43	-15'019'700.00	-458'943.43	-15'178'301.72	-300'341.71
	Charges	633'806.11	545'400.00	88'406.11	860'851.11	-227'045.00
	Revenus	-16'112'449.54	-15'565'100.00	-547'349.54	-16'039'152.83	-73'296.71



Comptes 2024

Comptes d'investissements PA condensés Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
Fonctionnelle		3'012'659.77	6'652'700.00	-3'640'040.23	4'173'484.83	-1'160'825.06
Total des Charges		3'264'678.52	7'796'700.00	-4'532'021.48	4'549'887.67	-1'285'209.15
Total des Revenus		-252'018.75	-1'144'000.00	891'981.25	-376'402.84	124'384.09
0	ADMINISTRATION GENERALE	0.00	150'000.00	-150'000.00	60'360.45	-60'360.45
	Charges	0.00	150'000.00	-150'000.00	60'360.45	-60'360.45
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	6'873.70	0.00	6'873.70	-241.80	7'115.50
	Charges	6'873.70	0.00	6'873.70	6'821.20	52.50
	Revenus	0.00	0.00	0.00	-7'063.00	7'063.00
2	FORMATION	83'122.42	1'444'500.00	-1'361'377.58	92'452.10	-9'329.68
	Charges	128'135.27	1'494'500.00	-1'366'364.73	92'452.10	35'683.17
	Revenus	-45'012.85	-50'000.00	4'987.15	0.00	-45'012.85
3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	683'514.21	1'520'000.00	-836'485.79	752'164.92	-68'650.71
	Charges	729'103.36	1'533'000.00	-803'896.64	786'032.96	-56'929.60
	Revenus	-45'589.15	-13'000.00	-32'589.15	-33'868.04	-11'721.11
4	SANTE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	SECURITE SOCIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6	TRANSPORTS	456'864.82	462'600.00	-5'735.18	308'608.18	148'256.64
	Charges	600'031.57	1'543'600.00	-943'568.43	513'383.98	86'647.59
	Revenus	-143'166.75	-1'081'000.00	937'833.25	-204'775.80	61'609.05
7	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	705'003.95	1'701'500.00	-996'496.05	1'642'560.86	-937'556.91
	Charges	723'253.95	1'701'500.00	-978'246.05	1'773'256.86	-1'050'002.91
	Revenus	-18'250.00	0.00	-18'250.00	-130'696.00	112'446.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	1'077'280.67	1'374'100.00	-296'819.33	1'317'580.12	-240'299.45
	Charges	1'077'280.67	1'374'100.00	-296'819.33	1'317'580.12	-240'299.45
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9	FINANCES ET IMPOTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



Comptes 2024

Comptes d'investissements PF condensés Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
Fonctionnelle		35'700.75	228'000.00	-192'299.25	240'045.90	-204'345.15
Total des Charges		43'823.15	228'000.00	-184'176.85	246'145.90	-202'322.75
Total des Revenus		-8'122.40	0.00	-8'122.40	-6'100.00	-2'022.40
0	ADMINISTRATION GENERALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2	FORMATION	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4	SANTE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	SECURITE SOCIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6	TRANSPORTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9	FINANCES ET IMPOTS	35'700.75	228'000.00	-192'299.25	240'045.90	-204'345.15
	Charges	43'823.15	228'000.00	-184'176.85	246'145.90	-202'322.75
	Revenus	-8'122.40	0.00	-8'122.40	-6'100.00	-2'022.40

Tableau des flux de trésorerie

Année "n" 2024 (en CHF)	
1. Activités d'exploitation	
Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	1'884'507
+ Amortissements du PA et subventions d'investissements	2'722'174
Autofinancement	4'606'680
+ Remboursement du découvert du bilan	0
+ Réévaluations emprunt PA et participations PA	39'782
+ Réévaluations négatives / - positives des immobilisations PF	-28
- Augmentation / + diminution des créances	-1'025'335
- Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cours	-502
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-471'845
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-71'864
+ Augmentation / - diminution des provisions du compte de résultat	10'943
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	678'612
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les FS, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve des capitaux de tiers	0
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les FS, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	-797'609
+ Ventilation postes divers	-7'482
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation(cash flow)	2'961'353
2. Activités d'investissement	
Dépenses	-3'264'679
dont:	
- Immobilisations corporelles	-3'097'526
- Investissements pour le compte de tiers	0
- Immobilisations incorporelles	-167'153
- Prêts et participations	0
- Propres subventions d'investissement	0
- Subventions d'investissement redistribuées	0
Recettes	252'019
dont:	
- Remboursement	0
- Diminution d'immobilisations corporelles	0
- Remboursements de prêts et de participations	0
- Subventions acquises	29'977
- Subventions à redistribuer	0
- Report d'immobilisations provenant PA dans le PF	0
- Prélèvements aux fonds enregistrés comme capitaux propres	-222'042
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (cash drain)	-3'234'702
Découvert de financement	-273'349
3. Activités de financement	
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-600'000
+ Augmentation / - diminution des fonds enregistrés comme capitaux propres	287'405
- Attributions / + prélèvements dans les fonds enregistrés comme capitaux propres	-146'537
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à court terme)	0
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long terme)	-25'702
- Réévaluations négatives / + positives des immobilisations PF	28
+ Report d'immobilisations provenant PA dans le PF	0
+ Attributions / - prélèvements fonds de réserve du capital propre	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (cash drain)	-484'806
4. Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")	
Entrée nette de liquidités	0
Sortie nette de liquidités	-758'155
Disponibilités au 01.01.	1'487'755
Disponibilités au 31.12.	729'601
Variation des disponibilités selon le bilan	-758'154

Annexe 1 - Principes comptables

Normes appliquées

Les comptes sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Le règlement communal sur les finances (RCF) a été adopté par le Conseil général le 9 novembre 2015. La gestion financière de la Commune suit les principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux, gestion axée sur les résultats.

Principes de présentation et structure des comptes

Le nouveau plan comptable harmonisé prévu pour l'ensemble des communes du Canton (art. 20, al. 1, art 24, al. 2 et 3 LFinEC) est appliqué depuis l'établissement du budget 2016. La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 LFinEC). L'article 52 LFinEC précise que la présentation des comptes est régie par les normes MCH2. Cela signifie qu'en l'absence de dispositions particulières prévues dans la loi ou les règlements, les principes du MCH2 s'appliquent. Les actifs et les passifs du bilan sont évalués selon le principe de la « vraie valeur » conformément aux articles 45 et 46 RLFinEC pour les éléments du patrimoine administratif et financier. Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements et l'annexe (article 24 LFinEC). Une présentation selon la classification fonctionnelle est établie afin de répondre aux exigences du Service des communes. Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

Annexe aux comptes

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, l'état du capital propre, le tableau des provisions, les tableaux des participations et des garanties, le tableau des immobilisations et des indicateurs financiers permettant ainsi d'apprécier la situation financière de la Commune (art. 29 LFinEC).

Périmètre de présentation des comptes

L'article 57 de la LFinEC n'impose que la présentation, en annexe aux comptes des communes, du bilan et des comptes de résultats condensés des institutions indépendantes ainsi que des autres autorités ou organisme dans lesquelles elles détiennent au moins 20% du capital. Nous présentons donc en annexes les documents susmentionnés relatifs aux syndicats suivants : a) Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux Boudry-Cortailod (STEP), b) Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts de la montagne de Boudry (SIPEFMB) et c) Syndicat intercommunal du Cercle scolaire régional des Cerisiers (CSRC).

Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes. Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses ainsi que les revenus et les recettes sont comptabilisés dans l'exercice comptable au cours duquel leur naissance économique s'est produite. Les recettes fiscales sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les acomptes, les notifications, les décomptes, les bordereaux sont établis, quelle que soit la date de réalisation de l'évènement imposable. La comptabilité doit ainsi enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante. Aucune provision et aucune réserve sans base légale ne figure dans les comptes communaux.

Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la Commune a besoin pour exécuter les tâches dévolues aux services publics. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (art. 4 RLFinEC). Les biens constituant le domaine public et le patrimoine administratif sont inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage. Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (art. 46 RLFinEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFinEC, les anciens investissements restant amortis selon les taux figurant dans les décisions prises par le Conseil général lors de l'octroi des crédits. Les immeubles du patrimoine administratif ont été réévalués conformément à l'article 46 alinéa 6 RLFinEC.

Patrimoine financier

Tous biens immobiliers ou mobiliers n'entrant pas dans la définition du patrimoine administratif appartiennent au patrimoine financier. Le patrimoine financier est constitué de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la Commune a la libre disposition. Cette dernière peut utiliser leur rendement ou le produit de leur vente à la couverture de charges financières de la collectivité. Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication lors du premier établissement du bilan (article 54 LFinEC). Les immeubles du patrimoine financier ont été réévalués conformément à l'article 46 alinéa 6 RLFinEC. Les évaluations ultérieures s'effectuent à la valeur vénale, à la date de clôture du bilan, les placements financiers étant réévalués systématiquement chaque année et les autres immobilisations périodiquement au minimum tous les cinq ans (article 55 LFinEC).

Investissements

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (art 10 LFinEC); les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'art. 5 RLFinEC. De manière analogue, le détail des dépenses et recettes des placements du patrimoine financier est tenu dans un compte « d'investissements » ad hoc.

Provisions et engagement conditionnels

Selon la recommandation 09 du Manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique. Toutes les provisions existantes sont indiquées individuellement dans le tableau des provisions figurant dans l'annexe 3 aux comptes. La justification de la provision et les raisons de son maintien sont expliquées dans cette annexe. Les engagements conditionnels sont des engagements probables résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir. La Commune n'a pas d'engagement conditionnel selon la définition MCH2. Les événements se produisant après la date de clôture du bilan doivent généralement être expliqués en annexe des comptes dès qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes.

Modes de financements spéciaux

Un financement spécial est une affectation obligatoire de moyens à la réalisation d'une tâche publique définie qui requiert une base légale. Les financements spéciaux sont alimentés et utilisés par le compte de résultat qui est en lien avec l'activité prévue ; les impôts généraux ne doivent pas être affectés (art. 48 LFinEC). Les financements spéciaux, fonds, dons et legs figurent au bilan pour leur fortune sous capitaux de tiers et capitaux propres. Les capitaux provenant de dons et legs sont des capitaux cédés à la Commune par des tiers avec obligation de les affecter aux buts voulus par le donateur. Les fonds qui n'ont pas de base légale (arrêtés, actes de donations, testaments) ne peuvent pas être maintenus au bilan. Toutes les réserves du capital propre et du capital de tiers sont décrites, en mentionnant leurs bases légales, dans la partie de l'annexe 2 et 5 aux comptes s'y référant. La réserve de politique conjoncturelle a été créée dans le but de compenser des diminutions de recettes fiscales futures des personnes physiques et morales ou de fortes augmentations de charges. Le Conseil communal peut décider, lors de la clôture des comptes, d'un prélèvement ou d'une attribution à la réserve. L'attribution ne peut intervenir que si la réserve ne dépasse pas 5 % des charges brutes du dernier exercice clôturé et si le résultat total du compte de la collectivité demeure excédentaire ou à l'équilibre après l'attribution (art. 16 RCF). La seule réserve autorisée pour le patrimoine financier est celle qui est liée à la réévaluation du patrimoine financier. Dès lors, l'état des capitaux propres et de tiers est indiqué individuellement dans le tableau des correspondants figurant dans l'annexe 2 et 5 aux comptes. Pour la plupart des capitaux, le règlement en vigueur est mentionné dans cette annexe.

Réserves de réévaluation du patrimoine

Selon les articles 78 LFinEC et 62 RLFinEC, les réserves de retraitement peuvent notamment servir à créer ou alimenter :

- des provisions pour heures supplémentaires, vacances non prises, engagements envers prévoyance, etc.;
- absorber tout ou partie des montants d'amortissements excédentaires générés par la réévaluation du patrimoine administratif, calculés sur 20 ans au minimum ;
- résorber le découvert au bilan éventuel ;
- affecter tout ou partie du solde à la réserve de politique conjoncturelle.

La réserve de retraitement du bilan est amortie sur une période de 20 ans, chaque immobilisation du patrimoine administratif voyant sa plus-value réduite de 2.5 % annuellement.

50 % de la réserve de réévaluation du patrimoine financier est attribuée à d'éventuels futurs ajustements de valeurs de biens du patrimoine financier. Le reste pourrait servir à constituer des réserves ou des provisions « légales » ou sera soldé par virement à la fortune communale.

Annexe 2 - Etat du capital propre (art. 22 RLFinEC)

Compte	Libellé	Etat au 31.12.2023	Attribution (-) Prélèvement (+)	Etat au 31.12.2024	Remarques et bases légales
2900100	Réserve eau	-344'387.26	32'237.45	-312'149.81	Obligation d'autofinancer le chapitre 71010 "Approvisionnement en eau" par une taxe causale - Règlement d'exécution de la loi sur la protection et la gestion des eaux (RLPGE)
2900201	Réserve épuration	-1'087'242.24	28'794.75	-1'058'447.49	Obligation d'autofinancer le chapitre 72010 "Traitement des eaux usées" par une taxe causale - Règlement d'exécution de la loi sur la protection et la gestion des eaux (RLPGE)
2900301	Réserve déchets ménages	-286'729.17	8'479.01	-278'250.16	Obligation d'autofinancer le chapitre 73010 "Gestion des déchets ménages" par une taxe causale - Loi concernant le traitement des déchets (LTD)
2900401	Réserve déchets entreprises	-40'461.46	597.27	-39'864.19	Obligation d'autofinancer le chapitre 73010 "Gestion des déchets ménages" par une taxe causale - Loi concernant le traitement des déchets (LTD)
2900700	Réserve port	-375'000.00	375'000.00	-	Voir compte 2910200 ci-dessous
2910000	Fonds places de parc	-169'449.75	-	-169'449.75	Contributions compensatoires pour la non construction de places de parc, lors de la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment - Règlement d'aménagement communal
2910100	Fonds forestier	-144'158.75	1'151.40	-143'007.35	Financement de l'encouragement de l'utilisation du bois et l'amélioration d'infrastructures forestières
2910200	Fonds du port	-	-404'882.16	-404'882.16	Transfert du "Financement spécial port" dans le "Fonds du port", en application du Règlement sur le fonds du port adopté par le Conseil général le 14 décembre 2023
2910300	Réserve taxes d'équipements	-1'828'009.98	183'131.77	-1'644'878.21	Financement de nouveaux équipements ou leur assainissement - Loi cantonale sur l'aménagement du territoire
2910600	Fonds pour redevance à vocation énergétique (bâtiments)	-233'168.16	49'892.59	-183'275.57	Financement d'assainissements énergétiques des bâtiments communaux
2910601	Fonds pour redevance à vocation énergétique	-214'946.29	11'847.74	-203'098.55	Financement de mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables, selon le règlement communal ad hoc
2910700	Réserve entretien ouvrages AF	-9'668.88	-1'385.74	-11'054.62	Financement de l'entretien des ouvrages issus du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de Bevaix-Cortailod, selon le règlement communal ad hoc
2910800	Fonds d'entretien des immobilisations du PF	-	-	-261'429.39	Transfert de la "Réserve liée à la réévaluation du PF" dans le "Fonds d'entretien des bâtiments du PF", en application du Règlement du fonds d'entretien des immobilisations du PF adopté par le Conseil général le 4 mai 2023
2911000	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-55'524.20	-	-55'524.20	Don de la Fondation en faveur de l'exploitation d'une maison de vacances aux Paccots pour financer des dépenses en lien avec les enfants de Cortailod (arrêté CG 10.12.2015)
2930001	Préfinancement av. Fr.-Borel	-635'800.00	19'900.00	-615'900.00	Préfinancement de l'assainissement de l'avenue François-Borel - arrêté du Conseil général du 26.05.2016
2930002	Préfinancement rue des Chavannes	-838'600.00	13'100.00	-825'500.00	Préfinancement de l'assainissement de la rue des Chavannes - arrêté du Conseil général du 28.09.2017
2940000	Réserve conjoncturelle	-4'869'061.34	-	-4'869'061.34	Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC)
2950001	Réserve d'amortissement du retraitement du PA	-5'624'114.00	496'282.00	-5'127'832.00	Création suite à la réévaluation du PA. Doit couvrir 20 ans d'amortissements supplémentaires (taux 2,5%) générés par la plus-value réalisée sur les immeubles du PA
2960000	Réserve liée à la réévaluation du PF	-244'199.89	244'199.89	-	Voir compte 2910800 ci-dessus
		-17'000'521.37	1'058'345.97	-16'203'604.79	

Annexe 3 - Tableau des provisions (art. 23 RLFinEC)

Compte	Libellé	Etat au 31.12.2023	Attribution (-) Prélèvement (+)	Etat au 31.12.2024	Remarques
2050000	Provision à court terme HS + VAC	-40'940.31	-10'943.15	-51'883.46	Activation de la valeur des heures supplémentaires et des jours de vacances non pris en fin d'année par les collaborateurs communaux
2081000	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-25'251.60	-	-25'251.60	Activation de la valeur des prétentions à long terme des collaborateurs communaux
		-66'191.91	-10'943.15	-77'135.06	

Annexe 4.1 - Tableau des participations

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Colonnes présentant les valeurs de l'année précédente à celle qu'on boucle														
Compte Société	Forme juridique	Activités et buts	Nombre de titres de la Commune 31.12.2023	Valeur au bilan au 31.12.2023	Nombre total d'actions émises	Valeur nominale d'une action/part sociale	Capital-actions total	Montant des fds propres 100% au 31.12.2023	Part de la Commune en %	Part de la Commune aux fonds propres	Nouvelle valeur comptable	Réévaluation arrondie	Valeur fiscale par action	Valeur fiscale
14540.01 CADBAR SA	Sté anonyme	Chauffage à distance	45	714'449	600	1'000.00	600'000	9'579'107	7.500%	718'433.0	718'433	3'984	10'400	488'000
14540.02 Eli10 SA	Sté anonyme	Distribution d'électricité	141'541	480'725	1'100'000	1.00	1'100'000	4'412'000	12.867%	567'708.1	567'708	86'983	12	1'698'492
14540.03 Groupe E SA	Sté anonyme	Distribution d'électricité	1'450	412'629	6875'000	10.00	68750'000	2'043'279'750	0.021%	430'946.3	430'946	18'317	fribourg	430'946
14540.05 Société de navigation LNM SA	Sté anonyme	Navigation	5800	2'656	3'400'000	1.00	3'400'000	1'468'637	0.171%	2'505.3	2'505	-151	1	5800
14540.06 SA immob. du Théâtre du passage	Sté anonyme	Théâtre	258	364'141	6'482	1'000.00	6'482'000	9'149'634	3.980%	364'178.6	364'179	38	1'000	258'000
14540.07 TransN SA	Sté anonyme	Transports publics	21'021'050	250'069	1'552'803'000	0.01	15'528'030	15'544'807	1.354%	210'437.6	210'438	-39'631	non estimé	210'438
14540.08 Vadec SA	Sté anonyme	Collecte et traitem. déchets	2'059	205'943	180'000	100.00	18'000'000	18'003'800	1.144%	205'943.5	205'943	0	144	295'467
Total des participations et capital social (145)														
								Réévaluation (-)		Réévaluation (+)				
								Débit bilan		Crédit bilan				
								PATRIMOINE ADMINISTRATIF						
								36500.00 / 2100		44900.00 / 2100				

PATRIMOINE FINANCIER

Colonnes présentant les valeurs de l'année précédente à celle qu'on boucle												
Compte Société	Forme juridique	Activités et buts	Nombre de titres de la Commune 31.12.2023	Valeur au bilan au 31.12.2023	Nombre total d'actions émises	Valeur nominale d'une action/part sociale	Capital-actions total	Montant des fds propres 100% au 31.12.2023	Part de la Commune en %	Part de la Commune aux fonds propres	Nouvelle valeur comptable	Réévaluation arrondie
10700.01 Caves Châtenay-Bouvier SA	Sté anonyme	Cave viticole	4	4'000	700	1'000.00	700'000	700'000	0.571%	4'000.0	4'000	-
10700.02 Cave des Coteaux	Sté coopérative	Cave viticole	399	39'900	1'394	100.00	139'400	139'400	28.623%	39'900.0	39'900	-
10700.11 Skatepark du Littoral	Association	Place de loisirs		1							1	-
10700.12 Aéroport de Neuchâtel SA	Sté anonyme	Aéroport	5	3'387	1'297	600.00	778'200	885'927	0.386%	3'415.3	3'415	28
Total des actions et parts sociales (1070)				47'288							47'316	28
							Réévaluation (-)		Réévaluation (+)			
							Débit bilan		Crédit bilan			
							PATRIMOINE FINANCIER					
												2'547'469
												69'569

Total des participations du patrimoine administratif et financier

2'477'900

Total des participations du patrimoine administratif et financier

Annexe 4.2 - Tableau des garanties et cautionnements (art. 25 RLFinEC)

Bénéficiaire	Typologie du rapport juridique	Type de cautionnement	Date décompte	Durée	Découvert total
Garantie pour engagement de Prévoyance Personnel communal	Aux termes de l'article 72c de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), la corporation de droit public - en l'espèce la commune - doit s'engager à garantir l'ensemble des engagements de l'institution de prévoyance envers les assurés actifs et retraités dont elle est et a été l'employeur ainsi qu'envers ceux des syndicats intercommunaux et des institutions poursuivant un but d'intérêt public pour sa part dans l'organisme précité.	Garantie	31.12.2024	Durée du découvert	2'003'707
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal du Cercle Scolaire de Colombier et Environs (Cescole)	Idem	Garantie	31.12.2024	Durée du découvert	260'209
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal du Cercle Scolaire Régional des Cerisiers (CSRC)	Idem	Garantie	31.12.2024	Durée du découvert	3'155'842
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal de la STEP la Saunerie	Idem	Garantie	31.12.2024	Durée du découvert	101'637
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts de la montagne de Boudry	Idem	Garantie	31.12.2024	Durée du découvert	201'295
Garantie pour engagement de Prévoyance Association Le Carcole Farceur	Idem	Garantie	31.12.2024	Durée du découvert	141'351
Total :					5'864'041

Annexe 5.1 - Tableau des immobilisations du patrimoine administratif (PA)

Bilan détaillé										
		Situation au 01.01.2024	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-valeur / plus-values)	Amortissements ordinaires	Mises hors service	Situation au 31.12.2024
1400	Terrains PA non bâtis	502'992.00	-	-	-	-	-	-	-	502'992.00
1400050	Terrain impasse du Carraz	434'480.00								434'480.00
1400060	Art. 3561+4070+4071 Draizes	68'512.00								68'512.00
1401	Routes / voies de communication	3'638'731.09	324'664.51	-	-	- 143'166.75	-	161'744.60	-	3'658'484.25
1401001	Route de Boudry	1.00								1.00
1401002	Route du chemin des Landions	198'904.67	576.75					4'100.00		195'381.42
1401003	Route de Sachet	124'940.92	61'926.80					3'700.00		183'167.72
1401004	Rue des Courtils	1.00								1.00
1401005	Route Polonois / Mont-de-Pitié	1.00								1.00
1401006	Route de la Croix	150'424.30						4'700.00		145'724.30
1401007	Rue de la Fabrique	1.00								1.00
1401008	Rue de la Fin	2.00								2.00
1401009	Rue des Chavannes	595'797.00								582'697.00
1401010	Rue des Coteaux / Place du Collège	161'206.39						13'100.00		141'906.39
1401011	Chemin du Signal (terminalison)	1.00						19'300.00		1.00
1401012	Avenue François-Borel	881'763.50						19'900.00		861'863.50
1401013	Giratoire Polonois - Pâles	5'758.05						1'700.00		4'058.05
1401014	Chemins piétonniers	73'866.37						4'700.00		69'166.37
1401015	Chemins forestiers	110'447.00						3'208.65		107'238.35
1401016	Réfection parking + aménag. ext. Centre admin.	7'127.30						2'300.00		4'827.30
1401017	Réfection parking Cort'Agora	1.00								1.00
1401018	Parking gare TransN Areuse (participation)	1.00								1.00
1401019	Parking chemin des Polonois	1.00								1.00
1401021	Chemins de la Roussette et de la Baume	508'886.45						10'600.00		498'286.45
1401022	Chemins des Draizes et de Ronzi	-	20'512.55			- 20'511.55				1.00
1401050	Eclairage public Polonois / Mont-de-Pitié	7'142.20						6'000.00		1'142.20
1401051	Eclairage public Route de Boudry	8'360.05						1'500.00		6'860.05
1401052	Eclairage public et marquage Route de l'Areuse	124'725.90						10'400.00		114'325.90
1401053	Eclairage public Avenue François-Borel	135'696.85						10'100.00		125'596.85
1401054	Eclairage public et marquage Rue des Chavannes	70'533.35						5'735.95		64'797.40
1401055	Eclairage public et marquage - Roussette + Baume	157'272.12						10'700.00		146'572.12
1401056	Arrêts de bus	1.00	51'898.60			- 51'898.60				1.00
1401057	Eclairage public et marquage Ch. des Landions	137'817.54						11'000.00		126'817.54
1401058	Eclairage public et marquage Rte de Sachet	178'050.13	58'771.41					13'000.00		223'821.54
1401059	Eclairage public	-	70'757.60			- 70'756.60				1.00
1401060	Aménagements mobilité douce	-	60'220.80					6'000.00		54'220.80
1402	Aménagement des eaux	1.00	-	-	-	-	-	-	-	1.00
1402001	Canal de la Roussette	1.00								1.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	14'898'649.77	1'533'632.14	-	-	- 18'250.00	-	786'012.74	-	15'628'019.17
1403030	Port	1'895'083.35						61'300.00		1'833'783.35
1403031	Aménagement plage et rives	167'631.45						27'000.00		140'631.45
1403035	Terrain de football principal	10'005.65						5'300.00		4'705.65
1403036	Terrain de football secondaire	1.00								1.00
1403037	Piste de saut de La Rive	1.00								1.00
1403038	Terrain de beach-volley	-	4'858.94							4'858.94
1403055	Réfection mur des Joyeuses	1.00								1.00
1403080	Columbarium (espace cinéraire)	78'725.80						2'200.00		76'525.80

Bilan détaillé		Situation au 01.01.2024	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-valeur / plus-values)	Amortissements ordinares	Mises hors service	Situation au 31.12.2024
1403081	Vitreaux U. Crivelli - cimetière	24'507.50	38'338.65					- 3'100.00		59'746.15
1403100	Réseau d'eau potable (canalisations)	131'919.85						- 18'390.60		113'529.25
1403101	Conduite eau Rue de la Fin	109'085.95						- 6'400.00		102'685.95
1403103	Conduite eau les Tilles	7'331.70						- 3'100.00		4'231.70
1403104	Conduite eau Route de l'Areuse	260'865.05						- 24'500.00		236'365.05
1403105	Conduite eau Areuse / Landions / Sauges	187'560.23						- 4'500.00		183'060.23
1403106	Conduite eau Les Planches	80'420.60						- 10'600.00		69'820.60
1403107	Conduite eau Les Buchillies	25'142.15						- 900.00		24'242.15
1403108	Conduite eau Giratoire 3 Communes	216'715.30						- 3'900.00		212'815.30
1403109	Conduite eau Rue des Courtils	421'317.42						- 11'600.00		409'717.42
1403110	Conduite eau Sur les Rochettes	19'424.90						- 600.00		18'824.90
1403111	Conduite eau La Goutte-d'Or	51'500.70						- 1'400.00		50'100.70
1403112	Conduite eau Rue des Chavannes	482'824.10						- 7'400.00		475'424.10
1403113	Conduite eau Chemin des Pâles	105'424.99						- 2'700.00		102'724.99
1403114	Conduite eau Rue des Coteaux	188'439.95						- 4'800.00		183'639.95
1403115	Conduite eau Avenue François-Borel	455'191.45						- 6'100.00		449'091.45
1403116	Conduite eau - Roussette et Baume	531'385.16						- 6'800.00		524'585.16
1403117	Conduite eau - route de Sachet	766'786.28	188'226.99			- 18'250.00		- 11'800.00		924'963.27
1403150	Conduite eau Chanée / Champs-Dessous	1'835.65						- 900.00		935.65
1403160	Réducteur de pression Les Tilles	8'643.30						- 4'100.00		4'543.30
1403161	Station de dégrémentation Perreux	1.00								1.00
1403162	Captage sources Les Auges-La Chevallière	103'249.30	3'640.80					- 3'800.00		103'090.10
1403163	Puits de captage La Terrière	94'524.10	13'998.88					- 3'200.00		105'322.98
1403200	Réseau d'eaux claires (e.c.)	313'049.02						- 60'600.00		252'449.02
1403201	Conduite (e.c.) Rue de la Fin	35'718.40						- 6'600.00		29'118.40
1403202	Conduite (e.c.) Rue des Chavannes	48'323.01						- 1'100.00		47'223.01
1403203	Conduite (e.c.) Rue des Courtils	1'321.44						- 1'320.44		1.00
1403204	Conduite (e.c.) Escaliers du Bugnon	7'319.55						- 3'500.00		3'819.55
1403205	Conduite (e.c.) Route de la Goutte-d'Or	51'417.98						- 1'500.00		49'917.98
1403206	Conduite (e.c.) Rue des Coteaux	58'853.00						- 22'600.00		36'253.00
1403207	Conduite (e.c.) Avenue François-Borel	37'243.15						- 800.00		36'443.15
1403208	BEP Grassilière	164'427.42	49'821.78					- 4'300.00		209'949.20
1403209	Conduite (e.c.) Roussette + Baume	98'902.50						- 2'100.00		96'802.50
1403210	Conduite (e.c.) ch. des Landions	166'583.98						- 3'500.00		163'083.98
1403211	Conduite (e.c.) route de Sachet	209'694.16	100'355.97					- 6'200.00		303'850.13
1403250	Conduite (e.c.) Petite-Fin	59'040.45						- 3'400.00		55'640.45
1403251	Réseau d'eaux usées (e. u.)	1'218'127.00						- 124'700.00		1'093'427.00
1403252	Conduite (e.u.) Sur les Rochettes	11'975.50						- 500.00		11'475.50
1403253	Conduite (e.u.) Place du Temple	22'959.20						- 800.00		22'159.20
1403254	Conduite (e.u.) Rue des Courtils	61'342.81						- 8'400.00		52'942.81
1403255	Conduite (e.u.) Rue des Coteaux	54'512.21						- 5'800.00		48'712.21
1403256	Conduite (e.u.) Rue des Chavannes	136'524.00						- 3'000.00		133'524.00
1403257	Conduite (e.u.) Chanélaiz	64'276.65						- 2'900.00		61'376.65
1403258	Conduite (e.u.) Petit-Cortailod	167'869.22	2'319.01					- 3'400.00		166'788.23
1403259	Conduite (e.u.) ch. des Landions	79'140.38						- 1'600.00		77'540.38
1403260	Conduite (e.u.) route de Sachet	236'267.72	115'342.52					- 7'000.00		344'610.24
1403261	Conduite (e.u.) ch. de la Jeunesse	-	84'860.57					- 1'700.00		83'160.57
1403262	Conduite (e.u.) ch. des Draizes et de Ronzi	-	3'517.05							3'517.05
1403400	Réseau d'électricité (canalisations)	578'748.45	159'870.81					- 41'400.00		697'219.26
1403401	Réseau d'électricité Route de la Goutte-d'Or	1.00								1.00

Bilan détaillé										Situation au 01.01.2024	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-value / plus-values)	Amortissements ordinaires	Mises hors service	Situation au 31.12.2024	
1403402	Réseau d'électricité Jordils / Brandons		1.00							1.00						-	18'400.00		1.00
1403403	Réseau d'électricité Rue des Courtills		375'492.13													-	8'200.00		357'092.13
1403404	Réseau d'électricité Rue de la Fin		107'276.70													-	8'401.70		99'076.70
1403406	Réseau d'électricité Les Planches		67'497.65													-	1'900.00		59'095.95
1403407	Réseau d'électricité Bas-de-Sachet		6'168.40													-	18'200.00		4'268.40
1403408	Réseau d'électricité Rue des Coteaux		322'579.62													-	900.00		304'379.62
1403409	Réseau d'électricité Sur-les-Rochettes		15'480.70													-	18'100.00		14'580.70
1403410	Réseau d'électricité Rue des Chavannes		493'166.50													-	13'600.00		475'066.50
1403411	Réseau d'électricité Chemin des Landions		431'550.10													-	900.00		417'950.10
1403412	Réseau d'électricité Chemin des Pâles		21'520.25													-	24'100.00		20'620.25
1403413	Réseau d'électricité Route de l'Areuse		272'434.90													-	22'700.00		248'334.90
1403414	Réseau d'électricité La Poissine		285'814.14													-	11'600.00		263'114.14
1403415	Réseau d'électricité Avenue François-Borel		301'183.85													-	800.00		289'583.85
1403416	Réseau d'électricité Chemin des Graviers		1.00													-	4'200.00		1.00
1403417	Réseau d'électricité Chanée / Champs-Dessous		2'362.95													-	20'400.00		1'562.95
1403418	Réseau d'électricité Rue des Vergers		126'434.59													-	3'600.00		122'234.59
1403419	Réseau d'électricité Roussette + Baume		632'659.48													-	17'900.00		612'259.48
1403420	Réseau d'électricité Ch. Des Draizes		117'183.19													-	6'800.00		113'583.19
1403421	Réseau d'électricité route de Sachet		395'643.62													-	4'700.00		577'071.71
1403422	Réseau d'électricité Pièces-Chaperon		196'753.58													-	7'000.00		218'560.75
1403423	Réseau d'électricité Petit-Cortailod		-													-	18'500.00		153'319.56
1403424	Réseau d'électricité Potat-Dessus		-													-			227'050.69
1403480	Armoires et stations électriques		418'261.34													-			548'236.00
1404	Bâtiments du PA (terrains bâtis)		24'855'621.43								852'193.89			-	90'602.00	-	1'515'482.15	-	24'076'199.55
1404001	Salle polyvalente Cort'Agora		7'279'438.31								37'837.90					-	193'082.15		7'124'194.06
1404002	Hangar TP Courtills 48		585'205.00													-	11'700.00		573'505.00
1404003	Four Banal		93'599.15													-	6'400.00		87'199.15
1404005	Abri PC Cure 14		405'108.00													-	28'900.00		376'208.00
1404006	Abri STPA Ronzi 2		1'454'802.00													-	103'900.00		1'350'902.00
1404007	WC publics - Petit-Cortailod		23'715.00													-	1'700.00		22'015.00
1404008	Cabane forestière du Bas		46'209.38													-	3'100.00		43'109.38
1404009	Cabane forestière du Haut		65'800.00													-	4'400.00		61'400.00
1404010	Collège du Coq d'Or		2'209'067.65								57'526.90			-	45'012.85		157'500.00		2'064'081.70
1404020	Collège des Cornelles		4'530'716.05								70'608.37					-	505'200.00		4'096'124.42
1404030	Collège des Noisetiers		962'893.40													-	95'600.00		867'293.40
1404041	Bâtiments terrain de La Rive		990'953.93								678'227.02			-	45'589.15		75'400.00		1'548'191.80
1404042	Centre forestier Montagne de Boudry		134'133.00													-	13'500.00		120'633.00
1404043	Dépôt forestier Perreux		74'700.00													-	5'000.00		69'700.00
1404044	Abri en rondins Potat		42'200.00													-	3'000.00		39'200.00
1404045	WC publics - Coteaux		108'820.15													-	11'900.00		96'920.15
1404046	Capitainerie		25'311.62								1'120.00				-	25'531.62		-	
1404050	Temple		1'038'554.05													-	73'900.00		964'654.05
1404060	Pavillon cimetière		120'862.50													-	8'600.00		112'262.50
1404070	Bâtiment administratif Draizes 2		2'019'385.05													-	69'200.00		1'950'185.05
1404080	Bâtiment Coteaux 23 (anciens abattoirs)		234'941.00													-	16'800.00		218'141.00
1404090	Hangar du feu - Rochettes 10		1'276'839.45								6'873.70					-	42'000.00		1'241'713.15
1404181	Station de pompage eau potable - La Tertilière		75'199.80													-	5'300.00		69'899.80
1404182	Station de pompage eau potable - Perreux		241'100.21													-	17'100.00		224'000.21
1404183	Réservoir - Chevalière I		543'066.53													-	24'400.00		518'666.53

Bilan détaillé		Situation au 01.01.2024	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-valeur / plus-values)	Amortissements ordinares	Mises hors service	Situation au 31.12.2024
1404184	Réservoir - Chevalière II	2'73'000.20						- 37'000.00		236'000.20
1405	Forêts	1'766'001.40	-	-	-	-	-	-	-	1'766'001.40
1405000	Forêts communales	1'766'001.40								1'766'001.40
1406	Biens mobiliers PA	135'617.67	282'426.56	-	-	-	-	47'214.50	1.00	370'828.73
1406001	Equipement informatique Administration	1.00								1.00
1406002	Matériel-mobilier Administration	1.00								1.00
1406003	Véhicule Service de conciergerie	1.00								1.00
1406004	Abri bus	1.00								1.00
1406005	Mobilier urbain	5'800.00	61'775.25					- 3'400.00		64'175.25
1406006	Places de jeux	698.20						- 697.20		1.00
1406007	Matériel-mobilier Cort'Agora	79'001.45						- 13'417.30		65'584.15
1406008	Equipement informatique collèges	1.00								1.00
1406009	Matériel-mobilier collèges	1.00								1.00
1406011	Matériel-mobilier abri STPA	6'376.15						- 700.00		5'676.15
1406020	Véhicule Sécurité publique	1.00						-	1.00	-
1406021	Véhicules Service des travaux publics	6'193.85	220'651.31					- 27'800.00		199'045.16
1406101	Appareils détection fuites d'eau	1.00								1.00
1406102	Système de détermination La Chevalière	37'537.02						- 1'200.00		36'337.02
1406103	Tableau commande stat. pompepage La Tertilière	1.00								1.00
1406301	Ecopoints	1.00								1.00
1406302	Conteneurs enterrés	1.00								1.00
1409	Autres immobilisations corporelles	142'782.07	104'608.69	-	-	-	-	16'200.00	-	231'190.76
1409401	Compteurs électriques	142'782.07	104'608.69					- 16'200.00		231'190.76
1429	Autres immobilisations incorporelles	586'768.42	167'152.73	-	-	-	-	117'088.00	-	583'933.15
1429001	Plan d'aménagement	43'117.43	92'709.06					- 48'800.00		475'087.49
1429002	Etude fusion Boudry-Cortailod-Milvignes	117'088.00					- 117'088.00			-
1429003	Plan d'alimentation en eau potable	38'501.99	30'122.67					- 4'100.00		64'524.66
1429004	Plan directeur réseau électrique BT	-	44'321.00							44'321.00
1442	Prêts aux communes et aux synd. de communes	190'000.00	-	-	-	-	-	-	-	190'000.00
1442001	STEP Bdy-Ctd - 22-27 - fr. 190'000 - 1%	190'000.00								190'000.00
1444	Prêts aux entreprises publiques	40'000.00	-	-	-	-	-	-	-	20'000.00
1444001	FMIPA - 19-25 - Fr. 120'000 - à 0.5%	40'000.00				- 20'000.00				20'000.00
1454	Participations aux entreprises publiques	2'430'612.00	-	-	-	-	-	69'540.00	-	2'500'152.00
1454001	CADBAR - 45 actions	714'449.00					3'984.00			718'433.00
1454002	Elh10 SA - 141'541 actions	480'725.00					86'983.00			567'708.00
1454003	Groupe E SA - 1'450 actions	412'629.00					18'317.00			430'946.00
1454005	Société de navigation LNM SA - 5'800 actions	2'656.00					- 151.00			2'505.00
1454006	SA Théâtre régional Neuchâtel - 258 actions	364'141.00					38.00			364'179.00
1454007	TransN SA - 21'021'050 actions	250'069.00					- 39'631.00			210'438.00
1454008	Vadec SA - 2'059 actions	205'943.00								205'943.00

Annexe 5.2 - Tableau des immobilisations du patrimoine financier (PF)

Bilan détaillé		Situation au 01.01.2024	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-value / plus-values)	Amortissements ordinaires	Situation au 31.12.2024
1070	Actions et parts sociales	47'288.00	-	-	-	-	28.00	-	47'316.00
1070001	Caves Chatenay-Bouvier SA - 4 actions	4'000.00							4'000.00
1070002	Cave des Coteaux - 399 parts	39'900.00							39'900.00
1070011	Skatepark du Littoral	1.00							1.00
1070012	Aéroport de Neuchâtel SA - 5 actions	3'387.00					28.00		3'415.00
1071	Placements à intérêts	-	420'001.00	-	-	-	-	-	420'000.00
1071101	Obligation de caisse BCN 2021/2026 - 0%	-	420'000.00						420'000.00
1080	Terrains PF	1'453'716.85	1.00	-	-	-	-	-	1'453'717.85
1080001	Jardins	94'400.00							94'400.00
1080002	Vignes	522'317.20							522'317.20
1080003	Art. 6420 Sur-Les-Rochettes	265'080.00							265'080.00
1080005	Art. 4172 terrain agricole La Grassilière	13'439.65							13'439.65
1080006	Art. 5094 place de jeux Draizes	43'160.00							43'160.00
1080007	Art. 4357 place du Signal	32'760.00							32'760.00
1080008	Art. 5032 pré Les Tailles	107'240.00							107'240.00
1080009	Art. 6214 Les Rondinières (partiel)	40'000.00							40'000.00
1080010	Art. 6215 Les Rondinières	53'400.00							53'400.00
1080011	Art. 5903 Ronzi	141'200.00							141'200.00
1080012	Art. 7361 Les Ruffières	-	1.00						1.00
1080101	Art. 4569 Sous-la-Battue	140'720.00							140'720.00
1084	Bâtiments PF	5'581'704.83	43'823.15	-	-	- 438'122.40	-	-	5'187'405.58
1084010	Immeuble Petit-Cortailod 18-19	867'800.00							867'800.00
1084020	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	924'521.90	43'823.15			- 2'756.00			965'589.05
1084030	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	805'600.00							805'600.00
1084040	Immeuble Coteaux 38	278'333.00							278'333.00
1084050	Local commercial Impasse du Carraz 2	189'999.93				- 5'366.40			184'633.53
1084060	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cerde)	430'000.00				- 430'000.00			-
1084080	Immeuble Impasse du Carraz 1	2'085'450.00							2'085'450.00

Annexe 6 - Etat du capital tiers (art. 22 RLFinEC)

N° compte de bilan	Réserves	Etat au 31.12.2023	Attribution / Prélèvement	Etat au 31.12.2024	Remarques
2090000	Fonds abris PC	-619'835.00	0.00	-619'835.00	Le financement a été créé dans le but de garantir le remplacement des abris de protection civile non effectué lors d'une construction d'habitation selon l'art. 21 et suivants de l'ordonnance fédérale sur la protection civile
Total		-619'835.00	0.00	-619'835.00	

Contrôle des crédits du PA au 31.12.2024

No compte	Libellé	Date du crédit	Montant du crédit	Etat au 01.01.2024	Dépenses 2024	Etat au 31.12.2024	Différence crédit/comptes	Compte de bilan	Recettes 2024
15000 / 50400.24	Remplacement chauffage - hangar Rochettes 10	17.12.2020	68'000.00	66'894.20	6'873.70	73'767.90	-5'767.90	1404090	
21700 / 50400.38	Isolation combles collège Coq-d'Or	14.12.2023	50'000.00	0.00	45'012.85	45'012.85	4'987.15	1404010	45'012.85
21700 / 50400.39	Remplacement néons collège Coq-d'Or	14.12.2023	12'000.00	0.00	10'014.05	10'014.05	1'985.95	1404010	
21700 / 50400.40	Travaux peinture collège des Cornelles	14.12.2023	20'000.00	0.00	18'165.35	18'165.35	1'834.65	1404020	
21700 / 50400.41	Parois coupe-feu collège des Cornelles	14.12.2023	20'000.00	0.00	17'150.25	17'150.25	2'849.75	1404020	
21700 / 50400.42	Buffets matériel sport collège des Cornelles	14.12.2023	12'500.00	0.00	12'236.32	12'236.32	263.68	1404020	
21700 / 50400.43	Eclairage LED salle sport collège des Cornelles	14.12.2023	20'000.00	0.00	13'931.40	13'931.40	6'068.60	1404020	
21700 / 50400.45	Remplacement chauffage collège Coq-d'Or	12.12.2024	1'103'000.00	0.00	2'500.00	2'500.00	1'100'500.00	1404010	
34105 / 50400.33	Rénovation bâtiments terrain de La Rive	23.06.2022	1'450'000.00	790'283.73	632'637.87	1'422'921.60	27'078.40	1404041	
34105 / 50400.34	Panneaux solaires bâtiments terrain de La Rive	23.06.2022	100'000.00	15'000.00	45'589.15	60'589.15	39'410.85	1404041	45'589.15
34110 / 50400.22	Construction capitainerie	12.12.2019	554'000.00	27'311.62	1'120.00	28'431.62	525'568.38	1404046	
34200 / 50300.06	Aménagement terrain de beach-volley	12.12.2024	135'000.00	0.00	4'858.94	4'858.94	130'141.06	1403038	
34202 / 50300.04	Plantation d'arbres	15.12.2022	26'000.00	0.00	7'059.50	7'059.50	18'940.50	1406005	
34203 / 50400.44	Travaux entretien Cort'Agora 2024	14.12.2023	35'000.00	0.00	37'837.90	37'837.90	-2'837.90	1404001	
61500 / 50100.18	Mise en conformité arrêts bus	26.10.2021	230'000.00	218'776.80	51'898.60	270'675.40	-40'675.40	1401056	51'898.60
61500 / 50100.22	Réfection route ch. des Landions	16.12.2021	375'000.00	203'004.67	576.75	203'581.42	171'418.58	1401002	
61500 / 50100.25	Eclairage public rte de Sachet	15.12.2022	229'400.00	176'757.33	52'023.79	228'781.12	618.88	1401058	
61500 / 50100.26	Aménagement trottoirs rte de Sachet	15.12.2022	269'000.00	124'940.92	61'926.80	186'867.72	82'132.28	1401003	
61500 / 50100.27	Signalisation et marquage rte de Sachet	15.12.2022	2'400.00	1'392.80	6'747.62	8'140.42	-5'740.42	1401058	
61500 / 50100.28	Réfection éclairage public 2023-2024	22.06.2023	320'000.00	0.00	70'757.60	70'757.60	249'242.40	1401059	70'756.60
61500 / 50100.31	Réfection routes-trottoirs Draizes/Ronzi	18.09.2024	954'800.00	0.00	20'512.55	20'512.55	934'287.45	1401022	20'511.55
61500 / 50100.34	Aménagements mobilité douce	21.03.2024	157'000.00	0.00	60'220.80	60'220.80	96'779.20	1401060	
61500 / 50600.11	Achat balayeuse	21.03.2024	165'000.00	0.00	165'701.31	165'701.31	-701.31	1406021	
61500 / 50600.16	Achat mini-camionnette électrique	21.03.2024	56'000.00	0.00	54'950.00	54'950.00	1'050.00	1406021	
61550 / 50300.05	Abris à vélos Cort'Agora	15.12.2022	61'200.00	5'800.00	54'715.75	60'515.75	684.25	1406005	
71010 / 50200.02	Réfection conduites eau rte de Sachet	15.12.2022	782'700.00	766'886.28	188'226.99	955'113.27	-172'413.27	1403117	18'250.00
71010 / 50200.03	Rénovation captage sources Auges + Chevalière	22.06.2023	249'800.00	103'249.30	3'640.80	106'890.10	142'909.90	1403162	
71010 / 50310.01	Sécurisation puits de captage La Tertillière	15.12.2022	110'000.00	94'524.10	13'998.88	108'522.98	1'477.02	1403163	
71010 / 52900.03	Plan général d'alimentation - eau potable	22.10.2019	103'500.00	41'301.99	30'122.67	71'424.66	32'075.34	1429003	
72010 / 50320.12	Réseau eaux usées Petit-Cortailod	26.10.2021	294'800.00	171'269.22	2'319.01	173'588.23	121'211.77	1403258	
72010 / 50320.16	Fonctionnement hydraulique BEP Grassilière	26.10.2022	233'700.00	164'426.42	49'821.78	214'248.20	19'451.80	1403208	
72010 / 50320.17	Réseau eaux usées rte de Sachet	15.12.2022	507'000.00	236'367.72	115'342.52	351'710.24	155'289.76	1403260	
72010 / 50320.20	Evacuation eaux usées Centre sportif La Rive	21.03.2024	115'700.00	0.00	84'860.57	84'860.57	30'839.43	1403261	
72010 / 50320.22	Réseau eaux usées Draizes/Ronzi	18.09.2024	260'100.00	0.00	3'517.05	3'517.05	256'582.95	1403262	
72030 / 50320.18	Réfection conduites eaux claires rte de Sachet	15.12.2022	440'000.00	209'794.16	100'355.97	310'150.13	129'849.87	1403211	
77100 / 50301.01	Sauvegarde vitraux U. Crivelli cimetière	16.12.2021	56'200.00	24'507.50	38'338.65	62'846.15	-6'646.15	1403081	
79000 / 52900.06	Formalisation plan d'aménagement local (PAL)	23.06.2022	372'000.00	187'877.43	92'709.06	280'586.49	91'413.51	1429001	

Contrôle des crédits du PA au 31.12.2024 (suite)

No compte	Libellé	Date du crédit	Montant du crédit	Etat au 01.01.2024	Dépenses 2024	Etat au 31.12.2024	Différence crédit/comptes	Compte de bilan	Recettes 2024
87110 / 50340.23	Assainissement tableaux électriques BT	26.10.2022	118'000.00	81'617.69	95'035.67	176'653.36	-58'653.36	1403480	
87110 / 50340.24	Renforcement réseau électrique Pièces-Chaperon	26.10.2022	182'000.00	196'753.58	28'607.17	225'360.75	-43'360.75	1403422	
87110 / 50340.25	Renforcement réseau électr. Rte de Sachet	15.12.2022	614'000.00	395'743.62	199'328.09	595'071.71	18'928.29	1403421	
87110 / 50340.26	Renforcement réseau électr. Petit-Cortailod	14.12.2023	135'000.00	0.00	158'019.56	158'019.56	-23'019.56	1403423	
87110 / 50340.27	Remplacemnt compteurs électriques 2024-2027	14.12.2023	270'000.00	0.00	104'608.69	104'608.69	165'391.31	1409401	
87110 / 50340.28	Entretien réseau électrique 2024	14.12.2023	150'000.00	0.00	159'870.81	159'870.81	-9'870.81	1403400	
87110 / 50340.29	Renforcement réseau électr. Potat-Dessus	14.12.2023	220'100.00	0.00	234'050.69	234'050.69	-13'950.69	1403424	
87110 / 50340.30	Assainissement tableaux électriques BT	14.12.2023	53'500.00	0.00	53'438.99	53'438.99	61.01	1403480	
87110 / 52900.07	Plan directeur réseau électrique BT	14.12.2023	124'000.00	0.00	44'321.00	44'321.00	79'679.00	1429004	
	TOTAUX		11'817'400.00	4'349'773.08	3'257'577.47	7'605'691.55	4'257'365.45		254'042.75

Contrôle des crédits du PF au 31.12.2024

No compte	Libellé	Date du crédit	Montant du crédit	Etat au 01.01.2024	Dépenses 2024	Etat au 31.12.2024	Différence crédit/comptes	Compte de bilan	Recettes 2024
963008 / 70400.03	Transformation local commercial Carraz	24.06.2020	210'000.00	324'925.80	0.00	324'925.80	-114'925.80	1084050	5'366.40
963001 / 70400.06	Réfection chambres froides Hôtel de Commune	15.12.2022	25'000.00	24'521.90	23'823.15	48'345.05	-23'345.05	1084020	
963001 / 70400.04	Remplacemnt fenêtres Hôtel de Commune	14.12.2023	73'000.00	0.00	20'000.00	20'000.00	53'000.00	1084020	2'756.00
	TOTAUX		308'000.00	349'447.70	43'823.15	393'270.85	-85'270.85		8'122.40

Indicateurs financiers de 1^{re} priorité (art. 57 RLFineC)

a) Taux d'endettement net

Cet indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles, nécessaires pour amortir la dette nette.

$$\frac{\text{Dette nette 1}}{\text{Revenus fiscaux}} \times 100 \Rightarrow 18.78\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 100%	bon
	100% à 150%	suffisant
	> 150%	mauvais

b) Degré d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Investissements nets}} \times 100 \Rightarrow 131.50\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :	
	> 100%	haute conjoncture
	80% à 100%	cas normal
	50%-80%	récession

c) Part des charges d'intérêts

Cet indicateur renseigne sur la part du revenu disponible absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

$$\frac{\text{Charges d'intérêts nets}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \Rightarrow 0.36\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	0%-4%	bon
	4% à 9%	suffisant
	> 9%	mauvais

d) Degré de couverture des revenus déterminants

Cet indicateur renseigne sur le résultat du compte de résultats exprimé en pourcent des revenus déterminants.

$$\frac{\text{Solde du compte de résultat}}{\text{Revenus déterminants}} \times 100 \Rightarrow 8.60\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 0%	équilibré/excédentaire
	-2.5% à 0%	déficit modéré
	< -2.5%	déficit exagéré

Indicateurs financiers de 2^e priorité (art. 57 RFinEC)

e) Dette brute par rapport aux revenus

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

$$\frac{\text{Dette brute}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \Rightarrow 69.71\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 50%	très bon
	50% à 100%	bon
	100% à 150%	moyen
	150% à 200%	mauvais
	> 200%	critique

f) Proportion des investissements

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique.

$$\frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}} \times 100 \Rightarrow 16.17\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 10%	effort d'invest. faible
	10% à 20%	effort d'invest. moyen
	20% à 30%	effort d'invest. élevé
	> 40%	effort d'invest. très élevé

g) Part du service de la dette

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

$$\frac{\text{Service de la dette}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \Rightarrow 13.00\%$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 5%	charge faible
	5% à 15%	charge acceptable
	> 15%	charge forte

h) Dette nette par habitant en francs

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

$$\frac{\text{Dette nette}}{\text{Population résidente permanente}} \times 100 \Rightarrow 590.33$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 0 fr.	patrimoine net
	0 fr. à 1'000 fr.	endettement faible
	1'001 fr. à 2'500 fr.	endettement moyen
	2'501 fr. à 5'000 fr.	endettement important
	> 5'000 fr.	endettement très important

i) Taux d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{18.14\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 20%	bon
	10% à 20%	moyen
	< 10%	mauvais

j) Poids des intérêts passifs

Cet indicateur met en relation la part des recettes fiscales directes qui est consacrée au paiement des intérêts passifs. Il montre une des limites de l'endettement public. A titre d'exemple, si le poids des intérêts passifs est de 10%, cela signifie que chaque fois qu'un contribuable (personne physique ou morale) paie 100 francs d'impôt, 10 francs sont utilisés pour payer les intérêts passifs.

$$\frac{\text{Charges d'intérêts}}{\text{Revenus fiscaux directs}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{2.91\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 9%	poids des intérêts exagéré
	4% à 9%	poids des intérêts moyen
	< 4%	poids des intérêts faible

Indicateurs financiers

	Désignation	Comptes 2024	Comptes 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
90	<i>Taux d'endettement net (%)</i>	18.78	24.80	10.86	17.69
91	<i>Degré d'autofinancement</i>	131.50	55.95	131.89	127.81
92	<i>Part des charges d'intérêts</i>	0.36	0.21	0.58	0.61
93	<i>Degré de couverture des revenus détermina..</i>	8.60	4.88	8.09	5.93
94	<i>Dette brute par rapport aux revenus</i>	69.71	77.22	86.48	89.11
95	<i>Proportion des investissements</i>	16.17	21.32	14.57	13.38
96	<i>Part du service de la dette</i>	13.00	12.23	12.95	12.58
97	<i>Dette nette par habitant en francs</i>	590.33	760.72	336.85	533.86
98	<i>Taux d'autofinancement</i>	18.14	11.34	16.84	15.84
99	<i>Poids des intérêts passifs</i>	2.91	4.96	2.87	2.83

100 Disponibilités et placement à court terme

1001000
et suivants Les disponibilités et placements à court terme au 31 décembre s'élèvent à 729'600 fr., en diminution de 758'154 fr. par rapport au 1^{er} janvier.

101 Créances

1010000 et
suivants Les créances envers des tiers augmentent de 1'025'335 fr.

1012001 Au 31 décembre 2024, le compte courant du Service cantonal des contributions présente un solde en sa faveur de 194'181 fr.

1012100 et
suivants Les créances fiscales envers les contribuables se montent au 31 décembre 2024 à 2'738'957 fr. soit une augmentation de 709'722 fr. par rapport à 2023.

104 Actifs de régularisation

1041000 Ce compte contient les produits à recevoir et les charges payées d'avances au 31 décembre 2024.



Comptes 2024

Bilan détaillé		situation au 01.01.2024	Débit	Crédit	situation au 31.12.2024
1	ACTIF	62'333'470.63	76'797'885.30	-75'692'603.05	63'438'752.88
10	Patrimoine financier	13'145'693.78	73'423'884.78	-72'658'627.69	13'910'950.87
100	Disponibilités et placements à court terme	1'487'754.88	31'640'147.18	-32'398'301.38	729'600.68
1000	Liquidités	2'081.90	32'056.00	-32'195.00	1'942.90
1000000	Caisse	2'081.90	6'088.50	-6'227.50	1'942.90
1000999	Transfert de caisse	0.00	25'967.50	-25'967.50	0.00
1001	La Poste	203'774.11	2'144'971.89	-2'073'269.02	275'476.98
1001000	CCP 20-1060-6	203'774.11	2'144'971.89	-2'073'269.02	275'476.98
1002	Banque	1'281'898.87	29'448'102.79	-30'277'820.86	452'180.80
1002000	BCN U 0015.44.00	289'832.86	2'373'871.45	-2'602'226.13	61'478.18
1002001	BANQUE MIGROS 67.376.789	992'066.01	27'074'231.34	-27'675'594.73	390'702.62
1004	Cartes de débit et de crédit	0.00	15'016.50	-15'016.50	0.00
1004000	Cartes de débit et de crédit	0.00	15'016.50	-15'016.50	0.00
101	Créances	4'064'819.71	40'489'221.28	-39'463'886.68	5'090'154.31
1010	Créances suite livraisons et prestations en faveur de tiers	1'846'113.24	4'256'994.60	-4'070'447.69	2'032'660.15
1010000	Débiteurs SI & taxes diverses	1'851'750.04	4'256'994.60	-4'073'674.84	2'035'069.80
1010009	Soldes en faveur des débiteurs	-5'636.80	0.00	3'227.15	-2'409.65
1011	Comptes courants avec des tiers	9'466.30	2'342.20	-9'466.30	2'342.20
1011002	Impôt anticipé	9'466.30	2'342.20	-9'466.30	2'342.20
1012	Créances fiscales	2'029'234.31	27'312'593.10	-26'602'870.36	2'738'957.05
1012001	Cpte courant Etat SIPP + Fonds IPM	0.00	13'264'656.48	-13'458'838.33	-194'181.85
1012100	Débiteurs impôts PP année en cours	2'348'406.46	12'311'288.31	-11'771'374.85	2'888'319.92
1012200	Débiteurs impôts PM année en cours	-237'285.97	622'350.53	-274'840.05	110'224.51
1012300	Débiteurs impôts à la source	9'079.65	191'992.58	-182'057.74	19'014.49
1012400	Débiteurs impôts PM années précédentes	5'191.06	11'780.28	-3'954.11	13'017.23
1012500	Débiteurs impôts fonciers	28'493.65	0.00	-8'123.24	20'370.41
1012600	Débiteurs impôts fonds IPM	-124'650.54	910'524.92	-903'682.04	-117'807.66
1013	Comptes courants avec tiers	0.00	2'316'799.25	-2'316'799.25	0.00
1013901	Compte passage salaires à payer	0.00	2'316'799.25	-2'316'799.25	0.00
1015	Comptes courants internes	149'294.38	1'770'000.00	-1'608'600.17	310'694.21
1015001	Compte courant GSR-LO - aide sociale	149'294.38	1'770'000.00	-1'608'600.17	310'694.21
1017	Comptes d'attentes	30'711.48	5'037'644.97	-5'062'855.75	5'500.70
1017000	Compte d'attente	30'704.03	3'996'591.67	-4'013'043.25	14'252.45
1017001	Compte d'attente salaires	0.00	21'853.55	-21'853.55	0.00
1017002	Compte d'attente charges salariales CCNC	0.00	337'222.25	-337'222.25	0.00
1017003	Compte d'attente assurances	0.00	34'536.00	-34'536.00	0.00
1017004	Compte d'attente paiements	0.00	47'083.95	-55'835.70	-8'751.75
1017006	Compte d'attente cautions clés STEP	0.00	69'029.15	-69'029.15	0.00
1017009	Compte d'attente charges salariales Accidents+Maladie	0.00	47'120.35	-47'120.35	0.00
1017010	Compte d'attente charges salariales CPCN	0.00	405'775.85	-405'775.85	0.00
1017011	Compte d'attente charges salariales Servisa	7.45	60'106.95	-60'114.40	0.00
1017013	Compte d'attente Débiteur caisse	0.00	1'501.40	-1'501.40	0.00
1017014	Compte d'attente SIAR	0.00	16'823.85	-16'823.85	0.00
1019	Autres créances	0.00	-207'152.84	207'152.84	0.00
1019203	TVA préalable fonctionnement - Port	0.00	-1'719.54	1'719.54	0.00
1019204	TVA préalable investissement - Port	0.00	-90.72	90.72	0.00
1019205	TVA préalable fonctionnement - Eau	0.00	-13'982.26	13'982.26	0.00
1019206	TVA préalable investissement - Eau	0.00	-22'992.49	22'992.49	0.00
1019207	TVA préalable fonctionnement - Epuration	0.00	-29'240.80	29'240.80	0.00
1019208	TVA préalable investissement - Epuration	0.00	-15'363.15	15'363.15	0.00
1019211	TVA préalable fonctionnement - Déchets	0.00	-42'052.17	42'052.17	0.00
1019213	TVA préalable fonctionnement - Energie	0.00	-156.08	156.08	0.00
1019214	TVA préalable investissement - Energie	0.00	-81'555.63	81'555.63	0.00
104	Actifs de régularisation	509'947.51	823'201.17	-351'356.23	981'792.45
1041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	509'947.51	823'201.17	-351'356.23	981'792.45
1041000	Actifs transitoires	509'947.51	823'201.17	-351'356.23	981'792.45
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	462.00	7'463.00	-6'961.00	964.00

107	Placements financiers
1071101	Obligations de caisse issues de la liquidation de SITEBCO, dont l'échéance est fixée en mai 2026.
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)
1080012	Le bien-fonds 7361, au lieu-dit Les Ruffières, a été cédé gratuitement à la Commune par la société Piemonstesi SA. Le terrain étant en zone non constructible, celui-ci a été activé pour une valeur de 1 fr.
1084020	Des investissements ont été activés pour l'immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune) pour le remplacement des fenêtres (20'000 fr.) et pour la réfection des chambres froides (23'823 fr.).
1084050	Au crédit du compte apparaît le versement d'une subvention pour l'installation de panneaux solaires.
1084060	L'immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle) a été vendu courant 2024.
140	Immobilisation corporelles du patrimoine administratif (PA)
1401001 et suivants	Au débit des comptes apparaissent les reports des comptes d'investissements, alors qu'au crédit sont comptabilisés les amortissements, les subventions reçues et les prélèvements à des réserves.



Comptes 2024

Bilan détaillé		situation au 01.01.2024	Débit	Crédit	situation au 31.12.2024
1060	Articles de commerce	462.00	7'463.00	-6'961.00	964.00
1060002	Stock cartes multicourses	252.00	3'099.00	-2'597.00	754.00
1060003	Stock carnets Noctambus	210.00	0.00	0.00	210.00
1060007	Cartes journalières dégriffées Commune	0.00	4'364.00	-4'364.00	0.00
107	Placements financiers	47'288.00	420'028.00	0.00	467'316.00
1070	Actions et parts sociales	47'288.00	28.00	0.00	47'316.00
1070001	Caves Chatenay-Bouvier SA - 4 actions	4'000.00	0.00	0.00	4'000.00
1070002	Cave des Coteaux - 399 parts	39'900.00	0.00	0.00	39'900.00
1070011	Skatepark du Littoral	1.00	0.00	0.00	1.00
1070012	Aéroport de Neuchâtel SA - 5 actions	3'387.00	28.00	0.00	3'415.00
1071	Placements à intérêts	0.00	420'000.00	0.00	420'000.00
1071101	Obligation de caisse BCN 2021/2026 - 0%	0.00	420'000.00	0.00	420'000.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	7'035'421.68	43'824.15	-438'122.40	6'641'123.43
1080	Terrains PF	1'453'716.85	1.00	0.00	1'453'717.85
1080001	Jardins	94'400.00	0.00	0.00	94'400.00
1080002	Vignes	522'317.20	0.00	0.00	522'317.20
1080003	Art. 6420 Sur-Les-Rochettes	265'080.00	0.00	0.00	265'080.00
1080005	Art. 4172 terrain agricole La Grassilière	13'439.65	0.00	0.00	13'439.65
1080006	Art. 5094 place de jeux Draizes	43'160.00	0.00	0.00	43'160.00
1080007	Art. 4357 place du Signal	32'760.00	0.00	0.00	32'760.00
1080008	Art. 5032 pré Les Tailles	107'240.00	0.00	0.00	107'240.00
1080009	Art. 6214 Les Rondinières (partiel)	40'000.00	0.00	0.00	40'000.00
1080010	Art. 6215 Les Rondinières	53'400.00	0.00	0.00	53'400.00
1080011	Art. 5903 Ronzi	141'200.00	0.00	0.00	141'200.00
1080012	Art. 7361 Lieu-dit Les Ruffières	0.00	1.00	0.00	1.00
1080101	Art. 4569 Sous-la-Battue	140'720.00	0.00	0.00	140'720.00
1084	Bâtiments PF	5'581'704.83	43'823.15	-438'122.40	5'187'405.58
1084010	Immeuble Petit-Cortailod 18-19	867'800.00	0.00	0.00	867'800.00
1084020	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	924'521.90	43'823.15	-2'756.00	965'589.05
1084030	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	805'600.00	0.00	0.00	805'600.00
1084040	Immeuble Coteaux 38	278'333.00	0.00	0.00	278'333.00
1084050	Local commercial Impasse du Carraz 2	189'999.93	0.00	-5'366.40	184'633.53
1084060	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)	430'000.00	0.00	-430'000.00	0.00
1084080	Immeuble Impasse du Carraz 1	2'085'450.00	0.00	0.00	2'085'450.00
14	Patrimoine administratif	49'187'776.85	3'374'000.52	-3'033'975.36	49'527'802.01
140	Immobilisations corporelles du PA	45'940'396.43	3'097'525.79	-2'804'205.36	46'233'716.86
1400	Terrains PA non bâtis	502'992.00	0.00	0.00	502'992.00
1400050	Terrain impasse du Carraz	434'480.00	0.00	0.00	434'480.00
1400060	Art. 3561+4070+4071 Draizes	68'512.00	0.00	0.00	68'512.00
1401	Routes / voies de communication	3'638'731.09	324'664.51	-304'911.35	3'658'484.25
1401001	Route de Boudry	1.00	0.00	0.00	1.00
1401002	Route du chemin des Landions	198'904.67	576.75	-4'100.00	195'381.42
1401003	Route de Sachet	124'940.92	61'926.80	-3'700.00	183'167.72
1401004	Rue des Courtils	1.00	0.00	0.00	1.00
1401005	Route Polonais / Mont-de-Pitié	1.00	0.00	0.00	1.00
1401006	Route de la Croix	150'424.30	0.00	-4'700.00	145'724.30
1401007	Rue de la Fabrique	1.00	0.00	0.00	1.00
1401008	Rue de la Fin	2.00	0.00	0.00	2.00
1401009	Rue des Chavannes	595'797.00	0.00	-13'100.00	582'697.00
1401010	Rue des Coteaux / Place du Collège	161'206.39	0.00	-19'300.00	141'906.39
1401011	Chemin du Signal (terminaison)	1.00	0.00	0.00	1.00
1401012	Avenue François-Borel	881'763.50	0.00	-19'900.00	861'863.50
1401013	Giratoire Polonais - Pâles	5'758.05	0.00	-1'700.00	4'058.05
1401014	Chemins piétonniers	73'866.37	0.00	-4'700.00	69'166.37
1401015	Chemins forestiers	110'447.00	0.00	-3'208.65	107'238.35
1401016	Réfection parking + aménag. ext. Centre admin.	7'127.30	0.00	-2'300.00	4'827.30
1401017	Réfection parking Cort'Agora	1.00	0.00	0.00	1.00
1401018	Parking gare TransN Areuse (participation)	1.00	0.00	0.00	1.00
1401019	Parking chemin des Polonais	1.00	0.00	0.00	1.00
1401021	Chemins de la Roussette et de la Baume	508'886.45	0.00	-10'600.00	498'286.45
1401022	Chemin des Draizes et de Ronzi	0.00	20'512.55	-20'511.55	1.00
1401050	Eclairage public Polonais / Mont-de-Pitié	7'142.20	0.00	-6'000.00	1'142.20
1401051	Eclairage public Route de Boudry	8'360.05	0.00	-1'500.00	6'860.05
1401052	Eclairage public et marquage Route de l'Areuse	124'725.90	0.00	-10'400.00	114'325.90
1401053	Eclairage public Avenue François-Borel	135'696.85	0.00	-10'100.00	125'596.85
1401054	Eclairage public et marquage Rue des Chavannes	70'533.35	0.00	-5'735.95	64'797.40

1401055 et suivants	Au débit des comptes apparaissent les reports des comptes d'investissements, alors qu'au crédit sont comptabilisés les amortissements, les subventions reçues et les prélèvements à des réserves.
1401060	Un nouveau trottoir a été aménagé au chemin de Chanélaz pour 36'439 fr.
1403081	Les vitraux de l'ancienne chapelle catholique ont été restaurés et réinstallés au cimetière pour 38'338 fr.



Comptes 2024

Bilan détaillé		situation au 01.01.2024	Débit	Crédit	situation au 31.12.2024
1401055	Eclairage public et marquage - Ch. Roussette + Baume	157'272.12	0.00	-10'700.00	146'572.12
1401056	Arrêts de bus	1.00	51'898.60	-51'898.60	1.00
1401057	Eclairage public et marquage Ch. des Landions	137'817.54	0.00	-11'000.00	126'817.54
1401058	Eclairage public et marquage Rte de Sachet	178'050.13	58'771.41	-13'000.00	223'821.54
1401059	Eclairage public	0.00	70'757.60	-70'756.60	1.00
1401060	Aménagements mobilité douce	0.00	60'220.80	-6'000.00	54'220.80
1402	Aménagement des eaux	1.00	0.00	0.00	1.00
1402001	Canal de la Roussette	1.00	0.00	0.00	1.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	14'898'649.77	1'533'632.14	-804'262.74	15'628'019.17
1403030	Port	1'895'083.35	0.00	-61'300.00	1'833'783.35
1403031	Aménagement plage et rives	167'631.45	0.00	-27'000.00	140'631.45
1403035	Terrain de football principal	10'005.65	0.00	-5'300.00	4'705.65
1403036	Terrain de football secondaire	1.00	0.00	0.00	1.00
1403037	Piste de saut de La Rive	1.00	0.00	0.00	1.00
1403038	Terrain de beach-volley	0.00	4'858.94	0.00	4'858.94
1403055	Réfection mur des Joyeuses	1.00	0.00	0.00	1.00
1403080	Columbarium (espace cinéraire)	78'725.80	0.00	-2'200.00	76'525.80
1403081	Vitraux U. Crivelli - cimetière	24'507.50	38'338.65	-3'100.00	59'746.15
1403100	Réseau d'eau potable (canalisations)	131'919.85	0.00	-18'390.60	113'529.25
1403101	Conduite eau Rue de la Fin	109'085.95	0.00	-6'400.00	102'685.95
1403103	Conduite eau les Tilles	7'331.70	0.00	-3'100.00	4'231.70
1403104	Conduite eau Route de l'Areuse	260'865.05	0.00	-24'500.00	236'365.05
1403105	Conduite eau Areuse / Landions / Sauges	187'560.23	0.00	-4'500.00	183'060.23
1403106	Conduite eau Les Planches	80'420.60	0.00	-10'600.00	69'820.60
1403107	Conduite eau Les Buchilles	25'142.15	0.00	-900.00	24'242.15
1403108	Conduite eau Giratoire 3 Communes	216'715.30	0.00	-3'900.00	212'815.30
1403109	Conduite eau Rue des Courtils	421'317.42	0.00	-11'600.00	409'717.42
1403110	Conduite eau Sur les Rochettes	19'424.90	0.00	-600.00	18'824.90
1403111	Conduite eau La Goutte-d'Or	51'500.70	0.00	-1'400.00	50'100.70
1403112	Conduite eau Rue des Chavannes	482'824.10	0.00	-7'400.00	475'424.10
1403113	Conduite eau Chemin des Pâles	105'424.99	0.00	-2'700.00	102'724.99
1403114	Conduite eau Rue des Coteaux	188'439.95	0.00	-4'800.00	183'639.95
1403115	Conduite eau Avenue François-Borel	455'191.45	0.00	-6'100.00	449'091.45
1403116	Conduite eau Ch. de la Roussette et de la Baume	531'385.16	0.00	-6'800.00	524'585.16
1403117	Conduite eau Route de Sachet	766'786.28	188'226.99	-30'050.00	924'963.27
1403150	Conduite eau Chanée / Champs-Dessous	1'835.65	0.00	-900.00	935.65
1403160	Réducteur de pression Les Tilles	8'643.30	0.00	-4'100.00	4'543.30
1403161	Station de dégermination Perreux	1.00	0.00	0.00	1.00
1403162	Captage sources Les Auges-La Chevalière	103'249.30	3'640.80	-3'800.00	103'090.10
1403163	Puits de captage La Tertillière	94'524.10	13'998.88	-3'200.00	105'322.98
1403200	Réseau d'eaux claires (e. c.)	313'049.02	0.00	-60'600.00	252'449.02
1403201	Conduite (e.c.) Rue de la Fin	35'718.40	0.00	-6'600.00	29'118.40
1403202	Conduite (e.c.) Rue des Chavannes	48'323.01	0.00	-1'100.00	47'223.01
1403203	Conduite (e.c.) Rue des Courtils	1'321.44	0.00	-1'320.44	1.00
1403204	Conduite (e.c.) Escaliers du Bugnon	7'319.55	0.00	-3'500.00	3'819.55
1403205	Conduite (e.c.) Route de la Goutte-d'Or	51'417.98	0.00	-1'500.00	49'917.98
1403206	Conduite (e.c.) Rue des Coteaux	58'853.00	0.00	-22'600.00	36'253.00
1403207	Conduite (e.c.) Avenue François-Borel	37'243.15	0.00	-800.00	36'443.15
1403208	BEP Grassilière	164'427.42	49'821.78	-4'300.00	209'949.20
1403209	Conduite (e.c.) Ch. de la Roussette et de la Baume	98'902.50	0.00	-2'100.00	96'802.50
1403210	Conduite (e.c.) ch. des Landions	166'583.98	0.00	-3'500.00	163'083.98
1403211	Conduite (e.c.) route de Sachet	209'694.16	100'355.97	-6'200.00	303'850.13
1403250	Conduite (e.c.) Petite-Fin	59'040.45	0.00	-3'400.00	55'640.45
1403251	Réseau d'eaux usées (e.u.)	1'218'127.00	0.00	-124'700.00	1'093'427.00
1403252	Conduite (e.u.) Sur les Rochettes	11'975.50	0.00	-500.00	11'475.50
1403253	Conduite (e.u.) Place du Temple	22'959.20	0.00	-800.00	22'159.20
1403254	Conduite (e.u.) Rue des Courtils	61'342.81	0.00	-8'400.00	52'942.81
1403255	Conduite (e.u.) Rue des Coteaux	54'512.21	0.00	-5'800.00	48'712.21
1403256	Conduite (e.u.) Rue des Chavannes	136'524.00	0.00	-3'000.00	133'524.00
1403257	Conduite (e.u.) Chanélaz	64'276.65	0.00	-2'900.00	61'376.65
1403258	Conduite (e.u.) Petit-Cortailod	167'869.22	2'319.01	-3'400.00	166'788.23
1403259	Conduite (e.u.) ch. des Landions	79'140.38	0.00	-1'600.00	77'540.38
1403260	Conduite (e.u.) route de Sachet	236'267.72	115'342.52	-7'000.00	344'610.24
1403261	Conduite (e.u.) ch. de la Jeunesse	0.00	84'860.57	-1'700.00	83'160.57
1403262	Conduite (e.u.) ch. des Draizes et de Ronzi	0.00	3'517.05	0.00	3'517.05
1403400	Réseau d'électricité (canalisations)	578'748.45	159'870.81	-41'400.00	697'219.26
1403401	Réseau d'électricité Route de la Goutte-d'Or	1.00	0.00	0.00	1.00
1403402	Réseau d'électricité Jordils / Brandons	1.00	0.00	0.00	1.00
1403403	Réseau d'électricité Rue des Courtils	375'492.13	0.00	-18'400.00	357'092.13
1403404	Réseau d'électricité Rue de la Fin	107'276.70	0.00	-8'200.00	99'076.70
1403406	Réseau d'électricité Les Planches	67'497.65	0.00	-8'401.70	59'095.95
1403407	Réseau d'électricité Bas-de-Sachet	6'168.40	0.00	-1'900.00	4'268.40
1403408	Réseau d'électricité Rue des Coteaux	322'579.62	0.00	-18'200.00	304'379.62
1403409	Réseau d'électricité Sur-les-Rochettes	15'480.70	0.00	-900.00	14'580.70
1403410	Réseau d'électricité Rue des Chavannes	493'166.50	0.00	-18'100.00	475'066.50

1403411 et Suivants	Au débit des comptes apparaissent les reports des comptes d'investissements, alors qu'au crédit sont comptabilisés les amortissements, les subventions reçues et les prélèvements à des réserves.
1404041	Les bâtiments du centre sportif de la Rive ont été rénovés en 2024 pour 632'637 fr. Des panneaux solaires ont été installés pour 45'589 fr. et financés par un prélèvement à la réserve (Fonds à vocation énergétique).
1406005	Des abris à vélos ont été installés à proximité de la salle polyvalente pour 54'715 fr.
1406021	Une nouvelle balayeuse et une camionnette ont été acquises pour le Service des travaux publics pour 220'651 fr.
1429002	La fusion Boudry-Cortailod-Milvignes ayant été abandonnée, les investissements liés ont été complètement amortis en 2024.



Comptes 2024

Bilan détaillé		situation au 01.01.2024	Débit	Crédit	situation au 31.12.2024
1403411	Réseau d'électricité Chemin des Landions	431'550.10	0.00	-13'600.00	417'950.10
1403412	Réseau d'électricité Chemin des Pâles	21'520.25	0.00	-900.00	20'620.25
1403413	Réseau d'électricité Route de l'Areuse	272'434.90	0.00	-24'100.00	248'334.90
1403414	Réseau d'électricité La Poissine	285'814.14	0.00	-22'700.00	263'114.14
1403415	Réseau d'électricité Avenue François-Borel	301'183.85	0.00	-11'600.00	289'583.85
1403416	Réseau d'électricité Chemin des Gravieres	1.00	0.00	0.00	1.00
1403417	Réseau d'électricité Chanée / Champs-Dessous	2'362.95	0.00	-800.00	1'562.95
1403418	Réseau d'électricité Rue des Vergers	126'434.59	0.00	-4'200.00	122'234.59
1403419	Réseau d'électricité Ch. de la Roussette et de la Baume	632'659.48	0.00	-20'400.00	612'259.48
1403420	Réseau d'électricité ch. des Draizes	117'183.19	0.00	-3'600.00	113'583.19
1403421	Réseau d'électricité route de Sachet	395'643.62	199'328.09	-17'900.00	577'071.71
1403422	Réseau d'électricité Pièces-Chaperon	196'753.58	28'607.17	-6'800.00	218'560.75
1403423	Réseau d'électricité Petit-Cortailod	0.00	158'019.56	-4'700.00	153'319.56
1403424	Réseau d'électricité Potat-Dessus	0.00	234'050.69	-7'000.00	227'050.69
1403480	Armoires et stations électriques	418'261.34	148'474.66	-18'500.00	548'236.00
1404	Bâtiments du PA (terrains bâtis)	24'855'621.43	852'193.89	-1'631'615.77	24'076'199.55
1404001	Salle polyvalente Cort'Agora	7'279'438.31	37'837.90	-193'082.15	7'124'194.06
1404002	Hangar TP Courtils 48	585'205.00	0.00	-11'700.00	573'505.00
1404003	Four Banal	93'599.15	0.00	-6'400.00	87'199.15
1404005	Abri PC Cure 14	405'108.00	0.00	-28'900.00	376'208.00
1404006	Abri STPA Ronzi 2	1'454'802.00	0.00	-103'900.00	1'350'902.00
1404007	WC publics - Petit-Cortailod	23'715.00	0.00	-1'700.00	22'015.00
1404008	Cabane forestière du Bas	46'209.38	0.00	-3'100.00	43'109.38
1404009	Cabane forestière du Haut	65'800.00	0.00	-4'400.00	61'400.00
1404010	Collège du Coq d'Or	2'209'067.65	57'526.90	-202'512.85	2'064'081.70
1404020	Collège des Corneilles	4'530'716.05	70'608.37	-505'200.00	4'096'124.42
1404030	Collège des Noisetiers	962'893.40	0.00	-95'600.00	867'293.40
1404041	Bâtiments terrain de La Rive	990'953.93	678'227.02	-120'989.15	1'548'191.80
1404042	Centre forestier Montagne de Boudry (participation)	134'133.00	0.00	-13'500.00	120'633.00
1404043	Dépôt forestier Perreux	74'700.00	0.00	-5'000.00	69'700.00
1404044	Abri en rondins Potat	42'200.00	0.00	-3'000.00	39'200.00
1404045	WC publics - Coteaux	108'820.15	0.00	-11'900.00	96'920.15
1404046	Capitainerie	25'311.62	1'120.00	-26'431.62	0.00
1404050	Temple	1'038'554.05	0.00	-73'900.00	964'654.05
1404060	Pavillon cimetière	120'862.50	0.00	-8'600.00	112'262.50
1404070	Bâtiment administratif Draizes 2	2'019'385.05	0.00	-69'200.00	1'950'185.05
1404080	Bâtiment Coteaux 23 (anciens abattoirs)	234'941.00	0.00	-16'800.00	218'141.00
1404090	Hangar du feu - Rochettes 10	1'276'839.45	6'873.70	-42'000.00	1'241'713.15
1404181	Station de pompage eau potable - La Tertillière	75'199.80	0.00	-5'300.00	69'899.80
1404182	Station de pompage eau potable - Perreux	241'100.21	0.00	-17'100.00	224'000.21
1404183	Réservoir - Chevalière I	543'066.53	0.00	-24'400.00	518'666.53
1404184	Réservoir - Chevalière II	273'000.20	0.00	-37'000.00	236'000.20
1405	Forêts	1'766'001.40	0.00	0.00	1'766'001.40
1405000	Forêts communales	1'766'001.40	0.00	0.00	1'766'001.40
1406	Biens mobiliers PA	135'617.67	282'426.56	-47'215.50	370'828.73
1406001	Equipeement informatique Administration	1.00	0.00	0.00	1.00
1406002	Matériel-mobilier Administration	1.00	0.00	0.00	1.00
1406003	Véhicule Service de conciergerie	1.00	0.00	0.00	1.00
1406004	Abri bus	1.00	0.00	0.00	1.00
1406005	Mobilier urbain	5'800.00	61'775.25	-3'400.00	64'175.25
1406006	Places de jeux	698.20	0.00	-697.20	1.00
1406007	Matériel-mobilier Cort'Agora	79'001.45	0.00	-13'417.30	65'584.15
1406008	Equipeement informatique collèges	1.00	0.00	0.00	1.00
1406009	Matériel-mobilier collèges	1.00	0.00	0.00	1.00
1406011	Matériel-mobilier abri STPA	6'376.15	0.00	-700.00	5'676.15
1406020	Véhicule Sécurité publique	1.00	0.00	-1.00	0.00
1406021	Véhicules Service des travaux publics	6'193.85	220'651.31	-27'800.00	199'045.16
1406101	Appareils détection fuites d'eau	1.00	0.00	0.00	1.00
1406102	Système de dégermination La Chevalière	37'537.02	0.00	-1'200.00	36'337.02
1406103	Tableau commande stat. pompage La Tertillière	1.00	0.00	0.00	1.00
1406301	Ecopoints	1.00	0.00	0.00	1.00
1406302	Conteneurs enterrés	1.00	0.00	0.00	1.00
1409	Autres immobilisations corporelles	142'782.07	104'608.69	-16'200.00	231'190.76
1409401	Compteurs électriques	142'782.07	104'608.69	-16'200.00	231'190.76
142	Immobilisations incorporelles	586'768.42	167'152.73	-169'988.00	583'933.15
1429	Autres immobilisations incorporelles	586'768.42	167'152.73	-169'988.00	583'933.15
1429001	Plan d'aménagement	431'178.43	92'709.06	-48'800.00	475'087.49
1429002	Etude fusion Boudry-Cortailod-Milvignes	117'088.00	0.00	-117'088.00	0.00
1429003	Plan d'alimentation en eau potable	38'501.99	30'122.67	-4'100.00	64'524.66
1429004	Plan directeur réseau électrique BT	0.00	44'321.00	0.00	44'321.00

144	Prêts
1442001	Il s'agit du prêt accordé au Syndicat intercommunal de la STEP Boudry-Cortailod, par décision du Conseil général, au taux fixe annuel de 1 % et qui sera intégralement remboursé à l'échéance convenue, à savoir en 2027.
1444001	Il s'agit du prêt accordé à la Fondation en faveur de la construction de logements pour personnes âgées (FMPA), par décision du Conseil général, lequel est remboursé à raison de 20'000 fr. par année. Le solde du prêt sera intégralement remboursé en 2025.
145	Participations, capital social
1454001 et suivants	Au débit du compte, figure l'augmentation de la valeur de capitalisation des sociétés dans lesquelles la Commune a des participations. Au crédit figure les diminutions de valeur. En application de la LFinEC, nous avons procédé à la réévaluation de la valeur des positions qui affichaient des variations significatives.
201	Engagements financiers à court terme
2010201	Au 31 décembre 2024, aucun emprunt à court terme n'était contracté. Durant l'année, 3'000'000 fr. ont été empruntés à court terme et remboursés en cours d'année. Les 600'000 fr. empruntés en 2023 ont également été remboursés en 2024.
204	Passifs de régularisation
2041000	Ce compte contient les produits reçus d'avance ainsi que les charges à payer au 31 décembre 2024.
205	Provisions à court terme
2050000	La Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) nous impose de porter au bilan la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises par les collaborateurs au 31 décembre. Pour l'ensemble des services communaux, cette valeur a augmenté de 10'943 fr. par rapport à 2023.
206	Engagements financiers à long terme
2063005 et suivants	La dette communale à moyen et long termes est restée stable en 2024, l'emprunt de 2'000'000 fr. auprès d'AXA ayant été remboursé à l'aide d'un nouvel emprunt de 2'000'000 fr. contracté auprès de la Banque Cantonale de Genève (BCGE).



Comptes 2024

Bilan détaillé		situation au 01.01.2024	Débit	Crédit	situation au 31.12.2024
144	Prêts	230'000.00	0.00	-20'000.00	210'000.00
1442	Prêts aux communes et aux syndicats de communes	190'000.00	0.00	0.00	190'000.00
1442001	STEP Bdy-Ctd - 22-27 - fr. 190'000 - 1%	190'000.00	0.00	0.00	190'000.00
1444	Prêts aux entreprises publiques	40'000.00	0.00	-20'000.00	20'000.00
1444001	FMPA - 19-25 - fr.120'000 - 0.5%	40'000.00	0.00	-20'000.00	20'000.00
145	Participations, capital social	2'430'612.00	109'322.00	-39'782.00	2'500'152.00
1454	Participations aux entreprises publiques	2'430'612.00	109'322.00	-39'782.00	2'500'152.00
1454001	CADBAR - 45 actions	714'449.00	3'984.00	0.00	718'433.00
1454002	Eli10 SA - 141'541 actions	480'725.00	86'983.00	0.00	567'708.00
1454003	Groupe E SA - 1'450 actions	412'629.00	18'317.00	0.00	430'946.00
1454005	Société de navigation LNM SA - 5'800 actions	2'656.00	0.00	-151.00	2'505.00
1454006	SA immobil. du Théâtre régional de Neuchâtel - 258 actions	364'141.00	38.00	0.00	364'179.00
1454007	TransN SA - 21'021'050 actions	250'069.00	0.00	-39'631.00	210'438.00
1454008	Vadec SA - 2'059 actions	205'943.00	0.00	0.00	205'943.00
2	PASSIF	-62'333'470.63	19'820'941.11	-20'926'223.36	-63'438'752.88
20	Capitaux de tiers	-16'725'646.46	17'305'442.35	-17'323'133.81	-16'743'337.92
200	Engagements courants	-2'295'959.35	11'336'820.90	-11'264'957.04	-2'224'095.49
2000	Engagements courants (livraisons et prestations de tiers)	-2'352'739.12	11'182'998.37	-10'997'599.37	-2'167'340.12
2000000	Engagements courants (livraisons et de prestations de tiers)	-2'352'739.12	11'182'998.37	-10'997'599.37	-2'167'340.12
2001	Comptes courants avec des tiers	0.50	45'322.80	-41'858.75	3'464.55
2001006	Charges d'immeubles PF 01.07.23 - 30.06.24	0.50	25'913.25	-25'913.75	0.00
2001007	Charges d'immeubles PF 01.07.24 - 30.06.25	0.00	19'409.55	-15'945.00	3'464.55
2002	Impôts	59'744.27	108'499.73	-225'448.92	-57'204.92
2002200	Compte d'attente TVA	59'744.27	109'034.46	-225'983.65	-57'204.92
2002201	TVA due fonctionnement – Déchets	0.00	-329.26	329.26	0.00
2002205	TVA due fonctionnement – Epuration	0.00	-223.19	223.19	0.00
2002207	TVA due fonctionnement – Eaux (2,6 %)	0.00	33.73	-33.73	0.00
2002211	TVA due fonctionnement – Port	0.00	-16.01	16.01	0.00
2006	Dépôts et cautions	-2'965.00	0.00	-50.00	-3'015.00
2006000	Dépôt de garantie clés diverses	-2'965.00	0.00	-50.00	-3'015.00
201	Engagements financiers à court terme	-600'000.00	3'600'000.00	-3'000'000.00	0.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	-600'000.00	3'600'000.00	-3'000'000.00	0.00
2010201	Divers emprunts à court terme	-600'000.00	3'600'000.00	-3'000'000.00	0.00
204	Passifs de régularisation	-143'660.20	368'621.45	-1'047'233.62	-822'272.37
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-11'534.65	235'146.50	-912'220.92	-688'609.07
2041000	Passifs transitoires	-11'534.65	235'146.50	-912'220.92	-688'609.07
2044	Charges financières/revenus financiers	-132'125.55	133'475.26	-135'013.01	-133'663.30
2044000	Charges financières/revenus financiers	-132'125.55	133'475.26	-135'013.01	-133'663.30
2049	Autres passifs de régularisation, compte de résultats	0.00	-0.31	0.31	0.00
2049000	Autres passifs de régularisation, compte de résultats	0.00	-0.31	0.31	0.00
205	Provisions à court terme	-40'940.31	0.00	-10'943.15	-51'883.46
2050	Provisions à court terme (prestations suppl. du personnel)	-40'940.31	0.00	-10'943.15	-51'883.46
2050000	Provisions à court terme HS + VAC	-40'940.31	0.00	-10'943.15	-51'883.46
206	Engagements financiers à long terme	-13'000'000.00	2'000'000.00	-2'000'000.00	-13'000'000.00
2063	Emprunts	-13'000'000.00	2'000'000.00	-2'000'000.00	-13'000'000.00
2063005	BCGE 11-25 - 2,0 Mio - 2.500%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063006	BCGE 11-26 - 2,0 Mio - 2.530%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063008	Axa 14-24 - 2,0 Mio - 1.850%	-2'000'000.00	2'000'000.00	0.00	0.00
2063009	SUVA 15-27 - 3,0 Mio - 0.420%	-3'000'000.00	0.00	0.00	-3'000'000.00
2063010	SUVA 19-31 - 2 Mio - 0.270%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063011	BCN 20-30 - 2,0 Mio - 0.76%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063012	BCGE 24-34 - 2,0 Mio - 1,790 %	0.00	0.00	-2'000'000.00	-2'000'000.00
208	Provisions à long terme	-25'251.60	0.00	0.00	-25'251.60

290	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres
2900100 et suivants	Il s'agit des réserves liées aux chapitres autofinancés. On y voit les variations découlant des attributions ou prélèvements comptabilisés en 2024, lesquels correspondent aux excédents de revenus ou de charges desdits chapitres, ainsi qu'aux prélèvements à ces réserves.
2900700	Le solde du compte financement spécial – port a été transféré dans le compte 29102.00 Fonds du port selon le règlement communal sur le fonds du port du 14 décembre 2023.
291	Fonds
2910100	Un montant de 1'151 fr. a été prélevé du fonds forestier pour le remboursement d'une partie des subventions touchées pour l'entretien des forêts.
2910200	Le fonds du port est constitué du solde du compte 29007.00 et est alimenté par la part du bénéfice excédent les 10 % de la taxe d'amarrage. Ce compte a été créé en application du règlement communal sur le fonds du port du 14 décembre 2023.
2910600 et 2910601	Le produit de la redevance à vocation énergétique est réparti à parts égales entre le « fonds communal à vocation énergétique (bâtiment) », destiné à financer l'assainissement énergétique des bâtiments communaux, et le « fonds communal à vocation énergétique », destiné à financer toute autre mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables.
2910800	Le fonds d'entretien des immobilisations du patrimoine financier (PF) est constitué du solde du compte 29600.00 et est alimenté par le 5 % des loyers perçus des bâtiments locatifs du patrimoine financier. Ce compte a été créé en application du règlement communal du fonds d'entretien des immobilisations du patrimoine financier du 4 mai 2023.
293	Préfinancements
2930001	Le montant figurant au débit du compte est le prélèvement au préfinancement destiné à neutraliser l'amortissement relatif à la réfection de la chaussée de l'avenue François-Borel.
2930002	Le montant figurant au débit du compte est le prélèvement au préfinancement destiné à neutraliser l'amortissement relatif à la réfection de la chaussée de la rue des Chavannes.
295	Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif
2950001	Le montant figurant au débit du compte est le total du prélèvement à la réserve d'amortissements du retraitement du patrimoine administratif (PA), lequel neutralise l'effet du retraitement du PA effectué en 2018.
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier
2960000	Le solde de cette réserve a été transféré dans le compte 2910800 Fonds d'entretien des immobilisations du PF selon règlement communal du fonds d'entretien des immobilisations du patrimoine financier du 4 mai 2023.
299	Excédent/découvert du bilan
2990000	L'excédent de revenus de l'exercice 2024 s'élève à 1'884'507 fr.
2999000	La fortune nette s'élève à 28'607'302 fr. Si l'on ajoute à celle-ci le montant de l'excédent de revenus de l'exercice 2024, l'excédent du bilan s'élève à 30'491'810 fr. au 31 décembre 2024.



Comptes 2024

Bilan détaillé		situation au 01.01.2024	Débit	Crédit	situation au 31.12.2024
2081	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-25'251.60	0.00	0.00	-25'251.60
2081000	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-25'251.60	0.00	0.00	-25'251.60
209	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
2090	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
2090000	Taxes d'exemption pour locaux de protection civile (abris PC)	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
29	Capitaux propres	-45'607'824.17	2'515'498.76	-3'603'089.55	-46'695'414.96
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-2'133'820.13	445'108.48	0.00	-1'688'711.65
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres	-2'133'820.13	445'108.48	0.00	-1'688'711.65
2900100	Financement spécial - eau	-344'387.26	32'237.45	0.00	-312'149.81
2900201	Financement spécial - épuration	-1'087'242.24	28'794.75	0.00	-1'058'447.49
2900301	Financement spécial - déchets ménages	-286'729.17	8'479.01	0.00	-278'250.16
2900401	Financement spécial - déchets entreprises	-40'461.46	597.27	0.00	-39'864.19
2900700	Financement spécial - port	-375'000.00	375'000.00	0.00	0.00
291	Fonds	-2'654'926.01	275'750.32	-697'424.11	-3'076'599.80
2910	Fonds enregistrés comme capitaux propres	-2'599'401.81	275'750.32	-697'424.11	-3'021'075.60
2910000	Taxes compensatoires pour places de stationnement	-169'449.75	0.00	0.00	-169'449.75
2910100	Fonds forestier	-144'158.75	1'151.40	0.00	-143'007.35
2910200	Fonds du port	0.00	0.00	-404'882.16	-404'882.16
2910300	Réserve taxes d'équipement (dessertes)	-1'828'009.98	131'439.77	51'692.00	-1'644'878.21
2910600	Fonds pour redevance à vocation énergétique (bâtiments)	-233'168.16	90'602.00	-40'709.41	-183'275.57
2910601	Fonds pour redevance à vocation énergétique	-214'946.29	52'557.15	-40'709.41	-203'098.55
2910700	Réserve entretien ouvrages AF	-9'668.88	0.00	-1'385.74	-11'054.62
2910800	Fonds d'entretien des immobilisations du PF	0.00	0.00	-261'429.39	-261'429.39
2911	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-55'524.20	0.00	0.00	-55'524.20
2911000	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-55'524.20	0.00	0.00	-55'524.20
293	Préfinancements	-1'474'400.00	33'000.00	0.00	-1'441'400.00
2930	Préfinancements	-1'474'400.00	33'000.00	0.00	-1'441'400.00
2930001	Préfinancement avenue François-Borel	-635'800.00	19'900.00	0.00	-615'900.00
2930002	Préfinancement rue des Chavannes	-838'600.00	13'100.00	0.00	-825'500.00
294	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
2940	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
2940000	Réserve conjoncturelle	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
295	Réserve liée au retraitement	-5'624'114.00	496'282.00	0.00	-5'127'832.00
2950	Réserves liées au retraitement	-5'624'114.00	496'282.00	0.00	-5'127'832.00
2950001	Réserve d'amortissements du retraitement du PA	-5'624'114.00	496'282.00	0.00	-5'127'832.00
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-244'199.89	244'199.89	0.00	0.00
2960	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-244'199.89	244'199.89	0.00	0.00
2960000	Réserve liée à la réévaluation du PF	-244'199.89	244'199.89	0.00	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	-28'607'302.80	1'021'158.07	-2'905'665.44	-30'491'810.17
2990	Résultat annuel	-1'021'158.07	1'021'158.07	-1'884'507.37	-1'884'507.37
2990000	Résultat annuel	-1'021'158.07	1'021'158.07	-1'884'507.37	-1'884'507.37
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-27'586'144.73	0.00	-1'021'158.07	-28'607'302.80
2999000	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)	-27'586'144.73	0.00	-1'021'158.07	-28'607'302.80

01100	Conseil général
30000.00	Le montant des jetons de présence aux séances du Conseil général et des commissions communales est déterminé par l'arrêté du Conseil général du 5 novembre 2009.
31020.00	On trouve dans ce compte diverses dépenses relatives à des fournitures inhérentes aux différentes votations, ainsi qu'à la confection des fascicules du budget et des comptes. On y enregistre également le coût des élections communales (impression des bulletins, publications diverses, dépouillement, etc.). L'impression des budgets de l'année 2025 a été confiée à la fondation ALFASET, ayant un but social et fournissant du travail à des personnes vivant avec un handicap (1'021 fr.).
31020.02	Les dates des séances du Conseil général, les décisions de celui-ci, ainsi que les mutations (avis de proclamation, puis validation de nouveaux conseillers généraux) nécessitent la publication d'avis officiels
31320.02	Dans cette rubrique figure le coût de la révision annuelle des comptes communaux par la fiduciaire désignée par le Conseil général.
31530.00	Le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) a procédé au renouvellement des antennes WiFi du bâtiment administratif des Draizes 2. La facture de 1'837 fr. a été répartie à raison de 1/6 pour les chapitres 1100 (Conseil général) et 1200 (Conseil communal) et à raison de 1/3 pour les chapitres 2200 (Administration) et 79000 (Service technique).
31990.00	Ce compte enregistre les dépenses liées à l'achat de subsistance pour les personnes convoquées au bureau de dépouillement.
01200	Conseil communal
30000.02 et suivants	Chaque conseiller communal touche un salaire mensuel fixe de 1'200 fr. brut, qui couvre les heures consacrées aux séances du Conseil général et du Conseil communal, ainsi que les heures consacrées à certaines tâches particulières et représentatives. Cette dépense figure dans le compte 30000.02. En plus de ce salaire, une indemnité mensuelle forfaitaire de 50 fr. pour frais de déplacements est versée aux membres de l'exécutif (voir compte 31700.00). Le surplus d'heures spéciales non incluses dans le salaire mensuel fixe est rétribué au prix de 50 fr. brut par heure de vacation. Cette dépense figure dans le compte 30000.03.
30593.00	Le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) est alimenté par un prélèvement chez tous les employeurs du Canton à hauteur de 0,58 % de leur masse salariale.
31020.02	Dans ce compte figure, entre autres, le coût de publication d'avis officiels en relation avec les activités du Conseil communal.
31051.00	Dans ce montant sont compris les apéritifs et autres vins d'honneur offerts par le Conseil communal à l'occasion de réceptions officielles ou à des sociétés ou groupements, ainsi que les divers achats de vins. Le repas offert annuellement aux employés communaux, divers cadeaux et fleurs offerts à l'occasion de mises à la retraite, de naissances, de mariages et décès au sein du personnel sont également inclus dans cette rubrique. Nous comptabilisons également dans ce compte les frais de réception des jeunes de 18 ans et ceux de la réception des nonagénaires et couples fêtant leurs 50 et 60 ans de mariage.
31340.02	Les véhicules privés des membres du Conseil communal sont couverts par une assurance « casco collective », lors de leurs déplacements en lien avec leur mandat.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention, laquelle a été révisée et indexée pour la période 2024-2028. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs. Les cinq conseillers communaux étant équipés d'un ordinateur portable, ceci implique le paiement d'une redevance annuelle au SIEN pour la maintenance de ce matériel informatique (18'379 fr.). Le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) a procédé au renouvellement des antennes WiFi du bâtiment administratif. La facture de 1'837 fr. a été répartie à raison de 1/6 pour les chapitres 1100 (Conseil général) et 1200 (Conseil communal) et à raison de 1/3 pour les chapitres 2200 (Administration) et 79000 (Service technique).
31700.00	Les membres du Conseil communal touchent une indemnité forfaitaire mensuelle de 50 fr. pour les frais de déplacements avec leur véhicule privé en lien avec leur fonction.
43090.00	Nous comptabilisons dans ce compte les jetons de présence perçus par les membres du Conseil communal faisant partie d'un syndicat intercommunal, devant être reversés à la Commune puisque l'indemnisation de ces différentes représentations est incluse dans le salaire de base (voir commentaire du compte 30000.02, ci-dessus).



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
ADMINISTRATION GENERALE		1'667'979.02	1'647'600	20'379	1'546'712.81	121'266
Charges		2'233'056.26	2'065'800	167'256	2'085'611.94	147'444
Revenus		-565'077.24	-418'200	-146'877	-538'899.13	-26'178
01	Législatif et exécutif	224'598.93	226'500	-1'901	222'348.83	2'250
Charges		232'753.03	232'500	253	227'566.03	5'187
Revenus		-8'154.10	-6'000	-2'154	-5'217.20	-2'937
01100	Conseil général	35'501.23	30'300	5'201	26'986.18	8'515
30	Charges de personnel	12'435.00	12'000	435	9'945.00	2'490
30000.00	Jetons de présence CG et Commissions	12'435.00	12'000	435	9'945.00	2'490
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	20'066.23	15'300	4'766	14'041.18	6'025
31020.00	Imprimés, publications	6'806.25	4'000	2'806	2'894.05	3'912
31020.02	Publications et annonces	5'461.35	3'500	1'961	2'254.48	3'207
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	0.00	0	0	1'615.50	-1'616
31320.02	Honoraires de révision	7'296.75	7'300	-3	7'215.90	81
31530.00	Entretien du matériel informatique	306.28	0	306	0.00	306
31990.00	Autres charges d'exploitation	195.60	500	-304	61.25	134
39	Imputations internes	3'000.00	3'000	0	3'000.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'000.00	3'000	0	3'000.00	0
01200	Conseil communal	189'097.70	196'200	-7'102	195'362.65	-6'265
30	Charges de personnel	146'725.05	141'600	5'125	148'348.65	-1'624
30000.02	Honoraires du Conseil communal	72'116.10	72'000	116	72'000.00	116
30000.03	Jetons de présence du Conseil communal	63'212.50	57'000	6'213	68'187.50	-4'975
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	366.50	0	367	0.00	367
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	7'333.15	8'400	-1'067	5'491.10	1'842
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	288.60	300	-11	299.10	-11
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	2'172.30	2'600	-428	1'706.05	466
30591.00	Fonds de formation professionnelle	99.75	200	-100	78.55	21
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	205.45	300	-95	161.55	44
30593.00	Fonds formation apprentis	480.70	800	-319	404.15	77
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	450.00	0	450	0.00	450
30990.00	Autres charges du personnel	0.00	0	0	20.65	-21
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	50'226.75	60'300	-10'073	51'931.20	-1'704
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0	838.90	-839
31020.02	Publications et annonces	257.80	300	-42	1'011.26	-753
31051.00	Frais de réceptions	26'693.22	32'000	-5'307	28'428.45	-1'735
31100.02	Machines de bureau	29.50	0	30	0.00	30
31130.00	Matériel informatique	25.35	1'500	-1'475	0.00	25
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	136.20	200	-64	130.99	5
31300.03	Téléphones	84.00	200	-116	162.00	-78
31340.01	Assurances choses et RC	341.55	400	-58	323.65	18
31340.02	Primes d'assurances véhicules	268.90	300	-31	268.90	0
31530.00	Entretien du matériel informatique	18'685.28	20'400	-1'715	17'650.65	1'035
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	3'004.95	3'000	5	3'116.40	-111
31990.00	Autres charges d'exploitation	700.00	2'000	-1'300	0.00	700
39	Imputations internes	300.00	300	0	300.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	300.00	300	0	300.00	0
43	Revenus divers	-8'154.10	-6'000	-2'154	-5'217.20	-2'937
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-8'154.10	-6'000	-2'154	-5'217.20	-2'937
02	Services généraux	1'443'380.09	1'421'100	22'280	1'324'363.98	119'016
Charges		2'000'303.23	1'833'300	167'003	1'858'045.91	142'257
Revenus		-556'923.14	-412'200	-144'723	-533'681.93	-23'241
02100	Service financier	103'793.41	176'200	-72'407	119'544.30	-15'751

02100	Service financier
31000.00	Cette rubrique comporte les frais de fournitures spécifiques au Service de la comptabilité.
31300.04	En plus des frais de poursuites découlant des facturations effectuées par la Commune, ceux liés à la perception des impôts par l'Etat sont également imputés dans ce compte (15'786 fr.).
31331.00	Cette rubrique comporte les frais que nous facture l'Etat pour la gestion et la perception de l'impôt, lesquels s'élèvent à 20 fr. par contribuable, tant pour les personnes physiques que morales.
31370.03	On trouve dans ce compte le coût de la redevance radio-TV facturée par l'entreprise Serafe pour le compte de la Confédération. La redevance est calculée sur le montant total des chiffres d'affaires déclarés de plus de 500'000 fr. de nos différents domaines d'activités assujettis à la TVA.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
31811.01	On comptabilise dans ce compte les recettes fiscales négatives telles que pertes sur débiteurs « personnes physiques », remises d'impôts et autres créances fiscales non recouvrables, suite à l'insolvabilité du contribuable ou au renoncement de l'office compétent (remises d'impôts).
31811.02	Idem compte précédent, mais pour les débiteurs « personnes morales ».
31990.00	On trouve dans cette rubrique les frais pour les transactions payées au guichet par cartes de crédits ou débits directs, ainsi que les frais facturés pour la gestion des « e-factures » émises.
36500.00	La Commune possède des participations dans des sociétés anonymes de droit public. Chaque année, nous devons procéder à la réévaluation de la valeur comptable de ces participations. En 2024, la valeur de notre participation à TransN SA a diminué de 39'631 fr. Cette charge est neutralisée par un prélèvement à la « Réserve d'amortissement du retraitement du PA », compte 2950001 du bilan, par le compte 48950.00, ci-dessous.
42100.00	On trouve dans ce compte le produit de la facturation au Syndicat intercommunal de la STEP Boudry-Cortailod du travail administratif effectué par l'Administration communale pour son compte.
42900.01	Nous confions à un bureau externe le mandat de recouvrement d'actes de défaut de biens (ADB) accumulés au cours de ces dernières années. Ce bureau nous reverse le 75 % des créances récupérées. L'Office de perception a également pu procéder à des récupérations sur ADB de créances fiscales (18'174 fr.).
44900.00	La Commune possède des participations dans des sociétés anonymes de droit public. Chaque année, nous devons procéder à la réévaluation de la valeur comptable de ces participations. En 2024, trois positions ont augmenté de façon significative, à savoir Cadbar SA (3'984 fr.), Eli10 SA (86'983 fr.) et Groupe E SA (18'317 fr.).
48950.00	Voir commentaire compte 36500.00, ci-dessus.
02200	Administration (général)
30100.00	Durant l'exercice écoulé, l'Administration a compté 5,6 équivalents plein temps et une apprentie.
30108.00	La Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises au 31 décembre. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a augmenté de 7'158 fr.
30593.00	Le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) est alimenté par un prélèvement chez tous les employeurs du Canton à hauteur de 0,58 % de leur masse salariale. La prestation de ce fonds versée à la Commune pour les apprentis employés de commerce qu'elle forme apparaît dans le compte 46311.00 du présent chapitre.
30900.00	Cette rubrique comporte les frais liés à la formation de notre apprentie (matériel scolaire, inscription aux examens), la cotisation de 350 fr. en tant que membre de l'Organisation régionale de formation du Canton de Neuchâtel (ORF-NE), ainsi qu'un forfait de 600 fr. par apprenti employé de commerce, pour les frais des cours interentreprises organisés par l'ORF-NE.
30910.00	En 2024, les postes de responsable du Service financier et de préposée au Contrôle des habitants ont été mis au concours.
31000.00	Les achats de papier et de diverses fournitures de bureau pour tous les services sont comptabilisés sous cette rubrique, additionnés à ceux de tous les outils de travail et du matériel de bureau utilisés pour le bon fonctionnement de l'Administration.
31020.00	Les fournitures de papier à lettre, les impressions d'enveloppes et de formulaires, dont le coût est comptabilisé dans cette rubrique, ne concernent pas uniquement l'Administration, raison pour laquelle nous en refacturons une partie à d'autres services communaux (voir compte 49300.00).
31020.02	Ici figure le coût des annonces officielles faites par la Commune dans les journaux (informations, mises au concours, etc.) ainsi que le coût d'impression des tous-ménages.
31100.01	Nous avons fait l'acquisition de deux tables « assis/debout » (6'812 fr.) et d'une chaise de bureau (1'390 fr.).
31180.00	L'entreprise Abacus nous facture chaque trimestre le coût de l'application « Abaclock Monitor » (gestion des heures et des absences), ceci pour un coût annuel de 900 fr. environ.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	257'655.50	225'200	32'456	273'243.55	-15'588
31000.00 Matériel de bureau	149.05	500	-351	0.00	149
31100.01 Mobilier de bureau	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31100.02 Machines de bureau	760.43	1'000	-240	672.25	88
31130.00 Matériel informatique	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31300.01 Frais postaux	704.00	1'200	-496	810.75	-107
31300.02 Frais bancaires	883.60	1'200	-316	971.20	-88
31300.03 Téléphones	308.00	600	-292	515.90	-208
31300.04 Frais de poursuites	26'402.70	21'800	4'603	27'727.90	-1'325
31300.14 Frais d'actes notariés	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
31331.00 Frais de participation au Bordereau Unique	68'820.00	66'500	2'320	67'440.00	1'380
31370.03 Redevances Radio-TV	460.00	700	-240	460.00	0
31530.00 Entretien du matériel informatique	11'027.00	11'900	-873	10'215.00	812
31811.01 ADB, remises et non-valeur PP	146'552.84	112'500	34'053	125'166.47	21'386
31811.02 ADB, remises et non-valeur PM	0.00	0	0	37'270.39	-37'270
31811.03 ADB, remises et non-valeur ISIS	1'068.13	1'300	-232	1'027.36	41
31900.00 Prestations en dommages et intérêts	0.00	0	0	9.33	-9
31990.00 Autres charges d'exploitation	519.75	1'000	-480	957.00	-437
36 Charges de transfert	39'782.00	0	39'782	16'707.00	23'075
36500.00 Réévaluations, participations PA	39'782.00	0	39'782	16'707.00	23'075
42 Taxes	-44'323.12	-48'400	4'077	-58'503.42	14'180
42100.00 Emoluments administratifs	-4'000.00	-4'000	0	-4'000.00	0
42600.01 Remboursements frais de poursuites	-18'146.34	-18'000	-146	-16'724.93	-1'421
42600.03 Frais de rappels	-3'427.29	-4'000	573	-4'807.16	1'380
42900.01 Récupérations ADB	-18'749.49	-22'400	3'651	-32'971.33	14'222
43 Revenus divers	-216.97	-600	383	-11.83	-205
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-216.97	-600	383	-11.83	-205
44 Revenus financiers	-109'322.00	0	-109'322	-95'184.00	-14'138
44900.00 Réévaluations PA	-109'322.00	0	-109'322	-95'184.00	-14'138
48 Revenus extraordinaires	-39'782.00	0	-39'782	-16'707.00	-23'075
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-39'782.00	0	-39'782	-16'707.00	-23'075
02200 Administration (général)	903'743.95	820'800	82'944	769'121.54	134'622
30 Charges de personnel	879'649.76	877'300	2'350	853'219.23	26'431
30100.00 Salaires du personnel	704'744.05	699'800	4'944	684'059.55	20'685
30108.00 Variation provision HS + VAC	7'158.11	0	7'158	-916.72	8'075
30109.00 Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	0.00	0	0	-85.85	86
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	3'888.00	3'900	-12	3'888.00	0
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	950.00	1'100	-150	800.00	150
30500.00 Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	45'292.60	45'500	-207	44'382.40	910
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	101'955.00	101'400	555	98'195.20	3'760
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	1'190.95	1'500	-309	1'394.30	-203
30530.02 Indemnités de l'assurance accident	-17'345.45	0	-17'345	0.00	-17'345
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	13'219.55	14'000	-780	12'912.20	307
30591.00 Fonds de formation professionnelle	605.10	600	5	591.35	14
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	1'251.90	1'300	-48	1'223.75	28
30593.00 Fonds formation apprentis	2'922.70	4'100	-1'177	3'057.95	-135
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	4'159.90	4'100	60	3'124.15	1'036
30910.00 Recrutement du personnel	8'255.85	0	8'256	460.40	7'795
30990.00 Autres charges du personnel	1'401.50	0	1'402	132.55	1'269
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	103'338.64	113'000	-9'661	96'473.26	6'865
31000.00 Matériel de bureau	6'673.85	5'500	1'174	6'300.50	373
31020.00 Imprimés, publications	6'094.80	5'000	1'095	4'901.75	1'193
31020.01 Photocopies	3'724.30	4'500	-776	4'349.50	-625
31020.02 Publications et annonces	1'946.50	1'700	247	3'114.45	-1'168
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	484.00	600	-116	513.00	-29
31100.01 Mobilier de bureau	8'202.65	9'800	-1'597	4'727.70	3'475
31100.02 Machines de bureau	732.92	1'000	-267	0.00	733
31130.00 Matériel informatique	3'942.50	4'000	-58	80.80	3'862
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	329.35	3'100	-2'771	358.61	-29

31300.13	Cette rubrique comporte les charges découlant de la convention intercommunale relative à l'archivage.
31332.01	On trouve dans ce compte le coût de la redevance annuelle payée au Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) pour notre connexion informatique au Nœud Cantonal.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs (25'728 fr.). Le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) a procédé au renouvellement des antennes WiFi du bâtiment administratif. La facture de 1'837 fr. a été répartie à raison de 1/6 pour les chapitres 1100 (Conseil général) et 1200 (Conseil communal) et à raison de 1/3 pour les chapitres 2200 (Administration) et 79000 (Service technique).
33210.00	Le processus du projet de fusion avec les communes de Boudry et de Milvignes n'ayant pas abouti, le crédit d'étude y relatif a fait l'objet d'un amortissement intégral de 117'088 fr. sur l'exercice 2024, sur recommandation du Service financier de l'Etat, désormais organe de contrôle financier des communes.
46110.01	L'Etat nous verse un dédommagement pour la perception de la redevance cantonale sur l'eau potable dont nous sommes chargés. Il est composé d'un forfait de 1'500 fr. auquel s'ajoute un montant équivalent à 50 centimes par habitant.
46311.00	Le « contrat-formation » est une mesure qui vise à encourager la formation d'apprentis sous la forme d'un soutien financier versé en fin d'année scolaire aux entreprises formatrices. Pour les apprentis employés de commerce, les entreprises perçoivent un montant annuel de 3'000 fr. par apprenti, plus 1'300 fr. en cas de filière de maturité professionnelle intégrée.
49100.00	Une partie des charges salariales nettes de l'Administration est imputée dans les chapitres suivants : • 34110 – Port ; • 71010 – Approvisionnement en eau ; • 72010 – Traitement des eaux usées. En outre, nous comptabilisons dans ce compte la moitié (2,5 %) d'un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations des bâtiments du patrimoine financier pour la participation de l'Administration communale aux travaux de gérance de ces immeubles. La seconde moitié (2,5 %) de ce montant forfaitaire est comptabilisé dans le chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » pour la participation du Service technique auxdits travaux de gérance (voir commentaires des rubriques 39100.00 des chapitres 963001 à 963012).
49300.00	Dans cette rubrique, figurent diverses fournitures « facturées » à d'autres services communaux.
49300.02	Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » (voir compte 39300.00 du chapitre mentionné précédemment).
02900	Immeubles administratifs
30100.00	Durant l'exercice écoulé, le Service de conciergerie a compté 4 équivalents plein temps et un apprenti.
30108.00	La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a augmenté de 3'537 fr.
30593.00	Le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) est alimenté par un prélèvement chez tous les employeurs du Canton à hauteur de 0,58 % de leur masse salariale. La prestation de ce fonds versée à la Commune pour l'apprenti agent d'exploitation qu'elle forme au Service de conciergerie apparaît dans le compte 46311.00 du présent chapitre.
30900.00	Les collaborateurs du Service de conciergerie suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement. Les frais de formation des apprentis sont également comptabilisés dans cette rubrique.
31200.01	Les frais de chauffage du Centre administratif sont entièrement comptabilisés dans cette rubrique. Le Centre administratif est chauffé par l'installation de Cort'Agora. La contrepartie des frais de chauffage se trouve dans le compte 44790.04 du chapitre 34203 « Salle polyvalente ».



Comptes 2024

Classification fonctionnelle	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
31300.03 Téléphones	868.60	1'500	-631	1'283.20	-415
31300.05 Cotisations	2'007.85	2'000	8	1'957.35	51
31300.12 Ports et affranchissements	19'695.10	18'000	1'695	18'041.30	1'654
31300.13 Archiviste intercommunal	10'315.75	11'300	-984	9'691.75	624
31300.80 Contrats de maintenance	0.00	400	-400	599.95	-600
31332.01 Frais de connexion au nœud cantonal (SIEN)	7'928.00	9'300	-1'372	8'616.00	-688
31340.01 Assurances choses et RC	1'778.65	1'700	79	1'578.00	201
31340.02 Primes d'assurances véhicules	268.90	400	-131	268.90	0
31340.03 Prime d'assurance cautionnement	0.00	900	-900	894.60	-895
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	100.00	500	-400	0.00	100
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	60.70	500	-439	12.50	48
31530.00 Entretien du matériel informatique	26'341.02	29'300	-2'959	27'238.35	-897
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	1'556.95	1'500	57	1'544.05	13
31920.01 Droits d'auteurs	286.25	400	-114	286.00	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	100	-100	115.00	-115
33 Amortissements du patrimoine administratif	117'088.00	25'000	92'088	15'800.00	101'288
33200.00 Amort. planifiés, immob. incorporelles	0.00	25'000	-25'000	15'800.00	-15'800
33210.00 Amort. non planifiés, immob. incorporelles	117'088.00	0	117'088	0.00	117'088
39 Imputations internes	0.00	400	-400	0.00	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	0.00	400	-400	0.00	0
42 Taxes	-6'128.95	-6'200	71	-6'662.40	533
42100.00 Emoluments administratifs	-6'128.95	-6'200	71	-6'662.40	533
43 Revenus divers	0.00	0	0	-9.55	10
43090.00 Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-9.55	10
46 Revenus de transfert	-6'903.50	-6'900	-4	-9'899.00	2'996
46110.01 Dédommag. perception redevance sur l'eau	-3'903.50	-3'900	-4	-3'899.00	-5
46311.00 Subvention du fonds de formation apprentis	-3'000.00	-3'000	0	-6'000.00	3'000
49 Imputations internes	-183'300.00	-181'800	-1'500	-179'800.00	-3'500
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-109'000.00	-108'800	-200	-104'700.00	-4'300
49300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitation	-13'500.00	-13'500	0	-13'500.00	0
49300.02 Imput. déchets	-60'800.00	-59'500	-1'300	-61'600.00	800
02900 Immeubles administratifs	435'842.73	424'100	11'743	435'698.14	145
30 Charges de personnel	470'131.27	459'800	10'331	454'979.95	15'151
30100.00 Salaires du personnel	371'749.30	360'000	11'749	366'517.25	5'232
30108.00 Variation provision HS + VAC	3'537.37	0	3'537	-1'884.85	5'422
30109.00 Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	-314.95	0	-315	-3'681.80	3'367
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	3'240.00	4'900	-1'660	4'185.00	-945
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	3'450.00	5'000	-1'550	3'550.00	-100
30500.00 Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	24'605.80	23'700	906	24'153.10	453
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	46'926.00	46'000	926	45'243.00	1'683
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	7'279.45	4'100	3'179	7'308.60	-29
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	7'093.45	7'300	-207	6'962.50	131
30591.00 Fonds de formation professionnelle	324.70	300	25	318.40	6
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	672.05	700	-28	659.80	12
30593.00 Fonds formation apprentis	1'568.10	2'100	-532	1'648.95	-81
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	0.00	5'700	-5'700	0.00	0
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	55'956.73	56'500	-543	69'673.12	-13'716
31000.00 Matériel de bureau	0.00	0	0	28.65	-29
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	500	-500	35.40	-35
31010.01 Produits de nettoyages	1'445.40	2'000	-555	2'606.75	-1'161
31010.02 Carburants	626.70	1'300	-673	741.40	-115
31020.02 Publications et annonces	0.00	300	-300	0.00	0
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	1'261.65	1'200	62	110.75	1'151
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	1'743.15	1'700	43	3'687.25	-1'944
31120.00 Acquisition de vêtements, linges, rideaux	2'184.70	2'700	-515	2'260.80	-76
31130.00 Matériel informatique	0.00	0	0	685.00	-685
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	142.69	500	-357	148.45	-6
31200.01 Chauffage	14'794.10	13'000	1'794	18'210.25	-3'416
31200.02 Electricité	2'661.45	2'600	61	2'331.62	330

31300.80	Ce compte englobe notamment le contrat de maintenance pour l'entretien de l'ascenseur et celui pour l'abonnement et la location de lignes téléphoniques du système de détection incendie. L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise.								
31510.00	Ce compte englobe, entre autres dépenses, le coût des services d'entretien du véhicule du Service de conciergerie.								
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.								
39400.00	Les intérêts de la dette communale sont répartis dans les chapitres concernés proportionnellement à la valeur résiduelle des actifs qui les composent. Le total des intérêts de la dette dont nous nous sommes acquittés en 2024 s'élève à 185'245 fr., dont 4,05 % sont imputés dans ce chapitre.								
42406.24	Les principales recettes figurant dans ce compte proviennent des redevances communales pour l'usage du domaine public facturées aux consommateurs d'électricité par l'intermédiaire des fournisseurs actifs dans notre Commune, à savoir Eli10 SA et Groupe E SA. Les autres recettes figurant dans ce compte émanent des taxes d'hivernage de bateaux à terre et de diverses utilisations du domaine public comme les terrasses des établissements publics ou des chantiers privés, par exemple.								
Principales recettes 2024									
<table border="1"> <tr> <td>Surfaces occupées par des travaux (privés)</td><td>2'220 fr.</td></tr> <tr> <td>Hivernage bateaux</td><td>4'150 fr.</td></tr> <tr> <td>Redevance utilisation du sol (électricité)</td><td>138'132 fr.</td></tr> <tr> <td>Terrasses</td><td>9'168 fr.</td></tr> </table>		Surfaces occupées par des travaux (privés)	2'220 fr.	Hivernage bateaux	4'150 fr.	Redevance utilisation du sol (électricité)	138'132 fr.	Terrasses	9'168 fr.
Surfaces occupées par des travaux (privés)	2'220 fr.								
Hivernage bateaux	4'150 fr.								
Redevance utilisation du sol (électricité)	138'132 fr.								
Terrasses	9'168 fr.								
42500.00	Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux solaires photovoltaïques du bâtiment administratif qui est injecté dans le réseau.								
43090.00	On trouve dans ce compte la recette du « forfait annuel de conciergerie » pour l'entretien de l'immeuble de l'Impasse du Carraz 1 (3'680 fr.).								
46311.00	Le « contrat-formation » est une nouvelle mesure qui vise à encourager la formation d'apprentis sous la forme d'un soutien financier versé en fin d'année scolaire aux entreprises formatrices. Pour les apprentis agents d'exploitation, les entreprises perçoivent un montant annuel de 5'000 fr. par apprenti.								



Comptes 2024

Classification fonctionnelle	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
31200.03 Eau	1'001.15	1'400	-399	937.75	63
31200.04 Déchets	485.80	500	-14	408.55	77
31300.00 Prestations de services de tiers	0.00	1'100	-1'100	0.00	0
31300.03 Téléphones	365.90	500	-134	404.05	-38
31300.80 Contrats de maintenance	9'974.24	9'500	474	9'322.85	651
31340.01 Assurances choses et RC	938.25	900	38	844.75	94
31340.02 Primes d'assurances véhicules	822.35	1'000	-178	855.15	-33
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	2'285.90	2'200	86	2'163.75	122
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	1'372.90	1'400	-27	1'284.75	88
31370.02 Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	425.75	500	-74	425.75	0
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	10'235.00	6'700	3'535	8'098.10	2'137
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	273.85	500	-226	75.80	198
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	1'077.80	800	278	12'136.65	-11'059
31530.00 Entretien du matériel informatique	1'838.00	3'000	-1'162	1'703.00	135
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	0.00	400	-400	113.90	-114
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	300	-300	52.00	-52
33 Amortissements du patrimoine administratif	69'200.00	69'200	0	69'200.00	0
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	69'200.00	69'200	0	69'200.00	0
39 Imputations internes	7'501.33	6'900	601	8'749.80	-1'248
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	7'501.33	6'900	601	8'749.80	-1'248
42 Taxes	-158'266.60	-160'400	2'133	-159'024.73	758
42406.24 Taxe d'utilisation du domaine public	-153'670.35	-157'400	3'730	-156'045.91	2'376
42500.00 Ventes	-2'882.90	-3'000	117	-2'978.82	96
42600.00 Remboursements de tiers	-1'713.35	0	-1'713	0.00	-1'713
43 Revenus divers	-3'680.00	-2'900	-780	-2'880.00	-800
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-3'680.00	-2'900	-780	-2'880.00	-800
46 Revenus de transfert	-5'000.00	-5'000	0	-5'000.00	0
46311.00 Subvention du fonds de formation apprentis	-5'000.00	-5'000	0	-5'000.00	0

11100 Sécurité communale

- 30100.00 et suivants Les rapports de services de l'assistant de sécurité publique ont pris fin courant 2024.
- 30593.00 Le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) est alimenté par un prélèvement chez tous les employeurs du Canton à hauteur de 0,58 % de leur masse salariale.
- 31020.02 Nous comptabilisons principalement dans cette rubrique les frais de publication des éventuels arrêtés de circulation pris par le Conseil communal.
- 31300.10 A certaines occasions, nous faisons appel à une entreprise de sécurité (par exemple lors de la célébration de la Fête nationale). Les rapports de services de l'assistant de sécurité publique ayant pris fin courant 2024, nous avons confié à une société de surveillance privée la tâche de notifier les commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites. Pour l'année 2024, la somme qui nous a été facturée pour cette tâche s'est élevée à 40'429 fr.
- 31530.00 Le coût d'entretien de l'application relative aux amendes d'ordres (code QR) s'est élevé à 1'387 fr.
- 36120.00 Vu l'absence prolongée de l'assistant de sécurité publique, nous avons conclu à titre provisoire un mandat de prestations avec à la Ville de Neuchâtel dès juillet 2023 pour assumer diverses tâches de sécurité publique. Ce mandat a été formalisé par une délégation permanente de ces tâches à la Ville de Neuchâtel dès le 1^{er} octobre 2024.
- 42600.00 On trouve dans cette rubrique la rémunération versée par le Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) pour les retraits de plaques qui sont confiées à la Commune (1'400 fr.).
- 42700.00 On trouve dans cette rubrique le produit des amendes qui font l'objet d'une dénonciation de notre part au Service de la justice (bureau de créances judiciaires), qui se charge de recouvrer pour notre compte le produit des amendes, puis nous en rétrocède le 75 %.
- 46110.03 On trouve ici l'indemnité de l'Etat versée à la Commune pour les notifications de commandements de payer émis par les Offices de poursuites et faillites.

14000 Questions juridiques

- 31320.00 Il s'agit des honoraires du juriste conseil à qui des mandats sont ponctuellement confiés. Il est toutefois difficile d'estimer à l'avance le nombre de dossier que nous devons lui soumettre. Les honoraires pour les conseils juridiques en matière de police des constructions sont comptabilisés dans le chapitre « 79000 – Aménagement du territoire ».



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE		477'480.63	589'200	-111'719	517'713.64	-40'233
Charges		839'558.23	926'000	-86'442	875'335.62	-35'777
Revenus		-362'077.60	-336'800	-25'278	-357'621.98	-4'456
11	Sécurité publique	86'228.45	170'200	-83'972	128'267.63	-42'039
Charges		175'994.95	235'500	-59'505	191'928.88	-15'934
Revenus		-89'766.50	-65'300	-24'467	-63'661.25	-26'105
11100	Sécurité communale	86'228.45	170'200	-83'972	128'267.63	-42'039
30	Charges de personnel	56'716.40	130'100	-73'384	113'668.13	-56'952
30100.00	Salaires du personnel	54'402.90	103'100	-48'697	87'675.05	-33'272
30108.00	Variation provision HS + VAC	-4'038.55	0	-4'039	434.55	-4'473
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	160.00	2'500	-2'340	2'190.00	-2'030
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	3'267.60	6'800	-3'532	5'923.10	-2'656
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	2'112.90	13'900	-11'787	12'672.20	-10'559
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	27.60	300	-272	192.35	-165
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	-627.55	0	-628	0.00	-628
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	1'036.70	2'100	-1'063	1'707.40	-671
30591.00	Fonds de formation professionnelle	47.45	100	-53	78.25	-31
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	98.20	200	-102	161.80	-64
30593.00	Fonds formation apprentis	229.15	600	-371	404.15	-175
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	500	-500	0.00	0
30990.00	Autres charges du personnel	0.00	0	0	2'229.28	-2'229
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	55'459.64	49'100	6'360	45'023.00	10'437
31000.00	Matériel de bureau	0.00	100	-100	0.00	0
31010.02	Carburants	0.00	1'100	-1'100	0.00	0
31020.02	Publications et annonces	2'525.00	1'400	1'125	2'990.10	-465
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31130.00	Matériel informatique	0.00	2'000	-2'000	0.00	0
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	6.49	100	-94	26.20	-20
31300.03	Téléphones	138.40	1'000	-862	612.90	-475
31300.10	Frais de société surveillance	51'264.95	35'000	16'265	35'706.90	15'558
31340.01	Assurances choses et RC	137.30	300	-163	202.40	-65
31340.02	Primes d'assurances véhicules	0.00	1'000	-1'000	385.55	-386
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	0.00	600	-600	490.00	-490
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	0.00	0	0	24.90	-25
31530.00	Entretien du matériel informatique	1'387.50	4'400	-3'013	4'584.05	-3'197
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	0.00	100	-100	0.00	0
36	Charges de transfert	63'518.91	56'000	7'519	32'937.75	30'581
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	63'518.91	56'000	7'519	32'937.75	30'581
39	Imputations internes	300.00	300	0	300.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	300.00	300	0	300.00	0
42	Taxes	-43'126.50	-33'100	-10'027	-26'402.25	-16'724
42100.00	Emoluments administratifs	0.00	-100	100	-50.00	50
42500.00	Ventes	-2'999.00	0	-2'999	0.00	-2'999
42600.00	Remboursements de tiers	-1'400.00	-2'000	600	-932.25	-468
42700.00	Part sur amendes de police	-38'727.50	-31'000	-7'728	-25'420.00	-13'308
46	Revenus de transfert	-46'640.00	-32'200	-14'440	-37'259.00	-9'381
46110.03	Dédommag. pour notification de poursuites	-46'640.00	-32'200	-14'440	-37'259.00	-9'381
14	Questions juridiques	7'484.99	23'300	-15'815	13'695.55	-6'211
Charges		44'433.29	72'700	-28'267	69'610.80	-25'178
Revenus		-36'948.30	-49'400	12'452	-55'915.25	18'967
14000	Questions juridiques	-2'921.85	7'800	-10'722	10'596.55	-13'518
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	6'624.75	7'800	-1'175	10'596.55	-3'972
31320.00	Honoraires de conseillers externes	4'190.05	5'000	-810	7'880.05	-3'690

31340.00	Nous avons conclu un contrat d'assurance de protection juridique, dans le but de diminuer le coût des honoraires d'avocats auxquels nous devons parfois faire appel pour défendre les intérêts de la Commune.
14001	Police des habitants
31051.00	Une manifestation d'accueil des nouveaux habitants et des personnes naturalisées dans l'année écoulée est organisée une fois l'an pour leur présenter brièvement la Commune.
36010.02	Dans ce compte, nous comptabilisons les émoluments dus à l'Etat pour l'établissement de permis de séjour ou de travail pour les étrangers résidant dans notre village. Ces émoluments étaient facturés aux titulaires des permis dans la rubrique 42100.05, ci-dessous. Cependant, depuis le 1 ^{er} octobre 2023, le Service des migrations (SMIG) facture ces émoluments directement aux administrés ou aux entreprises s'agissant des permis « G ».
36110.14	Le 65 % des émoluments encaissés pour l'établissement de cartes d'identités est reversé à l'Etat. L'encaissement desdits émoluments figure sous la rubrique 42100.06 ci-après.
42100.05	Dans ce compte figurent les émoluments perçus pour l'établissement des permis de séjour ou de travail pour les étrangers (voir commentaire du compte 36010.02 ci-dessus), ainsi que l'encaissement de diverses attestations établies par le Contrôle des habitants.
42100.06	Voir commentaire du compte 36110.14 ci-dessus.
14060	Etat civil régional
36120.01	Le coût global de l'arrondissement d'état civil de Boudry est réparti à raison de 90 % sur la base du nombre d'habitants et de 10 % sur la base du nombre d'originaires de chaque commune. Précédemment, cette répartition était basée sur un montant forfaitaire par commune équivalent à 10 % du coût brut et le solde, soit 90 %, réparti au prorata du nombre d'habitants.
15000	Service du feu
31300.03	On trouve ici le coût des abonnements Swisscom des quatre tablettes informatiques des membres de la Commission du feu et de la sécurité publique.
31300.80	L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise.
36120.03	Il s'agit de la part de notre Commune aux charges du Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 15000 « Service du feu » représente 2,56 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42500.00	Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux solaires photovoltaïques qui est injecté dans le réseau.
44390.00	On trouve ici le produit de la refacturation des charges au locataire (gaz, électricité et eau).
44700.00	On trouve dans ce compte le revenu de la location du hangar du feu du chemin des Rochettes 10.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
31340.00	Primes d'assurances	2'434.70	2'800	-365	2'716.50	-282
42	Taxes	-9'546.60	0	-9'547	0.00	-9'547
42600.00	Remboursements de tiers	-9'546.60	0	-9'547	0.00	-9'547
14001	Police des Habitants	-19'542.91	-15'900	-3'643	-25'179.00	5'636
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'936.19	1'500	436	1'638.00	298
31051.00	Frais de réceptions	1'915.49	1'500	415	1'448.00	467
31810.00	Pertes sur créances effectives	20.70	0	21	190.00	-169
36	Charges de transfert	5'922.60	32'000	-26'077	29'098.25	-23'176
36010.02	Contrôle des habitants part Etat	1'524.80	23'000	-21'475	21'307.25	-19'782
36110.14	Redevance Office de la population	4'397.80	9'000	-4'602	7'791.00	-3'393
42	Taxes	-27'401.70	-49'400	21'998	-55'915.25	28'514
42100.04	Finances-agrégations et naturalisations	-850.00	-1'000	150	-950.00	100
42100.05	Emoluments Police des habitants	-17'626.70	-35'000	17'373	-42'670.25	25'044
42100.06	Emoluments cartes d'identité	-8'925.00	-13'400	4'475	-12'295.00	3'370
14060	Etat civil régional	29'949.75	31'400	-1'450	28'278.00	1'672
36	Charges de transfert	29'949.75	31'400	-1'450	28'278.00	1'672
36120.01	Emoluments état civil de district	29'949.75	31'400	-1'450	28'278.00	1'672
15	Service du feu	216'664.47	228'700	-12'036	205'249.14	11'415
	Charges	373'568.27	375'700	-2'132	361'887.94	11'680
	Revenus	-156'903.80	-147'000	-9'904	-156'638.80	-265
15000	Service du feu	216'664.47	228'700	-12'036	205'249.14	11'415
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	45'668.40	43'300	2'368	38'849.24	6'819
31130.00	Matériel informatique	64.85	2'100	-2'035	3'338.39	-3'274
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	0.00	700	-700	0.00	0
31200.01	Chauffage	11'016.15	13'200	-2'184	13'824.95	-2'809
31200.02	Electricité	12'582.30	8'100	4'482	10'442.50	2'140
31200.03	Eau	1'916.30	2'000	-84	1'921.30	-5
31300.00	Prestations de services de tiers	0.00	0	0	180.00	-180
31300.03	Téléphones	365.00	0	365	58.10	307
31300.80	Contrats de maintenance	3'984.90	3'700	285	3'691.50	293
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	0	0	1'140.00	-1'140
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'494.80	1'400	95	1'414.95	80
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	1'071.00	1'100	-29	1'026.90	44
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	9'497.10	8'000	1'497	1'810.65	7'686
31530.00	Entretien du matériel informatique	3'676.00	3'000	676	0.00	3'676
33	Amortissements du patrimoine administratif	42'000.00	41'900	100	41'500.00	500
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	42'000.00	41'900	100	41'500.00	500
36	Charges de transfert	281'156.85	286'100	-4'943	276'014.70	5'142
36120.03	Part communale au Syndicat du feu	281'156.85	286'100	-4'943	276'014.70	5'142
39	Imputations internes	4'743.02	4'400	343	5'524.00	-781
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	4'743.02	4'400	343	5'524.00	-781
42	Taxes	-18'894.15	-12'000	-6'894	-17'948.55	-946
42500.00	Ventes	-18'894.15	-12'000	-6'894	-17'948.55	-946
43	Revenus divers	-510.00	0	-510	-810.00	300
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-510.00	0	-510	-810.00	300
44	Revenus financiers	-137'499.65	-135'000	-2'500	-137'880.25	381
44390.00	Remboursement de charges	-29'499.65	-27'000	-2'500	-29'880.25	381
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-108'000.00	-108'000	0	-108'000.00	0

16100 Stand de tir

31690.00 Nous versons au Canton un montant de 7'000 fr. pour l'utilisation des installations de tir de Bôle.

36360.00 Il s'agit de la subvention versée à la Noble Compagnie des Mousquetaires de Cortaillod.

16101 Défense nationale militaire / abri STPA

31200.01 et suivants Les coûts de chauffage et d'éclairage du cantonnement sont directement liés au taux d'occupation des locaux (voir rubrique 44700.00 ci-dessous), ainsi qu'aux conditions climatiques de l'année écoulée.

33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 52'000 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16101 « Défense nationale / abri militaire » représente 2,93 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44700.00 Il est toujours difficile de prévoir le nombre de demandes de locations qui nous seront adressées durant l'année, d'où la différence entre le budget et les comptes. En 2024, nous avons enregistré une occupation militaire de 133 nuitées (1'157 fr.) et une occupation civile de 407 nuitées (3'894 fr.).

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.

16200 Protection civile

36110.00 Conformément à la loi d'application de la législation fédérale sur la protection de la population et la protection civile, les frais de fonctionnement des OPC régionales sont assumés par les Communes à raison d'un montant forfaitaire par habitant, qui alimente un fonds cantonal. Cette contribution s'élève à 13 fr. 50 par habitant.

16201 Poste sanitaire (Cure 14)

33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 14'500 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16201 « Poste sanitaire » représente 0,81 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44700.00 Trois abris sont loués à des groupes musicaux ou à des particuliers, au prix forfaitaire de 100 fr. par mois chacun.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
16	Défense	167'102.72	167'000	103	170'501.32	-3'399
	Charges	245'561.72	242'100	3'462	251'908.00	-6'346
	Revenus	-78'459.00	-75'100	-3'359	-81'406.68	2'948
16100	Stand de tir	8'300.00	8'300	0	8'220.00	80
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'000.00	7'000	0	7'000.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	7'000.00	7'000	0	7'000.00	0
36	Charges de transfert	1'300.00	1'300	0	1'220.00	80
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'300.00	1'300	0	1'220.00	80
16101	Défense nationale militaire / abri STPA	67'859.98	70'300	-2'440	74'161.67	-6'302
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	14'997.60	16'300	-1'302	23'218.35	-8'221
31010.01	Produits de nettoyages	234.00	800	-566	113.00	121
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	400	-400	0.00	0
31200.01	Chauffage	3'908.25	1'600	2'308	9'736.75	-5'829
31200.02	Electricité	4'401.70	3'900	502	4'683.45	-282
31200.03	Eau	1'949.55	2'000	-50	2'538.15	-589
31200.04	Déchets	311.80	400	-88	236.95	75
31300.03	Téléphones	304.30	300	4	303.50	1
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'773.25	1'700	73	1'678.45	95
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	797.35	800	-3	731.25	66
31370.01	Taxes de séjours	1'302.40	900	402	1'580.80	-278
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	3'000	-3'000	1'616.05	-1'616
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	15.00	500	-485	0.00	15
33	Amortissements du patrimoine administratif	104'600.00	104'600	0	104'600.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	103'900.00	103'900	0	103'900.00	0
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	700.00	700	0	700.00	0
39	Imputations internes	5'427.78	5'000	428	6'559.60	-1'132
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	5'427.78	5'000	428	6'559.60	-1'132
44	Revenus financiers	-5'165.40	-3'600	-1'565	-8'216.28	3'051
44391.00	Autres remboursements de tiers	-114.00	0	-114	-230.50	117
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-5'051.40	-3'600	-1'451	-7'985.78	2'934
48	Revenus extraordinaires	-52'000.00	-52'000	0	-52'000.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-52'000.00	-52'000	0	-52'000.00	0
16200	Protection civile	64'773.00	63'600	1'173	63'531.00	1'242
36	Charges de transfert	64'773.00	63'600	1'173	63'531.00	1'242
36110.00	Dédommag. aux cantons et aux concordats	64'773.00	63'600	1'173	63'531.00	1'242
16201	Poste sanitaire (Cure 14)	17'988.64	17'100	889	16'726.35	1'262
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	5'683.80	4'900	784	4'108.15	1'576
31200.02	Electricité	4'304.80	3'700	605	3'038.05	1'267
31200.03	Eau	151.75	200	-48	150.45	1
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	493.55	500	-6	467.25	26
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	191.00	200	-9	174.45	17
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	542.70	300	243	277.95	265
33	Amortissements du patrimoine administratif	28'900.00	28'900	0	28'900.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	28'900.00	28'900	0	28'900.00	0
39	Imputations internes	1'504.84	1'400	105	1'818.20	-313
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'504.84	1'400	105	1'818.20	-313
44	Revenus financiers	-3'600.00	-3'600	0	-3'600.00	0
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-3'600.00	-3'600	0	-3'600.00	0

48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.
----------	--

16202	Poste de commandement (Coteaux 3)
--------------	--

31440.00	Le travail de mise hors service de la citerne à mazout de 3'800 litres de cet abri nous a coûté 1'033 fr.
----------	---

16203	Poste d'attente (Draizes 23)
--------------	-------------------------------------

44700.00	Le Poste d'attente est occasionnellement loué par des associations locales ou des particuliers. Nous avons enregistré deux occupations totalisant 338 nuitées.
----------	--



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
48	Revenus extraordinaires	-14'500.00	-14'500	0	-14'500.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-14'500.00	-14'500	0	-14'500.00	0
16202	Poste de commandement (Coteaux 3)	4'033.45	3'800	233	3'770.15	263
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'033.45	3'100	933	3'770.15	263
31200.01	Chauffage	3'000.00	3'000	0	3'600.00	-600
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'033.45	100	933	170.15	863
44	Revenus financiers	0.00	700	-700	0.00	0
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	0.00	700	-700	0.00	0
16203	Poste d'attente (Draizes 23)	4'147.65	3'900	248	4'092.15	56
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'341.25	6'000	1'341	7'182.55	159
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	100	-100	0.00	0
31010.01	Produits de nettoyages	32.00	200	-168	58.00	-26
31200.02	Electricité	2'472.30	1'500	972	1'717.95	754
31200.03	Eau	1'775.40	1'300	475	1'466.50	309
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'022.00	1'000	22	967.40	55
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	957.95	900	58	882.45	76
31370.01	Taxes de séjours	1'081.60	700	382	1'158.40	-77
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	300	-300	931.85	-932
44	Revenus financiers	-3'193.60	-2'100	-1'094	-3'090.40	-103
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-3'193.60	-2'100	-1'094	-3'090.40	-103

21110	Cycle 1 (cycle élémentaire, de la première à la quatrième année)
31300.21	La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année et qui ne sont pas pris en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).
36120.05	On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortaillod aux charges du Cercle scolaire régional Les Cerisiers pour le cycle 1. La variation s'explique principalement par une légère baisse du nombre d'élèves.
21200	Cycle 2 (degré primaire, de la cinquième à la huitième année)
31300.21	La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année et qui ne sont pas pris en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).
36120.05	On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortaillod aux charges du Cercle scolaire régional Les Cerisiers pour le cycle 2. La variation par rapport au budget s'explique par une hausse du coût de l'élève liée au traitement salarial des enseignants et par une hausse du nombre d'élèves. La variation par rapport aux comptes 2023 est due à une baisse du nombre d'élèves scolarisés hors cercle (institutions).
21300	Cycle 3 (degré secondaire, de la neuvième à la onzième année)
31300.21	La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année et qui ne sont pas pris en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).
36120.05	On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortaillod aux charges du Cercle scolaire régional Les Cerisiers pour le cycle 3. L'augmentation des charges est due principalement à l'augmentation du coût de l'élève liée à l'amortissement des travaux sur le bâtiment des Cerisiers. De plus, une légère augmentation du nombre d'élèves est présente.
31610.00	La Commune prend à sa charge le coût de la mise à disposition de la salle polyvalente Cort'Agora au Cercle scolaire régional Les Cerisiers à l'occasion de sa cérémonie de fin d'année scolaire.
21700	Bâtiments scolaires
31110.00	Comme prévu au budget, nous avons fait l'acquisition d'une machine à laver le linge pour le collège des Corneilles (4'490 fr.) et d'un aspirateur dorsal pour le collège du Coq-d'Or (1'113 fr.).
31200.01	Les installations de chauffage du collège du Coq d'Or chauffent également le collège des Corneilles, le Temple, la Maison de paroisse et l'Hôtel de commune. La facturation de cette prestation figure dans la rubrique 44790.00 ci-dessous.
31300.80	On trouve principalement dans ce compte le coût des contrats de maintenance et d'abonnements des centrales « feu » des collèges, du contrôle des toitures des collèges et du contrôle des installations solaires thermiques du Collège des Corneilles. L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise.
31440.00	Les principaux travaux suivants ont été entrepris dans les collèges : • Collège des Noisetiers : - débouchage et nettoyage du circuit de chauffage (3'421 fr.) ; - fourniture et pose d'un plan de travail (2'156 fr.) ; - remplacement de la pompe de circulation du chauffage (1'755 fr.) ; • Collège du Coq-d'Or : - pose d'un échafaudage pour démolition urgente cheminée ouest (9'019 fr.) ; - remplacement de tuiles cassées (4'309 fr.) ; - démolition urgente de la cheminée ouest (2'347 fr.) ; - travaux urgent sur le tubage de la cheminée ouest (4'621 fr.) ; En outre, un solde de 2'500 fr. sur les honoraires relatifs au mandat d'étude de réalisation d'un chauffage à distance au collège du Coq d'Or a été versé.
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 217'900 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 21700 « Bâtiments scolaires du cycle 1 et 2 » représente 15,45 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
FORMATION		6'341'991.60	6'235'200	106'792	6'071'393.20	270'598
Charges		6'650'047.25	6'540'100	109'947	6'343'017.25	307'030
Revenus		-308'055.65	-304'900	-3'156	-271'624.05	-36'432
21	Scolarité obligatoire	6'285'648.83	6'152'300	133'349	6'004'213.58	281'435
Charges		6'593'704.48	6'457'200	136'504	6'275'837.63	317'867
Revenus		-308'055.65	-304'900	-3'156	-271'624.05	-36'432
21110	Cycle 1	1'125'612.05	1'150'500	-24'888	1'175'107.84	-49'496
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	556.50	600	-44	1'389.80	-833
31300.21	Orthophonie, logopédie	259.20	600	-341	892.80	-634
31990.00	Autres charges d'exploitation	297.30	0	297	497.00	-200
36	Charges de transfert	1'125'055.55	1'149'900	-24'844	1'173'718.04	-48'662
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'125'055.55	1'149'900	-24'844	1'173'718.04	-48'662
21200	Cycle 2	1'762'083.82	1'621'700	140'384	1'777'454.34	-15'371
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	748.80	1'500	-751	1'260.80	-512
31300.21	Orthophonie, logopédie	748.80	1'500	-751	460.80	288
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	0	0	800.00	-800
36	Charges de transfert	1'761'335.02	1'620'200	141'135	1'776'193.54	-14'859
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'761'335.02	1'620'200	141'135	1'776'193.54	-14'859
21300	Cycle 3	2'588'133.71	2'601'300	-13'166	2'238'280.30	349'853
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'763.00	3'300	-537	3'291.80	-529
31300.21	Orthophonie, logopédie	288.00	500	-212	316.80	-29
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	2'475.00	2'800	-325	2'475.00	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	0	0	500.00	-500
36	Charges de transfert	2'585'370.71	2'598'000	-12'629	2'234'988.50	350'382
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	2'585'370.71	2'598'000	-12'629	2'234'988.50	350'382
21700	Bâtiments scolaires	776'909.00	745'100	31'809	780'560.58	-3'652
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	253'738.99	218'000	35'739	270'376.68	-16'638
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	105.05	300	-195	21.95	83
31010.01	Produits de nettoyages	8'626.65	12'500	-3'873	10'982.70	-2'356
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	741.55	500	242	798.75	-57
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	6'155.70	7'500	-1'344	6'219.40	-64
31110.03	Equipements sportifs	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31200.01	Chauffage	134'999.35	113'000	21'999	139'741.95	-4'743
31200.02	Electricité	19'329.60	13'900	5'430	14'882.60	4'447
31200.03	Eau	6'251.80	7'000	-748	6'404.40	-153
31200.04	Déchets	1'863.25	2'200	-337	2'338.10	-475
31300.80	Contrats de maintenance	13'779.16	16'000	-2'221	16'162.59	-2'383
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	10'263.70	9'600	664	9'715.25	548
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	7'725.75	7'200	526	7'152.60	573
31440.00	Entretien des terrains bâts et bâtiments PA	43'028.08	24'500	18'528	48'096.24	-5'068
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	820.50	800	21	540.70	280
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	48.85	1'500	-1'451	6'765.45	-6'717
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	500	-500	554.00	-554
33	Amortissements du patrimoine administratif	757'600.00	755'800	1'800	746'800.00	10'800
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâts PA	757'600.00	755'800	1'800	746'800.00	10'800
38	Charges extraordinaires	45'012.85	50'000	-4'987	0.00	45'013
38790.00	Amort. complém. de dépenses d'investissements	45'012.85	50'000	-4'987	0.00	45'013
39	Imputations internes	28'612.81	26'200	2'413	35'007.95	-6'395
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	28'612.81	26'200	2'413	35'007.95	-6'395

42500.00	Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit du collège des Corneilles ont permis de réinjecter du courant électrique dans le réseau pour une valeur de 14'318 fr.
42600.00	On trouve principalement dans ce compte les remboursements de notre assurance « bâtiments », ainsi que les remboursements de personnes privées suite à des dégâts dans les collèges.
44700.00	L'aula du collège des Corneilles est louée en soirée au chœur mixte l'Echo du Vignoble et à des orchestres. En outre, la location de locaux dans le collège des Noisetiers à des infirmières à domicile indépendantes nous rapporte annuellement 2'400 fr.
44790.00	Il s'agit de la part des frais de chauffage facturée pour les bâtiments raccordés au chauffage des collèges, à savoir : l'Hôtel de Commune, la Maison de paroisse, le Temple, la bibliothèque et un abri de protection civile (Po Cdmt).
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.
21921	Patrouilleurs scolaires
30100.00	Quatre patrouilleurs se partagent les trois sites surveillés, à savoir bas de la rue de la Fin, carrefour Courtils / Pièces-Chaperons / Cure et collège du Coq d'Or.
22000	Ecoles spéciales
36140.00	Depuis la rentrée scolaire 2024-2025, aucun élève de Cortaillod ne suit les cours de l'Académie Maximilien de Meuron à Neuchâtel.
23000	Formation professionnelle initiale
31300.21	La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
42	Taxes	-15'518.35	-11'700	-3'818	-21'536.30	6'018
42500.00	Ventes	-14'318.35	-11'700	-2'618	-14'175.00	-143
42600.00	Remboursements de tiers	-1'200.00	0	-1'200	-7'361.30	6'161
44	Revenus financiers	-29'624.45	-25'300	-4'324	-32'187.75	2'563
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-5'630.00	-5'200	-430	-4'770.00	-860
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-23'994.45	-20'100	-3'894	-27'417.75	3'423
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-45'012.85	-50'000	4'987	0.00	-45'013
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-45'012.85	-50'000	4'987	0.00	-45'013
48	Revenus extraordinaires	-217'900.00	-217'900	0	-217'900.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-217'900.00	-217'900	0	-217'900.00	0
21921	Patrouilleurs scolaires	32'910.25	33'700	-790	32'810.52	100
30	Charges de personnel	32'702.80	33'000	-297	31'900.55	802
30100.00	Salaires du personnel	30'098.20	30'000	98	29'276.25	822
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	1'500.85	1'600	-99	1'315.75	185
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	514.70	400	115	511.00	4
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	0.00	0	0	-61.60	62
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	432.75	600	-167	379.10	54
30591.00	Fonds de formation professionnelle	19.70	100	-80	17.35	2
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	41.00	100	-59	35.75	5
30593.00	Fonds formation apprentis	95.60	200	-104	89.85	6
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	0	0	337.10	-337
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	207.45	700	-493	909.97	-703
31020.02	Publications et annonces	0.00	0	0	247.15	-247
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	32.05	500	-468	494.80	-463
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	99.45	100	-1	100.42	-1
31340.01	Assurances choses et RC	75.95	100	-24	67.60	8
22	Ecoles spéciales	3'850.00	7'700	-3'850	7'700.00	-3'850
	Charges	3'850.00	7'700	-3'850	7'700.00	-3'850
22000	Ecoles spéciales	3'850.00	7'700	-3'850	7'700.00	-3'850
36	Charges de transfert	3'850.00	7'700	-3'850	7'700.00	-3'850
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	3'850.00	7'700	-3'850	7'700.00	-3'850
23	Formation professionnelle initiale	52'492.77	75'200	-22'707	59'479.62	-6'987
	Charges	52'492.77	75'200	-22'707	59'479.62	-6'987
23000	Formation professionnelle initiale	52'492.77	75'200	-22'707	59'479.62	-6'987
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	172.80	500	-327	550.40	-378
31300.21	Orthophonie, logopédie	172.80	500	-327	550.40	-378
36	Charges de transfert	52'319.97	74'700	-22'380	58'929.22	-6'609
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	0.00	1'700	-1'700	0.00	0
36370.01	Bourses d'études	52'319.97	73'000	-20'680	58'929.22	-6'609

31100	Musées et arts plastiques
36350.00	La cotisation annuelle que nous avons versé à l'Association de la Maison de la Nature Neuchâteloise s'élève à 150 fr.
36350.01	La subvention que nous versons au Musée de la vigne et du vin s'élève à 45 centimes par habitant.
32100	Bibliothèque
30100.00	La bibliothèque publique, située dans le collège des Corneilles, occupe une personne à temps partiel.
31990.00	Dans ce compte figure le coût des différentes manifestations et animations prévues dans la bibliothèque durant l'année.
36340.00	La participation annuelle de notre Commune aux charges de fonctionnement du Bibliobus est, comme l'année passée, de 7 fr. par habitant.
36350.00	Des subventions ou dons sont accordés ponctuellement à diverses associations et groupes culturels.
32200	Concerts et théâtre
31200.02	En raison des problèmes de chauffage rencontrés depuis la fin de l'année 2022 dans le bâtiment des « anciens abattoirs » (Coteaux 23), des chauffages électriques d'appoint y ont été installés.
31300.00	Lors de l'établissement du budget 2024, nous escomptions devoir supporter le coût de 100 « Pass'Jeune » du Théâtre du Passage, qui nous auraient été facturés 10 fr. l'unité. Au final, deux factures totalisant 90 fr. nous ont été envoyées.
31300.80	On trouve ici le coût du contrat de maintenance de la toiture du bâtiment des Coteaux 23.
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 8'400 fr., est neutralisé par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES		-576'479.20	682'900	-1'259'379	562'700.29	-1'139'179
Charges		1'268'306.99	1'175'300	93'007	1'105'130.45	163'177
Revenus		-1'844'786.19	-492'400	-1'352'386	-542'430.16	-1'302'356
31	Héritage culturel	2'309.10	2'200	109	2'267.00	42
	Charges	2'309.10	2'200	109	2'267.00	42
31100	Musées et arts plastiques	2'309.10	2'200	109	2'267.00	42
36	Charges de transfert	2'309.10	2'200	109	2'267.00	42
36350.00	Subventions aux entreprises privées	150.00	0	150	150.00	0
36350.01	Subvention Musée de la vigne et du vin	2'159.10	2'200	-41	2'117.00	42
32	Culture, autres	167'345.67	184'500	-17'154	175'262.13	-7'916
	Charges	176'945.67	194'200	-17'254	184'942.13	-7'996
	Revenus	-9'600.00	-9'700	100	-9'680.00	80
32100	Bibliothèques	57'685.99	63'000	-5'314	56'740.60	945
30	Charges de personnel	20'057.05	21'300	-1'243	19'403.85	653
30100.00	Salaires du personnel	18'335.20	18'900	-565	17'730.75	604
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	1'208.25	1'600	-392	1'168.55	40
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	39.20	100	-61	37.95	1
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	348.40	400	-52	336.90	12
30591.00	Fonds de formation professionnelle	15.95	100	-84	15.45	1
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	32.95	100	-67	31.90	1
30593.00	Fonds formation apprentis	77.10	100	-23	79.75	-3
30990.00	Autres charges du personnel	0.00	0	0	2.60	-3
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'842.94	5'000	-2'157	3'049.75	-207
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	62.20	300	-238	14.95	47
31020.02	Publications et annonces	0.00	500	-500	0.00	0
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	10.50	100	-90	0.00	11
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	25.94	100	-74	26.20	0
31200.01	Chauffage	1'100.00	1'100	0	1'200.00	-100
31200.02	Electricité	600.00	600	0	600.00	0
31300.03	Téléphones	86.00	200	-114	163.20	-77
31340.01	Assurances choses et RC	46.30	100	-54	40.90	5
31990.00	Autres charges d'exploitation	912.00	2'000	-1'088	1'004.50	-93
33	Amortissements du patrimoine administratif	700.00	700	0	600.00	100
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	700.00	700	0	600.00	100
36	Charges de transfert	34'086.00	36'000	-1'914	33'687.00	399
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	33'586.00	36'000	-2'414	32'942.00	644
36350.00	Subventions aux entreprises privées	500.00	0	500	745.00	-245
32200	Concerts et théâtre (général)	99'266.48	102'800	-3'534	107'645.83	-8'379
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	10'968.11	10'800	168	10'186.15	782
31020.02	Publications et annonces	0.00	200	-200	0.00	0
31200.01	Chauffage	1'793.40	3'600	-1'807	2'137.05	-344
31200.02	Electricité	8'368.15	2'100	6'268	6'515.40	1'853
31200.03	Eau	137.50	200	-63	113.35	24
31300.00	Prestations de services de tiers	90.00	1'000	-910	70.00	20
31300.80	Contrats de maintenance	162.96	200	-37	142.10	21
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	336.80	400	-63	318.80	18
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	79.30	100	-21	73.15	6
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	3'000	-3'000	816.30	-816
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'800.00	16'800	0	16'800.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	16'800.00	16'800	0	16'800.00	0
34	Charges financières	0.00	0	0	6'681.00	-6'681

36120.06	Il s'agit de la part de Cortaillod aux frais de fonctionnement du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel (SITRN). Selon l'article 45 du règlement du SITRN, les Communes membres se répartissent entre elles les charges au moyen d'un facteur établi pour chaque Commune, que l'on obtient en multipliant le nombre d'habitants par un coefficient de pondération tenant compte de l'éloignement par rapport aux installations et aux liaisons offertes par les transports publics.
36350.00	Des subventions ou des dons sont accordés ponctuellement à diverses associations et groupes culturels. Le Théâtre du Pommier à Neuchâtel a bénéficié d'une subvention de 1'000 fr.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 32200 « Concerts et théâtre » représente 0,47 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44700.00	Un vigneron loue un petit hangar au rez du bâtiment de la rue des Coteaux 23, au prix de 100 fr. par mois, pour y entreposer du matériel.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.
32900	Culture et promotion
31010.00	Pour 600 fr. de bons à faire valoir dans des restaurants du village ont été accordés aux trois gagnants du concours photos ayant pour thème « Cortaillod ».
36360.00	En plus des divers dons ou subventions accordés ponctuellement, cette rubrique comporte la participation communale à la Marche du 1 ^{er} Mars (200 fr.), aux feux d'artifice de la fête nationale (5'000 fr.) et à l'installation d'une sonorisation professionnelle à cette occasion (750 fr.), ainsi que notre soutien au « Passeport Vacances » pour les jeunes (270 fr.).
36370.00	On trouve dans cette rubrique le don accordé par la Commune au Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) pour participer au financement des prix scolaires remis aux apprentis ayant obtenu les meilleures moyennes.
33210	Téléréseau
46020.00	Il s'agit de la part de Cortaillod au produit de la vente du téléreau de SITEBCO, suite à la dissolution de ce syndicat.
34100	Sports (général)
31300.80	On trouve dans ce compte la dépense liée à la maintenance annuelle des appareils de fitness en plein air.
36360.01	Les sportifs et les clubs carcoies qui se sont distingués par leurs performances au cours de l'année écoulée sont récompensés par la remise d'un prix.
36360.03 et suivants	Les subventions allouées aux sociétés sportives sont déterminées conformément à l'arrêté du Conseil communal du 21 juin 1999 fixant les critères d'octroi en fonction du nombre de membres actifs dans la société, du nombre de juniors, de licenciés, et du niveau de participation à des championnats.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle	Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
34304.00 Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	0	0	6'681.00	-6'681
36 Charges de transfert	80'225.64	84'000	-3'774	82'524.03	-2'298
36120.06 Syndicat du théâtre neuchâtelois	73'285.64	72'600	686	74'514.03	-1'228
36350.00 Subventions aux entreprises privées	1'000.00	5'000	-4'000	2'700.00	-1'700
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'700	-1'700	900.00	-900
36360.10 Subvention à la fanfare	1'250.00	1'300	-50	1'250.00	0
36360.11 Subvention au chœur mixte	2'000.00	2'000	0	2'000.00	0
36360.12 Subvention à la Lanterne Magique	490.00	900	-410	660.00	-170
36360.13 Subvention à La Claque	500.00	500	0	500.00	0
36360.15 Subvention à Sons & Musiques Cortaillod	1'700.00	0	1'700	0.00	1'700
39 Imputations internes	872.73	800	73	1'054.65	-182
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	872.73	800	73	1'054.65	-182
44 Revenus financiers	-1'200.00	-1'200	0	-1'200.00	0
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-1'200.00	-1'200	0	-1'200.00	0
48 Revenus extraordinaires	-8'400.00	-8'400	0	-8'400.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-8'400.00	-8'400	0	-8'400.00	0
32900 Culture et promotion	10'393.20	18'700	-8'307	10'875.70	-483
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'673.20	5'300	-3'627	1'321.75	351
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	600.00	0	600	0.00	600
31020.02 Publications et annonces	673.20	300	373	331.70	342
31300.00 Prestations de services de tiers	400.00	5'000	-4'600	990.05	-590
36 Charges de transfert	8'720.00	13'500	-4'780	9'633.95	-914
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	7'720.00	8'500	-780	8'433.95	-714
36360.14 Mérites culturels	600.00	3'000	-2'400	400.00	200
36370.00 Subventions aux personnes physiques	400.00	2'000	-1'600	800.00	-400
42 Taxes	0.00	-100	100	-80.00	80
42500.04 Vente de livres	0.00	-100	100	-80.00	80
33 Médias	-1'282'330.70	0	-1'282'331	0.00	-1'282'331
Revenus	-1'282'330.70	0	-1'282'331	0.00	-1'282'331
33210 Télé réseau	-1'282'330.70	0	-1'282'331	0.00	-1'282'331
46 Revenus de transfert	-1'282'330.70	0	-1'282'331	0.00	-1'282'331
46020.00 Quotes-parts aux revenus des communes et de..	-1'282'330.70	0	-1'282'331	0.00	-1'282'331
34 Sports et loisirs	464'710.24	418'500	46'210	307'149.98	157'560
Charges	981'165.73	864'800	116'366	803'500.14	177'666
Revenus	-516'455.49	-446'300	-70'155	-496'350.16	-20'105
34100 Sports (général)	49'916.85	50'600	-683	44'650.50	5'266
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'621.50	1'700	-79	1'615.50	6
31300.80 Contrats de maintenance	1'621.50	1'700	-79	1'615.50	6
36 Charges de transfert	48'295.35	48'700	-405	47'795.00	500
36120.07 Syndicat d'athlétisme (SIAALN)	25'575.35	26'200	-625	25'975.00	-400
36360.01 Mérites sportifs	6'700.00	5'000	1'700	3'900.00	2'800
36360.03 Subvention FC Cortaillod	4'230.00	4'500	-270	4'830.00	-600
36360.04 Subvention CEP	3'830.00	4'200	-370	4'740.00	-910
36360.05 Subvention Judo Club	5'050.00	5'100	-50	5'900.00	-850
36360.07 Subvention Tennis de table	1'770.00	2'100	-330	1'750.00	20
36360.09 Subvention Badminton Club	640.00	600	40	200.00	440
36370.00 Subventions aux personnes physiques	500.00	1'000	-500	500.00	0
39 Imputations internes	0.00	200	-200	0.00	0

34105	Centre sportif La Rive
31300.80	On trouve ici le coût de l'abonnement annuel d'entretien du chauffage des bâtiments du terrain de la Rive.
31400.00	Le montant figurant dans ce compte est composé essentiellement des charges d'entretien annuel du terrain de football par une entreprise spécialisée et de l'entretien des pompes d'arrosage (19'500 fr.).
38790.00	Le prélèvement au Fonds à vocation énergétique pour le financement de l'investissement relatif à l'installation de panneaux solaires sur le bâtiment du centre sportif de La Rive doit être accompagné de la comptabilisation d'un amortissement complémentaire (voir commentaire compte 45110.00, ci-dessous).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34105 « Centre sportif La Rive » représente 2,01 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44700.00	Le loyer du FC Cortaillod a été fixé à 500 fr. par trimestre et le bail à loyer est entré en vigueur le 1 ^{er} juillet 2024.
45110.00	On trouve ici le prélèvement au Fonds à vocation énergétique pour le financement de l'investissement relatif à l'installation de panneaux solaires sur le bâtiment du centre sportif de La Rive.
34110	Port
31020.00	Pour reconstituer notre stock, nous avons commandé à une imprimerie 50 blocs de quittances pour diverses prestations encaissées directement auprès des navigateurs (1'017 fr.).
31430.01	Le dragage du port et le faucardage des algues nous ont coûté 3'500 fr., la maintenance de la grue 1'530 fr. et la révision du laveur à haute pression 533 fr.
31610.00	L'Association de développement de Cortaillod (ADC) loue à la Commune un local comprenant 2 douches et 2 lavabos qui sont à la disposition des navigateurs. Le prix de location est de 10'800 fr. par an, dont la moitié est comptabilisée dans la rubrique 31610.00 du chapitre 34201 (Plage).
31690.00	On trouve dans cette rubrique le coût de la redevance annuelle (300 fr.) facturée par l'Etat de Neuchâtel pour la bouée située à l'entrée du port, à laquelle s'accrochent les voiliers pour monter ou descendre leurs voiles.
33014.00	Le projet de construction de la capitainerie selon le crédit accepté en 2019 ayant été abandonné, les frais d'études et d'établissement de plans déjà engagés sont entièrement amortis.
35110.00	En application du règlement du fonds du port, du 14 décembre 2023, la part du bénéfice du port qui peut être versée à la caisse générale ne doit pas excéder 10 % du montant des taxes d'amarrage encaissées, soit dans notre cas 21'863 fr. Dès lors, l'excédent de revenus du chapitre 34110 "Port", après ce versement, s'élève à 29'882 fr. et est affecté à la réserve ad hoc.
39100.00	Une part des charges salariales de l'Administration et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 34110 « Port ».
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34110 « Port » représente 3,10 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	0.00	200	-200	0.00	0
43	Revenus divers	0.00	0	0	-4'760.00	4'760
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-4'760.00	4'760
34105	Centre sportif La Rive	114'216.63	93'600	20'617	61'973.05	52'244
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	30'798.40	34'800	-4'002	36'751.70	-5'953
31200.01	Chauffage	0.00	500	-500	0.00	0
31300.80	Contrats de maintenance	595.95	3'000	-2'404	425.00	171
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	642.80	1'000	-357	608.45	34
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	136.00	500	-364	125.65	10
31370.00	Impôts et taxes	0.00	0	0	462.00	-462
31400.00	Entretien de terrains	29'250.70	29'000	251	30'710.25	-1'460
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	172.95	500	-327	4'222.35	-4'049
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	0.00	300	-300	198.00	-198
33	Amortissements du patrimoine administratif	80'700.00	55'300	25'400	23'957.20	56'743
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	5'300.00	5'300	0	7'557.20	-2'257
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	75'400.00	50'000	25'400	16'400.00	59'000
38	Charges extraordinaires	45'589.15	0	45'589	15'000.00	30'589
38790.00	Amort. complém. de dépenses d'investissements	45'589.15	0	45'589	15'000.00	30'589
39	Imputations internes	3'718.23	3'500	218	1'264.15	2'454
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'718.23	3'500	218	1'264.15	2'454
44	Revenus financiers	-1'000.00	0	-1'000	0.00	-1'000
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-1'000.00	0	-1'000	0.00	-1'000
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-45'589.15	0	-45'589	-15'000.00	-30'589
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-45'589.15	0	-45'589	-15'000.00	-30'589
34110	Port	-21'863.26	-22'200	337	-82'906.25	61'043
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	28'637.44	29'600	-963	28'950.16	-313
31000.00	Matériel de bureau	0.00	100	-100	0.00	0
31020.00	Imprimés, publications	1'017.35	200	817	0.00	1'017
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	59.99	300	-240	0.00	60
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	1'043.30	1'200	-157	963.97	79
31200.01	Chauffage	822.94	800	23	981.93	-159
31200.02	Electricité	11'066.15	8'600	2'466	8'835.43	2'231
31200.03	Eau	654.53	600	55	686.63	-32
31300.03	Téléphones	85.89	100	-14	85.80	0
31340.01	Assurances choses et RC	2'100.00	2'100	0	2'079.00	21
31340.02	Primes d'assurances véhicules	188.10	200	-12	169.30	19
31430.01	Entretien du port	5'655.12	9'500	-3'845	9'149.58	-3'494
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400.00	5'400	0	5'400.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	300.00	400	-100	300.00	0
31810.00	Pertes sur créances effectives	207.99	0	208	259.52	-52
31990.00	Autres charges d'exploitation	36.08	100	-64	39.00	-3
33	Amortissements du patrimoine administratif	87'731.62	62'000	25'732	62'200.00	25'532
33003.03	Amort. planifiés port	61'300.00	61'300	0	61'500.00	-200
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	900.00	700	200	700.00	200
33014.00	Amort. non planifiés, terrains bâtis PA	25'531.62	0	25'532	0.00	25'532
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	29'882.16	56'800	-26'918	0.00	29'882
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	29'882.16	56'800	-26'918	0.00	29'882
39	Imputations internes	78'540.61	78'700	-159	76'319.80	2'221
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	70'600.00	71'200	-600	67'400.00	3'200
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'200.00	2'200	0	2'200.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	5'740.61	5'300	441	6'719.80	-979
42	Taxes	-246'655.09	-249'300	2'645	-250'176.21	3'521
42401.40	Taxe d'électricité (compteur)	-888.07	-1'000	112	-1'392.76	505

34200	Loisirs (général)
31010.00	Un budget de 6'000 fr. est prévu pour soutenir les organisateurs de manifestations souhaitant essayer la solution des verres et de vaisselle réutilisables, afin de leur octroyer un financement partiel des frais occasionnés par cette gestion. Les organisateurs de la Fête de la vendange et de la célébration de la Fête nationale ont fait valoir leur droit à la subvention de 10 centimes par verre.
31010.02	Les frais d'essence du minibus communal sont comptabilisés dans ce chapitre.
31090.00	On trouve notamment dans ce compte les dépenses relatives à la location de la tente officielle de la Fête de la vendange (600 fr.) et du matériel de sonorisation de cette dernière (1'200 fr.). La décoration lumineuse de Noël du tilleul situé à l'intersection entre l'avenue François-Borel, la route de Sachet et celle de l'Areuse nous a coûté 7'623 fr.
31340.04	On trouve dans ce compte la prime de l'ECAP concernant la cabane du Potat.
31440.00	On trouve ici le coût de fourniture de poutres en mélèze pour la réfection du pressoir décoratif du Petit-Cortailod (3'678 fr.).
31690.00	Nous maintenons la location de deux cabines de W.-C. qui sont installées durant la belle saison à proximité des places de pique-nique du chemin de la Jeunesse et de la cabane du Potat, d'une cabine sur la place de jeux du chemin des Draizes ainsi que de deux cabines pour la Fête nationale. Ce montant couvre non seulement la location, mais aussi le nettoyage et l'entretien. On trouve aussi dans ce compte le coût de la redevance annuelle facturée par l'Etat pour la bouée à laquelle on amarre le radeau sur lequel est installé le feu de la Fête nationale (60 fr.).
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 1'500 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
36320.00	Cette rubrique comporte notre participation aux coûts d'exploitation du Skatepark du Littoral Neuchâtelois, situé à Colombier.
36360.08	La convention que nous avons signée avec la ludothèque de la Basse-Areuse prévoit une participation financière maximale de 50 centimes par habitant et par année.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34200 « Loisirs (général) » représente 0,08 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
43090.00	On trouve dans ce compte le revenu des locations du minibus communal.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-dessus.
34201	Plage
31110.00	Comme prévu au budget, nous avons remplacé les chaînes et les bouées délimitant la plage (922 fr.). Nous avons en plus fait l'acquisition d'une bouée couronne orange avec son support en inox (242 fr.).
31420.08	Un apport de gravier a été rendu nécessaire sur la plage (2'653 fr.). Le faucardage des algues a coûté 775 fr. et le remplacement du système pneumatique des deux douches de la plage a coûté 2'367 fr.
31610.00	Le local de navigation n'étant pas exclusivement utilisé par les navigateurs, la moitié du montant de la location est comptabilisée dans le chapitre « Plage »; l'autre moitié apparaît dans le chapitre 34110 « Port », sous la rubrique 31610.00.
31690.00	L'Etat de Neuchâtel nous a facturé une redevance annuelle de 60 fr. pour le radeau. Une autre facture de 100 fr. nous a été envoyée par l'Etat pour l'utilisation des grèves du lac.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34201 « Plage et rives » représente 0,34 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
42401.50	Taxe d'amarrage	-218'632.59	-222'000	3'367	-221'778.51	3'146
42401.51	Taxe d'hivernage	-14'158.13	-11'400	-2'758	-12'642.29	-1'516
42401.55	Taxe d'utilisation de la grue	-6'359.02	-6'100	-259	-6'942.60	584
42401.56	Taxe visiteurs	-5'317.28	-6'800	1'483	-5'220.05	-97
42401.57	Taxe d'enregistrement	-1'300.00	-2'000	700	-2'200.00	900
43	Revenus divers	0.00	0	0	-200.00	200
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-200.00	200
34200	Loisirs (général)	38'570.97	38'100	471	45'690.65	-7'120
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	26'014.46	24'600	1'414	32'204.30	-6'190
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2'864.30	6'000	-3'136	2'850.00	14
31010.02	Carburants	47.45	100	-53	21.15	26
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	10'196.10	1'400	8'796	10'151.65	44
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	1'500	-1'500	8'000.00	-8'000
31200.02	Electricité	346.75	300	47	236.00	111
31200.04	Déchets	576.00	900	-324	704.00	-128
31340.01	Assurances choses et RC	219.00	300	-81	219.00	0
31340.02	Primes d'assurances véhicules	986.90	1'100	-113	1'018.60	-32
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	90.50	100	-10	85.65	5
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	24.55	100	-75	22.50	2
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	601.00	700	-99	601.00	0
31400.00	Entretien de terrains	0.00	400	-400	0.00	0
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	3'880.55	5'100	-1'219	2'445.00	1'436
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	1'224.41	600	624	46.85	1'178
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	4'956.95	6'000	-1'043	5'802.90	-846
33	Amortissements du patrimoine administratif	3'000.00	3'000	0	3'000.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	3'000.00	3'000	0	3'000.00	0
36	Charges de transfert	13'100.30	13'400	-300	13'860.10	-760
36320.00	Subv. aux communes et syndicats intercomm.	1'901.30	2'000	-99	1'907.10	-6
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	7'800.00	9'000	-1'200	9'600.00	-1'800
36360.08	Subv. à la Ludothèque de la Basse-Areuse	2'399.00	2'400	-1	2'353.00	46
36360.16	Subvention à l'association du Frihou	1'000.00	0	1'000	0.00	1'000
39	Imputations internes	156.76	100	57	189.35	-33
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	156.76	100	57	189.35	-33
43	Revenus divers	-2'200.55	-1'500	-701	-2'063.10	-137
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-2'200.55	-1'500	-701	-2'063.10	-137
48	Revenus extraordinaires	-1'500.00	-1'500	0	-1'500.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-1'500.00	-1'500	0	-1'500.00	0
34201	Plage	41'058.26	36'400	4'658	36'239.80	4'818
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	13'435.57	8'800	4'636	8'424.40	5'011
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	1'227.35	1'000	227	1'181.65	46
31200.02	Electricité	81.12	100	-19	75.05	6
31420.08	Entretien de la plage	6'567.10	2'200	4'367	1'607.70	4'959
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400.00	5'400	0	5'400.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	160.00	100	60	160.00	0
33	Amortissements du patrimoine administratif	27'000.00	27'000	0	27'000.00	0
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	27'000.00	27'000	0	27'000.00	0
39	Imputations internes	622.69	600	23	815.40	-193
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	622.69	600	23	815.40	-193
34202	Parcs publics et chemins pédestres	58'496.20	47'600	10'896	31'698.99	26'797
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	54'122.02	42'300	11'822	25'253.94	28'868
31300.00	Prestations de services de tiers	0.00	0	0	3'594.25	-3'594
31400.01	Entretien des places vertes	9'204.55	21'000	-11'795	12'777.39	-3'573

34202	Parcs publics et chemins pédestres
31400.01	Dans ce compte, nous comptabilisons les dépenses découlant des achats de fleurs, arbustes, engrais, semences et produits phytosanitaires pour différents endroits du village et de la location d'une nacelle pour la taille des grands arbres.
31400.02	Figurent dans ce compte le coût de l'entretien ou le remplacement d'éléments de jeux existants ainsi que le coût des matériaux dispersés sur les aires de jeux (gazon, sable, gravier, copeaux).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34202 « Parcs publics et chemins pédestres » représente 0,15 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
34203	Salle polyvalente
31010.01	On trouve dans ce compte les achats de produits de nettoyages, papiers W.-C., serviettes et sacs poubelles.
31100.00	Nous avons remplacé deux micros sans fil (1'850 fr.), ainsi qu'une partie de la vaisselle (1'798 fr.).
31110.03	Comme prévu au budget, nous avons remplacé quatre caissons de saut pour la salle polyvalente (6'232 fr.).
31200.01 et 31200.02	La nouvelle installation de production de chaleur permet de réduire considérablement la consommation de gaz, mais la flambée du prix du gaz suite à la guerre en Ukraine et la crise énergétique perdurant ont fait exploser les prix. Une partie de l'électricité et du chauffage est refacturée aux locataires, au bâtiment de l'Administration communale et à l'abri STPA (voir rubriques 44790.02 et 44790.04 ci-dessous).
31300.80	La complexité de certaines installations (scène, lumière, chauffage, détection incendie, ascenseur, etc.) a incité le Conseil communal à en confier la maintenance à des maisons spécialisées. Depuis le 1 ^{er} juillet 2017, l'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la police neuchâteloise.
31440.00	Les principales dépenses figurant dans ce compte, hormis l'entretien courant, sont les suivantes : • Remplacement du carrelage de la cuisine (5'000 fr.) ; • Démontage et remontage des appareils de lavage pour le remplacement du carrelage (4'594 fr.) ; • Remplacement de 2 vannes à 3 voies et remplacement du circulateur de la ventilation de la grande salle (4'734 fr.) ; • Modification des installations sanitaires de la cuisine pour le remplacement du carrelage (3'000 fr.). • Modification du réseau de refoulement en toiture (2'406 fr.).
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 70'400 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34203 « Salle polyvalente » représente 14,76 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42500.00	Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux solaires photovoltaïques qui est injecté dans le réseau.
44720.00	Les revenus des locations de la salle polyvalente figurent dans cette rubrique et sont à nouveau en hausse.
44790.02 et 44790.04	Voir commentaire des rubriques 31200.01 et 31200.02 ci-dessus.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.
34204	Immeuble Cure 16 (Four banal)
31010.00	On trouve dans cette rubrique, entre autres, le coût d'achat de bois de feu pour le four.
31300.80	On trouve ici le coût du contrat d'entretien de la toiture du Four banal. Le contrôle se fait tous les deux ans.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
31400.02	Entretien des places de jeux	14'917.47	19'500	-4'583	3'564.25	11'353
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	30'000.00	1'000	29'000	5'318.05	24'682
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	800	-800	0.00	0
33	Amortissements du patrimoine administratif	4'097.20	5'000	-903	6'100.00	-2'003
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies communication PA	3'000.00	4'300	-1'300	3'000.00	0
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	1'097.20	700	397	3'100.00	-2'003
39	Imputations internes	276.98	300	-23	345.05	-68
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	276.98	300	-23	345.05	-68
34203	Salle polyvalente	179'294.03	171'200	8'094	168'448.99	10'845
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	157'051.19	128'500	28'551	145'558.44	11'493
31000.00	Matériel de bureau	0.00	200	-200	0.00	0
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	262.30	500	-238	457.80	-196
31010.01	Produits de nettoyages	6'018.05	7'500	-1'482	6'833.85	-816
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	3'848.75	5'100	-1'251	1'150.65	2'698
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	658.00	1'500	-842	1'692.10	-1'034
31110.03	Equipements sportifs	6'232.25	8'000	-1'768	7'201.00	-969
31130.00	Matériel informatique	0.00	0	0	4'563.70	-4'564
31200.01	Chauffage	13'476.10	8'500	4'976	13'474.05	2
31200.02	Electricité	49'835.65	28'000	21'836	35'452.95	14'383
31200.03	Eau	3'739.70	4'000	-260	4'023.80	-284
31200.04	Déchets	339.80	600	-260	400.95	-61
31300.03	Téléphones	1'692.00	1'700	-8	1'676.00	16
31300.80	Contrats de maintenance	27'409.19	25'000	2'409	30'326.02	-2'917
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	5'791.45	5'500	291	5'481.95	310
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	2'849.50	2'600	250	2'541.30	308
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	29'942.40	25'300	4'642	26'561.42	3'381
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	3'495.45	2'500	995	2'657.80	838
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	743.55	1'500	-756	951.60	-208
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.90	0	1	0.00	1
31990.00	Autres charges d'exploitation	716.15	500	216	111.50	605
33	Amortissements du patrimoine administratif	206'499.45	205'000	1'499	206'052.65	447
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	193'082.15	191'600	1'482	188'552.65	4'530
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	13'417.30	13'400	17	17'500.00	-4'083
39	Imputations internes	28'034.09	25'900	2'134	32'288.75	-4'255
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	700.00	700	0	700.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	27'334.09	25'200	2'134	31'588.75	-4'255
42	Taxes	-30'773.75	-30'000	-774	-28'220.15	-2'554
42500.00	Ventes	-30'773.75	-30'000	-774	-28'220.15	-2'554
44	Revenus financiers	-111'116.95	-87'800	-23'317	-116'830.70	5'714
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-85'447.75	-70'300	-15'148	-82'346.50	-3'101
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-482.00	-300	-182	-301.00	-181
44790.01	Récupération taxe déchets	-252.30	-400	148	-965.10	713
44790.02	Récupération électricité	-3'605.05	-1'900	-1'705	-3'381.10	-224
44790.03	Récupération matériel	-2'627.50	-700	-1'928	-1'890.00	-738
44790.04	Remboursement chauffage Admin. + STPA	-18'702.35	-14'200	-4'502	-27'947.00	9'245
48	Revenus extraordinaires	-70'400.00	-70'400	0	-70'400.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-70'400.00	-70'400	0	-70'400.00	0
34204	Immeuble Cure 16 (Four banal)	5'020.56	3'200	1'821	1'354.25	3'666
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	5'492.87	2'300	3'193	1'735.30	3'758
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	489.60	500	-10	350.05	140
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	41.70	300	-258	290.80	-249
31200.02	Electricité	460.00	400	60	398.40	62
31300.80	Contrats de maintenance	130.53	400	-269	174.40	-44
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	112.65	100	13	106.65	6
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	53.30	100	-47	48.80	5
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	4'205.09	500	3'705	366.20	3'839

31440.00	La structure de la cheminée de l'immeuble du Four banal a fait l'objet de travaux de rénovation (4'205 fr.).
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 2'800 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34204 « Four banal » représente 0,19 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44700.00	Le Four banal est fréquemment loué à des particuliers pour des fêtes privées.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.

35000 Paroisse protestante

31200.01	Le Temple est chauffé par les installations du collège du Coq d'Or. La contrepartie de ce montant se trouve sous la rubrique 31200.01 du chapitre 21700 (Bâtiments scolaires).
31300.00	On trouvait jusqu'alors dans cette rubrique notre participation (1'500 fr.) au traitement de l'organiste de la Paroisse du Joran. Le Conseil communal a donné son accord pour que ce forfait annuel soit porté dès 2024 à 3'400 fr., pour la rétribution des musiciens lors des cultes.
31300.80	On trouve dans cette rubrique les frais découlant du contrat d'entretien de l'orgue du Temple, de celui de l'humidificateur et de celui du contrôle de la toiture et du clocher.
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 36'400 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 35000 « Paroisse protestante » représente 2,08 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.

35010 Paroisse catholique

36360.00	La subvention à la Paroisse catholique de Boudry-Cortailod s'élève à 3 fr. par habitant.
----------	--



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
33	Amortissements du patrimoine administratif	6'400.00	6'400	0	6'400.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	6'400.00	6'400	0	6'400.00	0
39	Imputations internes	347.69	300	48	418.95	-71
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	347.69	300	48	418.95	-71
44	Revenus financiers	-4'420.00	-3'000	-1'420	-4'400.00	-20
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-4'420.00	-3'000	-1'420	-4'400.00	-20
48	Revenus extraordinaires	-2'800.00	-2'800	0	-2'800.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'800.00	-2'800	0	-2'800.00	0
35	Eglises et affaires religieuses	71'486.49	77'700	-6'214	78'021.18	-6'535
	Charges	107'886.49	114'100	-6'214	114'421.18	-6'535
	Revenus	-36'400.00	-36'400	0	-36'400.00	0
35000	Paroisse protestante	57'092.49	63'500	-6'408	63'903.18	-6'811
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	15'734.62	19'800	-4'065	16'722.13	-988
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	500	-500	0.00	0
31200.01	Chauffage	5'653.35	6'500	-847	7'129.35	-1'476
31200.02	Electricité	2'153.90	2'000	154	1'694.75	459
31300.00	Prestations de services de tiers	3'400.00	3'400	0	1'400.00	2'000
31300.80	Contrats de maintenance	1'413.12	3'100	-1'687	2'395.38	-982
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'240.75	1'200	41	1'174.50	66
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	438.10	400	38	402.80	35
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'284.18	2'000	-716	2'525.35	-1'241
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	56.62	500	-443	0.00	57
31990.00	Autres charges d'exploitation	94.60	200	-105	0.00	95
33	Amortissements du patrimoine administratif	73'900.00	73'900	0	78'899.65	-5'000
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	73'900.00	73'900	0	73'900.00	0
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	0.00	0	0	4'999.65	-5'000
36	Charges de transfert	0.00	2'700	-2'700	0.00	0
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	2'700	-2'700	0.00	0
39	Imputations internes	3'857.87	3'500	358	4'681.40	-824
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'857.87	3'500	358	4'681.40	-824
48	Revenus extraordinaires	-36'400.00	-36'400	0	-36'400.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-36'400.00	-36'400	0	-36'400.00	0
35010	Paroisse catholique	14'394.00	14'200	194	14'118.00	276
36	Charges de transfert	14'394.00	14'200	194	14'118.00	276
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	14'394.00	14'200	194	14'118.00	276

42100 Soins ambulatoires

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

42200 Services de sauvetage

36120.00 La part des communes à l'excédent de charges mutualisé du service des ambulances s'est élevé à 49 fr. 84 par habitant. Le budget tablait sur une dépense de 40 fr. par habitant.

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

		Comptes 2024	
Chapitres	Comptes	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.03	24'133.95
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.51	12'043.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.26	6'045.50
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.14	15'065.70
Sylviculture (feux de forêts et végétation)	82000 / 36120.04	0.63	3'022.75
		12.57	60'310.90

43310 Service dentaire scolaire

36370.00 Il est difficile d'estimer avec précision le nombre de demandes de subsides dentaires qui nous sont présentées chaque année.

43400 Contrôle des denrées alimentaires

31300.30 Les communes doivent assumer elles-mêmes le contrôle de l'eau potable qu'elles distribuent ou doivent confier cette tâche à une entreprise spécialisée.

31300.35 Dans ce compte figure notre cotisation (75 fr.) à l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons (VAPKO), ainsi que celle (750 fr.) concernant la participation aux cours de perfectionnement de notre mycologue locale.

49000 Santé publique, autres

31110.00 On trouve ici le coût d'achat et d'installation d'un défibrillateur à l'extérieur du bâtiment du chemin des Tailles 11, dont le montant a été partagé entre la fondation qui gère l'immeuble et la Commune, ainsi qu'un d'un second défibrillateur installé au Centre sportif de La Rive.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
SANTE		277'621.85	235'300	42'322	202'185.75	75'436
Charges		278'690.65	235'300	43'391	202'185.75	76'505
Revenus		-1'068.80	0	-1'069	0.00	-1'069
42	Soins ambulatoires	264'214.85	218'400	45'815	189'316.15	74'899
	Charges	264'214.85	218'400	45'815	189'316.15	74'899
42100	Soins ambulatoires	500.00	1'000	-500	500.00	0
36	Charges de transfert	500.00	1'000	-500	500.00	0
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	500.00	1'000	-500	500.00	0
42200	Services de sauvetage	263'714.85	217'400	46'315	188'816.15	74'899
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	4'000	-4'000	0.00	0
31300.00	Prestations de services de tiers	0.00	4'000	-4'000	0.00	0
36	Charges de transfert	263'714.85	213'400	50'315	188'816.15	74'899
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	239'580.90	188'200	51'381	187'122.00	52'459
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	24'133.95	25'200	-1'066	1'694.15	22'440
43	Prévention de la santé	8'462.00	16'400	-7'938	10'082.20	-1'620
	Charges	8'462.00	16'400	-7'938	10'082.20	-1'620
43310	Service dentaire scolaire	647.00	500	147	147.20	500
36	Charges de transfert	647.00	500	147	147.20	500
36370.00	Subventions aux personnes physiques	647.00	500	147	147.20	500
43400	Contrôle des denrées alimentaires	7'815.00	15'900	-8'085	9'935.00	-2'120
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'815.00	15'900	-8'085	9'935.00	-2'120
31300.30	Contrôle de l'eau potable	6'990.00	15'000	-8'010	9'060.00	-2'070
31300.35	Contrôle des denrées alimentaires	825.00	900	-75	875.00	-50
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	4'945.00	500	4'445	2'787.40	2'158
	Charges	6'013.80	500	5'514	2'787.40	3'226
	Revenus	-1'068.80	0	-1'069	0.00	-1'069
49000	Santé publique, autres	4'945.00	500	4'445	2'787.40	2'158
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	6'013.80	500	5'514	2'787.40	3'226
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	6'013.80	0	6'014	2'787.40	3'226
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	500	-500	0.00	0
43	Revenus divers	-1'068.80	0	-1'069	0.00	-1'069
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-1'068.80	0	-1'069	0.00	-1'069

Synthèse des informations reçues du Canton en relation avec le boucllement provisoire de la facture sociale 2024 :

Les résultats du boucllement provisoire de la facture sociale 2024 et du boucllement définitif de la facture sociale 2023 laissent apparaître un montant total à charge de l'ensemble des communes de 87'651'413 fr. 99, alors que le budget prévoyait un montant de 89'101'433 fr. Ce résultat globalement inférieur aux prévisions s'explique par les éléments suivants :

- la situation économique et conjoncturelle favorable caractérisée par un taux de chômage relativement bas ;
- le nombre de bénéficiaires de bourses d'études inférieur aux prévisions ;
- le nombre de personnes accueillies dans le cadre de l'asile inférieur aux prévisions.

Du fait de l'augmentation importante de la population de Cortaillod (+92 habitants) entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023, nombres ayant servi à la répartition du budget d'une part et à celle des comptes d'autre part, l'amélioration constatée à l'échelle cantonale ne se traduit pas dans nos comptes. La part de la facture sociale à charge des comptes 2024 de Cortaillod s'élève au total à 2'379'809 fr. 19, alors que le budget prévoyait un montant de 2'379'139 fr.

51200 Réductions de primes (LAMal)

Pas de commentaires.

53200 Prestations complémentaires à l'AVS

36370.00 Tous les bénéficiaires de prestations complémentaires reçoivent à l'occasion de Noël 50 fr. pour une personne seule, 100 fr. pour un couple et 50 fr. par enfant à charge. Il s'agit d'une contribution volontaire de la Commune.

53330 Prestations aux retraités

36360.00 Il s'agit du coût d'organisation de la fête de Noël des aînés.

36360.17 On trouve ici la subvention de 500 fr. accordée par le Conseil communal à l'association Table de l'amitié, depuis 2024

36370.00 On trouve dans ce compte notre participation aux frais relatifs à la course annuelle des personnes âgées, en collaboration avec l'Association de développement de Cortaillod (ADC), la Paroisse St-Paul du Littoral Ouest Neuchâtelois, qui versent respectivement un montant forfaitaire de 1'000 fr. et 300 fr. (voir rubrique 42600.00 ci-dessous).

42600.00 Voir commentaire de la rubrique 36370.00, ci-dessus.

53400 Appartements pour personnes âgées

Pas de commentaires.

54100 Allocations familiales

Pas de commentaires.

54300 Avance et recouvrement des pensions alimentaires

Pas de commentaires.

54400 Protection de la jeunesse

La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes actifs dans ce domaine.

54440 Animation de jeunesse

36360.00 A l'instar de la Commune de la Grande Béroche, celle de Cortaillod accorde un soutien financier à la Maison des jeunes de Bevaix qui accueille des enfants et adolescents de toute la région. En outre, la Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
SECURITE SOCIALE		3'527'263.53	3'531'000	-3'736	3'494'058.20	33'205
Charges		3'528'563.53	3'532'800	-4'236	3'495'858.20	32'705
Revenus		-1'300.00	-1'800	500	-1'800.00	500
51	Maladie et accident	917'952.94	884'900	33'053	869'473.76	48'479
	Charges	917'952.94	884'900	33'053	869'473.76	48'479
51200	Réductions de primes	917'952.94	884'900	33'053	869'473.76	48'479
36	Charges de transfert	917'952.94	884'900	33'053	869'473.76	48'479
36110.02	Subsides LAMal	917'952.94	884'900	33'053	869'473.76	48'479
53	Vieillesse et survivants	18'535.20	21'100	-2'565	18'679.40	-144
	Charges	19'835.20	22'900	-3'065	20'479.40	-644
	Revenus	-1'300.00	-1'800	500	-1'800.00	500
53200	Prestations complémentaires à l'AVS	9'450.00	11'600	-2'150	11'250.00	-1'800
36	Charges de transfert	9'450.00	11'600	-2'150	11'250.00	-1'800
36370.00	Subventions aux personnes physiques	9'450.00	11'600	-2'150	11'250.00	-1'800
53330	Prestations aux retraités	9'085.20	9'500	-415	7'429.40	1'656
36	Charges de transfert	10'385.20	11'300	-915	9'229.40	1'156
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	3'221.65	2'300	922	2'309.45	912
36360.17	Subvention à l'association Table de l'amitié	500.00	0	500	0.00	500
36370.00	Subventions aux personnes physiques	6'663.55	9'000	-2'336	6'919.95	-256
42	Taxes	-1'300.00	-1'800	500	-1'800.00	500
42600.00	Remboursements de tiers	-1'300.00	-1'800	500	-1'800.00	500
54	Famille et jeunesse	884'306.26	865'600	18'706	898'323.32	-14'017
	Charges	884'306.26	865'600	18'706	898'323.32	-14'017
54100	Allocations familiales	50'198.38	50'900	-702	51'215.78	-1'017
36	Charges de transfert	50'198.38	50'900	-702	51'215.78	-1'017
36110.09	Alloc. familiales pers. sans activité lucrative	50'198.38	50'900	-702	51'215.78	-1'017
54300	Avance et recouvr. des pensions alimentaires	5'601.34	8'800	-3'199	7'040.41	-1'439
36	Charges de transfert	5'601.34	8'800	-3'199	7'040.41	-1'439
36110.15	Avances de contributions d'entretien	5'601.34	8'800	-3'199	7'040.41	-1'439
54400	Protection de la jeunesse (général)	800.00	900	-100	1'400.00	-600
36	Charges de transfert	800.00	900	-100	1'400.00	-600
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	800.00	900	-100	1'400.00	-600
54440	Animation de jeunesse	24'200.00	25'000	-800	25'300.00	-1'100
36	Charges de transfert	24'200.00	25'000	-800	25'300.00	-1'100
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	24'200.00	25'000	-800	25'300.00	-1'100
54510	Crèches et garderies	803'506.54	780'000	23'507	813'367.13	-9'861
36	Charges de transfert	803'506.54	780'000	23'507	813'367.13	-9'861
36370.00	Subventions aux personnes physiques	0.00	780'000	-780'000	813'367.13	-813'367

54510 Crèches et garderies

36370.05 et

36370.06

La Loi sur l'accueil des enfants (LAE2) permet à certaines familles de bénéficier de subsides pour le placement de leur(s) enfant(s) dans des structures d'accueil officiellement reconnues par l'Etat. Il est toujours difficile d'estimer à l'avance le nombre de demandes de subsides qui nous seront présentées d'une année à l'autre. Les subsides versés pour le placement en structures préscolaires et parascolaires apparaissent désormais dans des comptes distincts.

55200 Part communale aux mesures d'insertion

Pas de commentaires.

57200 Aide matérielle légale

Pas de commentaires.

57900 Assistance, autres

36360.00

La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

57960 Guichets sociaux régionaux

36120.00

La part des communes aux coûts de fonctionnement du Guichet social régional (GSR) est calculée pour moitié au prorata du nombre d'habitants et pour moitié au prorata du nombre de dossiers ouverts.

59200 Actions d'entraide dans le pays

36360.00

Pas de commentaire.

59300 Actions d'entraide à l'étranger

36360.00

La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
36370.05	Subv. structures d'accueil préscolaire	525'351.39	0	525'351	0.00	525'351
36370.06	Subv. structures d'accueil parascolaire	278'155.15	0	278'155	0.00	278'155
55	Chômage	154'326.04	168'000	-13'674	154'694.06	-368
	Charges	154'326.04	168'000	-13'674	154'694.06	-368
55200	Part communale aux mesures d'insertion	154'326.04	168'000	-13'674	154'694.06	-368
36	Charges de transfert	154'326.04	168'000	-13'674	154'694.06	-368
36110.03	Part sur financement LACI	61'265.31	56'200	5'065	53'439.06	7'826
36110.17	Intégration socio-professionnelle	92'760.73	110'800	-18'039	101'255.00	-8'494
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	300.00	1'000	-700	0.00	300
57	Aide sociale et domaine de l'asile	1'551'843.09	1'589'400	-37'557	1'544'887.66	6'955
	Charges	1'551'843.09	1'589'400	-37'557	1'544'887.66	6'955
57200	Aide matérielle légale	1'065'834.77	1'110'100	-44'265	1'100'242.44	-34'408
36	Charges de transfert	1'065'834.77	1'110'100	-44'265	1'100'242.44	-34'408
36110.06	Aide sociale	1'046'765.72	1'088'000	-41'234	1'080'652.20	-33'886
36110.18	Lutte contre la fraude (charge nette)	19'069.05	21'100	-2'031	19'590.24	-521
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
57900	Assistance, autres	102'540.17	86'500	16'040	60'633.47	41'907
36	Charges de transfert	102'540.17	86'500	16'040	60'633.47	41'907
36110.10	Social privé	89'655.23	85'500	4'155	59'833.47	29'822
36110.17	Intégration socio-professionnelle	12'084.94	0	12'085	0.00	12'085
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	800.00	1'000	-200	800.00	0
57960	Guichets sociaux régionaux	383'468.15	392'800	-9'332	384'011.75	-544
36	Charges de transfert	383'468.15	392'800	-9'332	384'011.75	-544
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	383'468.15	392'800	-9'332	384'011.75	-544
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	300.00	2'000	-1'700	8'000.00	-7'700
	Charges	300.00	2'000	-1'700	8'000.00	-7'700
59200	Actions d'entraide dans le pays	0.00	1'000	-1'000	7'000.00	-7'000
36	Charges de transfert	0.00	1'000	-1'000	7'000.00	-7'000
36320.00	Subv. aux communes et syndicats intercomm.	0.00	0	0	7'000.00	-7'000
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
59300	Actions d'entraide à l'étranger	300.00	1'000	-700	1'000.00	-700
36	Charges de transfert	300.00	1'000	-700	1'000.00	-700
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	300.00	1'000	-700	1'000.00	-700

61500	Routes communales
30100.00	Durant l'exercice écoulé, le Service des travaux publics a compté 5,54 équivalents plein temps.
30108.00	La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes le coût des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a augmenté de 4'036 fr.
30593.00	Le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) est alimenté par un prélèvement chez tous les employeurs du Canton à hauteur de 0,58 % de leur masse salariale. La prestation de ce fonds versée à la Commune pour l'apprenti agent d'exploitation qu'elle forme au Service des travaux publics apparaît dans le compte 46311.00 du présent chapitre.
30900.00	Les collaborateurs du Service des travaux publics suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement.
30910.00	La mise au concours d'un poste d'agent d'exploitation au Service des travaux publics a été publiée dans la presse.
31010.00	Cette rubrique comporte, entre autres dépenses, les achats de sachets pour déjections canines et de sacs pour les poubelles de diverses contenances.
31010.02	Cette dépense concerne les achats de carburants et lubrifiants destinés à toutes les machines et véhicules motorisés du Service des travaux publics.
31010.03	On trouve ici l'achat de sel de déneigement, de sable et gravier à béton, de sacs de ciment et de piquets à neige.
31110.00	En plus de divers outils, vis et autre matériel pour l'entretien courant, les principales dépenses ont été l'achat d'une tondeuse à gazon (1'880 fr.), d'un souffleur à feuilles dorsal (1'720 fr.), d'un enrouleur pour tuyaux (1'150 fr.), ainsi que d'une débroussailluse avec deux chargeurs et divers matériel (1'271 fr.).
31110.02	Dans cette rubrique sont comptabilisés les achats de peintures et solvants, de panneaux de signalisation routière et le coût des marquages routiers. Une partie des achats découle parfois des dégâts causés par des tiers au mobilier public et engendre une facturation des frais effectifs (voir compte 43090.00, ci-dessous).
31200.04	Il s'agit de la taxe déchets au poids des différents containers du Service des travaux publics au hangar de la rue des Courtils 48.
31200.05	On trouve ici le coût de la consommation d'électricité de l'éclairage public du village.
31410.00	En plus du balayage des routes, comme chaque année, nous avons procédé à des travaux de pontage de fissures, de gravillonnage de routes et de réfection de capes de vannes, de regards et de grilles (44'000 fr.). En outre, parmi les dépenses importantes, on note la création de deux dépotoirs au chemin de la Poissine (14'471 fr.).
31411.00	La redevance due à « NeuchâtelRoule » pour l'exploitation d'une station et de dix vélos à Cortaillod s'élève à 5'405 fr. par an.
31430.15	Il s'agit des coûts d'entretien de l'éclairage public.
31500.00	Il s'agit de l'entretien courant des différentes machines et du matériel se trouvant dans les locaux occupés par le Service des travaux publics.
31510.00	Hormis les réparations, l'achat de pneus et les entretiens courants des différents véhicules, les dépenses suivantes ont été comptabilisées dans cette rubrique : • Location d'une balayeuse d'octobre à mi-décembre, en attendant la livraison de la nouvelle (8'365 fr.) ; • Achat de jantes et pneus d'hiver pour le tracteur John Deer 3045 (5'550 fr.) ; • Service complet du Viktor Meili (2'448 fr.).
31610.00	Nous comptabilisons ici le coût de la location d'une occupation partielle du rez-de-chaussée de l'immeuble des Coteaux 38, dans lequel est entreposée une partie du matériel du Service des travaux publics (4'500 fr.), et de locaux dans le bâtiment de l'ancienne STEP de la Poissine, servant de dépôt pour du matériel de signalisation (2'400 fr.).



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
TRANSPORTS		1'398'368.14	1'300'400	97'968	1'361'496.72	36'871
Charges		1'772'076.18	2'686'000	-913'924	1'783'989.67	-11'913
Revenus		-373'708.04	-1'385'600	1'011'892	-422'492.95	48'785
61	Circulation routière	885'539.77	793'100	92'440	893'383.03	-7'843
Charges		1'253'839.81	2'176'700	-922'860	1'312'323.23	-58'483
Revenus		-368'300.04	-1'383'600	1'015'300	-418'940.20	50'640
61500	Routes communales	910'300.05	807'900	102'400	908'601.43	1'699
30	Charges de personnel	593'956.35	627'900	-33'944	658'145.42	-64'189
30100.00	Salaires du personnel	516'190.00	499'300	16'890	549'446.20	-33'256
30108.00	Variation provision HS + VAC	4'035.65	0	4'036	3'846.92	189
30109.00	Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	-146.85	0	-147	0.00	-147
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	1'075.65	1'700	-624	2'700.00	-1'624
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	3'700.00	4'100	-400	3'900.00	-200
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	32'445.75	32'300	146	34'441.65	-1'996
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	66'757.20	64'900	1'857	69'002.60	-2'245
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	8'918.95	5'700	3'219	10'276.40	-1'357
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	-53'539.25	0	-53'539	-29'846.40	-23'693
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	9'353.40	10'000	-647	9'929.25	-576
30591.00	Fonds de formation professionnelle	428.15	500	-72	454.40	-26
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	886.15	900	-14	940.75	-55
30593.00	Fonds formation apprentis	2'067.90	2'900	-832	2'352.20	-284
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	5'600	-5'600	241.00	-241
30910.00	Recrutement du personnel	1'783.65	0	1'784	460.45	1'323
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	291'184.74	264'400	26'785	267'823.28	23'361
31000.00	Matériel de bureau	289.00	300	-11	82.60	206
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	5'435.35	4'800	635	5'449.85	-15
31010.02	Carburants	12'856.55	12'600	257	11'934.50	922
31010.03	Produits pour mesures hivernales	4'488.45	4'700	-212	2'115.20	2'373
31020.02	Publications et annonces	535.10	0	535	0.00	535
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	464.00	500	-36	439.00	25
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	0.00	0	0	251.55	-252
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	51.95	0	52	0.00	52
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	13'794.99	16'000	-2'205	21'681.58	-7'887
31110.02	Signalisation routière	13'326.30	21'500	-8'174	22'568.74	-9'242
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	5'901.05	4'200	1'701	5'633.95	267
31130.00	Matériel informatique	0.00	0	0	685.00	-685
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	157.82	200	-42	181.20	-23
31200.01	Chauffage	5'850.30	5'100	750	6'324.35	-474
31200.02	Electricité	2'436.40	2'600	-164	2'141.00	295
31200.03	Eau	712.30	1'400	-688	762.70	-50
31200.04	Déchets	9'940.25	11'500	-1'560	9'030.80	909
31200.05	Eclairage public	31'890.85	25'700	6'191	25'900.30	5'991
31300.00	Prestations de services de tiers	540.50	1'500	-960	538.50	2
31300.03	Téléphones	479.50	600	-121	518.65	-39
31300.63	Informatisation du réseau	0.00	0	0	1'208.95	-1'209
31300.80	Contrats de maintenance	1'039.22	1'200	-161	802.35	237
31340.01	Assurances choses et RC	1'302.80	2'300	-997	2'194.95	-892
31340.02	Primes d'assurances véhicules	6'806.30	7'700	-894	7'234.05	-428
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	686.80	700	-13	650.10	37
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	542.10	500	42	494.65	47
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	4'496.75	4'500	-3	4'426.45	70
31400.01	Entretien des places vertes	1'482.45	0	1'482	0.00	1'482
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	87'368.25	75'000	12'368	77'639.20	9'729
31411.00	Entretien mobilier urbain	5'405.00	5'400	5	5'385.00	20
31430.15	Entretien éclairage public (EP)	29'505.15	12'000	17'505	5'252.75	24'252
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	1'000	-1'000	1'644.70	-1'645
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	5'362.17	4'000	1'362	5'669.21	-307
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	26'846.39	25'600	1'246	30'198.45	-3'352
31530.00	Entretien du matériel informatique	1'838.00	3'400	-1'562	1'703.00	135
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	6'900.00	6'900	0	6'900.00	0
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	98.00	300	-202	180.00	-82
31900.00	Autres charges d'exploitation	2'354.70	700	1'655	0.00	2'355

33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 10'600 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
38790.00	Le prélèvement à la « Réserve taxe d'équipement (desserte) » pour le financement de l'investissement relatif à la mise en conformité des arrêts de bus doit être accompagné de la comptabilisation d'un amortissement complémentaire (voir commentaire compte 45110.00, ci-dessous).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 61500 « Routes communales » représente 8,11 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42400.08	En application des normes « MCH2 », le produit des taxes d'équipement (dessertes) est désormais comptabilisé dans le compte d'exploitation, alors qu'il était précédemment versé dans un compte de bilan (Réserve pour taxes d'équipement). Sur la base de la décision du Conseil général du 4 mai 2023, ce produit est réparti à raison de 50 % dans le chapitre « 61500 – Routes communales », 20 % dans le chapitre « 71010 – Approvisionnement en eau » et 30 % dans le chapitre « 72010 – Traitement des eaux usées ».
43090.00	On trouve dans ce compte le produit de la refacturation de diverses prestations effectuées par le Service des travaux publics ainsi que le produit de la refacturation aux fautifs des dégâts commis par eux au mobilier urbain.
45110.00	On trouve ici le prélèvement à la « Réserve taxe d'équipement (desserte) » pour le financement de l'investissement relatif à la mise en conformité des arrêts de bus.
46010.01	La loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 permet aux communes de se voir attribuer 3 % de la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux, soit pour Cortaillod la montant de 21'016 fr. en 2024.
46110.00	L'Etat de Neuchâtel nous verse une indemnité pour une mesure de compensation écologique pour l'entretien d'une haie au lieu-dit Courbes-Rayes (1'265 fr.).
46311.00	Le « contrat-formation » est une mesure qui vise à encourager la formation d'apprentis sous la forme d'un soutien financier versé en fin d'année scolaire aux entreprises formatrices. Pour les apprentis agents d'exploitation, les entreprises perçoivent un montant annuel de 5'000 fr. par apprenti. En 2024, le Service des travaux publics n'a pas formé d'apprenti.
48930.00	Les préfinancements constitués pour la réfection de l'avenue François-Borel, d'une part, et pour celle de la rue des Chavannes, d'autre part (comptes du bilan 2930001 et 2930008), servent à neutraliser l'amortissement de ces investissements.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.
49100.00	Une partie des charges salariales nettes du Service des travaux publics est imputée dans les chapitres suivants : • 34110 – Port ; • 71010 – Approvisionnement en eau ; • 72010 – Traitement des eaux usées ; • 73010 – Gestion des déchets ménages.

61550 Places de stationnement

31110.00	Comme prévu au budget 2024, nous avons remplacé l'horodateur du Petit-Cortaillod (9'526 fr.).
31510.00	Le nouvel horodateur installé au Petit-Cortaillod ne nécessite pas d'abonnement téléphonique, contrairement à l'ancien.
31990.00	On trouve dans ce compte les frais de transactions du nouvel horodateur, opérationnel depuis le mois de mars 2024.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 61550 « Places de stationnement » représente 0,01 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42406.20	On trouve dans ce compte le produit de la taxe d'utilisation du domaine public pour les places de parc du Centre commercial « Littoral-Centre » (17'507 fr.) et le produit des locations ponctuelles du parking de Courbe-Rayes pour des camions et remorques), à savoir 2'625 fr. Deux places de parc sur le parking du Carraz sont louées 50 fr. chacune par les locataires de l'appartement situé à l'Impasse du Carraz 1 (1'200 fr.).

61900 Routes, autres

36120.04	Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :
----------	---

		Comptes 2024	
Chapitres	Comptes	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.03	24'133.95
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.51	12'043.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.26	6'045.50
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.14	15'065.70
Sylviculture (feux de forêts et végétation)	82000 / 36120.04	0.63	3'022.75
		12.57	60'310.90



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
33	Amortissements du patrimoine administratif	195'735.95	158'800	36'936	159'425.60	36'310
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies communication PA	78'800.00	78'800	0	81'148.40	-2'348
33003.01	Amort. planifiés éclairage public	74'435.95	62'300	12'136	57'300.00	17'136
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	11'700.00	11'700	0	11'900.00	-200
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	3'000.00	0	3'000	0.00	3'000
33006.01	Amort. planifiés véhicules	27'800.00	6'000	21'800	9'077.20	18'723
38	Charges extraordinaires	131'439.77	1'081'000	-949'560	178'346.58	-46'907
38790.00	Amort. complém. de dépenses d'investissements	131'439.77	1'081'000	-949'560	178'346.58	-46'907
39	Imputations internes	16'523.88	15'500	1'024	17'782.35	-1'258
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	1'500.00	1'500	0	1'500.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	15'023.88	14'000	1'024	16'282.35	-1'258
42	Taxes	14'450.08	-117'000	131'450	-49'060.87	63'511
42100.07	Autorisations de circuler	-1'520.30	-2'000	480	-1'740.00	220
42400.08	Taxes d'équipements (desserte)	16'270.38	-115'000	131'270	-40'481.52	56'752
42500.00	Ventes	-300.00	0	-300	0.00	-300
42600.00	Remboursements de tiers	0.00	0	0	-6'839.35	6'839
43	Revenus divers	-10'977.95	-5'000	-5'978	-9'674.35	-1'304
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-10'977.95	-5'000	-5'978	-9'674.35	-1'304
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-131'439.77	-1'081'000	949'560	-178'346.58	46'907
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-131'439.77	-1'081'000	949'560	-178'346.58	46'907
46	Revenus de transfert	-22'281.00	-18'000	-4'281	-22'840.00	559
46010.01	Quote-part à la taxe LTVRB	-21'016.00	-16'700	-4'316	-16'575.00	-4'441
46110.00	Dédommag. des cantons et des concordats	-1'265.00	-1'300	35	-1'265.00	0
46311.00	Subvention du fonds de formation apprentis	0.00	0	0	-5'000.00	5'000
48	Revenus extraordinaires	-95'292.00	-43'600	-51'692	-43'600.00	-51'692
48930.00	Prélèv. sur préfinancements capital propre	-84'692.00	-33'000	-51'692	-33'000.00	-51'692
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-10'600.00	-10'600	0	-10'600.00	0
49	Imputations internes	-73'000.00	-75'100	2'100	-69'400.00	-3'600
49100.00	Imput. internes pour prestations de services	-73'000.00	-75'100	2'100	-69'400.00	-3'600
61550	Places de stationnement	-36'803.28	-27'400	-9'403	-41'007.30	4'204
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	10'629.63	13'900	-3'270	2'671.60	7'958
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	9'526.05	12'000	-2'474	0.00	9'526
31300.00	Prestations de services de tiers	100.00	400	-300	300.00	-200
31430.05	Entretien des parkings	0.00	1'000	-1'000	1'738.30	-1'738
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	37.15	500	-463	633.30	-596
31990.00	Autres charges d'exploitation	966.43	0	966	0.00	966
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'300.00	2'600	-300	2'300.00	0
33003.02	Amort. planifiés parkings	2'300.00	2'600	-300	2'300.00	0
39	Imputations internes	26.49	0	26	39.50	-13
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	26.49	0	26	39.50	-13
42	Taxes	-49'759.40	-43'900	-5'859	-46'018.40	-3'741
42406.20	Locations places de parc	-21'332.00	-20'900	-432	-20'822.00	-510
42406.21	Revenus horodateurs	-28'427.40	-23'000	-5'427	-25'196.40	-3'231
61900	Routes, autres	12'043.00	12'600	-557	25'788.90	-13'746
36	Charges de transfert	12'043.00	12'600	-557	25'788.90	-13'746
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	12'043.00	12'600	-557	25'788.90	-13'746
62	Transports publics	512'828.37	506'700	6'128	468'113.69	44'715
	Charges	518'236.37	508'700	9'536	471'666.44	46'570
	Revenus	-5'408.00	-2'000	-3'408	-3'552.75	-1'855

62300 Subvention trafic régional

- 31300.00 On trouve ici le coût des courses spéciales de bus commandées à TransN SA à l'occasion de la Fête de la vendange de Cortaillod (3'133 fr.).
- 31320.00 En 2023, dans le cadre d'un projet intercommunal d'amélioration de la desserte en transports publics sur le Littoral neuchâtelois, un bureau bâlois spécialisé a été mandaté pour établir un projet d'adaptation des horaires et des tracés des lignes 612-613. Le solde de la part de Cortaillod à cette étude, de 17,6 %, s'est élevée à 1'114 fr. en 2024.
- 36140.00 Le système de financement du trafic local et du trafic régional intègre la couverture des coûts de l'ensemble des lignes de transport public du Canton, réseau urbain et régional confondus. C'est le système du « pot commun » introduit dans le cadre du désenchevêtrement. Pour la répartition de la part des communes entre elles, le critère de la qualité de la desserte implique que les Communes bien desservies paient par habitant un montant plus important que les Communes moins bien loties.
- 36370.00 Il s'agit de la dépense découlant de l'application de l'arrêté du Conseil général instituant l'octroi de subsides en faveur des habitants utilisant les transports publics, sous certaines conditions.
- 36370.02 En réponse à la motion « Accélérons la transition énergétique », acceptée par le Conseil général le 23 juin 2022, le Conseil communal a mis en place une subvention accordée sur les abonnements des transports publics « Onde verte » pendant la période hivernale. Quiconque étant domicilié à Cortaillod et disposant d'un abonnement mensuel ou annuel de transports publics valable pendant les mois de novembre à février, a droit à une subvention équivalente à 25% du prix de l'abonnement mensuel pour les zones 10 et 11. Il est prévu de reconduire cette mesure jusqu'en 2025. Cette dépense est neutralisée par un prélèvement au « Fonds à vocation énergétique (compte n°2910601 du bilan).
- 45110.00 Voir commentaire du compte 36370.02, ci-dessus.

62310 Noctambus

- 36140.00 La part des communes aux coûts du Noctambus est calculée en fonction de la population (1/3) et du nombre d'utilisateurs (2/3). L'Association du Noctambus relève une importante baisse de ses recettes en 2024, expliquant l'augmentation de la couverture du déficit par les communes.

62900 Transports publics, autres

Pas de commentaires

63100 Navigation

Pas de commentaire



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
62300	Subvention trafic régional	501'595.92	500'000	1'596	462'695.99	38'900
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'248.17	3'000	1'248	14'561.09	-10'313
31300.00	Prestations de services de tiers	3'133.82	3'000	134	3'198.64	-65
31320.00	Honoraires de conseillers externes	1'114.35	0	1'114	11'362.45	-10'248
36	Charges de transfert	502'755.75	499'000	3'756	451'687.65	51'068
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	465'273.25	472'900	-7'627	419'950.30	45'323
36370.00	Subventions aux personnes physiques	32'074.50	24'100	7'975	28'184.60	3'890
36370.02	Subv. abo. Onde Verte période hivernale	5'408.00	2'000	3'408	3'552.75	1'855
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-5'408.00	-2'000	-3'408	-3'552.75	-1'855
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-5'408.00	-2'000	-3'408	-3'552.75	-1'855
62310	Noctambus	11'232.45	6'700	4'532	4'994.15	6'238
36	Charges de transfert	11'232.45	6'700	4'532	4'994.15	6'238
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	11'232.45	6'700	4'532	4'994.15	6'238
62900	Transports publics, autres	0.00	0	0	423.55	-424
36	Charges de transfert	0.00	0	0	423.55	-424
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	0.00	0	0	423.55	-424
63	Transports, autres	0.00	600	-600	0.00	0
	Charges	0.00	600	-600	0.00	0
63100	Navigation	0.00	600	-600	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	600	-600	0.00	0
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	300	-300	0.00	0
31430.02	Entretien du débarcadère	0.00	300	-300	0.00	0

71010 Approvisionnement en eau

30100.00 et suivants	Il s'agit des charges salariales des releveurs de compteurs d'eau.
31200.02	Ce compte comprend l'énergie consommée par les stations de pompage et le système de dégermination.
31300.03	Il s'agit du coût d'abonnement des lignes téléphoniques louées pour le contrôle à distance du pompage et des réservoirs.
31300.05	On trouve dans ce compte notre cotisation de membre de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE).
31300.63	La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'eau.
31420.01	Il s'agit du coût des travaux d'entretien courant sur le réseau.
31420.02	Dans ce compte figure le coût des travaux d'entretien des réservoirs et du système de gestion de ceux-ci. Nous relevons les dépenses suivantes : • Contrôle télévisé (5'234 fr.) ; • Travaux de maintenance UV (4'490 fr.) ; • Contrôle périodique des pompes (3'690 fr.) ; • Travaux de fontainier (2'250 fr.) ; • Réajustage du pompage La Tertillière (1'405 fr.).
33002.00 et	
33003.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 28'600 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
36120.11	Il s'agit des prestations fournies par la société Eli10 SA pour le service de permanence.
37010.01	Il s'agit de la redevance cantonale de 80 centimes par mètre cube d'eau vendue, que nous devons verser à l'Etat. Elle est répercutée intégralement sur les abonnés ; l'encaissement figure sous la rubrique 47010.01.
39100.00	Une part des charges salariales de l'Administration, du Service technique et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 71010 « Approvisionnement en eau ».
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 71010 « Approvisionnement en eau » représente 10,25 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42400.08	En application des normes « MCH2 », le produit des taxes d'équipement (dessertes) est désormais comptabilisé dans le compte d'exploitation, alors qu'il était précédemment versé dans un compte de bilan (Réserve pour taxes d'équipement). Sur la base de la décision du Conseil général du 4 mai 2023, ce produit est réparti à raison de 50 % dans le chapitre « 61500 – Routes communales », 20 % dans le chapitre « 71010 – Approvisionnement en eau » et 30 % dans le chapitre « 72010 – Traitement des eaux usées ».
42401.01	Le prix de vente de l'eau est fixé à 90 centimes par mètre cube consommé.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRI TOIRE		611'295.00	714'800	-103'505	605'570.31	5'725
Charges		3'238'451.66	3'445'800	-207'348	3'506'628.30	-268'177
Revenus		-2'627'156.66	-2'731'000	103'843	-2'901'057.99	273'901
71	Approvisionnement en eau	0.00	0	0	0.00	0
Charges		785'951.00	882'800	-96'849	1'020'686.92	-234'736
Revenus		-785'951.00	-882'800	96'849	-1'020'686.92	234'736
71010	Approvisionnement en eau	0.00	0	0	0.00	0
30	Charges de personnel	3'469.60	3'900	-430	3'495.15	-26
30100.00	Salaires du personnel	3'221.25	3'100	121	3'239.00	-18
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	134.60	300	-165	138.15	-4
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	60.85	100	-39	63.10	-2
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	38.80	100	-61	39.85	-1
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1.80	100	-98	1.85	0
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	3.70	100	-96	3.80	0
30593.00	Fonds formation apprentis	8.60	100	-91	9.40	-1
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	182'793.07	291'900	-109'107	415'598.14	-232'805
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	200	-200	0.00	0
31020.00	Imprimés, publications	0.00	800	-800	0.00	0
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	152.64	0	153	0.00	153
31110.01	Achat de compteurs	13'234.59	16'000	-2'765	14'479.39	-1'245
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	19.46	0	19	13.10	6
31200.02	Electricité	97'889.30	95'000	2'889	85'336.64	12'553
31200.03	Eau	0.00	2'000	-2'000	110'655.00	-110'655
31300.03	Téléphones	3'614.52	3'600	15	3'687.05	-73
31300.05	Cotisations	1'817.48	2'100	-283	1'778.83	39
31300.07	Frais de facturation	157.58	300	-142	114.63	43
31300.08	Pose de compteurs	5'729.50	11'000	-5'271	0.00	5'730
31300.63	Informatisation du réseau	2'067.58	6'200	-4'132	6'517.68	-4'450
31300.80	Contrats de maintenance	11'125.72	11'200	-74	14'191.05	-3'065
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	8'500	-8'500	1'609.49	-1'609
31340.01	Assurances choses et RC	620.05	3'000	-2'380	3'078.15	-2'458
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'499.70	1'400	100	1'419.45	80
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	789.75	700	90	709.85	80
31420.01	Entretien du réseau d'eau	15'696.77	95'000	-79'303	116'314.34	-100'618
31420.02	Entretien des réservoirs	22'651.63	31'300	-8'648	51'617.92	-28'966
31420.04	Entretien des fontaines	448.61	800	-351	27.86	421
31420.05	Entretien réseau des vignes et jardins	1'305.00	1'200	105	765.60	539
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	793.62	1'000	-206	0.00	794
31530.00	Entretien du matériel informatique	600.00	600	0	0.00	600
31810.00	Pertes sur créances effectives	2'213.27	0	2'213	3'002.12	-789
31900.00	Autres charges d'exploitation	366.30	0	366	279.99	86
33	Amortissements du patrimoine administratif	226'590.60	221'700	4'891	262'100.00	-35'509
33002.00	Amort. planifiés, aménagement des eaux PA	137'490.60	125'300	12'191	174'600.00	-37'109
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	83'800.00	92'700	-8'900	83'800.00	0
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	1'200.00	1'200	0	1'200.00	0
33200.00	Amort. planifiés, immob. incorporelles	4'100.00	2'500	1'600	2'500.00	1'600
36	Charges de transfert	15'044.82	11'000	4'045	13'485.08	1'560
36120.11	Mandat d'exploitation Eli10	15'044.82	11'000	4'045	13'485.08	1'560
37	Subventions à redistribuer	211'357.60	210'000	1'358	186'746.00	24'612
37010.01	Redevances sur vente d'eau (canton)	211'357.60	210'000	1'358	186'746.00	24'612
39	Imputations internes	146'695.31	144'300	2'395	139'262.55	7'433
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	124'200.00	125'700	-1'500	118'600.00	5'600
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'500.00	3'500	0	3'500.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	18'995.31	15'100	3'895	17'162.55	1'833
42	Taxes	-506'808.37	-572'600	65'792	-540'126.35	33'318
42400.08	Taxes d'équipements (desserte)	-14'168.64	-46'000	31'831	-16'192.61	2'024
42401.01	Taxe de base eau (compteur)	-246'128.61	-250'000	3'871	-244'176.23	-1'952

42401.02 La taxe de base annuelle est fixée à 97 fr. par compteur ; cette dernière est multipliée par les coefficients suivants, en fonction du calibre du compteur (diamètre nominal DN) :

Calibre (DN)	Coefficient	Taxe de base
Jusqu'à 20 mm	1	97.-
25 mm	5	485.-
32 mm	10	970.-
40 mm	12	1'164.-
50 mm	15	1'455.-
65 mm	20	1'940.-
80 mm	25	2'425.-
100 mm et plus	30	2'910.-

45100.00 L'excédent de charges du chapitre 71010 « Approvisionnement en eau », soit 32'237 fr. est prélevé à la réserve ad hoc.

46340.01 On trouve dans ce compte les subventions versées par l'ECAP suite à la pose d'hydrantes. Nous avons reçu la subvention pour le chemin de la Poissine 4-6 (3'500 fr.) et le chemin de la Jeunesse (3'500 fr.).

47010.01 Voir commentaire de la rubrique 37010.01 ci-dessus.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir comptes 33002.00 et 33003.00 ci-dessus.

72010 Traitement des eaux usées

31300.63 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique.

31420.03 L'entretien des installations de pompage (La Tertillière, Domaine et Areuse), effectué par le personnel de la STEP de La Saunerie, est facturé directement au Syndicat de la STEP Boudry-Cortailod. Ne subsistent dans ce compte que l'électricité de la STAP de la Poissine, ainsi que la vidange et le nettoyage des STAP et BEP (La Poissine, Port, Planches et Camping). En 2024, plusieurs factures (13'212 fr.) payées à tort par le Syndicat de la STEP Boudry-Cortailod ont été extournées dans ce compte de la Commune, d'où le dépassement de la somme budgétée.

36120.08 et

36120.09 Les charges nettes de fonctionnement du syndicat de la STEP Boudry-Cortailod et du syndicat de la STEP de la Saunerie sont réparties entre les Communes membres au prorata du nombre d'habitants.

36120.11 On trouve ici le coût des prestations fournies par la société Eli10 SA pour le service de permanence.

39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration, du Service technique et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».

39300.01 Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 156'944 fr., est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72010 « Traitement des eaux usées » représente 1,94 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

42400.08 En application des normes « MCH2 », le produit des taxes d'équipement (dessertes) est désormais comptabilisé dans le compte d'exploitation, alors qu'il était précédemment versé dans un compte de bilan (Réserve pour taxes d'équipement). Sur la base de la décision du Conseil général du 4 mai 2023, ce produit est réparti à raison de 50 % dans le chapitre « 61500 – Routes communales », 20 % dans le chapitre « 71010 – Approvisionnement en eau » et 30 % dans le chapitre « 72010 – Traitement des eaux usées ».

42401.10 Le montant de la taxe d'épuration est de 2 fr. 80 par mètre cube d'eau consommée.

45100.00 L'excédent de charges du chapitre 72010 « Traitement des eaux usées », soit 28'794 fr. est prélevé à la réserve ad hoc.

72030 Traitement des eaux claires

31300.63 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'évacuation des eaux claires.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
42401.02 Taxe sur consomm. eau (ménages + entreprises)	-242'847.10	-270'000	27'153	-246'156.62	3'310
42401.03 Taxe eau des vignes	-2'273.97	-2'300	26	-2'273.97	0
42401.04 Taxe eau de chantiers	-373.45	-2'000	1'627	-1'108.03	735
42401.05 Taxe sur la consommation d'eau (jardins)	-801.00	-800	-1	-795.00	-6
42600.00 Remboursements de tiers	-215.60	-1'500	1'284	-29'423.89	29'208
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-32'237.45	-71'600	39'363	-265'281.07	233'044
45100.00 Prélèvements sur les financements spéciaux	-32'237.45	-71'600	39'363	-265'281.07	233'044
46 Revenus de transfert	-7'000.00	0	-7'000	0.00	-7'000
46340.01 ECAP - subv. poses hydrantes	-7'000.00	0	-7'000	0.00	-7'000
47 Subventions à redistribuer	-211'305.18	-210'000	-1'305	-186'679.50	-24'626
47010.01 Redevance cantonale sur l'eau potable	-211'305.18	-210'000	-1'305	-186'679.50	-24'626
48 Revenus extraordinaires	-28'600.00	-28'600	0	-28'600.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-28'600.00	-28'600	0	-28'600.00	0
72 Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
Charges	956'871.92	1'037'200	-80'328	1'045'970.20	-89'098
Revenus	-956'871.92	-1'037'200	80'328	-1'045'970.20	89'098
72010 Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	93'493.63	53'300	40'194	143'401.28	-49'908
31000.00 Matériel de bureau	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31020.00 Imprimés, publications	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31200.02 Electricité	476.55	0	477	0.00	477
31300.00 Prestations de services de tiers	1'652.10	1'000	652	0.00	1'652
31300.03 Téléphones	20.00	0	20	0.00	20
31300.07 Frais de facturation	448.25	700	-252	326.22	122
31300.63 Informatisation du réseau	872.81	700	173	2'261.93	-1'389
31300.80 Contrats de maintenance	4'601.66	4'500	102	4'169.02	433
31340.01 Assurances choses et RC	0.00	300	-300	283.20	-283
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	32.40	100	-68	29.45	3
31420.03 Entretien des stations de pompage	26'604.19	4'000	22'604	62'177.03	-35'573
31430.20 Entretien des canaux, égoûts	56'473.97	38'000	18'474	74'154.43	-17'680
31530.00 Entretien du matériel informatique	600.00	2'000	-1'400	0.00	600
31990.00 Autres charges d'exploitation	1'711.70	0	1'712	0.00	1'712
33 Amortissements du patrimoine administratif	164'100.00	162'600	1'500	151'200.00	12'900
33003.06 Amort. planifiés canalisations, égouts	164'100.00	162'600	1'500	151'200.00	12'900
36 Charges de transfert	326'802.23	443'500	-116'698	365'294.73	-38'493
36120.08 Syndicat pour l'épuration (STEP Boudry-Cort.)	13'625.30	19'500	-5'875	21'050.00	-7'425
36120.09 Syndicat pour l'épuration (STEP La Saunerie)	307'132.11	424'000	-116'868	341'701.46	-34'569
36120.11 Mandat d'exploitation Eli10	6'044.82	0	6'045	2'543.27	3'502
39 Imputations internes	215'531.75	218'700	-3'168	221'012.37	-5'481
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	53'000.00	53'400	-400	50'700.00	2'300
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'000.00	2'000	0	2'000.00	0
39300.01 Imput. internes eaux claires	156'944.31	159'100	-2'156	165'061.82	-8'118
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	3'587.44	4'200	-613	3'250.55	337
42 Taxes	-771'132.86	-869'000	97'867	-774'427.11	3'294
42400.08 Taxes d'équipements (desserte)	-21'252.96	-69'000	47'747	-24'288.91	3'036
42401.10 Taxe d'épuration	-749'879.90	-800'000	50'120	-750'138.20	258
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-28'794.75	-9'100	-19'695	-106'481.27	77'687
45100.00 Prélèvements sur les financements spéciaux	-28'794.75	-9'100	-19'695	-106'481.27	77'687
72030 Traitement des eaux claires	0.00	0	0	0.00	0
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	8'328.83	14'200	-5'871	1'927.25	6'402
31300.00 Prestations de services de tiers	1'208.80	1'000	209	0.00	1'209
31300.63 Informatisation du réseau	0.00	1'200	-1'200	959.98	-960

31430.20	Cette rubrique comporte le coût de l'entretien courant des canalisations transportant les eaux claires.
39100.00	Une part des charges salariales du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 72030 "Traitement des eaux claires".
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72030 « Traitement des eaux claires » représente 2,51 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
49300.01	Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 156'944 fr., est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».
73010	Gestion des déchets ménages
	Le pourcentage de participation de l'impôt au financement des coûts d'élimination des déchets urbains provenant des ménages est fixé à 20 %, par décision du Conseil général.
31300.40	Il s'agit uniquement des frais de transport des déchets urbains des habitants. Avec l'introduction généralisée des conteneurs enterrés, cette prestation nous est facturée 24 fr. par habitant et par année.
31300.47	Selon la convention passée entre Vadec SA et les communes partenaires de la déchetterie régionale de la Croix, notre participation aux frais d'exploitation de cette dernière est basée sur un coût par habitant ; celui-ci s'est élevé à 32 fr.
31370.00	Le Tribunal fédéral a invalidé la pratique de l'Administration fédérale des contributions concernant les « subventions croisées » octroyées par un service à un autre service au sein de la même collectivité publique. Dès lors, une réduction de la déduction de l'impôt préalable (REDIP) en raison de ces « subventions croisées » n'a plus lieu d'être.
31510.00	Le coût du nettoyage et de la désinfection, deux fois par année, de 57 conteneurs enterrés s'est élevé à 21'518 fr.
31690.00	Depuis 2014 et pendant 10 ans, nous avons comptabilisé dans ce compte le coût de la location auprès de Vadec SA de containers « aériens » de type « Grunderco » installés dans les éco-points. La convention qui nous liait, avec un prix de location annuel dégressif, est arrivée à son terme en 2023, ce qui explique que Vadec SA ne nous a rien facturé en 2024.
36140.00	On trouve ici le coût de la collecte et de l'élimination des déchets « spéciaux » des ménages.
39100.00	Une part des charges salariales du Service des travaux publics et du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages ».
39300.00	Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » (voir rubrique 49300.02 du chapitre 02200 « Administration (général) »). En contrepartie, il n'y a plus d'imputation de charges salariales du chapitre 02200 sur le chapitre 73010.
42401.20	En 2024, la taxe de déchets due par les personnes physiques est passée de 88 fr. à 75 fr. par an et par ménage d'une personne (taxe de base).
42600.10	Dans ce compte sont comptabilisées les rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage du verre.
42600.11	Une très faible rétrocession nous a été versée par Vadec SA pour le recyclage du papier et du carton. Certaines usines de production en Europe ont réduit, voire même arrêté leur production, au vu de la très forte augmentation des coûts de l'énergie (principalement le gaz), mais aussi par une baisse de la consommation liée aux craintes de crise économique, d'où une valeur de reprise très faible.
42600.12	Dans ce compte sont comptabilisées les très faibles rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage de l'aluminium.
42600.18	Selon les règles et paramètres définis par la Commission cantonale de gestion des déchets (CCGD), la taxe nette rétrocédée aux communes s'est finalement élevée à 170 fr./tonne en 2024 et les Communes sont rétribuées au prorata des tonnages de sacNEva livrés. La part de rétrocession concernant les entreprises fait l'objet d'une extourne dans le compte 42600.19. En 2024, Vadec SA nous a également versé une rétrocession extraordinaire de 2'242 fr. concernant les déchets verts des années 2022-2023.
45100.00	Compte tenu du financement par l'impôt d'un montant de 99'426 fr., l'excédent de charges du chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » s'élève à 8'479 fr. Celui-ci est prélevé à la réserve ad hoc.
49100.00 et suivants	Il s'agit de l'imputation de certaines charges du chapitre « Déchets ménages » dans le chapitre « Déchets entreprises ».



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
31430.20	Entretien des canaux, égouts	6'520.03	9'000	-2'480	967.27	5'553
31530.00	Entretien du matériel informatique	600.00	3'000	-2'400	0.00	600
33	Amortissements du patrimoine administratif	113'220.44	115'500	-2'280	132'200.00	-18'980
33003.06	Amort. planifiés canalisations, égouts	113'220.44	115'500	-2'280	132'200.00	-18'980
36	Charges de transfert	6'044.68	0	6'045	2'543.22	3'501
36120.11	Mandat d'exploitation Eli10	6'044.68	0	6'045	2'543.22	3'501
39	Imputations internes	29'350.36	29'400	-50	28'391.35	959
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	24'700.00	25'000	-300	23'600.00	1'100
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	4'650.36	4'400	250	4'791.35	-141
49	Imputations internes	-156'944.31	-159'100	2'156	-165'061.82	8'118
49300.01	Imput. interne eaux usées	-156'944.31	-159'100	2'156	-165'061.82	8'118
73	Gestion des déchets	99'426.00	100'400	-974	97'608.68	1'817
	Charges	642'369.54	671'100	-28'730	675'275.70	-32'906
	Revenus	-542'943.54	-570'700	27'756	-577'667.02	34'723
73010	Gestion des déchets ménages	99'426.00	100'400	-974	97'608.68	1'817
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	446'934.97	462'100	-15'165	440'308.76	6'626
31020.00	Imprimés, publications	0.00	6'000	-6'000	0.00	0
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	742.92	12'000	-11'257	8'201.02	-7'458
31300.05	Cotisations	0.00	300	-300	300.00	-300
31300.07	Frais de facturation	0.00	400	-400	404.04	-404
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	125'976.37	121'500	4'476	118'893.57	7'083
31300.42	Compostage (ramassage et traitement)	108'341.04	100'000	8'341	92'757.22	15'584
31300.43	Récupération du papier	25'102.78	25'000	103	27'830.58	-2'728
31300.44	Recyclage et collecte du verre	6'257.38	5'800	457	5'810.09	447
31300.45	Récupération de la ferraille	1'365.03	1'500	-135	1'365.13	0
31300.47	Déchetterie de la Croix	153'535.99	150'600	2'936	150'592.01	2'944
31370.00	Impôts et taxes	0.00	7'200	-7'200	5'397.45	-5'397
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	21'518.08	24'200	-2'682	20'305.11	1'213
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	4'100	-4'100	3'870.94	-3'871
31810.00	Pertes sur créances effectives	4'070.36	3'500	570	4'313.03	-243
31990.00	Autres charges d'exploitation	25.02	0	25	268.57	-244
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	40'369.03	-40'369
35100.00	Attrib. aux financements spéciaux	0.00	0	0	40'369.03	-40'369
36	Charges de transfert	3'312.14	4'000	-688	3'486.43	-174
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	3'312.14	4'000	-688	3'486.43	-174
39	Imputations internes	78'775.00	78'100	675	78'500.00	275
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	22'300.00	22'900	-600	21'200.00	1'100
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	56'475.00	55'200	1'275	57'300.00	-825
42	Taxes	-393'229.10	-395'600	2'371	-438'720.54	45'491
42401.20	Taxe déchets ménages	-294'793.31	-288'100	-6'693	-340'711.57	45'918
42600.10	Récupération du verre	-7'235.05	-8'500	1'265	-8'259.33	1'024
42600.11	Vente du papier	-1'179.32	-6'000	4'821	0.00	-1'179
42600.12	Vente de la ferraille	-439.42	-400	-39	-389.64	-50
42600.18	Rétrocession Vadec ménages	-89'582.00	-92'600	3'018	-89'360.00	-222
43	Revenus divers	-450.00	0	-450	0.00	-450
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-450.00	0	-450	0.00	-450
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-8'479.01	-19'600	11'121	0.00	-8'479
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	-8'479.01	-19'600	11'121	0.00	-8'479
49	Imputations internes	-27'438.00	-28'600	1'162	-26'335.00	-1'103
49100.00	Imput. internes pour prestations de services	-6'697.00	-7'400	703	-6'422.00	-275
49300.02	Imput. déchets	0.00	0	0	-247.00	247
49900.00	Autres imput. internes	-20'741.00	-21'200	459	-19'666.00	-1'075

73030 Gestion des déchets entreprises

39300.00 et suivants

Les imputations internes relatives aux déchets des entreprises sont calculées selon une clé de répartition basée sur le tonnage des entreprises par rapport à celui des ménages.

42401.21

La taxe de base due par les établissements, commerces et entreprises l'est en fonction de la quantité de déchets produits. Elle s'élève à :

- a) forfait annuel de 220 fr. + TVA pour les « petites » entreprises produisant annuellement moins d'une tonne de déchets ;
- b) forfait annuel de 440 fr. + TVA pour les « moyennes » entreprises produisant annuellement entre une et cinq tonnes de déchets ;
- c) forfait annuel de 660 fr. + TVA pour les « grandes » entreprises produisant annuellement plus de cinq tonnes de déchets ;
- d) forfait annuel de 110 fr. + TVA pour les entreprises qui ne sont pas taxées au poids (sans container à puce électronique).

42401.22

En plus de la taxe de base (voir compte 42401.21 ci-dessus), les entreprises dont les déchets sont pesés doivent s'acquitter d'une taxe de 400 fr. par tonne, destinée à couvrir les frais de levage, de transport et d'élimination.

42600.19

Voir commentaire du compte 42600.18 dans le chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages ».

45100.00

L'excédent de charges du chapitre 73030 « Gestion des déchets entreprises », soit 597 fr., est prélevé à la réserve ad hoc.

74100 Corrections de cours d'eau

31420.06

Nous avons procédé au curage d'une portion, au Petit-Cortailod, du cours d'eau La Roussette (1'953 fr.). Une participation de 2'125 fr. a été accordée à un propriétaire pour la réfection d'un mur à La Tuilière, en bordure du cours d'eau.

75000 Protection des espèces et du paysage

31990.00

Deux nichoirs à chauves-souris ont été installés à La Tertillière (270 fr.).

36110.00

On trouve dans ce compte notre participation à la qualité du paysage, prévue par la législation fédérale pour la préservation, la promotion et le développement des paysages cultivés diversifiés, fixée en fonction du domicile fiscal des agriculteurs bénéficiaires (936 fr.).

76100 Protection de l'air et du climat

36120.04

Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

		Comptes 2024	
Chapitres	Comptes	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.03	24'133.95
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.51	12'043.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.26	6'045.50
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.14	15'065.70
Sylviculture (feux de forêts et végétation)	82000 / 36120.04	0.63	3'022.75
		12.57	60'310.90

76900 Lutte contre la pollution de l'environnement

36120.04

Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

		Comptes 2024	
Chapitres	Comptes	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.03	24'133.95
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.51	12'043.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.26	6'045.50
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.14	15'065.70
Sylviculture (feux de forêts et végétation)	82000 / 36120.04	0.63	3'022.75
		12.57	60'310.90



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
73030	Gestion des déchets entreprises	0.00	0	0	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	81'584.43	94'000	-12'416	79'596.04	1'988
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	50'387.98	57'000	-6'612	51'372.09	-984
31300.46	Incinération déchets au poids	30'772.67	37'000	-6'227	28'223.90	2'549
31810.00	Pertes sur créances effectives	423.78	0	424	0.05	424
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	2'380.44	-2'380
35100.00	Attrib. aux financements spéciaux	0.00	0	0	2'380.44	-2'380
39	Imputations internes	31'763.00	32'900	-1'137	30'635.00	1'128
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	6'697.00	7'400	-703	6'422.00	275
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	4'325.00	4'300	25	4'547.00	-222
39900.00	Autres imput. internes	20'741.00	21'200	-459	19'666.00	1'075
42	Taxes	-112'750.16	-121'500	8'750	-112'611.48	-139
42401.21	Taxe de base entreprises	-35'867.74	-37'000	1'132	-36'491.03	623
42401.22	Taxe déchets entreprises au poids	-72'480.38	-80'000	7'520	-71'831.52	-649
42600.19	Rétrocession Vadec entreprises	-4'402.04	-4'500	98	-4'288.93	-113
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-597.27	-5'400	4'803	0.00	-597
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	-597.27	-5'400	4'803	0.00	-597
74	Aménagements	4'526.70	5'500	-973	845.70	3'681
	Charges	4'526.70	5'500	-973	845.70	3'681
74100	Corrections de cours d'eau	4'526.70	5'500	-973	845.70	3'681
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'526.70	5'500	-973	845.70	3'681
31420.06	Entretien cours d'eau et berges	4'078.55	5'300	-1'221	845.70	3'233
31420.07	Entretien des rives du lac	448.15	200	248	0.00	448
75	Protection des espèces et du paysage	1'206.30	2'400	-1'194	962.05	244
	Charges	1'206.30	2'400	-1'194	962.05	244
75000	Protection des espèces et du paysage	1'206.30	2'400	-1'194	962.05	244
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	270.00	1'000	-730	0.00	270
31990.00	Autres charges d'exploitation	270.00	1'000	-730	0.00	270
36	Charges de transfert	936.30	1'400	-464	962.05	-26
36110.00	Dédommag. aux cantons et aux concordats	936.30	900	36	962.05	-26
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	500	-500	0.00	0
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	21'111.20	22'000	-889	15'059.20	6'052
	Charges	21'111.20	22'000	-889	15'059.20	6'052
76100	Protection de l'air et du climat	6'045.50	6'300	-255	9'882.60	-3'837
36	Charges de transfert	6'045.50	6'300	-255	9'882.60	-3'837
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	6'045.50	6'300	-255	9'882.60	-3'837
76900	Lutte contre la pollution de l'environnement	15'065.70	15'700	-634	5'176.60	9'889
36	Charges de transfert	15'065.70	15'700	-634	5'176.60	9'889
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	15'065.70	15'700	-634	5'176.60	9'889
77	Protection de l'environnement, autres	27'266.22	30'400	-3'134	24'870.39	2'396
	Charges	42'896.22	41'600	1'296	37'540.39	5'356
	Revenus	-15'630.00	-11'200	-4'430	-12'670.00	-2'960

77100	Cimetières, crématoires												
31430.04	Les principales dépenses ont été les locations d’une pelle rétro pour le creusage de tombes (476 fr.) et l’achat de graviers (204 fr.).												
33003.00	L’augmentation du montant de l’amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 4'300 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).												
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77100 « Cimetières, crématoires » représente 0,45 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).												
42400.04	Les locations du pavillon sont facturées selon le tarif suivant : <table><tr><td></td><td><u>Interne</u></td><td><u>Externe</u></td></tr><tr><td>Utilisation d'une chambre mortuaire, cas normal (trois jours environ) par corps</td><td>60.-</td><td>100.-</td></tr><tr><td>Par jour supplémentaire en cas d'obsèques différées</td><td>20.-</td><td>40.-</td></tr><tr><td>Utilisation de l'installation de climatisation</td><td>30.-</td><td>40.-</td></tr></table>		<u>Interne</u>	<u>Externe</u>	Utilisation d'une chambre mortuaire, cas normal (trois jours environ) par corps	60.-	100.-	Par jour supplémentaire en cas d'obsèques différées	20.-	40.-	Utilisation de l'installation de climatisation	30.-	40.-
	<u>Interne</u>	<u>Externe</u>											
Utilisation d'une chambre mortuaire, cas normal (trois jours environ) par corps	60.-	100.-											
Par jour supplémentaire en cas d'obsèques différées	20.-	40.-											
Utilisation de l'installation de climatisation	30.-	40.-											
42400.05	L’émolument perçu pour la location d'une niche du columbarium pour une durée de trente ans s'élève à 700 fr. pour un défunt domicilié dans la Commune et à 1'400 fr. pour un défunt externe.												
42400.06	Dans ce compte sont comptabilisés les émoluments perçus en cas de dépôt d’une urne cinéraire dans une tombe existante ou de dépôt d’un corps dans une tombe nouvelle, d’un défunt qui n’était pas domicilié dans notre village et dont la famille a demandé à ce qu’il soit inhumé dans notre cimetière ; les tarifs sont les suivants : <table><tr><td>a) inhumation dans une tombe nouvelle</td><td>600 fr.</td></tr><tr><td>b) dépôt d’une urne dans une tombe nouvelle</td><td>400 fr.</td></tr><tr><td>c) dépôt d’une urne dans une tombe existante</td><td>300 fr.</td></tr><tr><td>d) dépôt de cendres dans la tombe anonyme</td><td>300 fr.</td></tr></table>	a) inhumation dans une tombe nouvelle	600 fr.	b) dépôt d’une urne dans une tombe nouvelle	400 fr.	c) dépôt d’une urne dans une tombe existante	300 fr.	d) dépôt de cendres dans la tombe anonyme	300 fr.				
a) inhumation dans une tombe nouvelle	600 fr.												
b) dépôt d’une urne dans une tombe nouvelle	400 fr.												
c) dépôt d’une urne dans une tombe existante	300 fr.												
d) dépôt de cendres dans la tombe anonyme	300 fr.												
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d’un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l’amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33003.00 ci-dessus.												
77910	Toilettes publiques												
31010.00	Il s’agit de l’achat de savons, papier W-C, brosses, lunettes de W-C, etc.												
31440.00	On trouve ici le coût d’entretien des toilettes publiques. Le lavabo des WC publics de l’Impasse du Carraz 2 a été remplacé (2'510 fr.).												
33004.00	L’augmentation du montant de l’amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 2'600 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).												
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77910 « Toilettes publiques » représente 0,27 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).												
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d’un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l’amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-dessus.												
79000	Aménagement du territoire (général)												
30100.00	Durant l’exercice écoulé, le Service technique a compté 4,07 équivalents plein temps.												
30108.00	La Loi sur les finances de l’Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes le coût des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclement. Par rapport à l’année précédente, cette valeur a augmenté de 250 fr.												



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
77100	Cimetières, crématoires	4'219.55	11'300	-7'080	5'220.10	-1'001
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'517.11	5'400	-2'883	3'608.70	-1'092
31020.02	Publications et annonces	383.60	0	384	0.00	384
31200.02	Electricité	674.30	500	174	412.85	261
31200.04	Déchets	0.00	700	-700	1'030.70	-1'031
31300.00	Prestations de services de tiers	0.00	500	-500	263.90	-264
31300.80	Contrats de maintenance	325.11	700	-375	551.05	-226
31340.01	Assurances choses et RC	0.00	200	-200	144.10	-144
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	173.00	200	-27	163.80	9
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	69.00	100	-31	63.25	6
31430.04	Entretien du cimetière	892.10	2'000	-1'108	979.05	-87
31430.06	Entretien du pavillon	0.00	500	-500	0.00	0
33	Amortissements du patrimoine administratif	13'900.00	13'600	300	10'800.00	3'100
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	13'900.00	13'600	300	10'800.00	3'100
39	Imputations internes	832.44	900	-68	881.40	-49
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	832.44	900	-68	881.40	-49
42	Taxes	-8'730.00	-4'300	-4'430	-5'770.00	-2'960
42400.04	Location du pavillon	-1'830.00	-1'000	-830	-770.00	-1'060
42400.05	Location du columbarium	-5'600.00	-2'100	-3'500	-3'500.00	-2'100
42400.06	Particip. famille pour défunt externe	-1'300.00	-1'200	-100	-1'500.00	200
48	Revenus extraordinaires	-4'300.00	-4'300	0	-4'300.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-4'300.00	-4'300	0	-4'300.00	0
77910	Toilettes publiques	23'046.67	19'100	3'947	19'650.29	3'396
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	11'554.35	7'600	3'954	8'038.09	3'516
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2'014.50	2'200	-186	3'897.55	-1'883
31200.02	Electricité	3'941.25	2'900	1'041	2'815.45	1'126
31200.03	Eau	559.70	300	260	276.30	283
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	104.45	100	4	98.90	6
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	98.70	100	-1	90.95	8
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	4'835.75	2'000	2'836	858.94	3'977
33	Amortissements du patrimoine administratif	13'600.00	13'600	0	13'600.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	13'600.00	13'600	0	13'600.00	0
39	Imputations internes	492.32	500	-8	612.20	-120
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	492.32	500	-8	612.20	-120
48	Revenus extraordinaires	-2'600.00	-2'600	0	-2'600.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'600.00	-2'600	0	-2'600.00	0
79	Aménagement du territoire	457'758.58	554'100	-96'341	466'224.29	-8'466
	Charges	783'518.78	783'200	319	710'288.14	73'231
	Revenus	-325'760.20	-229'100	-96'660	-244'063.85	-81'696
79000	Aménagement du territoire (général)	425'851.88	522'500	-96'648	434'929.39	-9'078
30	Charges de personnel	503'187.72	562'400	-59'212	529'078.80	-25'891
30100.00	Salaires du personnel	402'490.25	444'600	-42'110	436'024.75	-33'535
30108.00	Variation provision HS + VAC	250.57	0	251	-8'528.40	8'779
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	6'372.00	6'500	-128	6'098.40	274
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	150.00	300	-150	200.00	-50
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	26'537.20	36'600	-10'063	28'504.70	-1'968
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	51'776.05	55'300	-3'524	51'121.50	655
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	861.80	1'000	-138	925.45	-64
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	0.00	0	0	-2'304.90	2'305
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	7'650.30	8'900	-1'250	8'218.20	-568
30591.00	Fonds de formation professionnelle	349.90	400	-50	376.45	-27

30593.00	Le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) est alimenté par un prélèvement chez tous les employeurs du Canton à hauteur de 0,58 % de leur masse salariale.
31020.02	Il s'agit des frais de mise à l'enquête publique, ainsi que des frais des publications que nous faisons paraître dans la presse. Ces frais sont refacturés aux propriétaires ou promoteurs concernés sous la rubrique 42100.03 ci-dessous.
31130.00	L'achat de nouveau matériel informatique (2 PC portables, 3 écrans, 2 claviers et souris) pour le Service technique nous a coûté 3'015 fr. A cela, il convient d'ajouter le coût d'achat de casques d'écoute (787 fr.) et la location d'un lecteur de cartes « Follow Me » permettant des impressions différées (162 fr.).
31300.00	Il s'agit essentiellement des honoraires versés à notre avocat-conseil. Figurent occasionnellement dans ce compte les honoraires d'un aménagiste qui traite les dossiers de modifications du plan d'aménagement communal et de recours contre ledit plan, le dézonage de certaines parcelles et les projets de plans de quartier.
31300.05	On trouve dans ce compte notre cotisation de membre à EspaceSuisse, l'association pour l'aménagement du territoire.
31320.00	Il s'agit des honoraires des architectes-conseils qui étudient les dossiers de plans déposés dans le cadre de demandes de permis de construire. Ces expertises sont refacturées aux propriétaires ou promoteurs concernés et les recettes y relatives apparaissent dans la rubrique 42400.00 ci-dessous.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs. Le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) a procédé au renouvellement des antennes WiFi du bâtiment administratif. La facture de 1'837 fr. a été répartie à raison de 1/6 pour les chapitres 1100 (Conseil général) et 1200 (Conseil communal) et à raison de 1/3 pour les chapitres 2200 (Administration) et 79000 (Service technique).
36110.16	Il est difficile de savoir à l'avance les montants qui nous seront facturés par l'Etat lors des sanctions de plans accordées par lui tout au long de l'année. Ces frais sont refacturés aux propriétaires ou promoteurs concernés sous la rubrique 42100.03 ci-dessous.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » représente 0,86 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42100.03	Voir commentaire des rubriques 31020.02 et 36110.16 ci-dessus.
42400.00	On trouve ici le produit de la refacturation aux propriétaires ou promoteurs concernés des frais d'expertise de plans et des frais de contrôles de conformité effectués par nos architectes-conseils.
49100.00	Une partie des charges salariales nettes du Service technique est imputée dans les chapitres suivants : • 71010 – Approvisionnement en eau ; • 72010 – Traitement des eaux usées ; • 72030 – Traitement des eaux claires ; • 73010 – Gestion des déchets ménages ; • 87110 – Réseau d'électricité. En outre, nous comptabilisons dans ce compte la moitié (2,5 %) d'un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations des bâtiments du patrimoine financier pour la participation du Service technique aux travaux de gérance de ces immeubles. La seconde moitié (2,5 %) de ce montant forfaitaire est comptabilisé dans le chapitre 2200 « Administration (général) » pour la participation de l'Administration communale auxdits travaux de gérance (voir commentaires des rubriques 39100.00 des chapitres 963001 à 963012).

79070 Conférence régionales

31300.06

La cotisation des communes en faveur de l'Association des Communes Neuchâteloises (ACN) est restée fixée à 95 centimes par habitant, soit 4'558 fr.

36340.01 et 36340.03

Les communes du Littoral englobées dans l'Association objectif:ne et l'Association Région Neuchâtel Littoral (RNL) doivent s'acquitter d'une contribution totale équivalente à 5 fr. 20 par habitant qui se détaille comme suit :

• cotisation objectif:ne	2 fr. 50 par habitant	Fr.	11'995.00
• cotisation RNL	0 fr. 50 par habitant	Fr.	2'399.00
• fonds d'étude & réalisations RNL	1 fr. 40 par habitant	Fr.	6'717.20
• prix de soutien culture et sports RNL	0 fr. 30 par habitant	Fr.	1'439.40
• mandat d'accompagnement PA RUN	0 fr. 50 par habitant	Fr.	2'399.00
• mandat d'élaboration PA RUN	0 fr. 50 par habitant	Fr.	2'399.00
• particip. mandat PAL (coord. GTAT RNL)		Fr.	2'015.00
• particip. au projet « Ne-jetez-plus.ch »		Fr.	260.71
	Total	Fr.	29'624.31



Comptes 2024

Classification fonctionnelle	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	724.55	900	-175	778.65	-54
30593.00 Fonds formation apprentis	1'691.05	2'600	-909	1'946.05	-255
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	32.40	3'800	-3'768	5'654.25	-5'622
30910.00 Recrutement du personnel	3'232.20	1'500	1'732	0.00	3'232
30990.00 Autres charges du personnel	1'069.45	0	1'069	63.70	1'006
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	82'294.13	89'700	-7'406	79'125.04	3'169
31000.00 Matériel de bureau	484.55	700	-215	307.65	177
31020.00 Imprimés, publications	0.00	200	-200	0.00	0
31020.01 Photocopies	2'257.30	2'000	257	1'815.25	442
31020.02 Publications et annonces	3'154.70	4'500	-1'345	6'203.21	-3'049
31100.01 Mobilier de bureau	107.85	500	-392	3'389.75	-3'282
31130.00 Matériel informatique	3'964.65	4'000	-35	3'345.90	619
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	828.16	100	728	312.63	516
31300.00 Prestations de services de tiers	28'303.92	40'000	-11'696	25'705.32	2'599
31300.03 Téléphones	637.60	1'500	-862	1'209.85	-572
31300.05 Cotisations	879.00	600	279	516.70	362
31320.00 Honoraires de conseillers externes	14'091.88	10'000	4'092	15'479.73	-1'388
31340.01 Assurances choses et RC	1'015.85	900	116	1'024.55	-9
31340.02 Primes d'assurances véhicules	268.90	300	-31	268.90	0
31530.00 Entretien du matériel informatique	23'315.17	21'400	1'915	17'026.00	6'289
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	2'984.60	3'000	-15	2'519.60	465
33 Amortissements du patrimoine administratif	48'800.00	56'800	-8'000	32'000.00	16'800
33200.00 Amort. planifiés, immob. incorporelles	48'800.00	56'800	-8'000	32'000.00	16'800
36 Charges de transfert	115'728.55	41'000	74'729	38'237.30	77'491
36010.01 Mise à jour cadastre	2'136.05	1'000	1'136	96.30	2'040
36110.16 Sanction de plans par l'Etat	113'592.50	40'000	73'593	38'141.00	75'452
39 Imputations internes	1'601.68	1'700	-98	552.10	1'050
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	1'601.68	1'700	-98	552.10	1'050
42 Taxes	-186'510.20	-90'000	-96'510	-103'548.85	-82'961
42100.03 Sanctions de plans	-164'417.95	-80'000	-84'418	-90'370.90	-74'047
42400.00 Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-22'092.25	-10'000	-12'092	-13'177.95	-8'914
43 Revenus divers	-1'050.00	-2'500	1'450	-11'115.00	10'065
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-1'050.00	-2'500	1'450	-11'115.00	10'065
49 Imputations internes	-138'200.00	-136'600	-1'600	-129'400.00	-8'800
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-138'200.00	-136'600	-1'600	-129'400.00	-8'800
79070 Conférences régionales	31'906.70	31'600	307	31'294.90	612
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'558.10	4'600	-42	4'470.70	87
31300.06 Cotisation ACN	4'558.10	4'600	-42	4'470.70	87
36 Charges de transfert	27'348.60	27'000	349	26'824.20	524
36340.01 Part communale à Objectif.ne	16'793.00	16'600	193	16'471.00	322
36340.03 Part communale à la RNL	10'555.60	10'400	156	10'353.20	202

81200 Entretien ouvrages AF

35110.01 Il s'agit de la contribution de la Commune au Fonds d'entretien des ouvrages AF, (améliorations foncières) à savoir les ouvrages communaux (chemins, canalisations, drainages, etc.) issus du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de Bevaix-Cortailod, conformément au règlement adopté par le Conseil général.

81401 Viticulture

Dans la rubrique 81401 apparaissent les charges et revenus découlant des obligations de la Commune vis-à-vis du monde viticole, alors que la rubrique 963013 n'enregistre que les charges et revenus liés à l'exploitation du domaine viticole propriété de la Commune.

30100.00 Sous cette rubrique apparaît le salaire des garde-vignes.

31090.00 Figurent dans ce compte les indemnités pour l'achat de filets versées aux vignerons dont les parcelles ne sont pas gardées, ainsi que les achats de fournitures pour les garde-vignes.

31700.00 Chaque garde-vignes touche une indemnité forfaitaire de 50 fr. pour ses frais de déplacements.

42400.00 Conformément au « Règlement sur la protection de la vendange », la contribution annuelle des propriétaires de vignes est déterminée de façon à couvrir les coûts effectifs de protection des vignes de l'année précédente, mais ces coûts continuent d'être pris en charge pour moitié par la Commune et pour moitié par les propriétaires de vignes, au prorata de la surface de vignes qu'ils possèdent. L'eau des vignes a été facturée au prix de 40 centimes par are et la garde des vignes au prix de 81 centimes par are en 2024. Ce prix est adapté d'année en année, en fonction du coût effectif de protection des vignes de l'exercice précédent. La taxe de base de 7 fr. 50 par facture établie est maintenue.

47010.02 Voir commentaire du compte 37010.02 ci-dessus.

82000 Sylviculture

31300.05 On trouve dans ce compte notre cotisation de membre de la Communauté Lignum (la filière bois neuchâteloise).

31450.01 On trouve ici le montant facturé par le Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts de la montagne de Boudry pour l'entretien de la desserte, selon le mandat de gestion qui nous lie.

33004.00 Il s'agit de l'amortissement de notre participation à la construction du centre forestier de la Montagne de Boudry, ainsi que celui des différents abris et dépôts forestiers. L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 6'500 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

35110.00 Aucun versement volontaire n'a été attribué au Fonds forestier de réserve, selon l'accord de prestation 2020-2024, correspondant à des subventions reçues de la Confédération. En effet, ces dernières ayant été supérieures aux montant des prestations effectuées, la Commune a même dû rembourser 1'151 fr. via le Fonds forestiers de réserve.

36120.00 La cotisation de notre Commune à la Commission forestière de l'arrondissement de Boudry s'est élevée à 161 fr.

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

		Comptes 2024	
Chapitres	Comptes	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	5.03	24'133.95
Routes, autres	61900 / 36120.04	2.51	12'043.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	1.26	6'045.50
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	3.14	15'065.70
Sylviculture (feux de forêts et végétation)	82000 / 36120.04	0.63	3'022.75
		12.57	60'310.90

36120.14 On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortailod aux frais d'exploitation de nos forêts communales par le « Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts communales de la Montagne de Boudry ».

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 82000 « Sylviculture » représente 4,41 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
ECONOMIE PUBLIQUE		-131'472.86	-26'800	-104'673	-204'687.27	73'214
Charges		570'945.78	537'100	33'846	589'311.53	-18'366
Revenus		-702'418.64	-563'900	-138'519	-793'998.80	91'580
81	Agriculture	6'608.10	7'400	-792	4'804.59	1'804
Charges		11'872.88	12'200	-327	10'254.87	1'618
Revenus		-5'264.78	-4'800	-465	-5'450.28	186
81200	Entretien ouvrages AF	692.87	700	-7	692.87	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	692.87	700	-7	692.87	0
35110.01	Contribution réserve entretien ouvrages AF	692.87	700	-7	692.87	0
81401	Viticulture	5'915.23	6'700	-785	4'111.72	1'804
30	Charges de personnel	10'564.30	8'800	1'764	7'491.90	3'072
30100.00	Salaires du personnel	9'910.15	8'000	1'910	6'978.10	2'932
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	175.05	200	-25	268.80	-94
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	128.80	100	29	135.75	-7
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	60.60	200	-139	79.35	-19
30591.00	Fonds de formation professionnelle	2.80	100	-97	3.65	-1
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	5.70	100	-94	7.45	-2
30593.00	Fonds formation apprentis	13.40	100	-87	18.80	-5
30910.00	Recrutement du personnel	267.80	0	268	0.00	268
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	615.71	2'700	-2'084	2'070.10	-1'454
31020.02	Publications et annonces	0.00	400	-400	0.00	0
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	355.00	400	-45	609.00	-254
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	0.00	500	-500	1'245.00	-1'245
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	6.49	100	-94	0.00	6
31340.01	Assurances choses et RC	25.00	100	-75	16.10	9
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	200.00	200	0	200.00	0
31810.00	Pertes sur créances effectives	29.22	0	29	0.00	29
42	Taxes	-5'264.78	-4'800	-465	-5'450.28	186
42400.00	Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-5'264.78	-4'800	-465	-5'450.28	186
82	Sylviculture	85'824.02	124'900	-39'076	138'862.64	-53'039
Charges		92'324.02	131'400	-39'076	156'902.24	-64'578
Revenus		-6'500.00	-6'500	0	-18'039.60	11'540
82000	Sylviculture	85'824.02	124'900	-39'076	138'862.64	-53'039
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'100.45	5'000	-3'900	376.80	724
31300.05	Cotisations	200.00	800	-600	200.00	0
31450.01	Entretien de la dévestiture	900.45	4'200	-3'300	176.80	724
33	Amortissements du patrimoine administratif	29'208.65	29'300	-91	31'600.00	-2'391
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies communication PA	3'208.65	3'300	-91	5'600.00	-2'391
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	26'000.00	26'000	0	26'000.00	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	11'539.60	-11'540
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	0.00	0	0	11'539.60	-11'540
36	Charges de transfert	53'852.74	89'600	-35'747	104'351.24	-50'499
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	161.70	300	-138	161.70	0
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	3'022.75	3'200	-177	0.00	3'023
36120.14	Syndicat forestier Boudry-Cortailod	50'668.29	86'100	-35'432	104'189.54	-53'521
39	Imputations internes	8'162.18	7'500	662	9'034.60	-872
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	8'162.18	7'500	662	9'034.60	-872
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-1'151.40	0	-1'151	0.00	-1'151

45110.00 et 46300.00	Nous avons dû rembourser 1'151 fr. de trop-perçu de subventions de la Confédération (voir commentaire compte 35110.00, ci-dessus).
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-dessus.

84000 Tourisme

31090.00	Le système de la « carte journalière Commune », arrivé à son terme à fin janvier 2024, a été remplacé par la « carte journalière dégriffée Commune », nominative et valable sur toutes les lignes du rayon de validité de l'AG, le jour de voyage prédéfini. Un contingent national de ces cartes est mis en ligne, auquel toutes les communes peuvent accéder via une application web centrale, ceci jusqu'à épuisement de ce contingent. La vente se fait uniquement auprès des communes, mais les clients ont chaque jour la possibilité de consulter les cartes disponibles sur le site www.cartejournaliere-commune.ch . La vente directe aux clients est toutefois impossible en libre-service via ce site. Les communes n'assument donc plus de risque financier et perçoivent une commission de vente pour leur travail. Nous avons reconduit notre abonnement annuel au porteur auprès de la LNM SA (1'600 fr.), nous donnant droit à 150 « cartes journalières 3 lacs », et avons commandé en plus 200 « cartes journalières 1 lac » et 50 « cartes journalières 3 lacs », toutes vendues à la population de Cortaillod uniquement respectivement au prix de 30 fr. et 40 fr. En fin de saison, seules les cartes effectivement revendues nous sont facturées.
31300.05	Nous payons annuellement une cotisation à diverses sociétés touristiques.
36340.00	La contribution de base des Communes au financement de Tourisme Neuchâtelois est fixée à 3 fr. par habitant.
42500.05	On trouve ici le produit de la vente des cartes journalières de la LNM (voir commentaire du compte 31090.00 ci-dessus).
42500.06	La vente à nos guichets des nouvelles « cartes journalières dégriffées commune » des CFF nous octroie une commission de 5 % de la valeur des cartes vendues.
42500.10	On trouve ici le produit de la vente des anciennes cartes journalières CFF (voir commentaire du compte 31090.00 ci-dessus).

87110 Réseau d'électricité

31300.00	On trouve ici le coût que nous facturent Eli10 SA et le Groupe E SA pour l'établissement de notes de crédits trimestrielles découlant de leur perception de la redevance communale à vocation énergétique.
31610.00	On trouve ici le coût de la location du rez-de-chaussée de l'immeuble des Coteaux 38 par les Services industriels.
35110.00	On trouve dans ce compte l'attribution au « fonds communal à vocation énergétique (bâtiment) » (50 %) et au « fonds communal à vocation énergétique » (50 %).
39100.00	Une part des charges salariales du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 87110 « Réseau d'électricité ».
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 87110 « Service de l'électricité » représente 10,65 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42400.07	La redevance à vocation énergétique s'élève à : - 0,5 centimes par kWh d'électricité distribuée en basse tension ; - 0,25 centimes par kWh d'électricité distribuée en moyenne tension. Son produit est versé à parts égales à une réserve destinée à financer l'assainissement énergétique des bâtiments communaux, d'une part, et à une réserve destinée à financer toute autre mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables, d'autre part.
42401.46	Restitution par Eli10 SA des recettes perçues au travers du timbre, afin de couvrir les amortissements et la charge d'intérêts (WACC). Le coût moyen pondéré du capital (CMPC), ou weight average cost of capital (WACC) en anglais, est un indicateur économique représentant le taux de rentabilité annuel moyen attendu par les actionnaires et les créanciers, en retour de leur investissement. Ce montant est pris en compte lors de l'établissement des tarifs réseau et le taux d'intérêt (WACC) est fixé par l'OFEN (Office fédéral de l'énergie).

87120 Commerce de l'électricité

36370.03	Il s'agit des subventions accordées pour la pose de panneaux photovoltaïques. Cette dépense est neutralisée par un prélèvement au « Fonds à vocation énergétique » (compte 45110.00, ci-après).
36370.04	Il s'agit des subventions accordées pour l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques. Cette dépense est neutralisée par un prélèvement au « Fonds à vocation énergétique » (compte 45110.00, ci-après).
45110.00	Il s'agit du prélèvement au « Fonds à vocation énergétique » pour un montant égal aux dépenses composées par les subventions accordées pour la pose de panneaux photovoltaïques et pour l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-1'151.40	0	-1'151	0.00	-1'151
46	Revenus de transfert	1'151.40	0	1'151	-11'539.60	12'691
46300.00	Subventions de la Confédération	1'151.40	0	1'151	-11'539.60	12'691
48	Revenus extraordinaires	-6'500.00	-6'500	0	-6'500.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-6'500.00	-6'500	0	-6'500.00	0
84	Tourisme	14'217.00	14'800	-583	-6'629.45	20'846
	Charges	16'823.90	16'400	424	58'253.30	-41'429
	Revenus	-2'606.90	-1'600	-1'007	-64'882.75	62'276
84000	Tourisme	14'217.00	14'800	-583	-6'629.45	20'846
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'329.90	2'100	230	44'035.30	-41'705
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'890.00	1'600	290	43'600.00	-41'710
31300.05	Cotisations	439.90	500	-60	435.30	5
36	Charges de transfert	14'494.00	14'300	194	14'218.00	276
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	14'394.00	14'200	194	14'118.00	276
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	100.00	100	0	100.00	0
42	Taxes	-2'606.90	-1'600	-1'007	-64'882.75	62'276
42500.05	Vente cartes journalières LNM	-1'790.00	-1'600	-190	-2'520.00	730
42500.06	Commissions cartes journalières dégriffées Co..	-206.90	0	-207	-22.75	-184
42500.10	Vente cartes journalières CFF	-610.00	0	-610	-62'340.00	61'730
87	Combustibles et énergie	-238'121.98	-173'900	-64'222	-341'725.05	103'603
	Charges	449'924.98	377'100	72'825	363'901.12	86'024
	Revenus	-688'046.96	-551'000	-137'047	-705'626.17	17'579
87110	Réseau d'électricité	-212'584.59	-154'900	-57'685	-313'245.37	100'661
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	6'926.77	5'700	1'227	7'340.57	-414
31300.00	Prestations de services de tiers	1'641.25	700	941	1'669.45	-28
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'000.00	5'000	0	5'000.00	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	285.52	0	286	671.12	-386
33	Amortissements du patrimoine administratif	288'501.70	243'700	44'802	225'230.85	63'271
33003.08	Amort. planifiés réseau électrique	285'501.70	240'700	44'802	222'230.85	63'271
33200.00	Amort. planifiés, immob. incorporelles	3'000.00	3'000	0	3'000.00	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	81'418.82	85'000	-3'581	82'803.00	-1'384
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	81'418.82	85'000	-3'581	82'803.00	-1'384
39	Imputations internes	25'928.54	20'700	5'229	20'866.40	5'062
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	6'200.00	3'100	3'100	3'000.00	3'200
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	19'728.54	17'600	2'129	17'866.40	1'862
42	Taxes	-615'360.42	-510'000	-105'360	-649'486.19	34'126
42400.07	Redevance à vocation énergétique	-82'063.50	-85'000	2'937	-83'472.40	1'409
42400.08	Taxes d'équipements (desserte)	16'109.09	0	16'109	-94'140.81	110'250
42401.46	Dédommag. Eli10 - intérêts et amort. réseau	-549'406.00	-425'000	-124'406	-471'873.00	-77'533
42600.00	Remboursements de tiers	-0.01	0	0	0.02	0
87120	Commerce de l'électricité	0.00	0	0	0.00	0
36	Charges de transfert	47'149.15	22'000	25'149	27'660.30	19'489
36370.03	Subv. pose panneaux photovoltaïques	46'549.15	18'000	28'549	24'960.30	21'589
36370.04	Subv. install. bornes recharge vhcs électr.	600.00	4'000	-3'400	2'700.00	-2'100
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-47'149.15	-22'000	-25'149	-27'660.30	-19'489
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-47'149.15	-22'000	-25'149	-27'660.30	-19'489

87200 Gaz (redevance Viteos)

42408.68 Viteos SA, propriétaire du réseau de gaz à Cortaillod, nous verse une ristourne convenue contractuellement et calculée sur le chiffre d'affaires des ventes de gaz aux particuliers s'élevant à 1 %.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
87200	Gaz (redevance Viteos)	-25'537.39	-19'000	-6'537	-28'479.68	2'942
42	Taxes	-25'537.39	-19'000	-6'537	-28'479.68	2'942
42408.68	Redevance gaz (Viteos)	-25'537.39	-19'000	-6'537	-28'479.68	2'942

91000	Impôts communaux généraux
40000.00	Le coefficient communal de l'impôts sur le revenu des personnes physiques est calculé conformément au barème unique de référence prévu aux articles 40 et 53 LCdir, multiplié par un coefficient de 66 %.
40002.00	Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau du revenu durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de revenus non déclarés.
40006.00	Il s'agit de l'impôt forfaitaire (personnes physiques) que nous devons rembourser au Canton dans le cadre de la répartition inter-cantonale.
40010.00	Le coefficient communal de l'impôts sur la fortune des personnes physiques est calculé conformément au barème unique de référence prévu aux articles 40 et 53 LCdir, multiplié par un coefficient de 66 %.
40012.00	Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau de la fortune durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de fortunes non déclarées.
40020.00	On trouve ici le produit de l'impôt à la source des personnes physiques (permis B).
40050.00	En application de l'accord franco-suisse sur l'imposition des travailleurs frontaliers, la France reverse à la Banque Nationale Suisse un montant au titre de compensation financière. La part nette de cette compensation revient au Canton de Neuchâtel à hauteur de 25 % et le 75 % restant est réparti entre les Communes en fonction de la masse salariale des travailleurs frontaliers qui y exercent leur activité professionnelle.
40100.00	La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le bénéfice des personnes morales, entre les communes, stipule que le 30 % du produit de l'impôt communal sur le bénéfice des personnes morales est redistribué entre toutes les communes, en proportion de la population de chacune d'elles, d'une part, et d'autre part, en proportion du nombre d'emplois recensés sur le territoire de chacune d'elles. Entre les années 2022 à 2024, le produit de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales a été l'objet de fortes variations à la baisse. Consulté à ce sujet, le Service des contributions nous a informé que cette évolution défavorable provenait principalement de deux sociétés. Pour la première, la baisse va encore s'accroître, car des investissements importants ont été effectués, ce qui engendre une baisse des bénéfices imposables dans notre canton. La situation devrait toutefois se rétablir sur les prochaines années. Pour la seconde société, la baisse est uniquement conjoncturelle.
40110.00	La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le capital des personnes morales, entre les communes, stipule que le 30 % du produit de l'impôt communal sur le capital des personnes morales est redistribué entre toutes les communes, pour moitié en proportion de la population de chacune d'elles et pour moitié en proportion du nombre d'emplois recensés sur le territoire de chacune d'elles.
40190.00	Part au fonds de répartition des recettes fiscales provenant des personnes morales, en proportion de la population. Depuis la réforme de la péréquation financière intercommunale introduite en 2020, le fonds IPM est réparti entre les communes en fonction du nombre d'emplois sur le territoire communal, uniquement.
40191.00	Il s'agit de la part dont bénéficie la Commune au fonds de répartition des recettes fiscales provenant des personnes morales, en proportion du nombre d'emplois sur le territoire communal. Le 67 % de l'impôt communal revient directement à la commune-siège. Le 33 % restant transite par le fonds IPM et est ensuite intégralement réparti en fonction des emplois. En outre, nous avons encore reçu une faible part au fonds en fonction de la population, en lien avec les bordereaux-soldes des années antérieures. A l'avenir, cette dernière rubrique disparaîtra. Un rétroactif concernant l'imputation des impôts étrangers prélevés à la source est déduit en 2024 suite à la prise en charge par le fonds de 33% de ces imputations.
40191.01	Il s'agit de notre part au fonds IPM concernant l'écrtage 2024. Cette redistribution vise à compenser la hausse importante et soudaine des recettes d'impôt des personnes morales dans certaines communes. Cette solution temporaire ne devait être initialement valable que pour 2024 mais a été prolongée pour l'année 2025. Une solution pérenne devrait être trouvée pour les années 2026 et suivantes.
91010	Impôts spéciaux
31810.00	On comptabilise dans ce compte les pertes sur des créances abandonnées (actes de défauts de biens, successions répudiées, départs à l'étranger, sociétés en liquidation, etc.).
36010.03	La part de la taxe sur les chiens due à l'Etat s'élève à 30 fr. par animal, soit le 25 % du montant de la taxe communale.
40210.01 et 40210.02	Recettes de l'impôt foncier communal pour personnes physiques et personnes morales au taux identique de 1,6 %.
40330.00	Le montant de la taxe sur les chiens s'élève à 120 fr. par animal et par année.
93000	Péréquation financière et compensation des charges
36228.02 et suivants	Après l'adoption par le Grand Conseil de la révision du volet des charges de la péréquation financière intercommunale, la péréquation horizontale se compose de la péréquation des ressources avec un taux de réduction des écarts de 40%, de la compensation des charges scolaires et des structures d'accueil préscolaires et parascolaires. La compensation des charges structurelles a été, elle, abandonnée au profit d'une compensation verticale des charges de centres supportées par les villes, principalement dans les domaines de la culture, des loisirs et des sports.
46219.00	On trouve dans ce compte le montant alloué à Cortaillod dans le cadre de la répartition intercommunale de l'allocation destinée aux communes d'altitude.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
FINANCES ET IMPOTS		-15'478'643.43	-15'019'700	-458'943	-15'178'301.72	-300'342
Charges		633'806.11	545'400	88'406	860'851.11	-227'045
Revenus		-16'112'449.54	-15'565'100	-547'350	-16'039'152.83	-73'297
91	Impôts	-15'068'954.15	-14'658'800	-410'154	-14'425'028.88	-643'925
Charges		9'762.55	9'200	563	8'550.00	1'213
Revenus		-15'078'716.70	-14'668'000	-410'717	-14'433'578.88	-645'138
91000	Impôts communaux généraux	-14'479'904.95	-14'224'200	-255'705	-13'947'477.00	-532'428
40	Revenus fiscaux	-14'479'904.95	-14'224'200	-255'705	-13'947'477.00	-532'428
40000.00	Impôts revenu PP - année fiscale	-10'338'882.35	-9'889'000	-449'882	-9'953'783.70	-385'099
40001.00	Impôts revenu PP - années précédentes	-337'998.50	-83'100	-254'899	-77'873.20	-260'125
40002.00	Rappels d'impôts revenu PP	-16'820.07	-18'200	1'380	-10'175.33	-6'645
40006.00	Imput. forfaitaires d'impôt PP	2'487.95	7'900	-5'412	2'805.85	-318
40010.00	Impôts fortune PP - année fiscale	-1'224'274.70	-1'088'200	-136'075	-1'086'313.50	-137'961
40012.00	Rappels d'impôts fortune PP	-14'727.35	-10'800	-3'927	-12'608.65	-2'119
40020.00	Impôts à la source PP	-190'791.18	-204'200	13'409	-160'126.25	-30'665
40030.00	Prestations en capital	-280'432.10	-254'200	-26'232	-202'262.50	-78'170
40050.00	Impôts revenu travailleurs frontaliers	-310'441.50	-263'000	-47'442	-305'018.00	-5'424
40100.00	Impôts bénéfice PM - année fiscale	-375'159.87	-1'268'700	893'540	-844'225.85	469'066
40101.00	Impôts bénéfice PM - années précédentes	-27'782.70	-204'700	176'917	-318'788.93	291'006
40107.00	Tax. rectific. PM à la baisse - années précédentes	2'582.96	32'100	-29'517	0.00	2'583
40110.00	Impôts capital PM - année fiscale	-217'358.76	-161'100	-56'259	-136'499.34	-80'859
40111.00	Impôts capital PM - années précédentes	0.00	-27'500	27'500	-6'074.14	6'074
40190.00	IPM part au fonds en proport. de la population	-4'270.88	0	-4'271	-370.55	-3'900
40191.00	IPM part au fonds en proport. nbre emplois EPT	-879'920.90	-791'500	-88'421	-836'162.91	-43'758
40191.01	IPM écrêtage	-266'115.00	0	-266'115	0.00	-266'115
91010	Impôts spéciaux	-589'049.20	-434'600	-154'449	-477'551.88	-111'497
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'092.55	1'000	93	360.00	733
31810.00	Pertes sur créances effectives	1'092.55	1'000	93	360.00	733
36	Charges de transfert	8'670.00	8'200	470	8'190.00	480
36010.03	Taxe des chiens part Etat	8'670.00	8'200	470	8'190.00	480
40	Revenus fiscaux	-598'811.75	-443'800	-155'012	-486'101.88	-112'710
40210.01	Impôt foncier communal PP	-287'258.75	-281'900	-5'359	-315'150.58	27'892
40210.02	Impôt foncier communal PM	-275'853.00	-129'200	-146'653	-136'251.30	-139'602
40330.00	Taxe des chiens	-35'700.00	-32'700	-3'000	-34'700.00	-1'000
93	Péréq. financière et compens. des charges	87'502.00	121'400	-33'898	30'752.00	56'750
Charges		134'449.00	134'500	-51	113'639.00	20'810
Revenus		-46'947.00	-13'100	-33'847	-82'887.00	35'940
93000	Péréqu. financière et compensation des charges	87'502.00	121'400	-33'898	30'752.00	56'750
36	Charges de transfert	134'449.00	134'500	-51	113'639.00	20'810
36228.01	Péréquation des charges scolaires	40'774.00	40'800	-26	0.00	40'774
36228.02	Péréquation des charges préscolaires	33'424.00	33'400	24	55'938.00	-22'514
36228.03	Péréquation des charges parascolaires	60'251.00	60'300	-49	57'701.00	2'550
46	Revenus de transfert	-46'947.00	-13'100	-33'847	-82'887.00	35'940
46219.00	Compensation des charges géo-topographiques	-33'808.00	0	-33'808	0.00	-33'808
46227.00	Péréquation des ressources	-13'139.00	-13'100	-39	-60'008.00	46'869
46228.01	Péréquation des charges scolaires	0.00	0	0	-22'879.00	22'879
96	Administration de la fortune et de la dette	-495'704.83	-480'500	-15'205	-782'599.84	286'895
Charges		489'594.56	401'700	87'895	738'662.11	-249'068
Revenus		-985'299.39	-882'200	-103'099	-1'521'261.95	535'963

96100	Intérêts
34010.00	Il s'agit des intérêts payés sur les emprunts à court terme contractés pour alimenter la trésorerie communale.
34060.05 et suivants	Il s'agit des intérêts des emprunts actuellement en cours. Les intérêts sont comptabilisés dans leurs chapitres respectifs par le biais d'imputations internes (voir rubrique 49400 ci-dessous).
44011.01 et suivants	Il s'agit de la part communale de l'intérêt facturé par l'Etat aux contribuables (personnes physiques, morales ou sourciers) qui se sont acquittés de leurs impôts avec du retard.
44019.01 et suivants	On trouve ici le rendement des comptes courants gérés par l'Etat et relatifs à la perception des impôts (personnes physiques, morales ou sourciers). En 2024, aucun rendement n'a été comptabilisé.
44630.00	Cette rubrique mentionne le rendement des actions d'entreprises privées que la Commune détient dans son portefeuille « titres ». Le dividende versé par la société Eli10 SA, soit 115'803 fr., constitue la part principale de ces revenus (précédemment comptabilisés dans le compte 44200.00, ci-dessus).
49400.00	La répartition des intérêts de la dette dans les différents chapitres comptables se fait par le biais d'imputations internes. Voir aussi rubrique 39400.00 du chapitre 02200 « Administration (général) ».
96200	Frais d'émission
34200.02	On trouve dans cette rubrique les frais de courtage liés aux emprunts que nous contractons.
96300	Biens-fonds du patrimoine financier
31300.05	On trouve dans ce compte notre cotisation à la Chambre immobilière neuchâteloise.
34300.00	On trouve ici le coût de l'entretien courant des vergers (fauche, taille, semis, traitements, etc.). Des travaux de démolition de murs à la route de Sachet n'avaient pas été prévus au budget (24'917 fr.).
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 96300 « Biens fonds du patrimoine financier » représente 0,19 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.06	On trouve dans ce compte la recette de la vente aux enchères de la récolte annuelle des arbres fruitiers communaux.
44300.07	Les six places du parking situé au lieu-dit « Sous-la-battue » sont louées au prix de 60 fr. par mois.
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)
34304.00	En plus de l'entretien courant, les travaux suivants ont été entrepris : • déplacement de l'unité de condensation Blitzer (5'302 fr.) ; • remplacement de l'installation d'adoucissement de l'eau (3'631 fr.) ; • détartrage du boiler (1'813 fr.) ; • contrôle du paratonnerre (953 fr.) ; • révision réservoir de chasse urinoirs (424 fr.).



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
96100	Intérêts	-229'077.04	-199'700	-29'377	-266'980.93	37'904
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	371.40	200	171	176.20	195
31300.02	Frais bancaires	371.40	200	171	176.20	195
34	Charges financières	185'245.80	170'800	14'446	200'373.60	-15'128
34000.00	Intérêts passifs des engagements courants	19.80	0	20	0.00	20
34010.00	Intérêts passifs engag. financiers court terme	15'569.35	0	15'569	487.50	15'082
34060.00	Intérêts passifs engag. financiers long terme	0.00	35'400	-35'400	0.00	0
34060.05	Int. BCGE 11-25 - 2,0 Mio - 2.500 %	50'000.00	50'000	0	50'000.00	0
34060.06	Int. BCGE 11-26 - 2,0 Mio - 2.530 %	50'600.00	50'600	0	50'600.00	0
34060.07	Int. Vetterli A. et I. 13-23 - 2,0 Mio - 1.850 %	0.00	0	0	29'086.10	-29'086
34060.08	Int. Axa 14-24 - 2,0 Mio - 1.850 %	1'747.20	1'600	147	37'000.00	-35'253
34060.09	Int. Suva 15-27 - 3,0 Mio - 0,420 %	12'600.00	12'600	0	12'600.00	0
34060.10	Int. Suva 19-31 - 2,0 Mio - 0,270 %	5'400.00	5'400	0	5'400.00	0
34060.11	Int. BCN 20-30 - 2,0 Mio - 0.76 %	15'200.00	15'200	0	15'200.00	0
34060.12	Int. BCGE 24-34 - 2Mio - 1.790 %	34'109.45	0	34'109	0.00	34'109
44	Revenus financiers	-229'448.44	-199'900	-29'548	-267'157.13	37'709
44000.00	Intérêts des disponibilités	0.00	0	0	-21'101.67	21'102
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-2'298.95	-1'600	-699	-2'319.15	20
44011.01	Intérêts sur impôts PP	-99'422.64	-86'500	-12'923	-99'062.49	-360
44011.02	Intérêts sur impôts PM	-4'632.16	-2'300	-2'332	-34'532.38	29'900
44011.03	Intérêts ISIS	-956.19	-400	-556	-871.54	-85
44019.01	Intérêts rémunérateurs sur impôts PP	0.00	100	-100	0.00	0
44019.02	Intérêts rémunérateurs sur impôts PM	0.00	100	-100	0.00	0
44200.00	Dividendes	0.00	-109'300	109'300	0.00	0
44400.00	Adaptations des titres aux valeurs marchandes	-28.00	0	-28	0.00	-28
44630.00	Entreprises publiques sous forme de SA ou sou..	-122'110.50	0	-122'111	-109'269.90	-12'841
49	Imputations internes	-185'245.80	-170'800	-14'446	-200'373.60	15'128
49400.00	Imput. internes intérêts et charges fin. théoriques	-185'245.80	-170'800	-14'446	-200'373.60	15'128
96200	Frais d'émission	2'153.30	3'000	-847	30.35	2'123
34	Charges financières	2'153.30	3'000	-847	30.35	2'123
34200.02	Frais emprunt (courtage)	2'153.30	3'000	-847	30.35	2'123
96300	Biens-fonds du patrimoine financier	-3'796.84	-30'100	26'303	-30'455.83	26'659
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	544.00	600	-56	500.00	44
31020.00	Imprimés, publications	44.00	100	-56	0.00	44
31300.05	Cotisations	500.00	500	0	500.00	0
34	Charges financières	27'523.60	2'200	25'324	476.05	27'048
34300.00	Travaux de gros entretien, terrains PF	27'523.60	2'200	25'324	476.05	27'048
39	Imputations internes	2'050.66	1'900	151	2'095.45	-45
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	1'700.00	1'600	100	1'700.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	350.66	300	51	395.45	-45
44	Revenus financiers	-33'915.10	-34'800	885	-33'527.33	-388
44190.00	Autres gains réalisés à partir du patrimoine finan..	-1.00	0	-1	0.00	-1
44300.03	Locations des terrains du bord du lac	-12'690.65	-14'300	1'609	-12'625.00	-66
44300.05	Location des terrains agricoles	-16'186.45	-16'000	-186	-16'095.33	-91
44300.06	Vente de fruits	-717.00	-200	-517	-487.00	-230
44300.07	Locations places de parc	-4'320.00	-4'300	-20	-4'320.00	0
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	-23'174.66	-31'200	8'025	-18'575.99	-4'599
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	5'821.86	7'000	-1'178	5'835.26	-13
31300.80	Contrats de maintenance	5'821.86	7'000	-1'178	5'835.26	-13
34	Charges financières	16'169.20	9'900	6'269	39'373.65	-23'204
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	14'303.70	8'000	6'304	21'301.35	-6'998
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	547.00	600	-53	500.60	46

39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963001 « Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune) » représente 1,85 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 Le loyer hors charges de l'Hôtel de Commune est de 4'500 fr. par mois.

963002 Immeuble Coteaux 38

39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963002 « Immeuble Coteaux 38 » représente 0,56 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	Les locaux de l'immeuble de la rue des Coteaux 38 sont affectés de la façon suivante : • rez-de-chaussée : dépôt de matériel pour le Service des travaux publics et le Service technique ; • 1^{er} étage : location à un tiers (association) ; • 2^e étage : mise à disposition de locaux de stockage pour les associations locales.

963003 Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)

31200.02	L'immeuble du Cercle étant vide depuis juillet 2022, seule l'électricité consommées durant les visites de l'immeuble, ayant débouchés sur sa vente le 31 mai 2024, nous sont facturées.
34391.01 et 34391.03	L'immeuble du Cercle ayant été vendu le 31 mai 2024, seules les taxes fixes des compteurs de gaz et d'eau nous sont facturées.
34397.00	On trouve dans ce compte le coût de la commission versée au courtier mandaté par la Commune pour la vente de cet immeuble.
44114.00	On trouve ici le gain réalisé par la Commune suite à la vente de l'immeuble de la Goutte d'Or 7.

963004 Immeuble Impasse du Carraz 1

Pas de commentaires.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'318.50	1'300	19	1'248.00	71
34414.00	Réévaluation des bâtiments PF	0.00	0	0	16'323.70	-16'324
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	2'700.00	0	2'700	0.00	2'700
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	2'700.00	0	2'700	0.00	2'700
39	Imputations internes	6'134.28	5'900	234	6'538.80	-405
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'700.00	2'700	0	2'700.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'434.28	3'200	234	3'838.80	-405
44	Revenus financiers	-54'000.00	-54'000	0	-54'000.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-54'000.00	-54'000	0	-54'000.00	0
48	Revenus extraordinaires	0.00	0	0	-16'323.70	16'324
48960.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	0.00	0	0	-16'323.70	16'324
963002	Immeuble Coteaux 38	-818.35	-2'200	1'382	-1'116.72	298
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	694.66	700	-5	654.45	40
31300.80	Contrats de maintenance	694.66	700	-5	654.45	40
34	Charges financières	12'518.08	12'100	418	12'962.78	-445
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	644.48	1'000	-356	420.03	224
34391.01	Chauffage PF	8'390.35	7'300	1'090	9'101.90	-712
34391.02	Electricité PF	1'625.20	1'700	-75	1'749.35	-124
34391.03	Eau PF	242.00	500	-258	173.65	68
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	389.20	400	-11	356.60	33
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'226.85	1'200	27	1'161.25	66
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	835.00	0	835	0.00	835
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	835.00	0	835	0.00	835
39	Imputations internes	1'833.91	1'700	134	1'966.05	-132
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	800.00	800	0	800.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'033.91	900	134	1'166.05	-132
44	Revenus financiers	-16'700.00	-16'700	0	-16'700.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-16'700.00	-16'700	0	-16'700.00	0
963003	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)	-57'927.56	2'600	-60'528	-117'122.95	59'195
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	253.74	300	-46	417.95	-164
31200.02	Electricité	123.20	100	23	275.85	-153
31300.80	Contrats de maintenance	130.54	200	-69	142.10	-12
34	Charges financières	16'818.70	1'200	15'619	1'160.40	15'658
34391.01	Chauffage PF	106.30	200	-94	260.45	-154
34391.03	Eau PF	41.45	100	-59	99.45	-58
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	0.00	200	-200	132.95	-133
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	293.80	700	-406	667.55	-374
34397.00	Honoraires de conseillers externes / experts PF	16'377.15	0	16'377	0.00	16'377
39	Imputations internes	0.00	1'100	-1'100	1'298.70	-1'299
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	0.00	1'100	-1'100	1'298.70	-1'299
44	Revenus financiers	-75'000.00	0	-75'000	-120'000.00	45'000
44114.00	Gains provenant des ventes de bâtiments PF	-75'000.00	0	-75'000	0.00	-75'000
44434.00	Adaptations de bâtiments PF aux valeurs march..	0.00	0	0	-120'000.00	120'000
963004	Immeuble Impasse du Carraz 1	-126'489.27	-137'900	11'411	-254'304.76	127'815
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'635.10	1'700	935	1'087.95	1'547
31300.80	Contrats de maintenance	1'506.25	1'700	-194	1'087.95	418
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'128.85	0	1'129	0.00	1'129
34	Charges financières	13'323.10	12'400	923	21'304.46	-7'981

34304.00	En plus des travaux d'entretien courant, nous avons dû procéder tout d'abord au renforcement du sommier de support des portes coulissantes du local à poussettes et au remplacement de deux plaques de revêtement de façade (1'429 fr.), à des travaux d'étanchéité suite à des infiltration d'eau (1'152 fr.) et au remplacement de la carte électronique principale de l'ascenseur extérieur pour handicapés (1'161 fr.). Pour la structure d'accueil Le Tram Enchanté, nous avons dû contrôler l'éclairage extérieur (850 fr.) et remplacer la batterie d'évier (660 fr.).
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963004 « Immeuble Impasse du Carraz 1 » représente 4,18 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	L'immeuble de l'Impasse du Carraz 1 comporte une structure d'accueil pré- et parascolaire, un appartement et des locaux scolaires (2 salles de classe).

963006 Immeuble Petit-Cortailod 18-19

34304.00	En plus des dépenses d'entretien courant, nous avons dû procéder à des travaux de ventilation assez conséquents dans les salles de bain des deux immeubles (7'499 fr.), au changement de la hotte de ventilation de la cuisine d'un locataire de l'immeuble Petit-Cortailod 19 (740 fr.) et faire appel à une entreprise spécialisée pour un nid de guêpes à enlever dans ce même logement (259 fr.).
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963006 « Immeuble Petit-Cortailod 18-19 » représente 1,74 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	L'immeuble Petit-Cortailod 18-19 comporte trois appartements et un caveau de dégustation de vins.

963007 Immeuble Sachet 10 (La Rosière)

34304.00	En plus des dépenses d'entretien courantes, nous avons dû procéder au démontage de deux armoires et à des travaux de carrelage et de peinture dans un appartement (7'923 fr.), au débouchage des écoulements de l'évier, de la baignoire et du lavabo d'un autre logement (319 fr.) et à la réparation du corps de chauffe du four du troisième logement (228 fr.).
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963007 « Immeuble Sachet 10 (La Rosière) » représente 1,62 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	L'immeuble de la route de Sachet 10 (La Rosière) comporte trois appartements.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	10'805.65	10'000	806	18'949.26	-8'144
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	713.75	700	14	647.90	66
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'803.70	1'700	104	1'707.30	96
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	8'341.80	0	8'342	0.00	8'342
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	8'341.80	0	8'342	0.00	8'342
39	Imputations internes	16'046.73	14'900	1'147	16'507.25	-461
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	8'300.00	8'300	0	8'300.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	7'746.73	6'600	1'147	8'207.25	-461
44	Revenus financiers	-166'836.00	-166'900	64	-293'204.42	126'368
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-166'836.00	-166'900	64	-166'836.00	0
44434.00	Adaptations de bâtiments PF aux valeurs march..	0.00	0	0	-126'368.42	126'368
963006	Immeuble Petit-Cortaillod 18-19	-28'850.88	-38'100	9'249	-41'321.01	12'470
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	195.39	500	-305	292.89	-98
31300.80	Contrats de maintenance	195.39	500	-305	292.89	-98
34	Charges financières	14'594.75	7'900	6'695	12'384.25	2'211
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	13'320.00	6'700	6'620	3'006.10	10'314
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	330.30	300	30	284.15	46
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	944.45	900	44	894.00	50
34414.00	Réévaluation des bâtiments PF	0.00	0	0	8'200.00	-8'200
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	2'603.40	0	2'603	0.00	2'603
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	2'603.40	0	2'603	0.00	2'603
39	Imputations internes	5'823.58	5'600	224	6'269.85	-446
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'600.00	2'600	0	2'600.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'223.58	3'000	224	3'669.85	-446
44	Revenus financiers	-52'068.00	-52'100	32	-52'068.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-52'068.00	-52'100	32	-52'068.00	0
48	Revenus extraordinaires	0.00	0	0	-8'200.00	8'200
48960.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	0.00	0	0	-8'200.00	8'200
963007	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	-30'992.16	-36'900	5'908	-35'410.35	4'418
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	162.96	500	-337	298.35	-135
31020.02	Publications et annonces	0.00	0	0	123.95	-124
31300.80	Contrats de maintenance	162.96	500	-337	174.40	-11
34	Charges financières	9'855.05	5'800	4'055	34'485.60	-24'631
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	8'862.40	5'000	3'862	6'037.75	2'825
34391.01	Chauffage PF	185.00	0	185	0.00	185
34391.02	Electricité PF	36.05	0	36	0.00	36
34391.03	Eau PF	30.55	0	31	0.00	31
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	134.30	200	-66	124.00	10
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	606.75	600	7	574.35	32
34414.00	Réévaluation des bâtiments PF	0.00	0	0	27'749.50	-27'750
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	2'416.80	0	2'417	0.00	2'417
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	2'416.80	0	2'417	0.00	2'417
39	Imputations internes	5'392.53	5'200	193	5'891.20	-499
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'400.00	2'400	0	2'400.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	2'992.53	2'800	193	3'491.20	-499
44	Revenus financiers	-48'819.50	-48'400	-420	-48'336.00	-484
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-48'819.50	-48'400	-420	-48'336.00	-484
48	Revenus extraordinaires	0.00	0	0	-27'749.50	27'750
48960.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	0.00	0	0	-27'749.50	27'750

963008	Local commercial Impasse du Carraz 2
34391.02	On trouve dans ce compte le coût de l'électricité des locaux communs, facturée tardivement pour la période de consommation de juin 2023 à décembre 2024 (728 fr.) et l'électricité du local commercial durant le mois de juillet 2024 durant lequel il était vide (77 fr.).
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963008 « Kiosque Bas-de-Sachet » représente 0,38 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42500.00	Grâce aux panneaux solaires photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment, la vente de l'énergie produite nous a rapporté 1'969 fr.
44300.00	Le loyer du local commercial est de 950 fr. par mois.
963011	Cabane forestière du haut
44300.00	La cabane forestière du haut n'a pas été louée.
963012	Cabane forestière du bas (+hangar)
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 « Administration (général) » à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » à raison de l'autre 50 %.
44300.00	Une entreprise forestière loue cette cabane au prix de 350 fr. par mois.
963013	Vignoble communal
34310.02	Les travaux culturaux des vignes communales sont confiés à un vigneron-tâcheron, par le biais d'une convention.
34390.01	Il s'agit de notre cotisation à l'Association des propriétaires de vignes du Canton de Neuchâtel.
34393.00	On trouve ici le montant de la contribution viticole que l'Etat facture à la Commune en tant que propriétaire de vignes (1'290 fr. 35), ainsi que le montant des taxes viticoles communales (439 fr. 70).
34394.05	On trouve dans ce compte la prime de l'assurance grêle des vignes communales.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
963008	Local commercial Impasse du Carraz 2	-7'848.13	-7'900	52	-5'074.55	-2'774
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	33.24	300	-267	0.00	33
31300.80	Contrats de maintenance	33.24	300	-267	0.00	33
34	Charges financières	1'145.45	1'500	-355	222'758.97	-221'614
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	102.95	1'000	-897	671.35	-568
34391.02	Electricité PF	805.20	100	705	947.40	-142
34391.03	Eau PF	93.95	0	94	71.00	23
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	32.00	200	-168	19.60	12
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	111.35	200	-89	80.75	31
34414.00	Réévaluation des bâtiments PF	0.00	0	0	220'968.87	-220'969
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	332.50	0	333	0.00	333
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	332.50	0	333	0.00	333
39	Imputations internes	1'205.78	1'700	-494	1'142.30	63
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	500.00	600	-100	300.00	200
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	705.78	1'100	-394	842.30	-137
42	Taxes	0.00	0	0	-1'356.95	1'357
42500.00	Ventes	0.00	0	0	-1'356.95	1'357
44	Revenus financiers	-10'565.10	-11'400	835	-6'650.00	-3'915
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-10'450.00	-11'400	950	-6'650.00	-3'800
44390.00	Remboursement de charges	-115.10	0	-115	0.00	-115
48	Revenus extraordinaires	0.00	0	0	-220'968.87	220'969
48960.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	0.00	0	0	-220'968.87	220'969
963011	Cabane forestière du Haut	303.60	300	4	110.70	193
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	186.55	0	187	0.00	187
31300.80	Contrats de maintenance	186.55	0	187	0.00	187
34	Charges financières	117.05	600	-483	110.70	6
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	300	-300	0.00	0
34311.00	Matériel d'exploitation et fournitures PF	0.00	200	-200	0.00	0
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	117.05	100	17	110.70	6
44	Revenus financiers	0.00	-300	300	0.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	0.00	-300	300	0.00	0
963012	Cabane forestière du Bas (+ hangar)	-3'691.20	-2'600	-1'091	-3'708.10	17
34	Charges financières	308.80	1'400	-1'091	291.90	17
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	14.90	100	-85	13.75	1
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	293.90	300	-6	278.15	16
39	Imputations internes	200.00	200	0	200.00	0
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	200.00	200	0	200.00	0
44	Revenus financiers	-4'200.00	-4'200	0	-4'200.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-4'200.00	-4'200	0	-4'200.00	0
963013	Vignoble communal	14'504.36	200	14'304	-8'669.70	23'174
34	Charges financières	121'065.55	121'100	-34	139'522.80	-18'457
34310.01	Frais des vendanges	12'719.60	15'000	-2'280	15'834.90	-3'115
34310.02	Travaux culturels	98'207.40	95'200	3'007	92'080.95	6'126
34310.03	Travaux d'améliorations foncières	579.90	2'100	-1'520	0.00	580
34390.01	Cotisations (PF)	30.00	100	-70	30.00	0
34393.00	Impôts et taxes PF	1'730.05	0	1'730	1'401.85	328
34394.05	Prime d'assurance grêle	7'623.60	8'200	-576	8'477.10	-854

34395.00	Il s'agit des jetons de présences qui sont versés aux membres de la Commission des domaines.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963013 « Vignoble communal » représente 1,05 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44399.00	Il s'agit du produit de la vente de la vendange à deux encavages.
97100	Redistributions liées à la taxe sur le CO₂
46900.00	La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) nous crédite la restitution de la taxe sur le CO ₂ décidée par les autorités fédérales.



Comptes 2024

Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
34395.00	Prestations de services de tiers PF	175.00	500	-325	381.25	-206
34410.00	Réévaluation des terrains PF	0.00	0	0	21'316.75	-21'317
39	Imputations internes	1'940.26	1'800	140	2'253.95	-314
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'940.26	1'800	140	2'253.95	-314
44	Revenus financiers	-108'501.45	-122'700	14'199	-129'129.70	20'628
44399.00	Autres produits des biens-fonds PF	-108'501.45	-122'700	14'199	-129'129.70	20'628
48	Revenus extraordinaires	0.00	0	0	-21'316.75	21'317
48960.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	0.00	0	0	-21'316.75	21'317
97	Redistributions	-1'486.45	-1'800	314	-1'425.00	-61
	Revenus	-1'486.45	-1'800	314	-1'425.00	-61
97100	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-1'486.45	-1'800	314	-1'425.00	-61
46	Revenus de transfert	-1'486.45	-1'800	314	-1'425.00	-61
46900.00	Redistribution taxe CO2	-1'486.45	-1'800	314	-1'425.00	-61



Comptes 2024

Comptes d'exploitation Classification par nature

		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
	CHARGES	21'013'590.99	21'689'600	-676'009	20'847'919.82	165'671
30	Charges de personnel	2'729'595.30	2'878'100	-148'505	2'829'676.63	-100'081
30000	Salaires, indemnités journalières et jetons de ..	147'763.60	141'000	6'764	150'132.50	-2'369
30100	Salaires du personnel administratif et d'exploit..	2'111'141.30	2'166'800	-55'659	2'180'946.90	-69'806
30108	Variation provision HS + VAC	10'943.15	0	10'943	-7'048.50	17'992
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-461.80	0	-462	-3'767.65	3'306
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	14'942.15	17'000	-2'058	16'871.40	-1'929
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	8'410.00	13'000	-4'590	10'640.00	-2'230
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	142'500.85	157'000	-14'499	145'787.30	-3'286
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	269'527.15	281'500	-11'973	276'234.50	-6'707
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	-52'201.35	13'600	-65'801	-11'068.90	-41'132
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	41'406.25	46'200	-4'794	42'270.80	-865
30591	Fonds de formation professionnel	1'895.30	2'500	-605	1'935.70	-40
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	3'921.65	4'700	-778	4'005.20	-84
30593	Fonds formation apprentis	9'154.30	13'600	-4'446	10'011.25	-857
30900	Formation et perfectionnement du personnel	4'642.30	19'700	-15'058	9'019.40	-4'377
30910	Recrutement du personnel	13'539.50	1'500	12'040	1'257.95	12'282
30990	Autres charges de personnel	2'470.95	0	2'471	2'448.78	22
31	Charges de biens, de services et d'exploit..	2'504'368.08	2'507'300	-2'932	2'774'445.16	-270'077
31000	Matériel de bureau	7'596.45	8'400	-804	6'719.40	877
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	46'208.55	58'200	-11'991	48'484.10	-2'276
31020	Imprimés, publications	34'881.25	36'900	-2'019	31'075.75	3'806
31030	Littérature spécialisée, magazines	948.00	1'100	-152	952.00	-4
31051	Frais de réception	28'608.71	33'500	-4'891	29'876.45	-1'268
31090	Autres charges de matériel et de marchandis..	12'441.10	3'400	9'041	54'612.20	-42'171
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	15'960.38	21'000	-5'040	10'849.85	5'111
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	73'740.10	102'900	-29'160	98'954.30	-25'214
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	8'117.80	8'900	-782	9'634.55	-1'517
31130	Acquisition de matériel informatique	7'997.35	14'600	-6'603	12'698.79	-4'701
31180	Immobilisations incorporelles	1'752.05	5'200	-3'448	2'913.30	-1'161
31200	Alimentation et élimination	484'876.24	411'700	73'176	568'233.25	-83'357
31300	Prestations de services de tiers	774'841.75	806'900	-32'058	745'424.82	29'417
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	26'693.03	30'800	-4'107	44'687.62	-17'995
31331	Frais de participation au Bordereau Unique	68'820.00	66'500	2'320	67'440.00	1'380
31332	Contrat de prestation informatique	7'928.00	9'300	-1'372	8'616.00	-688
31340	Primes d'assurances	65'886.50	72'400	-6'514	68'546.85	-2'660
31370	Impôts et taxes	8'367.50	15'800	-7'433	15'001.85	-6'634
31400	Entretien des terrains	54'855.17	69'900	-15'045	47'051.89	7'803
31410	Entretien des routes / voies de communication	122'773.25	82'400	40'373	88'342.25	34'431
31420	Entretien des ouvrages d'aménagement des ..	77'800.00	140'000	-62'200	233'356.15	-155'556
31430	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	99'046.37	72'300	26'746	92'241.38	6'805
31440	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	109'786.10	83'100	26'686	100'441.25	9'345
31450	Entretien des forêts	900.45	4'200	-3'300	176.80	724
31500	Entretien de meubles, machines et appareils ..	10'123.59	9'300	824	8'943.51	1'180
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	52'350.55	56'500	-4'149	71'272.81	-18'922
31530	Entretien de matériel informatique	90'214.25	102'400	-12'186	80'120.05	10'094
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	25'175.00	25'500	-325	25'175.00	0
31700	Frais de déplacement et autres frais	7'844.50	8'500	-656	7'673.95	171
31810	Pertes sur créances effectives	155'679.74	118'300	37'380	171'588.94	-15'909
31900	Prestations en dommages et intérêts	0.00	0	0	9.33	-9
31920	Indemnisation de droits	286.25	400	-114	286.00	0
31990	Autres charges d'exploitation	9'451.15	9'400	51	5'910.93	3'540
33	Amortissements du patrimoine administra..	2'722'173.61	2'498'700	223'474	2'458'265.95	263'908
33001	Amort. planifiés, routes/voies communication ..	85'008.65	86'400	-1'391	89'748.40	-4'740
33002	Amort. planifiés, aménagement des eaux PA	137'490.60	125'300	12'191	174'600.00	-37'109
33003	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	830'858.09	783'600	47'258	755'888.05	74'970
33004	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	1'423'082.15	1'394'100	28'982	1'348'152.65	74'930
33006	Amort. planifiés, biens meubles PA	47'214.50	22'000	25'215	36'576.85	10'638
33014	Amort. non planifiés, terrains bâtis PA	25'531.62	0	25'532	0.00	25'532
33200	Amort. planifiés, immob. incorporelles	55'900.00	87'300	-31'400	53'300.00	2'600
33210	Amort. des immob. incorpor. non planifiés	117'088.00	0	117'088	0.00	117'088



Comptes 2024

Comptes d'exploitation Classification par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
34	Charges financières	420'838.43	349'900	70'938	691'916.51	-271'078
34000	Intérêts passifs des engagements courants	19.80	0	20	0.00	20
34010	Intérêts passifs des engagements financiers ..	15'569.35	0	15'569	487.50	15'082
34060	Intérêts passifs des engagements financiers ..	169'656.65	170'800	-1'143	199'886.10	-30'229
34200	Acquisition et administration de capital	2'153.30	3'000	-847	30.35	2'123
34300	Travaux de gros entretien, terrains PF	27'523.60	2'200	25'324	476.05	27'048
34304	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	48'039.18	33'000	15'039	57'066.84	-9'028
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	111'506.90	112'300	-793	107'915.85	3'591
34311	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	200	-200	0.00	0
34390	Matériel de bureau, imprimés, publications, lit..	30.00	100	-70	30.00	0
34391	Eau, énergie, combustible	11'556.05	9'900	1'656	12'403.20	-847
34393	Impôts et taxes	1'730.05	0	1'730	1'401.85	328
34394	Primes d'assurances PF	16'501.40	17'900	-1'399	17'278.70	-777
34395	Prestations de services de tiers	175.00	500	-325	381.25	-206
34397	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	16'377.15	0	16'377	0.00	16'377
34410	Réévaluation des terrains PF	0.00	0	0	21'316.75	-21'317
34414	Réévaluation des bâtiments PF	0.00	0	0	273'242.07	-273'242
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	129'223.35	142'500	-13'277	137'784.94	-8'562
35100	Attributions aux financements spéciaux du ca..	0.00	0	0	42'749.47	-42'749
35110	Attributions aux fonds du capital propre	129'223.35	142'500	-13'277	95'035.47	34'188
36	Charges de transfert	11'309'864.74	11'220'100	89'765	10'805'367.63	504'497
36010	Quotes-parts de revenus destinées aux canto..	12'330.85	32'200	-19'869	29'593.55	-17'263
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	2'479'053.24	2'419'700	59'353	2'352'924.97	126'128
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	7'027'329.45	7'025'300	2'029	6'722'393.38	304'936
36140	Dédommagements aux entreprises publiques	483'667.84	491'300	-7'632	436'130.88	47'537
36228	Compensation des charges entre communes	134'449.00	134'500	-51	113'639.00	20'810
36320	Subventions aux communes et aux syndicats..	1'901.30	2'000	-99	8'907.10	-7'006
36340	Subventions aux entreprises publiques	75'328.60	78'900	-3'571	73'884.20	1'444
36350	Subventions aux entreprises privées	3'809.10	7'200	-3'391	5'712.00	-1'903
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	94'094.65	103'800	-9'705	94'164.40	-70
36370	Subventions aux personnes physiques	958'118.71	925'200	32'919	951'311.15	6'808
36500	Réévaluations, participations PA	39'782.00	0	39'782	16'707.00	23'075
37	Subventions à redistribuer	211'357.60	210'000	1'358	186'746.00	24'612
37010	Cantons et concordats	211'357.60	210'000	1'358	186'746.00	24'612
38	Charges extraordinaires	222'041.77	1'131'000	-908'958	193'346.58	28'695
38790.00	Amortissement complémentaire de dépenses..	222'041.77	1'131'000	-908'958	193'346.58	28'695
39	Imputations internes	764'128.11	752'000	12'128	770'370.42	-6'242
39100	Imputations internes pour prestations de servi..	326'897.00	327'900	-1'003	309'922.00	16'975
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	231'244.31	232'100	-856	240'408.82	-9'165
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	185'245.80	170'800	14'446	200'373.60	-15'128
39900	Autres imputations internes	20'741.00	21'200	-459	19'666.00	1'075
	PRODUITS	-22'898'098.36	-21'799'700	-1'098'398	-21'869'077.89	-1'029'020
40	Revenus fiscaux	-15'078'716.70	-14'668'000	-410'717	-14'433'578.88	-645'138
40000	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-10'338'882.35	-9'889'000	-449'882	-9'953'783.70	-385'099
40001	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-337'998.50	-83'100	-254'899	-77'873.20	-260'125
40002	Rappels d'impôts sur le revenu, personnes p..	-16'820.07	-18'200	1'380	-10'175.33	-6'645
40006	Imputation forfaitaire d'impôt, personnes phys..	2'487.95	7'900	-5'412	2'805.85	-318
40010	Impôts sur la fortune, personnes physiques - ..	-1'224'274.70	-1'088'200	-136'075	-1'086'313.50	-137'961
40012	Rappels d'impôts sur la fortune, personnes p..	-14'727.35	-10'800	-3'927	-12'608.65	-2'119
40020	Impôts à la source, personnes physiques	-190'791.18	-204'200	13'409	-160'126.25	-30'665
40030	Prestations en capital	-280'432.10	-254'200	-26'232	-202'262.50	-78'170
40050	Impôts sur le revenu des travailleurs frontalier..	-310'441.50	-263'000	-47'442	-305'018.00	-5'424
40100	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-375'159.87	-1'268'700	893'540	-844'225.85	469'066
40101	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-27'782.70	-204'700	176'917	-318'788.93	291'006
40107	Impôts sur le bénéfice, taxations rectificatives..	2'582.96	32'100	-29'517	0.00	2'583



Comptes 2024

Comptes d'exploitation Classification par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
40110	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	-217'358.76	-161'100	-56'259	-136'499.34	-80'859
40111	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	0.00	-27'500	27'500	-6'074.14	6'074
40190	Autres impôts directs, personnes morales	-4'270.88	0	-4'271	-370.55	-3'900
40191	IPM part au fonds en proportion du nombre d'..	-1'146'035.90	-791'500	-354'536	-836'162.91	-309'873
40210	Impôts fonciers	-563'111.75	-411'100	-152'012	-451'401.88	-111'710
40330	Taxe des chiens	-35'700.00	-32'700	-3'000	-34'700.00	-1'000
42	Taxes	-3'265'174.31	-3'351'700	86'526	-3'446'208.71	181'034
42100	Emoluments administratifs	-203'468.90	-141'700	-61'769	-158'738.55	-44'730
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations d..	-121'192.66	-334'100	212'907	-282'974.48	161'782
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-2'670'473.69	-2'624'800	-45'674	-2'646'275.37	-24'198
42500	Ventes	-72'775.05	-58'400	-14'375	-129'642.22	56'867
42600	Remboursements de tiers	-139'787.02	-139'300	-487	-170'186.76	30'400
42700	Amendes	-38'727.50	-31'000	-7'728	-25'420.00	-13'308
42900	Autres Taxe	-18'749.49	-22'400	3'651	-32'971.33	14'222
43	Revenus divers	-28'308.37	-18'500	-9'808	-36'741.03	8'433
43090	Autres revenus d'exploitation	-28'308.37	-18'500	-9'808	-36'741.03	8'433
44	Revenus financiers	-1'206'195.64	-972'300	-233'896	-1'427'561.96	221'366
44000	Intérêts des disponibilités	0.00	0	0	-21'101.67	21'102
44010	Intérêts des créances et comptes courants	-2'298.95	-1'600	-699	-2'319.15	20
44011	Intérêts moratoires sur impôts	-105'010.99	-89'200	-15'811	-134'466.41	29'455
44019	Intérêts rémunératoires sur impôts (cpte de di..	0.00	200	-200	0.00	0
44114	Gains provenant des ventes de bâtiments PF	-75'000.00	0	-75'000	0.00	-75'000
44190	Autres gains réalisés à partir du patrimoine fi..	-1.00	0	-1	0.00	-1
44200	Dividendes	0.00	-109'300	109'300	0.00	0
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-386'987.60	-388'800	1'812	-382'317.33	-4'670
44390	Remboursement de charges	-29'614.75	-27'000	-2'615	-29'880.25	266
44391	Autres remboursements de tiers	-114.00	0	-114	-230.50	117
44399	Autres produits des biens-fonds PF	-108'501.45	-122'700	14'199	-129'129.70	20'628
44400	Adaptations des titres aux valeurs marchandes	-28.00	0	-28	0.00	-28
44434	Adaptations de bâtiments PF aux valeurs mar..	0.00	0	0	-246'368.42	246'368
44630	Entreprises publiques sous forme de SA ou s..	-122'110.50	0	-122'111	-109'269.90	-12'841
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-132'095.00	-126'000	-6'095	-133'046.18	951
44720	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-85'447.75	-70'300	-15'148	-82'346.50	-3'101
44790	Autres produits des biens-fonds PA	-49'663.65	-37'600	-12'064	-61'901.95	12'238
44900	Réévaluations PA	-109'322.00	0	-109'322	-95'184.00	-14'138
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéc..	-345'858.80	-1'260'700	914'841	-596'321.97	250'463
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	-70'108.48	-105'700	35'592	-371'762.34	301'654
45110	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-275'750.32	-1'155'000	879'250	-224'559.63	-51'191
46	Revenus de transfert	-1'417'437.25	-77'000	-1'340'437	-170'849.60	-1'246'588
46010	Quotes-parts au revenu des impôts cantonaux	-21'016.00	-16'700	-4'316	-16'575.00	-4'441
46020	Quotes-parts aux revenus des communes et ..	-1'282'330.70	0	-1'282'331	0.00	-1'282'331
46110	Dédommagements des cantons et des conco..	-51'808.50	-37'400	-14'409	-42'423.00	-9'386
46219	Compensation des charges géo-topographiq..	-33'808.00	0	-33'808	0.00	-33'808
46227	Péréquation financière intercommunale	-13'139.00	-13'100	-39	-60'008.00	46'869
46228	Compensation des charges entre communes	0.00	0	0	-22'879.00	22'879
46300	Subventions de la Confédération	1'151.40	0	1'151	-11'539.60	12'691
46311	Subventions du fonds de formation apprentis	-8'000.00	-8'000	0	-16'000.00	8'000
46340	Subventions des entreprises publiques	-7'000.00	0	-7'000	0.00	-7'000
46900	Redistribution taxe CO2	-1'486.45	-1'800	314	-1'425.00	-61
47	Subventions à redistribuer	-211'305.18	-210'000	-1'305	-186'679.50	-24'626
47010	Cantons et concordats	-211'305.18	-210'000	-1'305	-186'679.50	-24'626
48	Revenus extraordinaires	-580'974.00	-489'500	-91'474	-800'765.82	219'792
48930	Prélèvements sur les préfinancements du ca..	-84'692.00	-33'000	-51'692	-33'000.00	-51'692
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-496'282.00	-456'500	-39'782	-473'207.00	-23'075
48960	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	0.00	0	0	-294'558.82	294'559



Comptes 2024

Comptes d'exploitation Classification par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
49	Imputations internes	-764'128.11	-752'000	-12'128	-770'370.42	6'242
49100	Imputations internes pour prestations de servi..	-326'897.00	-327'900	1'003	-309'922.00	-16'975
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-231'244.31	-232'100	856	-240'408.82	9'165
49400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	-185'245.80	-170'800	-14'446	-200'373.60	15'128
49900	Autres imputations internes	-20'741.00	-21'200	459	-19'666.00	-1'075



Comptes 2024

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
ADMINISTRATION GENERALE		0.00	150'000	-150'000	60'360.45	-60'360
Charges		0.00	150'000	-150'000	60'360.45	-60'360
02	Services généraux	0.00	150'000	-150'000	60'360.45	-60'360
Charges		0.00	150'000	-150'000	60'360.45	-60'360
0220	Services généraux, autres	0.00	150'000	-150'000	60'360.45	-60'360
Charges		0.00	150'000	-150'000	60'360.45	-60'360
52	Immobilisations incorporelles	0.00	150'000	-150'000	60'360.45	-60'360
52900.04	Etude projet fusion Milvignes, Boudry et Cort..	0.00	0	0	1'319.00	-1'319
52900.05	Projet fusion Milvignes, Boudry et Cortailod - ..	0.00	0	0	59'041.45	-59'041
52900.08	Trvx préparatoires Commune de Basse-Areu..	0.00	150'000	-150'000	0.00	0



Comptes 2024

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFEN..		6'873.70	0	6'874	-241.80	7'116
Charges		6'873.70	0	6'874	6'821.20	53
Revenus		0.00	0	0	-7'063.00	7'063
15 Service du feu		6'873.70	0	6'874	-241.80	7'116
Charges		6'873.70	0	6'874	6'821.20	53
Revenus		0.00	0	0	-7'063.00	7'063
1500 Service du feu		6'873.70	0	6'874	-241.80	7'116
Charges		6'873.70	0	6'874	6'821.20	53
Revenus		0.00	0	0	-7'063.00	7'063
50 Immobilisations corporelles		6'873.70	0	6'874	6'821.20	53
50400.24	Rempl. chauffage hangar du feu Rochettes	6'873.70	0	6'874	0.00	6'874
50400.29	Modernis. de la centrale feu - hangar du feu	0.00	0	0	6'821.20	-6'821
63 Subventions d'investissement acquises		0.00	0	0	-7'063.00	7'063
63100.06	Subv. installation PAC - Rochettes 10	0.00	0	0	-7'063.00	7'063



Comptes 2024

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
FORMATION		83'122.42	1'444'500	-1'361'378	92'452.10	-9'330
Charges		128'135.27	1'494'500	-1'366'365	92'452.10	35'683
Revenus		-45'012.85	-50'000	4'987	0.00	-45'013
21 Scolarité obligatoire		83'122.42	1'444'500	-1'361'378	92'452.10	-9'330
Charges		128'135.27	1'494'500	-1'366'365	92'452.10	35'683
Revenus		-45'012.85	-50'000	4'987	0.00	-45'013
2170 Bâtiments scolaires		83'122.42	1'444'500	-1'361'378	92'452.10	-9'330
Charges		128'135.27	1'494'500	-1'366'365	92'452.10	35'683
Revenus		-45'012.85	-50'000	4'987	0.00	-45'013
50 Immobilisations corporelles		128'135.27	1'494'500	-1'366'365	92'452.10	35'683
50400.36	Travaux dans les bâtiments scolaires en 2023	0.00	0	0	92'452.10	-92'452
50400.38	Isolation des combles du collège du Coq d'Or	45'012.85	50'000	-4'987	0.00	45'013
50400.39	Rempl. de néons au collège du Coq d'Or	10'014.05	12'000	-1'986	0.00	10'014
50400.40	Trvx de peinture intérieurs collège des Corneilles	18'165.35	20'000	-1'835	0.00	18'165
50400.41	Install. parois coupe-feu collège des Corneilles	26'275.30	20'000	6'275	0.00	26'275
50400.42	Rempl. buffets matériel sport collège Corneilles	12'236.32	12'500	-264	0.00	12'236
50400.43	Eclairage LED salle de sport collège Corneilles	13'931.40	20'000	-6'069	0.00	13'931
50400.45	Rempl. install. chauffage collège du Coq d'Or	2'500.00	1'360'000	-1'357'500	0.00	2'500
68 Recettes d'investissement extraordinaires		-45'012.85	-50'000	4'987	0.00	-45'013
68040.00	Recettes d'invest. extraord. pour terrains bâtis	-45'012.85	0	-45'013	0.00	-45'013
68900.00	Autres recettes d'invest. extraordinaires	0.00	-50'000	50'000	0.00	0



Comptes 2024

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES		683'514.21	1'520'000	-836'486	752'164.92	-68'651
Charges		729'103.36	1'533'000	-803'897	786'032.96	-56'930
Revenus		-45'589.15	-13'000	-32'589	-33'868.04	-11'721
32	Culture, autres	0.00	0	0	1'200.00	-1'200
	Charges	0.00	0	0	1'200.00	-1'200
3210	Bibliothèques	0.00	0	0	1'200.00	-1'200
	Charges	0.00	0	0	1'200.00	-1'200
50	Immobilisations corporelles	0.00	0	0	1'200.00	-1'200
50400.32	Rempl. des stores automatiques bibliothèque	0.00	0	0	1'200.00	-1'200
34	Sports et loisirs	683'514.21	1'520'000	-836'486	750'964.92	-67'451
Charges		729'103.36	1'533'000	-803'897	784'832.96	-55'730
Revenus		-45'589.15	-13'000	-32'589	-33'868.04	-11'721
3410	Sports	632'637.87	967'000	-334'362	723'160.08	-90'522
	Charges	678'227.02	980'000	-301'773	738'160.08	-59'933
	Revenus	-45'589.15	-13'000	-32'589	-15'000.00	-30'589
50	Immobilisations corporelles	678'227.02	980'000	-301'773	738'160.08	-59'933
50300.06	Aménag. terrain de beach-volley	0.00	130'000	-130'000	0.00	0
50400.33	Rénovation bâtiments terrain de La Rive	632'637.87	800'000	-167'362	723'160.08	-90'522
50400.34	Centre sportif La Rive - panneaux solaires ph..	45'589.15	50'000	-4'411	15'000.00	30'589
63	Subventions d'investissement acquises	0.00	-13'000	13'000	0.00	0
63100.07	*Subv. LoRo-Sport - terrain beach-volley	0.00	-13'000	13'000	0.00	0
68	Recettes d'investissement extraordinaires	-45'589.15	0	-45'589	-15'000.00	-30'589
68040.00	Recettes d'invest. extraord. pour terrains bâtis	-45'589.15	0	-45'589	-15'000.00	-30'589
3411	Port	1'120.00	300'000	-298'880	3'572.88	-2'453
	Charges	1'120.00	300'000	-298'880	3'572.88	-2'453
50	Immobilisations corporelles	1'120.00	300'000	-298'880	3'572.88	-2'453
50400.22	Construction capitainerie	1'120.00	300'000	-298'880	3'572.88	-2'453
3420	Loisirs	49'756.34	253'000	-203'244	24'231.96	25'524
	Charges	49'756.34	253'000	-203'244	43'100.00	6'656
	Revenus	0.00	0	0	-18'868.04	18'868
50	Immobilisations corporelles	49'756.34	253'000	-203'244	43'100.00	6'656
50100.14	*Chemin pédestre Breguettes-Ruffières	0.00	192'000	-192'000	0.00	0
50300.04	Plantation d'arbres	7'059.50	26'000	-18'941	0.00	7'060
50300.06	Aménag. terrain de beach-volley	4'858.94	0	4'859	0.00	4'859
50400.37	Trvx d'entretien de Cort'Agora en 2023	0.00	0	0	43'100.00	-43'100
50400.44	Trvx dans la salle polyvalente en 2024	37'837.90	35'000	2'838	0.00	37'838
63	Subventions d'investissement acquises	0.00	0	0	-18'868.04	18'868
63000.02	Subv. panneaux photovoltaïques - Draizes 23	0.00	0	0	-16'084.04	16'084
63100.05	Subv. installation chauffage - Draizes 23	0.00	0	0	-2'784.00	2'784



Comptes 2024

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
TRANSPORTS		456'864.82	462'600	-5'735	308'608.18	148'257
Charges		600'031.57	1'543'600	-943'568	513'383.98	86'648
Revenus		-143'166.75	-1'081'000	937'833	-204'775.80	61'609
61	Circulation routière	456'864.82	462'600	-5'735	308'608.18	148'257
Charges		600'031.57	1'543'600	-943'568	513'383.98	86'648
Revenus		-143'166.75	-1'081'000	937'833	-204'775.80	61'609
6150	Routes communales	402'149.07	401'400	749	302'808.18	99'341
Charges		545'315.82	1'482'400	-937'084	507'583.98	37'732
Revenus		-143'166.75	-1'081'000	937'833	-204'775.80	61'609
50	Immobilisations corporelles	545'315.82	1'482'400	-937'084	507'583.98	37'732
50100.18	Mise en conform. arrêts de bus pers. handicap.	51'898.60	30'000	21'899	204'776.80	-152'878
50100.22	Structure de la route - Ch. des Landions	576.75	0	577	0.00	577
50100.23	Signal. et marqu. routier - Ch. des Landions	0.00	0	0	3'414.10	-3'414
50100.25	Eclairage public - Rte de Sachet	52'023.79	115'000	-62'976	175'066.47	-123'043
50100.26	Aménag. trottoirs - Rte de Sachet	61'926.80	70'000	-8'073	122'955.38	-61'029
50100.27	Signalis. et marquage route de Sachet	6'747.62	2'400	4'348	1'371.23	5'376
50100.28	Réfection éclairage public 2023-2024	70'757.60	320'000	-249'242	0.00	70'758
50100.30	*Chaussée et EP Breguettes-Ruffières	0.00	89'000	-89'000	0.00	0
50100.31	Aménag. routes et trottoirs Draizes-Ronzi	20'512.55	250'000	-229'487	0.00	20'513
50100.32	Aménag. éclairage public Draizes-Ronzi	0.00	180'000	-180'000	0.00	0
50100.33	Signalis. et marquage Draizes-Ronzi	0.00	25'000	-25'000	0.00	0
50100.34	Mobilité douce	60'220.80	167'000	-106'779	0.00	60'221
50100.35	*Aménagement Courtils (arrêt bus)	0.00	20'000	-20'000	0.00	0
50600.11	Achat balayeuse à moteur thermique	165'701.31	161'000	4'701	0.00	165'701
50600.13	Achat véhicule utilitaire à moteur électrique	0.00	53'000	-53'000	0.00	0
50600.16	Achat mini-camionnette électrique	54'950.00	0	54'950	0.00	54'950
63	Subventions d'investissement acquises	-11'726.98	0	-11'727	-26'429.22	14'702
63100.06	Subv. Mise en conformité LHand arrêts de bus	-11'726.98	0	-11'727	-26'429.22	14'702
68	Recettes d'investissement extraordinaires	-131'439.77	-1'081'000	949'560	-178'346.58	46'907
68010.00	Recettes d'invest. extraord. pour les routes	-131'439.77	0	-131'440	-178'346.58	46'907
68900.00	Autres recettes d'invest. extraordinaires	0.00	-1'081'000	1'081'000	0.00	0
6155	Places de stationnement	54'715.75	61'200	-6'484	5'800.00	48'916
Charges		54'715.75	61'200	-6'484	5'800.00	48'916
50	Immobilisations corporelles	54'715.75	61'200	-6'484	5'800.00	48'916
50300.05	Install. abri à vélos - Cort'Agora	54'715.75	61'200	-6'484	5'800.00	48'916



Comptes 2024

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TE..		705'003.95	1'701'500	-996'496	1'642'560.86	-937'557
Charges		723'253.95	1'701'500	-978'246	1'773'256.86	-1'050'003
Revenus		-18'250.00	0	-18'250	-130'696.00	112'446
71 Approvisionnement en eau		217'739.34	440'000	-222'261	974'973.78	-757'234
Charges		235'989.34	440'000	-204'011	974'973.78	-738'984
Revenus		-18'250.00	0	-18'250	0.00	-18'250
7100 Approvisionnement en eau (en général)		217'739.34	440'000	-222'261	974'973.78	-757'234
Charges		235'989.34	440'000	-204'011	974'973.78	-738'984
Revenus		-18'250.00	0	-18'250	0.00	-18'250
50 Immobilisations corporelles		205'866.67	440'000	-234'133	959'097.78	-753'231
50200.02	Réseau d'eau potable - Rte de Sachet	188'226.99	0	188'227	761'324.38	-573'097
50200.03	Trvx rénov. captage sources Auges + Chevali..	3'640.80	140'000	-136'359	103'249.30	-99'609
50200.05	Réfection réseau eau Draizes/Ronzi	0.00	300'000	-300'000	0.00	0
50310.01	Sécurisation puits de captage La Tertillière	13'998.88	0	13'999	94'524.10	-80'525
52 Immobilisations incorporelles		30'122.67	0	30'123	15'876.00	14'247
52900.03	Plan général d'alimentation en eau potable	30'122.67	0	30'123	15'876.00	14'247
63 Subventions d'investissement acquises		-18'250.00	0	-18'250	0.00	-18'250
63400.02	ECAP - subv. invest. hydrants Rte de Sachet ..	-18'250.00	0	-18'250	0.00	-18'250
72 Traitement des eaux usées		356'216.90	951'500	-595'283	474'958.36	-118'741
Charges		356'216.90	951'500	-595'283	605'654.36	-249'437
Revenus		0.00	0	0	-130'696.00	130'696
7200 Traitement des eaux usées (en général)		255'860.93	700'000	-444'139	398'986.26	-143'125
Charges		255'860.93	700'000	-444'139	398'986.26	-143'125
50 Immobilisations corporelles		255'860.93	700'000	-444'139	398'986.26	-143'125
50320.12	Mise en conform. évacuation e.u. Pt-Cortailod	2'319.01	0	2'319	1'793.36	526
50320.16	Améliorat. fonct. hydraulique BEP La Grassili..	49'821.78	0	49'822	164'426.42	-114'605
50320.17	Réseau d'évacuation des e.u. - Rte de Sachet	115'342.52	0	115'343	232'766.48	-117'424
50320.19	*Alarme BEP Chenaux	0.00	30'000	-30'000	0.00	0
50320.20	Evacuation e.u. Centre sportif La Rive	84'860.57	110'000	-25'139	0.00	84'861
50320.21	*Assainiss. collecteur e.u. La Tertillière	0.00	460'000	-460'000	0.00	0
50320.22	Réfect. réseau e.u. Draizes/Ronzi	3'517.05	100'000	-96'483	0.00	3'517
7203 Traitement des eaux claires		100'355.97	251'500	-151'144	75'972.10	24'384
Charges		100'355.97	251'500	-151'144	206'668.10	-106'312
Revenus		0.00	0	0	-130'696.00	130'696
50 Immobilisations corporelles		100'355.97	251'500	-151'144	206'668.10	-106'312
50320.07	*Conduites eaux claires Breguettes-Ruffières	0.00	101'500	-101'500	0.00	0
50320.18	Réseau d'évacuation des e.c. - Rte de Sachet	100'355.97	0	100'356	206'668.10	-106'312
50320.23	Réfect. réseau e.c. Draizes/Ronzi	0.00	150'000	-150'000	0.00	0
63 Subventions d'investissement acquises		0.00	0	0	-130'696.00	130'696
63100.02	Subv. réfect. Ch. des Landions - réseau e.c.	0.00	0	0	-130'696.00	130'696
74 Aménagements		0.00	150'000	-150'000	0.00	0
Charges		0.00	150'000	-150'000	0.00	0
7410 Corrections de cours d'eau		0.00	150'000	-150'000	0.00	0
Charges		0.00	150'000	-150'000	0.00	0
50 Immobilisations corporelles		0.00	150'000	-150'000	0.00	0
50300.07	*Assainissement canal Tertillière (berges)	0.00	150'000	-150'000	0.00	0



Comptes 2024

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
77	Protection de l'environnement, autres	38'338.65	0	38'339	24'507.50	13'831
	Charges	38'338.65	0	38'339	24'507.50	13'831
7710	Cimetières, crématoires	38'338.65	0	38'339	24'507.50	13'831
	Charges	38'338.65	0	38'339	24'507.50	13'831
50	Immobilisations corporelles	38'338.65	0	38'339	24'507.50	13'831
50301.01	Sauvegarde vitraux U. Crivelli pour cimetière	38'338.65	0	38'339	24'507.50	13'831
79	Aménagement du territoire	92'709.06	160'000	-67'291	168'121.22	-75'412
	Charges	92'709.06	160'000	-67'291	168'121.22	-75'412
7900	Aménagement du territoire (en général)	92'709.06	160'000	-67'291	168'121.22	-75'412
	Charges	92'709.06	160'000	-67'291	168'121.22	-75'412
52	Immobilisations incorporelles	92'709.06	160'000	-67'291	168'121.22	-75'412
52900.06	Formalisation plan aménag. local (PAL)	92'709.06	160'000	-67'291	168'121.22	-75'412



Comptes 2024

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
ECONOMIE PUBLIQUE		1'077'280.67	1'374'100	-296'819	1'317'580.12	-240'299
Charges		1'077'280.67	1'374'100	-296'819	1'317'580.12	-240'299
82	Sylviculture	0.00	0	0	72'320.55	-72'321
	Charges	0.00	0	0	72'320.55	-72'321
8200	Sylviculture	0.00	0	0	72'320.55	-72'321
	Charges	0.00	0	0	72'320.55	-72'321
50	Immobilisations corporelles	0.00	0	0	72'320.55	-72'321
50100.29	Trvx réfection chemin forestier du Réservoir	0.00	0	0	72'320.55	-72'321
87	Combustibles et énergie	1'077'280.67	1'374'100	-296'819	1'245'259.57	-167'979
	Charges	1'077'280.67	1'374'100	-296'819	1'245'259.57	-167'979
8711	Réseau électrique	1'077'280.67	1'374'100	-296'819	1'245'259.57	-167'979
	Charges	1'077'280.67	1'374'100	-296'819	1'245'259.57	-167'979
50	Immobilisations corporelles	1'032'959.67	1'205'100	-172'140	1'245'259.57	-212'300
50340.08	*Réseau électrique Breguettes-Ruffières	0.00	229'500	-229'500	0.00	0
50340.16	Renforc. réseau électr. Fabrique-Poissine	0.00	0	0	237'893.60	-237'894
50340.17	Assainiss. quatre armoires électriques BT	0.00	0	0	23'063.51	-23'064
50340.18	Remplacement de compteurs électriques	0.00	38'000	-38'000	118'233.93	-118'234
50340.21	Renforc. réseau électr. Draizes	0.00	0	0	43'373.72	-43'374
50340.22	Trvx d'entretien du réseau électrique 2023	0.00	0	0	152'949.95	-152'950
50340.23	Assainissement tableaux électriques BT	95'035.67	118'000	-22'964	81'617.69	13'418
50340.24	Renforc. réseau électr. Pièces-Chaperon	28'607.17	0	28'607	196'753.58	-168'146
50340.25	Réseau d'électricité - Rte de Sachet	199'328.09	0	199'328	391'373.59	-192'046
50340.26	Renforc. réseau électr. BT Pt-Cortailod nord	158'019.56	135'000	23'020	0.00	158'020
50340.27	Remplac. de compteurs électriques 2024-2027	104'608.69	71'000	33'609	0.00	104'609
50340.28	Trvx d'entretien du réseau électrique 2024	159'870.81	150'000	9'871	0.00	159'871
50340.29	Renforc. réseau électr. BT du Potat-Dessus	234'050.69	220'100	13'951	0.00	234'051
50340.30	Assainissement de tableaux électriques BT	53'438.99	53'500	-61	0.00	53'439
50340.31	Réfect. réseau électr. Draizes-Ronzi	0.00	190'000	-190'000	0.00	0
52	Immobilisations incorporelles	44'321.00	169'000	-124'679	0.00	44'321
52900.07	Plan directeur réseau distribution électrique BT	44'321.00	124'000	-79'679	0.00	44'321
52900.09	*Plan communal des énergies	0.00	45'000	-45'000	0.00	0



Comptes 2024

Comptes d'investissements PA Classification par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
DEPENSES		3'264'678.52	7'796'700	4'532'021	4'549'887.67	1'285'209
50	Immobilisations corporelles	3'097'525.79	7'317'700	4'220'174	4'305'530.00	1'208'004
50100	Routes / voies de communication	324'664.51	1'460'400	1'135'735	579'904.53	255'240
50200	Aménagement des eaux	191'867.79	440'000	248'132	864'573.68	672'706
50300	Autres ouvrages de génie civil en général	104'972.84	367'200	262'227	30'307.50	-74'665
50310	Ouvrages de génie civil de la station de pomp..	13'998.88	0	-13'999	94'524.10	80'525
50320	Ouvrages de génie civil du traitement des ea..	356'216.90	951'500	595'283	605'654.36	249'437
50340	Ouvrages de génie civil de la centrale électriq..	1'032'959.67	1'205'100	172'140	1'245'259.57	212'300
50400	Bâtiments	852'193.89	2'679'500	1'827'306	885'306.26	33'112
50600	Biens mobiliers	220'651.31	214'000	-6'651	0.00	-220'651
52	Immobilisations incorporelles	167'152.73	479'000	311'847	244'357.67	77'205
52900	Autres immobilisations incorporelles	167'152.73	479'000	311'847	244'357.67	77'205
RECETTES		-252'018.75	-1'144'000	-891'981	-376'402.84	-124'384
63	Subventions d'investissement acquises	-29'976.98	-13'000	16'977	-183'056.26	-153'079
63000	Subventions d'investissement de la Confédér..	0.00	0	0	-16'084.04	-16'084
63100	Subventions d'investissement des cantons et ..	-11'726.98	-13'000	-1'273	-166'972.22	-155'245
63400	Subventions d'investissement des entreprises..	-18'250.00	0	18'250	0.00	18'250
68	Recettes d'investissement extraordinaires	-222'041.77	-1'131'000	-908'958	-193'346.58	28'695
68010	Recettes d'investissement extraordinaires po..	-131'439.77	0	131'440	-178'346.58	-46'907
68040	Recettes d'investissement extraordinaires po..	-90'602.00	0	90'602	-15'000.00	75'602
68900	Autres recettes d'investissement extraordinair..	0.00	-1'131'000	-1'131'000	0.00	0



Comptes 2024

Comptes d'investissements PF Classification fonctionnelle		Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
FINANCES ET IMPOTS		35'700.75	228'000	-192'299	240'045.90	-204'345
Charges		43'823.15	228'000	-184'177	246'145.90	-202'323
Revenus		-8'122.40	0	-8'122	-6'100.00	-2'022
96 Administration de la fortune et de la dette		35'700.75	228'000	-192'299	240'045.90	-204'345
Charges		43'823.15	228'000	-184'177	246'145.90	-202'323
Revenus		-8'122.40	0	-8'122	-6'100.00	-2'022
9630 Biens-fonds du patrimoine financier		35'700.75	228'000	-192'299	240'045.90	-204'345
Charges		43'823.15	228'000	-184'177	246'145.90	-202'323
Revenus		-8'122.40	0	-8'122	-6'100.00	-2'022
70 Immobilisations corporelles		43'823.15	178'000	-134'177	246'145.90	-202'323
70000.02	Reconstitution vigne Les Collonges	0.00	0	0	5'613.20	-5'613
70000.03	Plantation 3 parcelles de vignes	0.00	105'000	-105'000	0.00	0
70400.03	Local commercial Impasse du Carraz 2	0.00	0	0	216'010.80	-216'011
70400.06	Réfection chambres froides Hôtel de Commu..	23'823.15	0	23'823	24'521.90	-699
70400.07	Rempl. fenêtres de l'Hôtel de Commune	20'000.00	73'000	-53'000	0.00	20'000
75.00 Participations et capital social		0.00	50'000	-50'000	0.00	0
75400.01	*Particip. SA financement photovoltaïque CS..	0.00	50'000	-50'000	0.00	0
83.00 Subventions d'investissement acquises		-8'122.40	0	-8'122	-6'100.00	-2'022
83000.01	Subv. panneaux photovoltaïques - Carraz 2	-4'128.00	0	-4'128	0.00	-4'128
83100.01	Subv. Installation PAC - Carraz 2	0.00	0	0	-6'100.00	6'100
83100.02	Subv. Remplacement fenêtres Hôtel de Com..	-2'756.00	0	-2'756	0.00	-2'756
83200.01	Subv. panneaux photovoltaïques - Carraz 2	-1'238.40	0	-1'238	0.00	-1'238



Comptes 2024

Comptes d'investissements PF Classification par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
DEPENSES		43'823.15	228'000	184'177	246'145.90	202'323
70	Immobilisations corporelles	43'823.15	178'000	134'177	246'145.90	202'323
70000	Terrains	0.00	105'000	105'000	5'613.20	5'613
70400	Bâtiments	43'823.15	73'000	29'177	240'532.70	196'710
75.00	Participations et capital social	0.00	50'000	50'000	0.00	0
75400.00	Participations aux entreprises publiques	0.00	50'000	50'000	0.00	0
RECETTES		-8'122.40	0	8'122	-6'100.00	2'022
83.00	Subventions d'investissement acquises	-8'122.40	0	8'122	-6'100.00	2'022
83000.00	Subv. d'investiss. de la Confédération	-4'128.00	0	4'128	0.00	4'128
83100.00	Subv. d'investiss. des cantons et des concord..	-2'756.00	0	2'756	-6'100.00	-3'344
83200.00	Subventions d'investiss. des communes	-1'238.40	0	1'238	0.00	1'238

Bilan condensé		situation au 31.12.2024	situation au 31.12.2023
1	ACTIF	26'277'522.40	26'363'929.47
10	Patrimoine financier	1'379'506.92	4'930'782.79
10000	Caisse	3'172.55	5'246.90
10010	La Poste	87'115.02	101'997.72
10020	Banque	1'251'439.35	4'794'502.38
10100	Autres créances à court terme	28'125.40	16'916.30
10490	Actifs de régularisation	9'454.60	11'919.49
10700	Participations	200.00	200.00
14	Patrimoine administratif	24'898'015.48	21'433'146.68
14040	Bâtiments du PA (terrains bâtis)	24'614'936.13	21'250'268.78
14060	Biens mobiliers PA	283'079.35	182'877.90
2	PASSIF	-26'277'522.40	-26'363'929.47
20	Capitaux de tiers	-13'224'949.02	-12'675'744.87
20000	Engagem.courants provenant de livraisons+prestations de tiers	-622'604.20	-819'774.34
20030	Acomptes reçus de tiers	391'237.79	-98'239.63
20490	Passifs de régularisation	-229'482.61	-278'030.90
20630	Dettes à long terme portant intérêts	-12'475'500.00	-11'264'100.00
29	Capitaux propres	-13'052'573.38	-13'688'184.60
29100	Fonds propres	-16'525.78	-19'837.00
29500	Compte général	-13'036'047.60	-13'668'347.60

Comptes 2024

Compte de résultats	Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
Charges d'exploitation	22'032'888.13	21'560'142	472'746	21'377'518.26	655'370
30 Charges de personnel	17'822'425.39	17'367'202	455'223	17'637'423.50	185'002
31 Charges, services et charges d'exploitation	1'718'455.98	1'990'740	-272'284	1'735'922.61	-17'467
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'283'715.50	1'357'200	-73'485	985'689.45	298'026
36 Charges de transfert	1'208'291.26	845'000	363'291	1'018'482.70	189'809
Revenus d'exploitation	-21'463'058.38	-21'016'042	-447'016	-20'778'717.11	-684'341
42 Taxes	-31'534.50	-29'300	-2'235	-28'125.00	-3'410
43 Revenus divers	-1'694.90	-600	-1'095	-283.45	-1'411
46 Revenus de transfert	-21'429'828.98	-20'986'142	-443'687	-20'750'308.66	-679'520
Résultat des activités d'exploitation	569'829.75	544'100	25'730	598'801.15	-28'971
34 Charges financières	121'920.15	150'000	-28'080	97'660.25	24'260
44 Revenus financiers	-59'449.90	-50'900	-8'550	-53'261.40	-6'189
Résultat provenant de financements	62'470.25	99'100	-36'630	44'398.85	18'071
Résultat opérationnel	632'300.00	643'200	-10'900	643'200.00	-10'900
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	-632'300.00	-643'200	10'900	-643'200.00	10'900
Résultat extraordinaire	-632'300.00	-643'200	10'900	-643'200.00	10'900
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	0

Comptes 2024

Bilan condensé		situation au 31.12.2024	situation au 31.12.2023
1	ACTIF	1'061'126.94	1'085'808.94
10	Patrimoine financier	719'317.50	718'148.74
100	Disponibilités et placements à court terme	368'040.35	362'446.93
101	Créances	195'278.64	235'740.41
104	Actifs de régularisation	35'773.00	9'992.10
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	120'225.51	109'969.30
14	Patrimoine administratif	341'809.44	367'660.20
140	Immobilisations corporelles du PA	341'809.44	367'660.20
2	PASSIF	-1'061'126.94	-1'085'808.94
20	Capitaux de tiers	-1'061'126.94	-1'085'808.94
200	Engagements courants	-388'700.32	-359'406.03
201	Engagements financiers à court terme	-36'000.00	-36'000.00
204	Passifs de régularisation	-61'059.60	-78'402.91
205	Provisions à court terme	-3'367.02	-4'000.00
206	Engagements financiers à long terme	-572'000.00	-608'000.00

Comptes 2024

Compte de résultats	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	Comptes 2023	Ecart
Charges d'exploitation	918'059.69	933'410	-15'350	904'373.47	13'686
30 Charges de personnel	500'685.42	556'380	-55'695	582'033.20	-81'348
31 Charges de biens et services et autres ch..	364'304.27	335'100	29'204	278'230.27	86'074
33 Amortissements du patrimoine administratif	53'070.00	41'930	11'140	44'110.00	8'960
Revenus d'exploitation	-920'809.69	-933'610	12'800	-907'123.47	13'686
42 Taxes	-447'452.61	-425'000	-22'453	-369'346.71	78'106
43 Revenus divers	-28'076.96	-8'000	-20'077	-1'972.40	26'105
46 Revenus de transfert	-445'280.12	-500'610	55'330	-535'804.36	-90'524
Résultat des activités d'exploitation	-2'750.00	-200	-2'550	-2'750.00	27'372
34 Charges financières	2'750.00	200	2'550	2'750.00	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0.00	0
Résultat provenant de financements	2'750.00	200	2'550	2'750.00	0
Résultat opérationnel	0.00	0	0	0.00	27'372
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	27'372

Comptes 2024

Bilan condensé		situation au 31.12.2024	situation au 31.12.2023
1	ACTIF	835'750.16	869'607.70
10	Patrimoine financier	191'404.61	188'753.50
100	Disponibilités et placements à court terme	161'701.41	152'532.50
101	Créances	6'474.05	0.00
104	Actifs de régularisation	23'229.15	36'221.00
14	Patrimoine administratif	644'345.55	680'854.20
140	Immobilisations corporelles du PA	644'345.55	680'854.20
2	PASSIF	-835'750.16	-869'607.70
20	Capitaux de tiers	-203'125.21	-221'982.75
200	Engagements courants	-12'855.21	-31'712.75
204	Passifs de régularisation	-270.00	-270.00
206	Engagements financiers à long terme	-190'000.00	-190'000.00
29	Capitaux propres	-632'624.95	-647'624.95
291	Fonds	-69'724.95	-69'724.95
295	Réserve liée au retraitement	-562'900.00	-577'900.00

Comptes 2024

Compte de résultats	Comptes 2024	Budget 2024	Ecarts	Comptes 2023	Ecarts
Charges d'exploitation	94'901.05	89'000	5'901	72'682.87	22'218
30 Charges de personnel	170.00	400	-230	170.00	0
31 Biens, services et charges d'expl.	71'435.05	66'000	5'435	49'216.87	22'218
33 Amortissements du patrimoine administratif	23'296.00	22'600	696	23'296.00	0
35 Attributions aux fonds et financements spé..	0.00	0	0	0.00	0
36 Charges de transfert	0.00	0	0	0.00	0
37 Subventions redistribuées	0.00	0	0	0.00	0
39 Imputations internes	0.00	0	0	0.00	0
Revenus d'exploitation	-52'113.60	-45'900	-6'214	-30'574.52	-21'539
40 Revenus fiscaux	0.00	0	0	0.00	0
41 Patentes et concessions	0.00	0	0	0.00	0
42 Taxes	0.00	0	0	0.00	0
43 Revenus divers	0.00	-100	100	0.00	0
45 Prélèv. sur fonds et financem. spéciaux	0.00	0	0	0.00	0
46 Revenus de transfert	-52'113.60	-45'800	-6'314	-30'574.52	-21'539
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0.00	0
49 Imputations internes	0.00	0	0	0.00	0
Résultat des activités d'exploitation	42'787.45	43'100	-313	42'108.35	679
34 Charges financières	1'900.00	1'900	0	1'900.00	0
44 Revenus financiers	-29'687.45	-30'000	313	-29'008.35	-679
Résultat provenant de financements	-27'787.45	-28'100	313	-27'108.35	-679
Résultat opérationnel	15'000.00	15'000	0	15'000.00	0
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	-15'000.00	-15'000	0	-15'000.00	0
Résultat extraordinaire	-15'000.00	-15'000	0	-15'000.00	0
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	0